This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD DIVINITY SCHOOL
ANDOVER-HARVARD THEOLOGICAL
LIBRARY

From the collection
of the
UNIVERSALIST HISTORICAL
SOCIETY

ÉTUDES

ÉLÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES

DE

LA PAROLE DE DIEU.

VII

et dernier.

Imprimerie S. Genton, Luquiens et Compagnie.

ÉTUDES

LÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES

DE

LA PAROLE DE DIEU

PAR

L. Burnier.

Les Actes des apôtres, les Épîtres et l'Apocalypse.

Seconde partie.

PUBLIÉ PAR GEORGES BRIDEL, ÉDITEUR.
En vente chez Delafontaine et Cie, libraires.
LAUSANNE, 1852.

ÉPITRE DE JAQUES.

ÉTUDES. §§

CCCXIV. Introduction. La joie dans les tentations; la patience; la prière; le pauvre et le riche; le mal vient de nous, et de Dieu le bien par le moyen de sa Parole; devoirs envers cette Parole.... 1741

CCCXV. La fausse et la vraie dévotion; l'égalité par la charité; le jugement de Dieu; la foi morte; la justification par les œuvres..... 1755

CCCXVI. La manie du doctorat; les péchés de la langue; la fausse et la vraie sagesse; la paix; les passions; l'humilité et ses fruits; l'orgueil et ses manifestations..... 1767

CCCXVII. Riche et pauvre; la patience et la joie; la prière en faveur des malades; la confession mutuelle; le chrétien sauvant ses frères..... 1780

ÉPITRE DE PAUL AUX ÉPHÉSIENS.

CCCXVIII. Observations préliminaires. — Données historiques. — Partie dogmatique de l'Epître..... 1792

CCCXIX. Partie morale 1811

CCCXX. Partie morale (suite)..... 1823

CCCXXI. Partie morale (suite)..... 1834

CCCXXII. Partie morale (fin)..... 1845

SECONDE ÉPITRE A TIMOTHÉE.

CCCXXIII. Données historiques. Actions de grâces et prières; le salut; les ministres de la Parole; les questions oiseuses; l'édifice et la base..... 1851

CCCXXIV. Prophéties; inspiration des Ecritures; circonstances de l'Apôtre; salutations..... 1865

ÉPITRE AUX COLOSSIENS.

DES. §§
XXV. Données historiques. Partie dogmatique de l'Epître 1879
XXVI. Partie morale 1899
XXVII. Partie morale (suite) 1910

ÉPITRE A PHILÉMON.

XXVIII. Données historiques. Le devoir de la justice. 1928

ÉPITRE AUX PHILIPPIENS.

XXIX. Données historiques; le retour du Seigneur. 1940
XXX. L'union des cœurs par l'humilité; divinité, humiliation, gloire du Sauveur; l'œuvre du salut; Christ, notre justice; l'œuvre du fidèle 1953
XXXI. Les parfaits; la bourgeoisie céleste; la joie et la modération; la paix de Dieu et la sainteté; le contentement d'esprit; la force du fidèle 1968

ÉPITRE AUX HÉBREUX.

XXXII. Introduction. — Divinité et humanité de Jésus-Christ; Jésus et Moïse comparés. Sérieux avertissements.— La Parole vivante. 1979
XXXIII. Sacrificature de Jésus-Christ. Les éléments; l'impénitence finale des apostats et l'indéfectilité des fidèles 1999
XXXIV. Suprême grandeur du sacerdoce de Jésus-Christ 2011

ÉTUDES. §§

CCCXXXV. Exhortations; la foi; contemplation de Jésus-Christ; côté moral des afflictions; la sanctification; gloire des cieux; le vrai culte.. 2025

CCCXXXVI. La fraternité; le mariage; l'avarice; l'immuable conducteur des âmes; le culte; les conducteurs des églises..... 2042

SECONDE ÉPITRE DE PIERRE.

CCCXXXVII. Données historiques. La vie de Dieu dans les élus; la prophétie; les faux docteurs..... 2053

CCCXXXVIII. Les impies; la fin du monde; le jour du Seigneur; inspiration des Ecritures; l'antinomianisme; l'accroissement dans la grâce... 2066

EPITRE DE JUDE.

CCCXXXIX. L'antinomianisme. Exhortations..... 2076

PREMIÈRE ÉPITRE DE JEAN.

CCCXL. Introduction. Certitude historique du salut; la communion avec Dieu; le péché dans les fidèles; aimer Dieu et garder ses commandements; l'avocat céleste; l'amour du monde; les antichrists; les christs..... 2086

CCCXLI. L'amour des enfants de Dieu; la délivrance du péché; la bienfaisance; le discernement des esprits; Dieu est amour; l'amour parfait; foi, amour, obéissance; l'assurance de la foi; le monde; divinité de Jésus-Christ..... 2101

CONDE ET TROISIÈME ÉPITRES DE JEAN.

ES. §§
LII. L'amour dans la vérité; Caïus et Diotrèphe. — Considérations générales sur les Epîtres. 2116

APOCALYPSE.

LIII. Introduction. Le Seigneur se révèle à Jean, son apôtre 2126
LIV. Les sept Epîtres de Jésus-Christ..... 2144
LV. Les sceaux..... 2164
LVI. Les trompettes et le petit livre ouvert..... 2187
LVII. La femme; le dragon et les deux bêtes; victoire de l'Agneau 2203
LVIII. Les sept fioles, la grande prostituée, Babylone jugée; destruction de la bête et du faux prophète..... 2223
LIX. Satan lié; règne de mille ans; Satan délié et vaincu. Le nouveau ciel et la nouvelle terre ou la Jérusalem céleste. Dernières paroles de Jésus..... 2243
CHRONOLOGIE..... 2264
I. TABLE ANALYTIQUE..... 2266

FAUTES A CORRIGER.

Page 245 § 1918, ligne 9, voyons *lisez* voyions.
— 301 § 1988, — 15, pour quoi — pour qui.
— 534 *après la ligne* 7, *ajoutez :* Ivrognerie (l') 1833.
— 548 *supprimez l'avant-dernière ligne.*

ON EST AUSSI PRIÉ DE CORRIGER AU TOME III :

Page 358 § 1296 ligne 1, 532 *lisez* 530.
— 358 § 1297 — 1, 518 — 519.
— 339 § 1298 — 3, quatorze — dix-huit.
— 359 § 1298 — 5, *supprimez* ai-je dit.

CORRIGEZ ÉGALEMENT AU TOME VI :

Page 82 § 1161 ligne 6, Quelques mois seulement, *lisez* années au moins.
— 82 § 1161 — 7, écoulés, *lisez* écoulées.

LES

ACTES DES APOTRES, LES ÉPITRES

ET

L'APOCALYPSE.

ACTES DES APOTRES.

(FIN.)

CCCVIII. Paul arrêté à Jérusalem, mis en prison, puis transféré à Césarée.

§ 1641. De l'Epître aux Romains, nous retournons au Livre des Actes, pour ne plus le quitter. Après avoir suivi Paul jusqu'à Jérusalem, nous avons dû retourner en arrière, afin d'étudier la lettre importante que le Saint-Esprit lui fit écrire avant son départ d'Achaïe. Nous le rejoignons maintenant dans la ville qui, de tout temps, « tua les prophètes et lapida ceux qui lui étaient envoyés (Luc XIII, 34). »

XXI — 17-20 § 1642. Selon nos calculs, c'était au printemps de l'an 58 et un de ces jours où les Juifs étrangers affluaient à Jérusalem (§ 1528). Au milieu de cette foule, les frères eux-mêmes ne se seraient pas aperçus de l'arrivée de Paul, s'il n'était descendu chez l'un d'eux. Mais bientôt ils vinrent à lui, et lui firent un excellent accueil. A son tour, il se transporta le lendemain chez Jaques, avec Luc, Trophime, Timothée et ses autres compagnons de route (Act. XX, 4; XXI, 16), et tous les anciens de l'église se rendirent à une assemblée évidemment convoquée exprès. Paul et ses amis étaient porteurs des aumônes recueillies en Macédoine et en Achaïe. S'il n'en est pas fait mention dans cet endroit, c'est qu'ils étaient aussi porteurs de nouvelles plus précieuses que beaucoup d'or et d'argent. Depuis que Paul avait quitté Jérusalem, quatre ans auparavant, si ce n'est plus, le règne du Seigneur s'était affermi et étendu parmi les nations. A l'ouïe des récits qui leur en furent faits, Jaques, l'ancien, et ses collègues, glorifièrent le Seigneur, par qui et pour qui sont toutes choses. — Remarquons, en passant, qu'on ne voit plus ici, comme autrefois, les apôtres réunis aux anciens de Jérusalem, par la raison sans doute qu'à cette époque, ils avaient tous quitté la ville sainte, pour aller prêcher l'Evangile en divers lieux.

20, 25 § 1643. Leur long séjour à Jérusalem avait porté des fruits merveilleux; car il s'y trouvait maintenant des disciples de Jésus par myriades, c'est-à-dire par dix milliers. Comme nous l'avons déjà vu (§ 1099), la foi qu'ils professaient en notre Seigneur ne les avait pas détachés des rites juifs, du moins en ce que ces rites n'offraient pas de contraire à l'Evangile, et ils étaient tous pleins de zèle pour la loi de Moïse. Sous ce rapport,

on serait tenté de les mettre au nombre de ces faibles XXI
en la foi, pour lesquels le Seigneur veut que nous 20-25
usions de condescendance (§ 1622). Mais ce jugement procèderait, je pense, d'une étude inattentive du texte sacré. Que nous est-il dit en effet? Que les chrétiens juifs faisaient circoncire leurs enfants, qu'ils suivaient les coutumes de leurs pères, qu'ils contractaient et accomplissaient des vœux. Mais Paul lui-même avait circoncis Timothée, son fils en la foi; il avait fait un vœu, durant son premier séjour à Corinthe, et nous le verrons bientôt écrire à son disciple chéri, qu'il « servait Dieu d'après les ancêtres (2 Timothée I, 3) ». Aussi Jaques lui parla-t-il, non comme s'il se fût agi de l'amener à son opinion et à celle des frères de Jérusalem, mais comme à quelqu'un qui pensait et se conduisait de la même manière qu'eux. Ils étaient donc parfaitement d'accord, et dans la théorie et dans la pratique, comme ils l'avaient toujours été; témoin le résultat du concile de Jérusalem. Ceux qui étaient nés Juifs gardaient la loi de Moïse, par respect pour l'institution de Dieu encore subsistante, mais les frères d'entre les nations païennes n'avaient rien à observer de semblable. Il ne s'agissait donc absolument que de laver Paul des fausses imputations dont il était l'objet. Du reste, les quatre hommes au vœu desquels Paul dut s'associer, ne voyaient sûrement pas dans ce vœu un moyen quelconque de s'assurer le salut; car il est certain que Paul n'aurait pu sanctionner par sa coopération une erreur de cette gravité.

§ 1644. Ainsi donc, Juif au milieu des Juifs (1 Cor. 26
IX, 20); heureux sans doute de montrer qu'il avait pu recevoir Jésus-Christ sans renier Moïse, et entrer en relations fraternelles avec les païens convertis sans

XXI 26 rompre avec ceux qui étaient à la fois ses frères selon l'Esprit et selon la chair ; jaloux en particulier de lever le scandale que tant de gens avaient pris à son occasion, bien que sans fondement ; l'apôtre des Gentils entra de plein gré dans les vues du respectable frère de notre Seigneur et dans celles de ses collègues. Le jour suivant, il prit avec lui ces quatre hommes, et, s'étant purifié avec eux, il se rendit au temple, notifiant ou dénonçant que les jours de leur purification étaient accomplis, et il y demeura jusqu'à ce que l'offrande eût été présentée pour chacun d'eux ; c'est, je crois, le vrai sens de ce passage difficile. Tout ceci fut donc l'affaire d'une seule journée : le surlendemain de l'arrivée à Jérusalem.

27 36 § 1645. Ce jour se trouvait être le septième jour de la Pentecôte, car nous savons par l'historien Josèphe qu'on faisait durer cette fête toute une semaine, comme celles de Pâques et des Tabernacles. En ce jour donc, qui était fort solennel, Paul fut vu dans le lieu sacré par des Juifs de la province asiatique qu'on appelait particulièrement l'Asie, et dont Ephèse était la capitale. Ils étaient peut-être de ceux qui s'étaient montrés, quelques années auparavant, si hostiles à l'Evangile (Act. XIX, 9); et, comme ils avaient rencontré Paul dans la ville avec Trophime d'Ephèse, ils ne doutèrent pas que l'apôtre n'eût introduit cet incirconcis dans les cours intérieures du temple, ce qui eût été une violation de leurs lois. Aussitôt ils mettent les mains sur lui, et, devant une foule qui allait grossissant, ils le dénoncent comme celui qui parcourait le monde en prêchant contre le peuple juif, contre la loi et contre le temple : pour preuve, ils allèguent le prétendu crime qu'il venait de commettre.

§ 1646. Depuis que Paul, jeune encore, était parti de Jérusalem pour son odieuse expédition contre les fidèles de Damas, il y était retourné quatre fois, mais toujours en passant; de sorte qu'il n'y était guère connu si ce n'est des frères. Son nom toutefois avait acquis de la célébrité, et si la nature de ses prédications avait pu causer quelque inquiétude au milieu des Juifs qui avaient cru, il est aisé de se représenter la fureur dont les Juifs incrédules devaient être animés contre lui. Aussi, quand ces quelques Israélites venus d'Ephèse pour la fête, eurent crié de toutes leurs forces : Le voilà! le voilà cet homme, ce Paul, cet apostat, cet ennemi de Dieu et de sa loi! leur cri eut bientôt couru toute la ville; les avenues du saint lieu purent à peine contenir la foule qui s'y pressait; ceux qui étaient le plus près de Paul le frappaient à le tuer; et afin peut-être que son sang ne souillât pas les dalles du parvis sacré, ils le traînèrent dehors. Sur le champ, les portes furent fermées par la garde du temple, comme cela se faisait chaque fois qu'il s'y commettait quelque désordre. XXI — 27-36

§ 1647. Le commandant des forces qui tenaient garnison à Jérusalem, surtout à l'époque des fêtes, occupait, avec sa troupe, la forteresse Antonia, dont le grand escalier s'ouvrait tout à côté de celui qui conduisait au temple. Lorsqu'il apprit ce qui se passait, il accourut en grande hâte, escorté de ses capitaines et de ses soldats, non pour sauver Paul, qu'il ne connaissait point, mais pour apaiser une de ces émeutes toujours si redoutées de l'autorité romaine. A la vue du tribun, les assassins de Paul s'arrêtèrent tout interdits; mais, comme il n'arrive que trop souvent, parce que cette manière de procéder est la plus facile, ce ne fu-

XXI — 27-36 rent pas les agresseurs, ce fut leur victime qui se vit saisie par la force armée et liée de deux chaînes. Il est vrai qu'il ne sortait de cette multitude que des voix accusatrices contre Paul; ensorte que le commandant ne douta pas qu'il n'eût en sa présence un homme coupable de quelque crime. Il l'interrogea donc aussitôt pour savoir qui il était et ce qu'il avait fait. Mais si Paul essaia de répondre, les vociférations de ceux qui l'entouraient ne lui permirent pas de se faire entendre, et ces mille cris eux-mêmes n'apprenaient rien au commandant. C'est pourquoi il ordonna de conduire le prisonnier dans la forteresse. Or tel était l'acharnement de la foule qui pressait Paul, en criant, comme on avait fait pour le Sauveur : A bas! à bas! ôte! ôte! que les soldats durent l'enlever et le porter sur leurs bras.

37-40 § 1648. Paul cependant, avec ce cœur plein d'amour et de foi que nous lui connaissons, ne pouvait consentir à se voir éloigné, pour longtemps peut-être, d'hommes qui lui étaient chers malgré leur aveuglement, sans leur avoir adressé quelques paroles (Rom. IX, 1-4; X, 1). Lors donc qu'on fut sur les degrés de la forteresse, le commandant étant à ses côtés et les soldats le séparant maintenant de la foule, il se tourna vers Lysias (c'était le nom du Romain), et lui demanda la permission de dire quelques mots. Ce fut en grec qu'il s'exprima. Lysias, frappé de cette circonstance et préoccupé d'un événement assez récent, eut aussitôt l'idée qu'il avait en sa possession un célèbre chef de bandes dont Josèphe parle dans son histoire, et qui, après avoir été battu par les Romains, s'était enfui sans qu'on eût pu suivre ses traces. Sur quoi Paul, se bornant au strict nécessaire : Non, dit-il, je suis Juif, né à Tarse en Cilicie; tout ce que je désire, c'est de pouvoir parler au

peuple. La permission lui en ayant été accordée, Paul étendit la main du côté de la multitude, qui, subitement contenue par le geste imposant du serviteur de Jésus-Christ, se mit à l'écouter dans le plus profond silence. XXI — 37-40

§ 1649. Ce silence redoubla lorsqu'on l'entendit parler en langue hébraïque, preuve que beaucoup d'entre eux savaient à peine qui il était; car, dans toute émeute, combien de gens qui crient uniquement parce qu'ils entendent crier! — « Hommes frères et pères, écoutez maintenant ce que j'ai à vous dire pour ma défense. » Ce titre de frères et de pères, attestait déjà que Paul n'envisageait nullement comme rompues, les relations que sa naissance avait établies entre eux et lui; et si, après qu'ils ont voulu le massacrer, il les appelle encore ses frères et ses pères (car il y avait là de malheureux vieillards, plus âgés que Paul), comment penser qu'il eût jamais pu mal parler de sa nation, ainsi qu'on l'en accusait? Toute la défense de Paul, jusqu'au point où il lui fut possible de la conduire, se réduisit d'ailleurs à un récit fidèle de sa conversion. C'est l'argumentation de l'aveugle-né (Jean IX, 25). Paul nous apprend ici ce dont j'ai parlé par anticipation; savoir, qu'il avait fait ses études à Jérusalem, et qu'il avait eu pour maître ce pharisien Gamaliel, dont, un jour, la prudence détourna de dessus les apôtres la persécution qui les menaçait (Act. V, 34). Quoique vingt années environ se fussent écoulées depuis que Paul, alors Saül, avait été envoyé à Damas par les sacrificateurs et les anciens des Juifs, il invoque leur souvenir au sujet du zèle violent qui l'animait alors, et de l'exactitude avec laquelle il observait la loi de leurs pères et leurs traditions. Comment donc se faisait-il que de persécuteur, il XXII — 1-22

XXII — fût devenu persécuté, et de bourreau, victime? C'est ce qu'il va leur raconter.

6-16 § 1650. Ce récit, pour le fond tout semblable à celui que nous avons lu au neuvième chapitre de ce Livre, en diffère cependant à plusieurs égards, et ces différences attestent l'authenticité de l'écrit et la fidélité scrupuleuse de son auteur. Rien ne lui eût été plus facile que de mettre en parfait accord ces deux pages de son histoire; mais non : conduit par le Saint-Esprit, il nous a raconté le fait, tel qu'il le tenait probablement de Paul lui-même, et maintenant il rapporte le discours tel qu'il l'avait entendu (car il était là), et tel que le Saint-Esprit le lui remettait en mémoire. Nous apprenons du discours de Paul, qu'il était environ midi lorsqu'il vit le Seigneur sur le chemin de Damas, circonstance que l'histoire n'avait pas mentionnée. Celle-ci, plus complète cependant à divers égards, mentionne ce mot de Jésus que vous n'avez sûrement pas oublié : « Il t'est dûr de regimber contre les aiguillons; » elle nous dit que Paul fut tout tremblant et saisi de frayeur, qu'il passa trois jours sans voir, sans manger et sans boire; elle raconte la vision qu'eut Ananias, tandis que Paul était en prières; puis, avec plus de détails, le miracle de sa guérison et son baptême. Mais si Paul, dans son discours, se tait au sujet de la vision d'Ananias, ce qui est la différence essentielle, il nous fait part, en échange, des paroles qu'Ananias lui adressa de la part du Seigneur : « Le Dieu de nos pères t'a désigné pour connaître sa volonté et pour voir le Juste, et pour entendre une voix sortant de sa bouche; parce que tu lui seras témoin auprès de toute espèce d'hommes, des choses que tu as vues et entendues; » paroles qui s'accomplissaient à ce même instant. Ici donc, le discours com-

plète l'histoire, et du reste, l'accord est aussi parfait qu'on peut le désirer. XXII — 6-16

§ 1651. Il est un point toutefois sur lequel il semble au premier abord qu'il y ait opposition. Nous lisons au chapitre IX, verset 7, que les hommes qui faisaient route avec Saül s'arrêtèrent tout interdits, entendant bien la voix, mais ne voyant personne; » tandis qu'il est dit ici, qu'ils « n'entendirent pas la voix de celui qui lui parlait. » Mais il paraît qu'il se passa là quelque chose de tout semblable à ce qui nous est rapporté dans l'Evangile de Jean, chapitre XII, versets 27 à 29. Ceux qui accompagnaient Paul entendirent la voix, mais non les paroles : « la voix, » dit l'historien (ch. IX), « mais sans voir personne, » une voix confuse et en quelque sorte impersonnelle. « Ils n'entendirent pas la voix de celui qui me parlait, » dit Paul à son tour; c'est-à-dire qu'ils n'entendirent pas les paroles que cette voix lui adressait, et ils ne les entendirent pas parce qu'elles ne leur étaient pas destinées et que le Seigneur ne leur donna pas de les entendre.

§ 1652. Continuant son discours, l'apôtre passe, sans intermédiaire, de sa conversion à son retour dans Jérusalem. Nous ne le savions pas encore, mais nous pouvions nous en douter : il avait eu alors une de ces glorieuses visions qu'Ananias lui avait annoncées, et c'était en suite d'un commandement exprès du Seigneur qu'il était parti de la sainte cité. Il lui avait semblé qu'un homme aussi connu par son zèle pour le judaïsme, aurait un grand accès auprès de ses compatriotes; comme il nous arrive à nous-mêmes de penser qu'un incrédule converti doit bientôt convertir ses anciens amis de péché. Mais l'expérience ne justifie pas cette attente. Quant à Paul en particulier, il lui fut déclaré 17-21

XXII 17-21 par le Seigneur que les Juifs ne recevraient pas son témoignage, et qu'il le réservait pour propager l'Evangile parmi les nations. C'était déjà ce qui lui avait été dit à Damas.

22-26 § 1653. Quand l'apôtre eut prononcé ces dernières paroles : « Va, car je t'enverrai au loin vers les nations, » il n'y eut qu'un cri dans la foule, captivée jusque là par l'intérêt que le discours de Paul lui inspirait; et ce cri, répété par mille voix, fut, comme tout à l'heure, un horrible cri de mort. Ne pouvant atteindre leur victime, ils agitaient leurs manteaux; et, au lieu des pierres qu'ils n'eussent osé jeter contre Paul, à cause de ceux qui l'entouraient, ils lançaient de la poussière en l'air au milieu des plus effroyables vociférations. Il était temps de mettre fin à une pareille scène; aussi le commandant ordonna-t-il d'introduire le prisonnier dans la forteresse. Il ne devait pas avoir compris ce que Paul avait dit à ses compatriotes en leur langue natale; c'est pourquoi, afin de connaître le fond de cette affaire si étrange, il eut recours au moyen non moins cruel qu'expéditif dont les tribunaux se servaient encore partout, il n'y a pas longtemps. Mais au moment où l'on étendait Paul avec des courroies et qu'on s'apprêtait à le flageller, il se réclama de sa qualité de citoyen romain, comme dans une occasion analogue et par les mêmes motifs (Act. XVI, 37). Ah! certes, Paul était habitué à la douleur, et ce n'est pas cela qu'il redoutait; mais le vrai chrétien ne recherche pas le martyre, il ne pense pas que la souffrance ait quelque chose de méritoire; et d'un autre côté, il n'a pas besoin d'être mis au supplice de la question pour dire la vérité.

27-30 § 1654. L'entretien qui s'ensuivit nous apprend que

Paul était romain de naissance : son père ou l'un de ses aïeux avait acheté, sinon obtenu par quelque faveur, la bourgeoisie de Rome. Nous voyons aussi, par ce qui vient après, combien étaient respectés les droits d'un citoyen romain. Non-seulement les bourreaux s'éloignent aussitôt, mais encore Lysias lui-même se montre ému à la pensée qu'il a pu dépouiller de ses vêtements un Romain et le faire lier au poteau pour le battre de verges. On conçoit que cette circonstance dut lui commander à l'avenir plus de circonspection envers son prisonnier ; et ce fut sans doute afin de le retenir sous les verroux le moins longtemps possible, qu'il se hâta de convoquer le conseil des Juifs. XXII — 27-30

§ 1655. Le conseil avait, ce jour-là, pour président, un nommé Ananias, qui avait exercé la souveraine sacrificature quelques années auparavant, mais que le gouverneur avait déposé et fait conduire à Rome, lié de chaînes. Relâché aux sollicitations du roi Agrippa, il n'était pas de retour depuis longtemps, et s'il portait encore le titre de souverain sacrificateur, c'était comme Anne, au temps de Caïphe, et comme on appelle juge ou pasteur celui qui le fut une fois. Paul ne le connaissait pas personnellement ; mais on comprend que ce saint apôtre, qui prêchait partout l'obéissance au pouvoir établi, ait exprimé le regret d'avoir dû parler si sévèrement à un homme qu'on lui désignait comme étant souverain sacrificateur. On conçoit également que, malgré toute sa patience, il ait cru devoir faire sentir à ce magistrat inique l'indignité qu'il venait de commettre ; et, après tout, ce fut le Saint-Esprit qui prophétisa, car Ananias périt, peu après, assassiné par les sicaires. Ce qu'on aurait plus de peine à comprendre, si de nombreux faits n'étaient venus éclairer celui- XXIII — 1-5

XXIII 1-5 ci, c'est la violente irritation qu'occasionnèrent les premières paroles de l'apôtre. Ce qui irrita, ce fut sa contenance calme, douce et grave; ce fut sa voix ferme et pénétrante; ce fut son regard, qui ne craignait pas de rencontrer le regard de ses persécuteurs; ce fut peut-être ce titre de « frères » qu'il leur donnait de bon cœur, mais que ses ennemis tenaient pour une insulte; ce fut surtout l'appel qu'il faisait à sa conscience et par conséquent à la leur. La conscience! C'est une voix que l'impie cherche à étouffer au dedans de lui et dont il affecte de nier l'existence chez les autres hommes. Il se courrouce donc quand on la prend à témoin, quand on l'invoque comme législateur ou comme juge, et tout cela, parce que cette conscience, dont il repousse le bienfaisant empire, n'est plus pour lui qu'un bourreau, et ses derniers accents, un supplice.

6-10 § 1656. Après un tel début, Paul comprit qu'il n'y avait pas moyen de se faire écouter. Conduit par l'Esprit de Dieu, il se hâta donc de transformer la question personnelle en une question de principes. Les pharisiens lui faisaient, aussi bien que les sadducéens, un grief de ce qu'il prêchait Jésus comme étant le Christ, et surtout de ce qu'il le prétendait venu pour les nations non moins que pour les Juifs; mais ils ne pensaient pas, avec les sadducéens, qu'il n'y eût ni résurrection, ni anges, ni esprit. Sous ce rapport, ils n'avaient pas les mêmes objections contre la doctrine de Paul, et, par là du moins, le pharisaïsme était plus près de l'Evangile que le sadducéisme. D'un autre côté, il est certain que la prédication de Paul tirait toute sa force de la résurrection de Jésus-Christ et de la révélation qui lui en avait été faite; d'où il suit qu'il pouvait dire avec raison que, pharisien et fils de pharisien, il était mis en cause

au sujet de l'espérance qu'il avait dans la résurrection des morts. A cette parole, les scribes se lèvent; ils se font un argument des visions mêmes de Paul; on entend des cris de tous côtés; la discussion devient des plus orageuses, et il paraît qu'à ce moment les deux partis qui, depuis si longtemps, se disputaient le pouvoir au milieu des Juifs, furent près d'en venir aux mains; car Lysias, craignant que Paul ne fût mis en pièces dans le conflit, appela promptement la troupe pour l'enlever de là et le reconduire dans la forteresse. XXIII — 6-10

§ 1657. Ce bien-aimé Paul! par quelles émotions et par quelles fatigues il plaisait au Seigneur de le faire passer! Mais ce même Seigneur lui réservait une grande consolation. Il se fit voir à lui, la nuit suivante, l'exhortant à prendre courage et lui annonçant qu'après avoir rendu témoignage à Jérusalem, comme il venait de le faire, il serait aussi appelé à rendre témoignage dans Rome. C'était lui dire qu'il y serait emmené captif; mais peut-être l'apôtre n'y prit-il pas garde. Quoi qu'il en soit, il avait maintenant la certitude qu'un de ses plus vifs désirs serait exaucé : il verra Rome, il y prêchera l'Evangile; il pourra y exhorter, y fortifier les frères, et s'y consoler par la foi qui leur était commune! (§ 1533.) Certainement, la bonté du Seigneur est grande envers les siens. 11

§ 1658. La visite miséricordieuse que le Seigneur fit à Paul dans son cachot doit nous suggérer encore une autre réflexion. En rapprochant cet événement de quelques circonstances semblables et de plusieurs traits épars dans les lettres de Paul (1 Cor. XI, 23; 2 Cor. XII, 1-9), on acquiert la certitude que cet apôtre fut favorisé de fréquentes révélations personnelles de notre

XXIII 11 Seigneur Jésus-Christ. En sorte que s'il ne fut pas de ceux qui le virent et l'entendirent pendant les jours qu'il passa dans le monde, il n'en a pas moins joui de ses instructions immédiates. Le témoignage rendu par Paul à Jésus-Christ et à sa doctrine, témoignage si concordant avec celui des témoins de sa vie et de sa résurrection, est donc un témoignage à part et qui a sa force propre, une force irrésistible pour qui veut le peser sérieusement.

12-22 § 1659. Cependant, la haine des Juifs ne dormait pas. Dans leur fanatisme, tout moyen leur était bon pour se débarrasser du redoutable témoin de la vérité que dérobaient à leurs coups les murs épais de la citadelle. Quarante d'entre eux se lièrent par serment à ne boire, ni manger, qu'ils ne lui eussent arraché la vie, et vous lisez ici le complot infernal qu'ils tramèrent et auquel le conseil, à ce qu'il paraît, n'eut pas honte de s'associer. Mais le Seigneur gardait Paul, mieux encore que les murs de sa prison. Il n'y a rien de miraculeux, cette fois, dans la délivrance de l'apôtre; et combien cependant la protection de Dieu n'y est-elle pas visible! Ce jeune homme qui a vent de l'embuscade projetée et qui, neveu de Paul, parvient sans peine auprès de lui; ce commandant qui consent à le voir et qui, avec tant de bonté, lui tend la main et le mène à l'écart pour qu'il lui parle plus librement; enfin, la prompte résolution que prend Lysias au sujet de Paul : tout cela est parfaitement naturel, si l'on veut; mais tout cela nous montre que le Seigneur a mille moyens pour exécuter les plans de sa sagesse. Il voulait arracher Paul aux mains de ses ennemis et l'envoyer à Rome. Il fallait donc qu'il sortît sain et sauf de la forteresse Antonia et de la ville de Jérusalem. Or ce furent

les complots mêmes des méchants qui hâtèrent et facilitèrent son départ! XXIII

§ 1660. Il y avait quatre jours que Paul était à Jérusalem. Le lendemain de son arrivée, il avait vu Jaques et les anciens de l'église; le jour suivant, avait eu lieu l'émeute du temple et l'arrestation de l'apôtre; le troisième jour, il avait comparu devant le conseil, et ce fut à neuf heures du soir, le jour après, qu'il partit pour Césarée, sous bonne escorte, non par la crainte qu'il ne s'échappât, mais afin de le garder contre les Juifs. Il était à cheval, pour que le transport se fît plus rapidement, et le capitaine qui devait le conduire à sa destination, était chargé d'une lettre de Lysias au gouverneur Félix, lettre fort simple, mais qui résumait très-bien toute l'affaire. Ils arrivèrent le surlendemain de leur départ; et, quand Félix se fut assuré que Paul ressortait à la province, il le fit déposer dans le prétoire d'Hérode, palais où se trouvaient les prisons, lui annonçant qu'il l'entendrait quand ses accusateurs seraient présents. Paul ne sortit donc d'un cachot que pour entrer dans un autre. Il ne se doutait pas que ce fût le commencement d'une captivité qui devait durer au moins cinq années! 23-35

CCCIX. Paul, prisonnier à Césarée.

§ 1661. C'était de Césarée même que Paul était parti pour Jérusalem huit jours auparavant (§ 1526). Les amis qui l'y avaient accompagné n'apprirent probablement que le lendemain son départ de la forteresse, et les frères de Césarée ne furent peut-être informés de son retour que par Luc, Timothée et les autres, arrivés bien XXIV 1-9

XXIV 1-9 des heures après lui. Cinq jours s'étant écoulés depuis que Lysias l'avait fait partir, Ananias descendit à Césarée avec les anciens des Juifs, et le gouverneur reçut à son audience les accusateurs et l'accusé. Celui-ci n'avait pas d'avocat, mais oui bien ses adversaires. Ils avaient pris avec eux un certain Tertulle, homme qui parlait sans doute le grec, sinon le latin, langue du gouverneur, et ils comptaient beaucoup sur son éloquence.

§ 1662. Mes lecteurs remarqueront sans que je le leur dise, les flatteries par lesquelles l'orateur du conseil cherche à se concilier la faveur du juge; puis, la manière insultante dont il parle de l'accusé. C'était une peste publique, un perturbateur du repos des citoyens, le chef d'une indigne secte, un profanateur des choses saintes, et, par ce côté, un homme qu'il appartenait au sanhédrin de châtier, ce que Lysias avait eu le tort de méconnaître. Du reste, Tertulle rend un beau témoignage à la moralité de Paul, en disant que le gouverneur saurait aisément par lui tout ce dont on l'accusait. Les procès intentés aux disciples de Jésus-Christ se sont de tout temps ressemblé. Fruit d'une haine impie et superstitieuse, ces actes, prétendus juridiques, ne sont que des actes de colère et de vengeance, dans lesquels le prévenu ne saurait parler que pour sa condamnation, attendu qu'il ne peut entrer dans son esprit de cacher ce qu'il est et ce qu'il veut.

10-21 § 1663. La réponse de Paul montre cependant qu'il n'est pas absolument nécessaire que le chrétien s'accuse lui-même, lorsqu'il comparaît devant les tribunaux à raison de sa foi; on en peut même déduire qu'il lui est permis de présenter les choses sous le jour le plus propre à lui faire obtenir un arrêt favorable. D'abord, sans

imiter Tertulle dans ses flatteries, Paul dit la confiance XXIV
qu'il avait en son juge, et par quel motif. C'était, d'un 10-21
côté, que Félix gouvernait la Judée depuis plusieurs années, et que, de cette manière, il n'était pas étranger aux questions qui s'y débattaient; et, d'un autre côté, qu'il lui était facile de connaître les antécédents les plus prochains de l'apôtre, puisqu'il avait quitté Césarée seulement douze jours auparavant. Après cela, il nie formellement tout acte séditieux, toute provocation à la révolte, et il défie ses accusateurs de prouver leurs assertions. Quant à ce qu'ils appelaient une secte, la réponse de Paul revient à dire que l'esprit sectaire était plutôt chez ses accusateurs, en tant qu'ils reniaient la foi et le culte de leurs pères, puisqu'ils rejetaient l'espérance de la résurrection des morts, en même temps que le Messie figuré par la loi et promis par les prophètes, ce qui est sous-entendu. Que si l'apôtre s'en tient à des termes généraux, c'est qu'il parlait devant un païen, dont il n'aurait pas été compris en parlant autrement. Il ne craint pas d'ailleurs de se rendre témoignage à lui-même, à sa droiture, au désir sincère qu'il avait de se concilier l'approbation de Dieu, et, autant que possible, celle des hommes. Abordant enfin le fait principal, il raconte comment, après une longue absence, il était revenu à Jérusalem, porteur d'aumônes pour sa nation, et comment on ne l'y avait vu que deux fois en public : d'abord, dans le temple, pour une cérémonie de purification; puis, devant le conseil, pour sa défense. Or, s'il avait commis alors quelque crime, il demande pourquoi ceux qui l'avaient vu au temple, n'étaient pas là pour témoigner contre lui, et pourquoi le conseil n'articulait pas un acte d'accusation plus précis.

§ 1664. Ce discours, sans éclairer proprement le 22, 23

XXIV 22, 23 gouverneur, était de nature à le convaincre que son subordonné, Lysias, avait bien vu le fond de l'affaire. Il renvoya donc les accusateurs, déclarant qu'il prononcerait son arrêt après avoir entendu le commandant. Puis, il réintégra Paul dans sa prison, mais en laissant à ses amis toute liberté de le voir et de lui tendre secours. Ce dut être une grande joie pour eux, et, pour l'apôtre, une consolation inappréciable. C'est ainsi qu'il put continuer de fréquentes entrevues avec son cher Timothée, avec Luc, Trophime et les autres grecs qui l'avaient accompagné ; puis, avec les membres de l'église de Césarée, notamment avec Philippe, l'un des sept (§ 1526), cet ancien disciple qui prêchait déjà l'Evangile lorsque Paul était encore au nombre des persécuteurs. Qui dira tout ce qu'il y eut de saintes conversations, de pieux projets, de communes prières et de joyeux cantiques entre ces hommes de Dieu et sous les verroux du prétoire d'Hérode ? Là était la paix, parce que Jésus-Christ était là.

24-27 § 1665. Ce Félix, devant qui Paul avait comparu et auquel il devait une sorte de liberté, était un personnage fort odieux. Le célèbre historien nommé Tacite, né vers l'an 54, c'est-à-dire en ce même temps, dit que Félix, affranchi de l'empereur Claude et frère de Pallas, un des favoris de ce monarque, exerçait, en Judée, « avec toutes sortes de cruautés et de débauches, le pouvoir d'un tyran, à la manière d'un esclave. » Drusille, sa femme, fille d'Hérode-Agrippa, le meurtrier de Jaques (§ 1190), avait d'abord été mariée à un roi d'Edesse, nommé Azize ; mais Félix l'avait subornée et enlevée à son mari. Ce fut en présence de tels pécheurs que Paul se vit un jour appelé, pour qu'il leur parlât de la foi en Jésus-Christ. Il est permis de penser qu'il

, chez eux plus de curiosité que de vrai désir de
ire et de sauver leurs âmes. S'en occupaient-ils
ent, de leurs âmes? C'était comme on voit quel-
, dans les grandes villes, une foule, d'ailleurs
et moqueuse, courir aux prédications d'un ora-
élèbre. Or, que tout ministre de Jésus-Christ
exemple de notre apôtre. Il aurait eu toute es-
e raisons pour ménager ses puissants auditeurs;
en avait plus encore, dans sa foi et dans sa cha-
our ne leur rien cacher de ce qui pouvait leur
tile et pour se rendre net de leur sang (Actes
0, 26). Puis donc qu'ils viennent volontairement
er sous le feu de sa parole, il ne les épargnera
ce Félix, plein d'extorsions, de violences et de
hes, et à sa femme non moins coupable, le voilà
rle de justice, de tempérance et de jugement à
non sans doute sans leur avoir d'abord annoncé
Christ, mais il fallait leur faire sentir le besoin de
e, misérables pécheurs qu'ils étaient, malgré la
e dont on les voyait revêtus.

566. Ce fut une parole puissante, celle que Dieu
s passer par la bouche de son serviteur. Aussi
ne songea-t-il pas à la tourner en moquerie, res-
ordinaire des hommes de son espèce; mais au
ire, il en fut tout effrayé. Effrayé à salut? Hélas!
uste et l'intempérant pouvaient obtenir grâce tout
rsuivant le cours de leurs iniquités et de leurs
res, ils saisiraient avec empressement le salut de
mais comme il faut changer de vie, ils se recon-
t pécheurs, si l'on veut; ils éprouveront par
t quelque effroi sur leur avenir, mais ils n'iront
us loin. Je me trompe : ils se flatteront qu'une
lus tard, en des temps meilleurs, ils accepteront

XXIV 24-27 ce qu'ils repoussent maintenant ; mais ce qu'on renvoie sans cesse à demain, finit par ne se faire jamais. Tel fut Félix, et tels sont beaucoup de gens qui, ne voulant absolument pas se convertir, redoutent la lecture de la Bible, fuient certaines prédications, certains entretiens, certaines personnes, et se privent, en dernière analyse, de la grâce de Dieu.

§ 1667. En marchant dans cette voie, il arrive aussi qu'on va de mal en pis. Voyez Félix. Il ne fut d'abord que léger, lorsqu'il fit venir Paul par pure curiosité, selon toute apparence ; mais maintenant, il devient hypocrite et bassement hypocrite. Sachant combien Paul était aimé des siens et quelle généreuse assistance les frères en Christ se prêtaient les uns aux autres, il espérait que, malgré sa pauvreté, le prisonnier parviendrait à recueillir quelque argent, au moyen duquel Félix était prêt à lui rendre sa liberté. C'était bien peu connaître les disciples du Sauveur que de les croire capables de telles transactions. Innocents, ils ne voudront devoir leur libération qu'à la justice ; coupables, ils subiront leur peine ; et, dans aucun cas, ils ne participeront volontairement à l'iniquité d'autrui. Toujours est-il que Félix appelait Paul assez fréquemment, pour lui faire voir qu'il ne l'oubliait pas, et feignant toujours d'apprécier ses leçons. Ainsi se passèrent deux années entières, longue épreuve pour un homme actif, comme était Paul. Au bout de ces deux ans, Félix fut rappelé à Rome et remplacé par Portius Festus. Il semble qu'avant son départ, il aurait dû mettre en liberté celui dont il connaissait l'innocence ; mais il le laissa en prison pour faire plaisir aux Juifs, et il avait réellement intérêt à les ménager. L'historien Josèphe nous dit qu'il fut accusé devant l'empereur Néron par les habitants

de Césarée, fatigués de son administration, et qu'il ne dut la vie qu'à l'intercession de son frère Pallas. On croit qu'il mourut en exil. Il avait entendu parler de Jésus-Christ : lui donna-t-il jamais son cœur? C'est une question à laquelle l'éternité répondra, comme à tant d'autres. XXIV — 24-27

§ 1668. Festus, un des moins mauvais gouverneurs qu'ait eus la Judée, fut à peine débarqué qu'il se rendit à Jérusalem : ce devait être le troisième été depuis que Paul habitait une prison. Il était naturel qu'à l'entrée de sa charge, Festus cherchât à se concilier les esprits, et il ne l'était pas moins qu'on saisît ce moment pour lui demander quelque faveur. Or, les principaux des Juifs, toujours à leur haine contre Paul, lui demandèrent celle de livrer à leur tribunal le prisonnier de Césarée, sur lequel Félix avait dû lui laisser des renseignements. C'était bien une faveur qu'ils réclamaient; car Paul était maintenant prisonnier de l'empereur, et il appartenait entièrement à la juridiction de son représentant. Aussi, soit que Festus se doutât du guet-apens qu'on méditait contre l'apôtre, soit qu'il lui répugnât de se dessaisir d'une cause qui était de son ressort, il invita les Juifs à Césarée, promettant de leur donner audience. C'est ce qui eut lieu, une quinzaine de jours après son arrivée dans la province. XXV — 1-6

§ 1669. Cette nouvelle comparution de Paul devant son juge et devant ses accusateurs, n'offrit rien de nouveau, de part ni d'autre, si ce n'est que Paul déclara plus formellement encore qu'il n'avait péché en rien, ni contre la loi des Juifs, ni contre le lieu sacré, ni contre César; par où il entendait sans doute les péchés dont la connaissance revient aux tribunaux, car quel est l'homme qui ne pèche? Et comme 6-12

XXV 6-12 il vit que Festus inclinait à se débarrasser de tout cet ennui, en transférant le prisonnier à Jérusalem et en le livrant à ses ennemis, Paul rappela qu'il était Romain, qu'il comparaissait devant le tribunal de l'empereur, et que, son lieutenant se refusant à le juger, il en appelait positivement à César, selon le droit que lui en donnaient les lois romaines, même avant qu'un premier arrêt fût intervenu. Ce droit ayant été reconnu par Festus, réuni à son conseil, il fut décidé que Paul irait à Rome. Or, ce César dont Paul invoquait la justice, était le cruel Néron, qui venait de tremper ses mains dans le sang de sa mère, et qui, peu d'années après, exerça contre les chrétiens la plus horrible persécution : Paul, ainsi que Pierre et bien d'autres saintes victimes, y laissèrent leur vie. En attendant, ce fut par une admirable direction de la Providence, que, pour en avoir appelé à César, Paul dut tout à la fois, d'échapper à une mort immédiate de la part des Juifs, et d'annoncer l'Evangile à Rome, ainsi que le Seigneur le lui avait dit expressément (§ 1657).

13-27 § 1670. Mais il devait encore, avant cela, rendre témoignage devant un de ces grands de la terre que l'Evangile a tant de peine à atteindre (Actes IX, 15). Le roi Agrippa dont il est ici question, était fils d'Hérode Agrippa, et par conséquent frère de Drusille, la femme de l'ex-gouverneur Félix. Il n'avait que dix-sept ans à la mort de son coupable père (§ 1196); et en conséquence, lorsqu'il vint rendre visite au nouveau délégué de l'empereur, il pouvait avoir trente-trois ans. Bérénice était sa sœur. D'une extrême beauté et de mœurs fort légères, elle est connue dans l'histoire par les relations qu'elle eut, plus tard, avec deux illustres généraux romains, devenus empereurs l'un et l'autre,

après avoir servi de verges à Dieu pour châtier les Juifs : je veux parler de Vespasien et de Tite. Mariée d'abord avec un prince Cilicien, nommé Ptolémon, elle l'avait quitté pour suivre son frère, avec qui les auteurs du temps prétendent qu'elle entretenait de coupables relations. Tels étaient ces puissants du siècle devant lesquels le vénérable Paul allait encore avoir à s'expliquer. Agrippa ne possédait aucun droit de juridiction en cette affaire, car il ne régnait que sur quelques provinces étrangères à la Palestine; en sorte que si Festus le mit au fait de ce qui concernait Paul, et même fit comparaître celui-ci en sa présence, ce fut par pure courtoisie, et, en quelque sorte, pour occuper quelques-uns des instants que ses hôtes lui donnaient.

XXV — 13-27

§ 1671. Le gouverneur, sachant donc l'intérêt qui se rattachait à la personne du prisonnier, amena la conversation sur son sujet, racontant au prince ce qui s'était passé, et déclarant que, quant à lui, il ne voyait là qu'une vaine dispute de religion, relative à un certain Jésus, mort, que Paul soutenait être vivant. C'est pourquoi, il aurait assez volontiers renvoyé l'affaire au sanhédrin, si Paul n'avait réclamé qu'elle fût portée à la connaissance de Néron. On l'appelait Auguste, comme de nos jours on dirait Sa Majesté. Mais Agrippa, Juif de naissance, comprenait mieux que Festus la portée de l'assertion de Paul. Si Jésus, après avoir été mort, était vraiment ressuscité, ce n'était donc pas un imposteur, ce Galiléen dont Hérode Antipas, le grand oncle d'Agrippa, s'était si indignement joué (§ 949), que Pilate avait lâchement livré aux Juifs, et que ceux-ci avaient crucifié : c'était au contraire le Christ, le Fils de Dieu, comme il l'avait dit et comme ses disciples le prêchaient de lieu en lieu. Agrippa exprima donc le

XXV — 13-27 désir d'entendre Paul, et Festus y consentit d'autant plus volontiers, qu'il lui importait à lui-même de connaître à fond son histoire; car il paraît que Félix ne lui avait laissé que des renseignements incomplets.

§ 1672. Représentez-vous l'assemblée que vit alors la salle d'audience du magnifique palais de Césarée. Sur deux siéges élevés, Agrippa et Bérénice, éclatants de jeunesse et de beauté, non moins que d'or et de pierreries, et à côté d'eux le gouverneur romain revêtu de sa longue toge. Autour de leurs personnes se presse tout ce que la ville comptait d'officiers supérieurs et de gens de distinction; et c'est là qu'on amène, le corps lié d'une chaîne, un homme âgé, mais plus vieux encore par ses fatigues et par ses souffrances, que par les années. Il vient la tête nue, d'un pas ferme sans doute, mais lent et grave; il dirige sur tout ce monde un re-
XXVI — 1 gard humble et charitable, mais pénétrant; et, après que Festus a dit pour quel sujet on se trouve réuni, Agrippa donne à Paul la permission de parler. Celui-ci, profitant, dans l'intérêt de sa cause, du silence qui se faisait autour de lui, par respect moins pour ses cheveux blancs que pour les augustes personnages qui allaient l'entendre, étendit la main et prononça un discours qui ressemble aux précédents par les idées fondamentales, mais qui en diffère autant que les circonstances mêmes dans lesquelles il fut prononcé.

2-23 § 1673. Paul se félicite d'avoir à parler devant un prince qui était au fait des coutumes juives et des questions qui se rattachaient à la vraie foi; et, comme il était impossible qu'il ne parlât pas beaucoup de sa personne, il se recommande à la patience de son royal auditeur. Il commence donc par rappeler ce qu'avait été sa jeunesse: une jeunesse exemplaire, au point de vue du phari-

saïsme strict. Alors déjà, il espérait en la promesse que Dieu avait faite à leurs pères, et il y espérait à la manière des Juifs de toutes les tribus. Ce n'était pas dire qu'à cette époque il en comprît le vrai sens. Quoiqu'il en fût, s'il se voyait maintenant persécuté, la raison en était dans sa foi, et sa foi d'aujourd'hui avait pour objet la promesse de Dieu, comme la foi de sa jeunesse et comme celle de tous les Israélites vraiment dignes de ce nom. Quel était donc son crime? C'était de croire que Dieu peut ressusciter les morts, qu'il avait en effet ressuscité Jésus de Nazareth, et que, de cette manière, Jésus avait été déclaré Fils de Dieu, le Fils de la promesse, le Messie ou le Christ! Paul ne dit pas tout ceci; mais c'est évidemment le sens de son exclamation, ainsi que la suite le prouve. Car il raconte comment il avait lui-même refusé de croire à la résurrection de Jésus; comment il s'était joint avec fureur à ceux qui persécutaient ses disciples, et comment nul peut-être n'avait poussé aussi loin que lui la haine de ce nom-là et de ceux qui l'invoquaient. S'agissait-il de mettre les saints en prison? il y pourvoyait; de les faire mourir? il y donnait sa voix; de les contraindre à renier Jésus et ainsi à blasphémer? il les y contraignait par des supplices : non content d'assouvir sa rage dans la ville de Jérusalem, il poursuivait les fidèles jusque dans les villes étrangères.

XXVI — 2-23

§ 1674. Ceci conduit naturellement l'apôtre à parler de sa conversion, preuve de fait, et preuve si concluante que Jésus-Christ est vraiment ressuscité. Ce récit, mis en regard des deux précédents, donne lieu aux mêmes observations (§ 1650). Nous y voyons reparaître ces mots supprimés dans le discours de Jérusalem : « Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon; » mais il s'y trouve

XXVI 2-23 aussi quelques suppressions, entr'autres la question de Paul à Jésus : « Seigneur, que veux-tu que je fasse? » puis, tout ce qui concerne Ananias. Cette dernière suppression s'explique par la considération que nous avons ici pour la première fois, dans son entier, ce qui fut dit à Paul par le Seigneur, lorsqu'il lui apparut sur le chemin de Damas, prophétie dont toute la carrière de Paul a été l'admirable accomplissement. Enfin, nous apprenons en cet endroit, que tous ceux qui étaient avec Paul tombèrent par terre, et que le Seigneur lui parla en langue hébraïque, ce qui explique pourquoi, dans les deux autres récits, il y a Saül! Saül! et non Saul! Enfin, à l'appui de ce que j'ai dit plus haut sur *la voix* entendue par tous et sur *la parole* entendue seulement par Paul (§ 1651), je pourrais faire remarquer qu'il dit ici (verset 14) : « j'entendis une voix qui me parlait. » Toujours donc ces deux idées de voix et de parole, même dans un récit qui ne fait pas mention de la circonstance essentielle du chapitre XXII, verset 9.

§ 1675. Il résulte de ce narré, comme des précédents, que Paul, autrefois incrédule, avait persécuté Jésus-Christ dans la personne de ses disciples; qu'il aurait continué cet horrible train, si le Seigneur ne lui fût apparu sur le chemin de Damas; que, pour lui apparaître, il fallait qu'il se fût relevé d'entre les morts; enfin, que tout le ministère subséquent de l'apôtre était le résultat et la preuve du grand fait de la résurrection de Jésus-Christ. Ce ministère pouvait d'ailleurs se résumer en deux mots : Paul avait prêché, tant aux Juifs qu'aux nations, le devoir de se convertir. Voilà le vrai motif de son arrestation, les Juifs ne voulant pas entendre parler de conversion pour eux, ni de salut pour les païens. Néanmoins, Paul, préservé merveilleusement,

susbistait encore, et il était toujours prêt à déclarer, XXVI
conformément à la parole de Moïse et des prophètes, 2-23
que le Christ devait souffrir, et que, chef des ressuscités, il devait annoncer la lumière, non-seulement au peuple juif, mais aussi aux nations.

§ 1676. Ce discours est tout ce qu'on peut de plus 24-32
mesuré, de plus fort et de plus complet dans sa brièveté. Histoire de la vie de Paul, sa défense personnelle, prédication du salut : rien n'y manque. Il nous frappe moins, parce que nous l'avons lu et relu; mais il n'en fut pas ainsi de Festus et d'Agrippa. Festus, adorateur des faux dieux, autant du moins qu'un homme de sa condition pouvait l'être; Festus, étranger, dans tous les cas, aux grandes questions de la foi, ne put entendre Paul sans admirer son éloquence, mais en même temps sans concevoir des doutes sur la solidité de son jugement. Folie pour les Grecs, avait dit notre apôtre (1 Cor. I, 23); folie pour Festus, voilà ce qu'était l'Evangile. Résurrection, pardon, sanctification, conversion : mots dépourvus de sens pour le pauvre Romain; aussi dit-il à Paul : « Tu es hors de sens! » Hélas! que de païens parmi nous! Que de Festus, chez les petits et chez les grands! Combien, qui, plus coupables que lui, parce qu'ils vivent tout entourés de lumière et de grâce, traitent d'insensés les disciples du Sauveur! Il y a quelques années que, dans le pays où j'écris ces lignes, un ministre de Jésus-Christ fut traduit devant les tribunaux pour un crime analogue à celui de Paul. Comme Paul, il présenta lui-même sa défense; et après l'avoir entendu, un homme éminent dans le barreau s'écriait : « Que de talents, mais que de folies! » Pauvre Festus! il est mort maintenant, et Paul vit!

§ 1677. Non! je ne suis pas hors de sens, répliqua

XXVI — 24-32 l'apôtre avec une sainte hardiesse, et j'en prends à témoin le roi lui-même. Effectivement, tout ce que Paul avait raconté était de notoriété publique : les faits principaux ne pouvaient être niés, bien qu'on s'efforçât de les dépouiller de leur véritable signification. Quant à Agrippa, voyez en quels termes Paul ose l'apostropher. Que le jeune roi crût aux prophètes, d'une foi vivante et efficace, ce n'est pas sans doute ce que Paul voulait dire ; mais il faisait profession d'y croire, il avait du respect pour la Parole de Dieu, il consentait à ce que les questions religieuses fussent décidées par elle. C'est quelque chose assurément, mais ce n'est pas encore la foi qui sauve. Agrippa le sentit ; Agrippa fut ébranlé, si ce n'est convaincu, et il dit à Paul : « Tu me persuades à peu près d'être chrétien. » C'est là-dessus que Paul soulevant ses chaînes lui dit : « Plût à Dieu que non-seulement toi, mais aussi tous ceux qui m'entendent aujourd'hui, vous devinssiez et à peu près, et tout à fait, tel que je suis, à la réserve de ces liens. » Etudions d'abord cette réponse.

§ 1678. Elle est admirable de franchise et de charité. Oui, il importe à tout homme de devenir chrétien : aux rois, aux gouverneurs, aux généraux d'armées et aux gens de cour, comme à leurs subordonnés et aux plus misérables d'entre les hommes. Oui, il est beaucoup de gens qui croient à la Bible de la même manière qu'Agrippa, et qui ne sont pas plus chrétiens qu'il ne l'était. Ne serons-nous pas effrayés du sort que se préparent toutes ces âmes, et notre désir le plus vif ne sera-t-il pas de les voir embrasser la foi qui nous a procuré la paix et qui console toutes nos douleurs? Peut-être sont-elles grandes les douleurs que nous endurons à cause de notre foi. N'importe ; nous ne laisse-

rons pas de solliciter les pécheurs à nous suivre au pied de la croix; mais, comme Paul, sans leur souhaiter les maux par lesquels il plaît au Seigneur d'éprouver notre fidélité. XXVI — 24-32

§ 1679. Ce fut probablement la perspective de ces épreuves qui fit hésiter le jeune prince à la conscience duquel le Saint-Esprit venait de s'adresser par la bouche de Paul. Un roi jeune encore qui se convertit! Un descendant du grand Hérode qui incline sa couronne d'or devant la couronne d'épines du crucifié! Un grand de la terre qui accepte le nom de *chrétien*, ce nom de mépris que les disciples de Jésus recevaient parmi les païens, comme celui de *nazaréens* parmi les Juifs! Cela s'est vu plus tard; savoir lorsque ce nom est devenu un nom honorable, et lorsque les princes ont cru affermir leur trône en le plaçant à l'ombre de la croix. Mais à ce moment, Agrippa, se mettre au nombre de ces gens-là! Agrippa, se donner à cette secte honnie! Et pour tout dire, Agrippa, renoncer aux plaisirs et aux vanités du siècle « pour vivre selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété! » (Tit II, 12.) C'est à quoi l'appelait la grâce de Dieu, et il le comprit; mais il aima mieux les ténèbres que la lumière et il demeura volontairement l'esclave de Satan (§ 210). Hélas! malheur à qui éteint le Saint-Esprit! Malheur à qui, ému par les attraits de la grâce, se fait violence pour y résister! Agrippa vécut encore plus de quarante ans depuis qu'il avait entendu Paul; il fut témoin des terribles jugements du Seigneur sur Jérusalem et sur la Judée; mais rien n'atteste qu'il ait jamais retrouvé l'occasion de salut qu'il perdit par sa faute. Il avait pourtant reconnu la parfaite innocence de Paul, car il dit à Festus : « Cet homme pouvait être relâché, s'il n'en avait appelé à César. »

CCCX. Paul est transféré à Rome, où son emprisonnement se prolonge.

XXVII — 1-44 § 1680. Il est facile de déterminer l'époque de l'année où Paul fut embarqué pour l'Italie. Lorsque le vaisseau qui le portait parvint à la hauteur de l'île de Crète, le jeûne était déjà passé (verset 9); or on sait que la fête des expiations, le grand jeûne des Juifs, précédait l'érection des Tentes, le 10 de Tisri, mois qui répondait à fin septembre et commencement d'octobre. D'où il suit que Paul doit être parti vers la fin de l'été. Si donc il était arrivé à Jérusalem l'an 58 (§ 1528), ce voyage-ci serait de l'an 60, et l'apôtre aurait été retenu prisonnier à Césarée deux ans et trois mois environ, puisqu'il avait été arrêté au milieu de mai. Ce fut sans doute le cœur plein de joie qu'il monta sur le navire qui allait l'emporter loin de ses adversaires les plus acharnés, pour le conduire dans une contrée où il savait que Dieu le voulait. Et puis, quelle jouissance de respirer l'air libre et pur de la mer, après une si longue captivité! D'ailleurs, comme il fut embarqué, non sur un vaisseau de l'Etat, mais sur un vaisseau marchand, il fut facile à ses amis de faire le voyage avec lui. Combien y en eut-il, et qui étaient-ils? C'est ce qu'on ignore. Tous ceux qui l'avaient accompagné de Macédoine à Jérusalem, n'étaient sûrement pas restés deux ans à Césarée pour l'attendre; mais Luc était là, sans aucun doute, comme le prouve la forme du récit; avec Luc se trouvait Aristarque le Macédonien, et quelques autres peut-être; car si Luc dit : « Nous avions avec nous Aristarque le Macédonien, » ce *nous* peut désigner, non-seulement Paul et lui, mais d'autres encore, tels que Trophime par exemple

ple. Quant à son cher Timothée, nous verrons plus tard que Paul s'en était séparé momentanément, dans l'intérêt des églises.

§ 1681. Ce voyage sur mer est raconté avec tant de détail, qu'il est facile d'y suivre Paul de port en port, et d'île en île. Je dois cependant avertir ceux de mes lecteurs qui le liront, une carte de géographie sous les yeux, que la Cilicie comprenait les pachaliks modernes de Selefké et d'Adana ; la Pamphylie, le pachalik d'Ischil ; la Lycie, Tekke et partie de Mentech ; que l'île de Crète est aujourd'hui Candie, et que les anciens nommaient mer Adriatique, non-seulement le golfe de Venise, mais toute la partie orientale de la Méditerrannée, à partir de l'Italie. Quant à Adramyte, Césarée et Sidon, il est facile de les reconnaître sous les noms modernes d'Adramiti, de Kaisarieh et de Seïde.

§ 1682. Le lendemain du départ, le vaisseau toucha à Sidon, où il fut permis à Paul de descendre pour voir ses amis ; circonstance qui nous apprend qu'il y avait des frères à Sidon, cette patrie de Jézabel et probablement de la Cananéenne dont parle l'Evangile (§ 529). Le Seigneur lui-même y avait jeté, en passant, quelques grains de la bonne semence, et la semence avait levé, comme il l'avait prophétisé indirectement (§ 610). Après une navigation fort lente, le long de l'île de Chypre, où le mauvais temps les avait poussés, ils regagnèrent les côtes de l'Asie Mineure et touchèrent à Myra, port de Lycie. Ce fut là qu'on changea de vaisseau. Celui qui les avait amenés de Césarée continua sans doute son chemin vers Adramyte, et l'on repartit sur un vaisseau alexandrin qui faisait voile directement pour l'Italie. Il était monté par deux cent soixante et seize personnes : l'équipage égyptien, le capitaine Jules avec ses soldats,

XXVII 1-44 des passagers de toute espèce, puis des prisonniers et parmi eux l'apôtre Paul, toujours accompagné de quelques amis, à supposer même qu'il en eût laissé à Myra. Ces disciples de Jésus ne manquèrent pas, je pense, l'occasion qui leur était fournie de parler du Seigneur à ces pauvres païens; et s'ils avaient pu passer l'hiver dans l'île de Crète, comme Paul le conseillait, quelle joie n'eussent-ils pas éprouvée en voyant les nombreux frères que renfermait cette île! (§ 1464.) Mais bientôt il n'y eut plus chez tous les voyageurs qu'une seule pensée et qu'une seule occupation, savoir de lutter contre l'horrible tempête qui, pendant quinze jours, menaça de les engloutir.

§ 1683. Sans reproduire un récit qui est suffisamment circonstancié dans le livre même des Actes, je me borne à quelques réflexions générales. — J'ai ouï dire qu'un marin anglais, très-familier avec les parages dans lesquels le vaisseau de Paul naufragea, fut converti à la vérité des Ecritures en lisant ceci pour la première fois. Personne, disait-il, si ce n'est un témoin oculaire, n'a pu décrire une pareille scène; c'est bien ainsi, de point en point, que les choses durent se passer. Il disait cela non-seulement des descriptions topographiques et météorologiques, mais encore de celle des manœuvres auxquelles on eut recours, dans les circonstances données, pour sauver le vaisseau, puis l'équipage et les passagers. Voilà quant à la vérité matérielle, si je puis ainsi dire.

§ 1684. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est ce qu'on peut appeler la partie morale de l'événement, malgré ce qu'elle a de merveilleux. Je n'envisage pas comme une merveille le calme que Paul conserva durant cette affreuse tourmente, ni le zèle qu'il déploya pour la con-

servation de tous, ni l'ascendant qu'il exerça sur ceux XXVII
qui l'entouraient. C'est le propre de la foi et de la cha- 1-44
rité de se montrer surtout dans les cas extrêmes. Ce n'est pas moins le propre du vrai chrétien de faire sentir partout, sans qu'il le cherche, la supériorité que lui donne sur un monde incrédule et léger, la fermeté de ses convictions et de son caractère. Mais la prévision lointaine du naufrage dont ils étaient menacés; mais la vision d'un ange de Dieu, au plus fort de l'orage; mais la prophétie de Paul sur l'issue de cette lutte contre les éléments : ce sont là des faits merveilleux, surnaturels, comme on dit, et pourtant fort naturels, une fois qu'on admet qu'il y a un Dieu, et que ce Dieu peut ce qu'il lui plaît, dans le ciel et sur la terre. Il lui eût été facile, assurément, de faire arriver Paul sans dangers à Rome, et même de l'y envoyer de Corinthe, sans le faire passer par la prison de Césarée; mais il voulait que sa main fût évidente en tout ce qui concernait l'établissement de son règne. Ces deux cents personnes qui montaient le navire, devaient acquérir la conviction, et nous après eux, que, parmi les prisonniers, se trouvait un messager du Dieu fort et puissant; que ce Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui, et que, pour l'amour d'eux, bien souvent, il accorde au monde d'éclatantes délivrances. Il voulait enfin que Paul et ses amis, à la veille de nouveaux travaux et de nouvelles douleurs, sentissent leur foi s'affermir au spectacle des prodiges dont le Seigneur est capable envers les siens; en sorte que s'ils devaient succomber un jour, ils pouvaient bien s'assurer que ce ne serait pas avant d'avoir achevé l'œuvre qui leur était assignée.

§ 1685. Il est un trait de ce récit qu'il est bon d'é- 31
tudier à part. C'est l'avertissement que donna Paul au

XXVII 31 capitaine Jules, lorsque les matelots voulurent s'enfuir du vaisseau. On pouvait sans doute avoir besoin d'eux pour la manœuvre et pour le sauvetage; mais enfin, l'ange du Seigneur n'avait-il pas accordé à Paul tous ceux qui étaient avec lui? et en conséquence, ne fallait-il pas nécessairement que, de manière ou d'autre, ils fussent sauvés? Non, pas de manière ou d'autre. Dieu voulait les sauver, mais à condition qu'ils restassent tous sur le navire. Il voulait les deux choses à la fois; de même qu'il veut sauver ses élus, et pour cela qu'ils se convertissent; nous secourir dans nos dangers, et que nous réclamions son secours; amener toutes les nations à l'Evangile, et que nous le leur fassions prêcher; nous fournir notre nourriture, et que nous travaillions de nos mains à de bonnes choses. En un mot, les moyens sont dans la volonté de Dieu aussi bien que la fin. Ne dites donc pas : si je suis un élu je serai sauvé, quoi que je fasse. Le Seigneur dit que celui qui invoquera son nom sera sauvé; si donc vous êtes un élu, vous invoquerez son nom, tout comme on peut dire que si vous invoquez son nom du fond de votre cœur, vous êtes un de ses élus.

XXVIII 1-6 § 1686. Ce fut donc l'île de Malte qui recueillit les naufragés, cette île que possèdent actuellement les Anglais et d'où partent assez fréquemment des missionnaires pour les contrées évangélisées autrefois par Paul. Les passagers atteignirent le rivage tout trempés de la mer, et à cela vint s'ajouter, dans cette saison déjà froide, une pluie comme celles qui suivent d'ordinaire un vent véhément et prolongé. Les habitants de la côte, désignés sous le nom de barbares, ce qui, dans la coutume des Grecs, équivalait à étrangers, usèrent envers ces pauvres gens d'une bonté rare en ces temps-là.

Comme Paul jetait des sarments dans le bûcher qu'on XXVIII
avait allumé, une nouvelle merveille vint préparer ces 1-6
païens à écouter avec vénération l'envoyé du Seigneur et convaincre toujours plus les compagnons de Paul que ses prophéties n'avaient pas été des paroles aventurées et accomplies, comme on dit, par un effet du hasard. Mais quand les Maltais virent la vipère suspendue à la main de Paul, ils pensèrent que ce prisonnier était sans doute quelque grand malfaiteur; puis, après le miracle, passant à un autre extrême, les voici qui le proclament dieu. C'était, dans les deux cas, le cri de la conscience; car, ainsi que nous l'a dit l'Epître aux Romains, les païens ne sont pas entièrement dépourvus de lumières morales (Rom. II, 14, 15). Ceux-ci croyaient à une rétribution, et ils faisaient bien; ils pensaient aussi que certains faits supposent une puissance surhumaine, et ils avaient raison. Combien, hélas! de soi-disant chrétiens, dont la conscience est moins éclairée que n'était celle des barbares Maltais!

§ 1687. Les nouveaux miracles dont il plut au Sei- 7-10
gneur que Paul devînt l'instrument, étaient destinés à lui ouvrir le chemin des cœurs. Ce fut d'abord la guérison de l'homme généreux qui recueillit sur ses terres les naufragés, et les logea durant trois jours; puis celle d'une quantité de malades dont il ne nous est rien dit de particulier. Ici, la narration se resserre, l'historien sacré se hâte de la conduire à son terme, et nous devons faire comme lui.

§ 1688. Trois mois s'étant écoulés et l'hiver ayant 11-16
fait place au printemps, le capitaine Jules reprit le chemin de Rome avec ses prisonniers. De Malte, ils allèrent à Syracuse, sur la côte orientale de Sicile, où ils demeurèrent trois jours; puis à Reggio, tout au midi de

XXVIII 11-16 l'Italie, et de là, par un bon vent, ils atteignirent en deux jours le port de Pouzzol, près de Naples. Dans cette ville, où Paul ne verrait de nos jours que des adorateurs de la vierge Marie et de grossiers idolâtres, tels que les fait l'église romaine, il trouva des amis heureux de l'embrasser, lui et ses compagnons de route. Quel bonheur pour lui de se sentir entouré de frères et si près du champ de travail que le Seigneur lui assignait depuis si longtemps! A la demande des disciples de Pouzzol, on resta sept jours avec eux, faveur qu'on obtint sans doute de la complaisance du capitaine. Mais ce fait ne doit pas nous étonner; car, dès le commencement, il s'était montré plein d'humanité pour Paul (Ch. XXVII, 3), et l'on conçoit que les événements du voyage avaient dû le lui rendre cher : qui sait même si le cœur de Jules ne s'était pas approché du Seigneur Jésus?

§ 1689. Pendant le séjour que Paul fit à Pouzzol, les frères de Rome avaient reçu la nouvelle de sa prochaine arrivée, et ils coururent à sa rencontre jusqu'en un lieu appelé encore aujourd'hui les Trois-Hôtelleries, à environ une journée de Rome. Là se trouvèrent, on peut le penser, Andronique, Junias, Amplias, Urbain, Appelles, Hérodion, Rufus, tous ces frères que Paul saluait avec tant de cœur trois ans auparavant (Rom. XVI, 5-15); surtout Aquilas et Priscille, si leurs affaires ne les avaient pas de nouveau rappelés en Asie, où nous les reverrons en effet dans peu. Quoiqu'il en soit, c'étaient de vieux amis, qui, sans s'être jamais rencontrés, se connaissaient très-bien et se chérissaient en notre Seigneur. Aussi, « Paul les ayant vus, rendit grâces à Dieu et prit courage; » mots d'une touchante simplicité, qui montrent toujours plus que s'il y a, pour les fidèles, des consola-

tions intérieures du Saint-Esprit, le Seigneur se sert aussi, pour les fortifier, de la douce communion de leurs frères. Après trois années de captivité, et près de se voir replacé dans une prison pour un temps dont nul ne connaissait la durée, Paul devait avoir besoin de l'encouragement qui lui fut donné par l'accueil joyeux de ses amis. XXVIII 11-16

§ 1690. Le sort du captif ne fut pas cependant aussi triste qu'on aurait pu le craindre, et un prédicateur qui, de nos jours, porterait à Rome le pur Evangile, y serait traité tout autrement. Le capitaine Jules livra ses prisonniers au commandant de la garde impériale. Ce devait être le célèbre Burrhus, ancien gouverneur de Néron, homme honorable, dont l'empereur se défit l'an 62, parce que ses bons conseils lui étaient à charge. D'un noble cœur tel que Burrhus, un prisonnier recommandé par Jules, et en un certain sens par Festus lui-même, ne pouvait attendre que de bons procédés. Au lieu d'être jeté dans le fond d'un cachot comme un malfaiteur, il fut permis à Paul de se loger en maison particulière, toutefois sous la garde constante d'un soldat. C'était bien une captivité, mais une captivité qui n'était pas de nature à l'empêcher de voir ses frères et de propager la parole du salut. Les soldats mêmes qui, tour à tour, le gardèrent, purent entendre ainsi les appels de l'Evangile et les porter à d'autres, tant les voies de Dieu sont admirables !

§ 1691. Après le voyage de quarante lieues environ que Paul avait dû faire de Pouzzol à Rome, et sûrement à pied, lui vieillard, il devait avoir besoin de repos. Ce fut donc seulement trois jours depuis son arrivée qu'il fit appeler les principaux des Juifs. Il pouvait s'attendre à les voir se porter ses accusateurs de- 17-29.

XXVIII 17-29 vant le tribunal de Néron, et il convenait de leur exposer ce qui le concernait. C'est ce qu'il fit avec le calme et la fidélité que nous lui connaissons, tout comme avec cette charité dont nous l'avons vu constamment animé envers tous. S'il en avait appelé à César, encore que le gouverneur de la Judée, convaincu de son innocence, se fût montré prêt à le relâcher, ce n'était nullement, leur dit-il, qu'il eût l'intention d'accuser sa nation. On s'était pourtant montré bien injuste et bien violent envers lui, sans parler des complots contre sa vie, complots qui avaient été connus des principaux du peuple et qu'ils avaient favorisés. Voilà ce que Paul leur dit; mais les Juifs de Rome étaient sans aucun avis à son sujet. Ni lettres, ni message ne leur avaient été envoyés. Ce silence s'explique assez bien. Les ennemis de Paul avaient, par son éloignement, obtenu en grande partie ce qu'ils désiraient; et puis, ils pouvaient croire que leurs griefs contre l'apôtre ne seraient pas mieux accueillis devant le tribunal de l'empereur que devant celui de Festus.

§ 1692. Après cela, les Juifs de Rome se montrant désireux d'entendre Paul au sujet de cette secte, objet de tant d'opposition parmi leurs coreligionnaires, l'apôtre leur assigna un jour, et, du matin au soir, il se mit à leur exposer le royaume de Dieu, ou autrement la doctrine du salut en Jésus-Christ. Il est dit qu'il le faisait en s'appuyant sur Moïse et sur les prophètes, selon sa coutume constante avec les fils d'Israël; et nous avons vu par ses épîtres, comme par ses discours, combien était puissante son argumentation et combien énergiques ses appels. Après avoir ouï sa parole, qui était la parole même du Saint-Esprit, il n'y avait pas moyen de demeurer indifférent. Aussi, l'auditoire de Paul se

partagea-t-il bientôt en deux camps, l'un composé de ceux qu'il persuadait, l'autre des hommes qui demeuraient incrédules. Ces derniers quittèrent Paul avec éclat, lorsqu'il leur eut fait entendre un passage d'Esaïe déjà rappelé par l'Evangile (Jean XII, 40) et dont le parallèle est cité dans l'Epître aux Romains (Rom. XI, 8). Il y avait là, convenons-en, de quoi les irriter, mais aussi de quoi leur fermer la bouche. Ils ne pouvaient récuser Esaïe; et ce que le Saint-Esprit avait dit par son organe, ne pouvait que s'appliquer à eux. Puis, quand l'apôtre des gentils eut ajouté que le salut était envoyé aux païens, l'orgueil de ses auditeurs ne leur permit pas d'en entendre davantage. XXVIII 17-29

§ 1693. Ce dernier discours de Paul, j'entends le dernier de ceux qui nous sont donnés dans le livre des Actes, n'offre rien que nous n'ayons déjà rencontré dans la bouche ou sous la plume de l'apôtre. Mais, par cela même, il nous atteste l'unité que le Saint-Esprit avait imprimée à ses sentiments et à ses vues. Il n'est pas d'homme qui, à la fin d'une longue carrière, voie toutes choses exactement comme au point du départ : les idées se modifient avec l'âge et l'expérience. Sous ce rapport même, Paul fut un homme d'élite, au milieu des apôtres. Tandis que les autres ne furent éclairés que peu à peu sur le sujet important de la vocation des Gentils, mystère longtemps caché, comme le dira Paul lui-même dans sa prochaine lettre, il en eut la pleine révélation dès le premier jour (Act. IX, 15). J'ai déjà fait remarquer de quel intérêt ce mystère est pour nous, issus des nations qu'il a plu à notre Père céleste d'appeler au salut éternel par Jésus-Christ; mais que mes lecteurs y prennent garde. Bien que faisant partie du peuple de Dieu par leur naissance,

XXVIII 17-29 ils ne sont pas sauvés par cela seul. Que l'oracle d'Esaïe leur serve d'avertissement. On peut avoir des oreilles et ne pas entendre (Matt. XI, 15), des yeux et ne pas voir, un cœur et demeurer insensible, et n'être ainsi, ni converti par le Saint-Esprit, ni guéri par Jésus-Christ. Pauvres Juifs! s'écrie-t-on, quand on voit les concitoyens de Paul s'éloigner de lui et rejeter la vie éternelle. Et vous, mes chers lecteurs, quelle douleur ne serait-ce pas, si vous alliez les imiter! Mais non: vous avez, je l'espère, recueilli quelque bénédiction des enseignements que le Seigneur a donnés au monde par son grand apôtre, et vous continuerez à recevoir avec docilité et reconnaissance envers Dieu, ceux qu'il doit vous donner encore.

§ 1694. En effet, si le livre des Actes est terminé et avec lui la seule histoire authentique que nous ayons du ministère de Paul, nous avons encore à lire les lettres qu'il écrivit pendant sa captivité. Lorsque Luc traçait les dernières lignes de son livre, cette captivité avait duré deux ans; mais, bien que gardé à vue, Paul avait pu prêcher librement le royaume de Dieu à tous ceux qui venaient vers lui, leur enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ. On ne peut douter qu'il n'ait été considérable, le nombre de ceux qui mirent à profit pour leurs âmes la liberté de parole qui fut laissée à Paul : nous en aurons des preuves manifestes dans ses dernières épîtres.

§ 1695. Parmi eux on doit compter le personnage de distinction auquel Luc adressa son Evangile et le livre dont nous achevons maintenant l'étude (Luc I, 1 ; Act. I, 1). Nous manquons de renseignements sur ce Théophile; mais tout porte à penser que, citoyen de Rome, il fut conduit par la main du Seigneur auprès de Paul.

ainsi que bien d'autres Romains, et amené de la sorte à la foi en Jésus-Christ. A ce moment, l'Eglise avait fait de grands progrès parmi les nations, et il convenait qu'un écrit spécialement destiné aux païens convertis, comme l'Evangile de Matthieu l'avait été aux Juifs (§ 1171), exposât tout ce qui concernait le royaume des cieux : ce fut Luc qui reçut du Saint-Esprit cette mission. Il la remplit pendant qu'il était à Rome avec Paul, divisant tout son travail en deux livres, dont l'un traite des choses que Jésus a faites lui-même, pendant qu'il était sur la terre (§§ 48, 49), et l'autre de celles qu'il avait faites dès lors et qu'il faisait encore par le moyen de ses serviteurs les apôtres (§ 1070).

§ 1696. Le livre des Actes ne me paraît point un livre inachevé, bien qu'il se termine brusquement. A la dernière de ses lignes se trouve atteint le but que le Saint-Esprit avait en vue, celui de faire connaître à l'Eglise de tous les siècles, comment l'Evangile avait pénétré parmi les nations païennes, après avoir été d'abord prêché à Jérusalem et dans la Judée. Que de choses dans ce court résumé des trente années environ qui suivirent la mort de notre Sauveur! et que de grandes choses, à les envisager en elles-mêmes, ou à considérer leurs résultats. Poussée plus loin, l'histoire sainte aurait pu sans doute nous donner encore des détails pleins d'intérêt sur les derniers travaux de Paul ; mais, quelque grande que soit la place de cet homme de Dieu dans les annales de l'Eglise, ce n'est pas de lui toutefois qu'il s'agit avant tout. « Qui est Paul? qui est Apollos? » disait-il lui-même ; « est-ce Paul qui fut crucifié pour vous » (1 Cor. III, 5; I, 13)? Est-ce par lui que nous avons la vie éternelle? Il faut dire cependant que si l'histoire de Paul se termine ici, les

lettres que nous avons encore à étudier, nous fourniront plusieurs données sur ce qui lui arriva pendant sa longue captivité. Dieu veuille nous conduire par son Esprit dans le nouveau champ qui s'ouvre devant nous! Elles sont solennelles, les paroles d'un vieillard qui s'approche du terme de sa carrière, après y avoir marché d'un pas sûr et fidèle; elles le sont surtout quand ce vieillard est un prophète de l'Eternel, un martyr, un des plus dévoués serviteurs de Jésus-Christ. — Mais avant de passer aux dernières lettres de Paul, nous avons à étudier deux épîtres non moins importantes que les siennes, et l'une et l'autre écrites par deux hommes que nous avons déjà appris à aimer et à vénérer.

PREMIÈRE ÉPITRE DE PIERRE.

CCCXI. Renseignements historiques. Introduction ; proclamation du salut ; exhortations générales à la sainteté.

§ 1697. La dernière fois qu'il a été fait mention de l'apôtre Pierre, en hébreu Céphas (Jean I, 43), c'est dans la première épître aux Corinthiens (I, 12; III, 22). Quelques-uns ont conclu des paroles de Paul en cet endroit, que Pierre passa quelque temps à Corinthe, peu après que l'église y eut été fondée, ce qui est vrai d'Apollos (§ 1315). Mais vous n'avez qu'à relire l'explication que j'ai donnée de ces deux passages, pour vous assurer qu'on ne saurait en tirer cette conséquence (§§ 1399, 1412). Si d'ailleurs on voulait absolument qu'il y eût à Corinthe des gens qui se disaient de Céphas, par opposition à Paul et à Apollos, je ferais observer qu'il n'était pas nécessaire pour cela que Pierre eût été de sa personne en Achaïe : il suffisait bien que cette province eût reçu la visite de quelqu'un de ses disciples. Mais tout cela suppose entre Pierre et Paul un an-

tagonisme qui n'exista jamais (§ 1339). Nous en avons une preuve sensible dans l'Epître même que nous allons
V étudier, car nous y voyons que Pierre avait alors pour
12, 13 collègues deux frères qui n'ont paru jusqu'ici que dans la société de Paul ou de Barnabas, si longtemps son compagnon d'œuvre.

§ 1698. Quatorze ans après la conversion de l'apôtre des Gentils, Pierre était encore à Jérusalem (Gal. II, 9), faisant des excursions dans la Judée et les poussant même jusqu'à Antioche (Gal. II, 11); mais il se décida finalement à porter ses pas au loin. Apôtre de la circoncision, comme Paul l'était de l'incirconcision (Gal. II, 7), il dut naturellement se diriger vers les pays où il trouverait en plus grand nombre les fils d'Israël, et où ces débris de la dispersion étaient le plus misérables. Ce
13 fut donc à Babylone qu'il se rendit, centre des vastes contrées que tant de Juifs continuèrent d'habiter, depuis que leurs pères y avaient été menés captifs, et qui en renferment encore un grand nombre de nos jours. La Babylone de cette époque n'était plus l'orgueilleuse cité d'où partit l'armée de sauterelles qui avait jadis ravagé la Judée (II, § 903); mais elle subsistait, bien que dans un état fort chétif, et ce ne fut guère que cinq à six cents ans plus tard, qu'elle fut entièrement effacée de dessus la terre, lors de la destruction du second empire perse par les Arabes (II, § 1018). C'est donc là que Pierre était lorsqu'il écrivit sa lettre, et il avait auprès de lui Silvain, autrement dit Silas ou Tertius, puis Jean, surnommé Marc (§§ 1639, 1198).

§ 1699. Marc n'a été mentionné nulle part, ni dans le livre des Actes, ni dans les épîtres de Paul, depuis le moment que, avec Barnabas, il se sépara de Paul et de Silas, au départ d'Antioche, vers l'an 50. Il put donc,

peu de temps après, rejoindre Pierre, qui était son père en la foi, comme Paul était celui de Timothée; et nous le voyons à cette heure auprès de lui, avec ce même Silas qui avait jadis pris la place qu'il occupait près de Paul (Act. XV, 40). Cette affaire n'avait donc rien laissé de pénible entre ces deux serviteurs de Dieu. Quant à Silas, il ne pouvait pas y avoir longtemps qu'il était devenu le collègue de Pierre. Peut-être ne lui avait-il fait qu'une courte visite de la part des frères de l'Asie Mineure auxquels il allait porter la lettre de l'apôtre; car nous avons vu qu'il se trouvait encore avec Paul lorsque celui-ci écrivit son Epître aux Romains; et, bien que cela ne soit pas dit, il est assez probable qu'il avait été du dernier voyage à Jérusalem. Mais il ne l'est pas moins, que, durant la captivité de Césarée, si ce n'est auparavant, il quitta Paul pour continuer ses travaux apostoliques. Ce serait donc à cette époque qu'il aurait rejoint Pierre en Caldée, à cette époque aussi que Pierre aurait écrit la lettre importante que nous avons sous les yeux.

§ 1700. Pierre se désigne simplement comme Envoyé de Jésus-Christ, sans parler de sa vocation spéciale auprès des Juifs, ce qui lui eût été permis, et sans se donner pour le prince des apôtres, prétention qu'il n'a eu garde de former. Les catholiques romains lui assignent ce titre, prétendant qu'il fut le premier pape; mais, en vérité, il n'y a rien de commun entre le ton de sa lettre et les manières arrogantes de ses prétendus successeurs. Quant aux doctrines, la différence n'est pas moins grande. Si, du reste, on donne à cette Epître le titre de *catholique*, il n'y a rien là qui appuie l'erreur romaine, attendu que *catholique* veut dire *universel*, et qu'on donne ce même titre à l'épître de Jaques I/1

I
1

et à la première de Jean. Cela veut dire que ces lettres ne sont pas, comme celles de Paul, adressées à quelque église particulière, et toutefois elles ne sont pas non plus *universelles,* si ce n'est dans ce sens, que le Saint-Esprit les a fait écrire pour les églises de tous les temps; mais ceci est également vrai des épîtres de Paul.

§ 1701. En effet, Pierre ne s'adresse pas à tous les fidèles de son siècle, mais seulement aux élus, forains et dispersés dans l'Asie Mineure, dont il nomme quelques-unes des principales provinces, comme elles se présenteraient à un voyageur venant de Babylone. Cette circonstance prouve bien que Pierre écrivit de Caldée et non d'Italie, selon le dire des catholiques romains. Ils veulent absolument que Pierre ait été le premier évêque de Rome, et ils prétendent que la Babylone dont il est parlé au chapitre V, n'est autre que la ville des Césars; mais pour m'en tenir à ce seul point, si Pierre eût écrit de Rome, il n'eût certainement pas énuméré les provinces de l'Asie Mineure en allant d'orient en occident.

§ 1702. On pense généralement que, par ces élus, *forains* et *dispersés,* il faut entendre les fils d'Israël, répandus çà et là dans cette terre étrangère; mais ce n'est pas à dire que les exhortations de l'apôtre ne fussent destinés qu'à eux seuls. Il est même un mot de sa lettre qui semble montrer que sa pensée se dirigeait aussi sur les fidèles d'entre les nations (Ch. II, 10). Quoi qu'il en soit, ce dut être une grande joie pour les disciples de toute origine, lorsqu'ils eurent sous les yeux un écrit si parfaitement d'accord avec les enseignements qu'ils avaient reçus de Paul. Ils durent bien voir que l'Esprit qui parlait par Paul, parlait par Pierre également (Gal. II, 8).

§ 1703. Pour Pierre, comme pour Paul, la grâce de laquelle découlent toutes les autres, c'est l'élection divine. La doctrine prend même chez lui sa forme la plus concrète, car il désigne sous le nom d'*élus*, ceux que Paul sans doute avait dits les objets de l'élection de Dieu (1 Thess. I, 4), mais qu'il nommait les *appelés*, les *saints*, les *fidèles*, les *bien-aimés* du Père (1 Cor. I, 2; 2 Cor. I, 1; Rom. I, 7). Cette élection a sa raison en Dieu même, et non pas en nous; elle a été dans sa pensée dès l'éternité, et ne date ni d'hier, ni d'avant-hier : « ceux qu'il a préconnus, il a aussi déterminé d'avance qu'ils seraient conformes à l'image de son Fils... et ceux desquels il a déterminé d'avance cela, il les a aussi appelés... (Rom. VIII, 29, 30). Voilà l'œuvre spéciale du Père. Ensuite, cette élection, éternelle quant à Dieu, se manifeste, dans le temps, par l'opération intérieure de l'Esprit, opération sanctifiante, puisqu'elle n'est autre que la régénération, avec tout ce qui la constitue et notamment l'obéissance à Dieu. Voilà l'œuvre spéciale du Saint-Esprit. Enfin, cette élection a pour fruit essentiel de placer l'âme élue sous l'arrosement du sang de Jésus-Christ, par lequel nous sommes réconciliés avec Dieu et nos péchés sont effacés : œuvre spéciale du Fils. — Ai-je besoin de faire remarquer à mes lecteurs les richesses dogmatiques qui se trouvent renfermées dans ce seul verset, richesses qui sont là comme jetées en passant? I / 2

§ 1704. Le vœu de l'apôtre n'est pas moins remarquable. Il est au fond pareil à ceux qui abondent dans les lettres de Paul, parce qu'un disciple de Jésus-Christ n'a rien de mieux à souhaiter pour ses frères, sinon que Dieu leur donne sa grâce et sa paix. Mais il y a ici le mot « multipliées, » qui renferme aussi toute une doc-

I trine fort importante. Quelle que soit l'abondance de la
2 grâce de Dieu dont nous jouissions, nous pouvons en recevoir une mesure encore plus abondante. Quelque parfaite que soit notre paix intérieure, cette paix est susceptible d'accroissement, jusqu'à ce qu'elle devienne profonde et calme comme un fleuve (Esaïe XLVIII, 18). Nous devons en conséquence demander à Dieu notre Père que, pour l'amour de son Christ, il nous multiplie la grâce et la paix, ou autrement les dons du Saint-Esprit.

3-5 § 1705. Je pourrais, d'un bout à l'autre de cette Epître, faire des rapprochements entre Pierre et Paul, signaler des coïncidences où l'on ne saurait voir de simples accidents et qui sont de nature à affermir singulièrement notre foi; mais j'en laisse plutôt le soin à mes lecteurs. Remarquez cependant encore avec moi, que l'apôtre commence, ainsi que Paul, par des actions de grâces. Or, de quoi Pierre bénit-il le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ? — De ce qu'il nous a réengendrés, ou régénérés (il dit « nous, » parlant au nom des élus). Quels motifs notre Père céleste peut-il avoir eus pour cela? — Pas d'autres que sa grande miséricorde. A quelle fin? — Pour nous donner une espérance forte et vive. Sur quoi cette espérance est-elle fondée? — Sur le relèvement de Jésus-Christ d'entre les morts, gage de notre propre relèvement. Qu'est-ce qui est devenu l'objet de nos vives espérances par la résurrection de Jésus-Christ? — L'héritage de notre Père céleste, héritage incorruptible, sans souillure et inflétrissable, ce que ne sont pas les héritages de ce monde, ce que ne fut pas même l'héritage du pays de Canaan. Un père cherche à amasser et à conserver pour ses fils; mais souvent les fils meurent et la fortune paternelle, accumulée avec une rare prudence, demeure

ans héritier. D'autres fois les fils demeurent, mais la I
ortune s'est fait des ailes et s'est envolée. Il y a tout 3-5
utre chose entre les élus et l'héritage céleste (Matth. XV, 34). Celui qui nous a destiné l'hérédité, nous la conserve; et, par la puissance même par laquelle il conserve l'hérédité, il garde les héritiers institués par lui. Il les garde au moyen de la foi, dit l'apôtre, non des œuvres; en sorte que si c'est par la foi que nous sommes faits enfants de Dieu, c'est par elle que nous continuons de l'être: par elle que le Saint-Esprit nous prépare pour le jour du Christ, jour de la révélation entière du salut (Rom. VIII, 23).

§ 1706. Grand sujet de joie pour les élus, quelles 6-9
que soient leurs épreuves dans la vie présente! C'est ce que l'apôtre pose en fait. Les fidèles d'Asie, comme tous les autres, avaient des afflictions. Or toute souffrance est une tentation au murmure, et toute persécution, une tentation à renier la foi; voilà pourquoi le mot grec qui signifie *épreuve*, signifie aussi *tentation*. Mais les élus ne laissent pas d'être pleins de joie. Ils savent que leurs tribulations présentes sont légères et courtes, en comparaison de la gloire à venir (2 Cor. IV, 17). Ils y voient l'épreuve ou l'exercice de leur foi (I, § 352), objet plus précieux que l'or qui périt et qu'on fond au creuset pour le purifier de ses scories; et ils se réjouissent dans la pensée que leur foi sortira de là plus pure encore, plus vive, plus efficace, en sorte que tout cela doit leur tourner à louange, à honneur et à gloire au jour où Christ se révélera de nouveau. D'ailleurs, il aiment ce Jésus qu'ils n'ont pas connu personnellement (Pierre l'avait connu et aimé, § 1031); ils attendent avec foi sa venue, bien qu'elle semble tarder, et c'est là ce qui les remplit d'une joie inexprimable et glorieuse. Oui, c'est

I 6-9 une joie qui ne saurait se raconter; c'est une noble joie qui ne laisse aucun dégoût après elle; c'est, par anticipation, le salut même, le salut de nos âmes que nous savourons par la foi.

10-12 § 1707. Ce salut, dit Pierre, fut l'objet constant des pensées et des préoccupations des anciens prophètes. Ils voyaient clairement, par l'Esprit même de prophétie, qu'il y aurait un temps où la grâce de Dieu se révélerait aux hommes dans sa plénitude. Mais, quand? C'est ce qu'il plut à Dieu de leur laisser ignorer; seulement, il leur fut dit qu'ils ne verraient pas eux-mêmes l'avènement de la nouvelle ère qu'ils prédisaient. A toutes les époques donc, Dieu s'est réservé l'entière connaissance des temps et des moments (Act. I, 7), connaissance qui ne nous est point nécessaire. Les prophètes surent que le Christ souffrirait et qu'ensuite il entrerait dans sa gloire; qu'ainsi succéderait à l'alliance de la loi une alliance de grâce : n'était-ce pas assez pour remplir leur cœur de la joie du salut? Aussi, rappelez-vous les chants de triomphe d'un David et d'un Esaïe. Nous de même, bien que nous ignorions *le jour* où commencera la période de la gloire future du Christ, nous savons que cette ère nouvelle s'ouvrira *un jour* et qu'avec elle commencera notre propre gloire; cela ne doit-il pas nous suffire? Nous plaindrons-nous de ce que notre position, relativement au retour de Jésus-Christ, est la même que fut celle des prophètes anciens au sujet de sa première venue? C'est la première réflexion que je déduis des paroles de l'apôtre. On y voit de plus que c'est par l'Esprit de Christ que les prophètes de l'Ancien-Testament prophétisèrent, comme c'est par cet Esprit que Pierre et ses collègues prêchèrent l'Evangile et complétèrent les oracles de Dieu. On y voit enfin l'ex-

cellente grandeur du salut, puisque les anges de l'Eternel, I
s'inclinant devant ce mystère de l'amour divin, en font 10-12
aussi l'objet de leurs contemplations. C'est ce qui était figuré par les chérubins dont la face se penchait sur le propitiatoire de l'Arche (I, § 829); et notre Seigneur nous dit qu'ils se réjouissent pour la conversion d'une seule âme (Luc XV, 10).

§ 1708. Après cette courte introduction, l'apôtre en- 13
tre proprement en matière; car c'est pour adresser des exhortations aux élus de Dieu, que le Saint-Esprit lui a fait prendre la plume. — Dieu nous ayant réengendrés afin de produire en nous l'espérance (verset 3), c'est à l'espérance, et à une espérance parfaite, que Pierre va d'abord exhorter les fidèles. Vous vous souvenez que l'espérance est un des traits fondamentaux du caractère chrétien (1 Cor. XIII, 13). Espérer parfaitement, c'est-à-dire de tout son cœur, sans hésiter; espérer en la grâce de Dieu que Jésus-Christ nous a révélée et qu'il nous révèle encore : tel est notre devoir, si nous sommes vraiment dans la foi. Mais pour cela, il faut ceindre les reins de son entendement, c'est-à-dire se vouer sérieusement à la grande affaire de son salut, comme celui qui retroussait sa robe autour de ses reins pour marcher, travailler ou combattre (Luc XII, 35). Il faut de plus être sobre, modéré, tempérant en toutes choses, réglé dans ses désirs et dans ses affections, supérieur aux jouissances et aux douleurs de la vie; sinon, les préoccupations du siècle et les séductions du péché nous rendront incapables de toute espérance en la révélation future de Jésus-Christ : nous aurons mis ailleurs nos espérances et nos vœux.

§ 1709. Mais si le Saint-Esprit nous exhorte à l'es- 14-21
pérance, c'est pour nous stimuler à la sainteté. Celle-ci

I consiste à ne pas se conformer aux désirs qu'on nour-
14-21 rissait, lorsque autrefois on ignorait la grâce de Dieu : désirs de sensualité, désirs d'avarice, désirs de vaine gloire ; elle consiste encore à vivre dans la crainte de Dieu et sous son regard, en cherchant à connaître sa pensée et en évitant tout ce qui peut l'offenser. En somme, la sainteté, c'est l'obéissance ou la soumission vraie de notre volonté à la volonté de Dieu ; car, ainsi que le dit l'apôtre, nous devons être des enfants d'obéis-
15, 16 sance. Les motifs sont, d'abord, la considération de Celui qui nous appelle au salut. Il est saint ; et, dès les anciens temps, il disait à son peuple élu : « Vous vous sanctifierez et vous serez saints ; car je suis saint (Lévit. XI, 44). » S'il nous a élus pour partager sa gloire et s'il nous y appelle, il ne nous appelle pas moins à la sainteté ; car il nous a élus dans la sanctification de
17, 18 l'Esprit (verset 2). Un second motif, c'est que nous invoquons Dieu comme Père, et que, par la foi, nous sommes en effet devenus ses enfants. Or qu'est-ce qu'un enfant qui n'obéit pas à son père ? (Malach. I, 6). Mais ce Père est celui qui, par Jésus-Christ, jugera chacun selon ses œuvres, les fidèles aussi bien que les inconvertis (2 Cor. V, 10) : troisième motif pour vivre dans la sainteté ; car s'il se trouvait au dernier jour que nous avons vécu dans la désobéissance, il serait démontré que nous n'étions pas des enfants de Dieu.

19, 21 § 1710. Le quatrième et dernier motif, plus développé que les précédents, est aussi d'une plus grande puissance sur le cœur des fidèles. Les idées s'y enchaînent d'une manière si étroite qu'il est difficile de les détacher les unes des autres sans diminuer la force de l'ensemble. C'est un de ces endroits de l'Ecriture où se trouve admirablement résumée toute la doctrine du

salut. — Ce que les générations se transmettent invariablement, c'est le péché. Tout homme non converti vit dans l'ignorance de Dieu, dans l'oubli de l'éternité, dans les désordres du vice, en vrai païen ; ou, à la façon des pharisiens, dans l'orgueil de la propre justice ; et quelle justice ! Cela est vrai de ceux mêmes qui sortent de parents régénérés ; car ce qui s'hérite, c'est la chair, non l'Esprit (Jean III, 6). Or, cette vaine conduite, cette conduite de néant, comme l'appelle l'apôtre, est un véritable esclavage, ce qu'indique le terme de « rachetés » ou de « rachat » qu'il emploie pour désigner la délivrance (§ 1569). Esclave de ses passions et de sa volonté pervertie, esclave du monde et de ses funestes influences, esclave de Satan, l'auteur de tout mal, que deviendra le pécheur ? Voici la réponse. Jésus-Christ a racheté nos âmes, et le rachat s'est opéré par ces deux faits sans cesse rappelés comme l'unique fondement de nos espérances : l'effusion de son sang sur la croix et son relèvement d'entre les morts. Par l'un, le péché est expié ; par l'autre, le sacrifice est accepté. L'un est le prix payé pour notre rançon ; l'autre, avec la gloire qui s'en est suivie, est le prix remporté par la sainte victime, en faveur des élus de Dieu.

I
19-21

§ 1711. La certitude de ce salut repose à son tour sur deux faits incontestables. D'abord, la rançon est d'une valeur infinie. Le sang du Christ est plus précieux que tout l'or et tout l'argent du monde, biens périssables, dépourvus de sainteté, revêtus plutôt d'une puissance corruptrice ; tandis que le sang de Jésus est celui d'un être parfaitement innocent et pur. Après cela, c'est un salut qui, bien qu'accompli dans le temps, était résolu de toute éternité. Ce temps du grand sacrifice est appelé par l'apôtre « les derniers temps, » selon le

I 14-21 constant usage des Ecritures et par la raison que nous avons dite ailleurs (1 Tim. IV, 1 ; 1 Cor. X, 11 ; II, § 995). Il n'y a donc plus d'autre salut possible ; mais il n'est pas possible, d'un autre côté, que ce salut ne sauve pas, puisqu'il a été préconnu, par conséquent préétabli de Dieu avant la fondation du monde, comme les rachetés eux-mêmes (verset 2). Or, pour qui est ce salut ? L'apôtre ne le dit pas dans les termes auxquels nous sommes le plus habitués. Mais en disant : « *vous* avez été rachetés, » et plus bas : « à cause de *vous*, » il proclame nettement que ce salut appartient « à ceux qui sont élus selon la préconnaissance de Dieu, dans la sanctification de l'Esprit, pour l'obéissance et pour l'arrosement du sang de Jésus-Christ (verset 2). » Bien plus, s'il ne présente pas la foi comme le moyen de ce salut, il fait mieux que cela, car il nous la montre comme constituant, en quelque sorte, le salut même. La foi en Dieu découle de la mort et de la résurrection de Jésus, non moins que l'expiation des péchés. C'est lorsque le Saint-Esprit amène nos pensées captives à l'obéissance de Jésus-Christ (2 Cor. X, 5), que Dieu et ses promesses deviennent pour nous des réalités, et que nous plaçons effectivement notre foi et notre espérance en Dieu. Le salut est donc pour ceux qui croient en Jésus-Christ, et pour eux seuls, puisqu'en dehors du Christ, il n'y a véritablement ni foi en Dieu, ni espérance. — Remarquez enfin comment l'apôtre ramène cette grande idée de *l'espérance,* quand il veut caractériser les rachetés de Jésus (Rom. V, 2, 4, 5). Pour une âme pleine de vivacité telle que la sienne, l'espérance est inséparable de la foi : elle en est la parfaite expression. Mais ne pensons pas que ce fût chez Pierre simple affaire de tempéramment. Le Saint-Esprit peut produire chez les hommes les plus

calmes et en apparence les plus impassibles, cette vivacité de foi qui n'est autre que l'espérance. I — 14-21

§ 1712. Mais pourquoi tout ce développement à propos de sainteté? C'est que la doctrine de la rédemption, ou du rachat de nos âmes par Jésus-Christ, est une sainte doctrine. En même temps qu'elle remplit de joie l'âme du pécheur racheté, elle y entretient la crainte sérieuse d'offenser Dieu. Ainsi donc, après avoir dit que nous devons nous conduire avec crainte durant notre séjour ici-bas, à raison même de ce que nous invoquons comme notre Père celui qui doit nous juger par Jésus-Christ (verset 17), — et Paul avait également exprimé cette idée (2 Cor. V, 10, 11), — l'apôtre ajoute que nous le devons aussi en considération du grand salut qui nous est acquis par le sang du Seigneur. La pensée du jugement à venir, séparée de la foi en Christ, n'est pour l'âme sincère qu'une source d'effroi; la pensée de la rédemption en Jésus-Christ, séparée de la foi au jugement à venir, peut conduire au relâchement. Unissons, au contraire, ces deux pensées dans notre cœur; ayons foi en Jésus-Christ comme Juge et comme Sauveur en même temps : par là notre âme contractera cette appréhension de déplaire qui est un fruit de la reconnaissance; cette frayeur, non de Dieu, mais du péché, qui résulte de la contemplation des souffrances du Christ; cette crainte de l'Eternel, juste Juge, qui est tout à la fois le commencement de la sagesse et le tout de l'homme (Ps. CXI, 10; Eccl. XII, 15).

I

CCCXII. Caractère des nouveaux convertis; priviléges et devoirs généraux du peuple de Dieu; devoirs envers l'autorité civile; devoirs des domestiques, des femmes, des maris; la voie du bonheur.

22-25 § 1713. Après ces exhortations générales à l'obéissance, à la sainteté, à la crainte de Dieu, viennent des exhortations plus spéciales, qui n'en sont que le développement. C'est d'abord une invitation chaleureuse à l'amour fraternel. Pour suivre l'ordre du texte sacré, remarquez premièrement que cet amour suppose un cœur purifié. Devant la Conférence de Jérusalem, notre apôtre disait que le Seigneur avait purifié le cœur des païens par la foi, en leur donnant le Saint-Esprit (Act. XV, 8, 9). Nous avons ici la reproduction de cette idée; car, qu'est-ce que l'obéissance à la vérité, si ce n'est la foi même? pensée que Paul résume dans cette expression : « l'obéissance de la foi » (Rom. I, 5). La première condition pour que nous puissions pratiquer l'amour fraternel, c'est donc que nos cœurs aient été purifiés ou sanctifiés par la vérité (Jean XVII, 17, 21). Cet amour doit être sincère et ne pas consister en de vaines protestations; il doit se soutenir en dépit des circonstances; il doit, comme la foi, procéder d'un cœur dépouillé de tout intérêt égoïste (1 Tim. I, 5). En d'autres termes, pour aimer les frères, il faut être du nombre des frères soi-même; appartenir à la famille de Dieu; avoir été réengendré, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible. Or cette semence, c'est la Parole de Dieu (Luc VIII, 11), laquelle vit et demeure éternellement (Matt. XXIV, 35). « Ce qui est né de la

chair est chair, » et toute chair est périssable, comme I
l'herbe des champs. Les choses mêmes sur lesquelles 22-25
l'homme compte le plus, n'ont qu'une force et une gloire passagères : il n'en est pas ainsi de la bonne nouvelle du salut ou de l'Evangile (Esaïe XL, 6-8).

§ 1714. Reprenant l'idée du réengendrement spi- II
rituel ou de la nouvelle naissance, l'apôtre nous dit 1-3
quels sont les premiers symptômes de la vie divine dans une âme. Comme un petit enfant se détourne des aliments dont son palais ne peut supporter le goût, le pécheur nouvellement né en Christ, répudie et rejette toute malice, toute fraude, toute hypocrisie, toute envie et toute médisance. Il y a donc chez le nouveau converti une répulsion, en quelque sorte instinctive, pour tout ce qui est directement et manifestement contraire à la sincérité et à la charité : il n'est pas besoin d'avoir fait de grands progrès dans la foi pour être vrai et pour aimer. Puis, comme un petit enfant qui vient de naître, il recherche le lait de la Parole; il fait de la Bible la nourriture de son âme, et il s'éloigne de tout enseignement humain qui lui paraît falsifier à un degré quelconque les doctrines du Saint Livre. C'est ainsi que l'enfant de Dieu fait des progrès en sagesse et en grâce, après avoir goûté combien le Seigneur est bon (Ps. XXXIV, 9). Car si d'abord le petit enfant désire le lait de sa mère parce qu'il a faim, il y retourne ensuite parce qu'il le trouve agréable. De même, c'est la faim et la soif de Dieu qui pousse un nouveau converti vers la Bible, mais il y est ramené par la jouissance qu'elle lui procure, dans la communion de son Sauveur.

§ 1715. En approchant ainsi du Seigneur, on de- 4-10
vient un avec lui, on se pénètre de sa substance, ou du moins on lui est fait semblable. Selon la pro-

II 4-10 phétie qu'il s'est appliquée et que nous avons déjà vue rappelée par l'apôtre (Luc XX, 17; Act. IV, 11), Jésus-Christ est la PIERRE, la pierre angulaire, élue, précieuse, bien que réprouvée par la généralité des hommes. Ceux-ci vont s'y briser, à cause de leur incrédulité, et ainsi s'accomplit le décret de l'Eternel à leur égard (Prov. XVI, 4). Les autres deviennent, par la foi en Jésus-Christ, des pierres vivantes dont l'ensemble forme une maison spirituelle, un saint temple (1 Cor. III, 16), où chaque fidèle, exerçant une sainte sacrificature, offre une victime agréable à Dieu par Jésus-Christ (Rom. XII, 1, 2) : race élue, sacrificature royale, nation sainte, peuple acquis (non par or ou par argent; ch. I, v. 18, 19), réalisation parfaite d'un ordre de choses qui n'existait qu'en type, lorsque l'Eternel adressait ces paroles à Israël par la bouche de Moïse. (Exode XIX, 6.) Mais dans quel but le Seigneur nous a-t-il élus? Pourquoi nous a-t-il confié la vraie sacrificature, jointe à la vraie royauté? Pourquoi a-t-il fait de nous une nation à part, et nous a-t-il pris à lui pour devenir un peuple particulier au milieu des peuples? (Tit. II, 14.) Ecoutez la réponse; elle est sérieuse. C'est « pour que nous annoncions les vertus de Celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » C'est-à-dire que notre vie entière doit être une prédication de la puissance, de la miséricorde, de la sainteté de ce Dieu qui nous a appelés, « nous qui autrefois n'étions point un peuple, mais qui maintenant sommes le peuple de Dieu; nous à qui il n'avait point été fait miséricorde, mais à qui maintenant il a été fait miséricorde. » Combien cette parole est vraie en ce qui nous concerne, mes chers lecteurs, et combien elle est propre à nous émouvoir! Nos pères étaient païens une fois : maintenant

nous appartenons par naissance à un peuple appelé; et II
si nous croyons de tout notre cœur à Jésus-Christ, 4-10
nous faisons partie de son vrai peuple, tandis qu'avant notre conversion, nous étions tous du monde. Mais cette parole, si vraie pour nous, l'était-elle également pour les Juifs auxquels Pierre écrivait? A-t-il pu vouloir dire qu'avant de croire à l'Evangile, ils ne fussent d'aucune manière le peuple de Dieu? Non sans doute; aussi ne dit-il pas tout à fait cela. Toujours est-il incontestable que le Saint-Esprit a dirigé sa plume de manière que la Parole pût s'entendre de tout homme, Juif ou Gentil, à qui miséricorde a été faite. Ce n'est pas le seul endroit où l'Ecriture, vraie dans le sens restreint qui se présente au premier abord, ne l'est pas moins dans un sens universel et éternel que la réflexion fait bientôt découvrir.

§ 1716. Personne assurément ne fut jamais plus 11, 1
étranger et voyageur sur la terre, que ne l'étaient les Israélites de la dispersion. Mais cette position est celle de toute âme fidèle. Le chrétien se sent ici-bas comme en séjour et hors de chez lui (§ 1491) : il marche vers le but céleste de sa vocation en Jésus-Christ. Avec quelle attention, par conséquent, ne s'abstiendra-t-il pas de la sensualité, de l'avarice, de l'orgueil, ces passions charnelles qui font à notre âme une guerre à mort, et qui, nous enchaînant aux choses visibles, détournent du ciel nos pensées et ne vont à rien de moins qu'à nous rendre impossible l'accès de la vraie patrie. C'est en réprimant nos désirs que nous parviendrons à tenir au milieu du monde une conduite telle, que ceux qui nous traitent comme des malfaiteurs, qui nous méprisent, nous calomnient, nous insultent, soient finalement obligés de glorifier Dieu à cause du bien qu'ils auront remarqué en nous (Matth. V, 16). Rien ne frappe plus

II le monde que la pureté des mœurs, le désintéresse-
11, 12 ment, l'humilité, toutes choses qui lui sont, hélas! si étrangères. C'est « au jour de leur visitation, » dit l'apôtre, qu'ils glorifieront Dieu, ou qu'ils reconnaîtront l'œuvre de la grâce du Seigneur en ses élus, dans les choses même qui les avaient le plus offusqués. Par ce jour de la visitation des Gentils, il faut entendre celui où il leur fera miséricorde; car l'homme naturel ne comprendra jamais l'homme spirituel (1 Cor. II, 15).

13-17 § 1717. Il y a un tel rapport entre cette exhortation et celle de Paul dans l'Epître aux Romains, que j'y renvoie mes lecteurs (§ 1618). Je ferai cependant observer que l'apôtre se sert ici du mot de « roi, » bien que ceux auxquels il écrivait fussent soumis à un empereur, parce que ce mot s'employait pour désigner l'autorité suprême, quels qu'en fussent les dépositaires. Si d'ailleurs il appelle les institutions politiques « un établissement humain, » ce n'est pas en contradiction avec Paul (Rom, XIII, 1), mais c'est pour les distinguer des institutions ecclésiastiques; celles-ci appartenant au royaume qui n'est pas de ce monde (Jean XVIII, 36), celles-là aux royaumes de la terre. N'importe; nous devons être soumis aux unes non moins qu'aux autres, à cause du Seigneur, et parce que telle est sa volonté. Personne n'est libre comme un chrétien. Racheté de Jésus-Christ et esclave de Dieu seul (Tit. I, 1; 1 Cor. VII, 23), il ne saurait se plaire sous l'oppression de l'homme; avec cela qu'il a besoin de toute sa liberté pour servir le Seigneur sans partage (Ps. CXIX, 134). Mais, prêt à donner sa vie plutôt que de renier sa foi, il est libre sous tous les gouvernements possibles, ainsi que Daniel. On ne le verra donc point se mêler aux gens remuants (Prov. XXIV, 21), et, dans les commotions politiques,

il se conduira de telle sorte que personne ne puisse ac- II
cuser l'Evangile de favoriser les bouleversements et 13-17
d'allumer les passions. Les temps où nous vivons sont particulièrement difficiles sous ce rapport. Nous avons, comme citoyens, des devoirs à remplir envers la patrie; il est impossible que nous n'ayons pas une opinion sur les questions qui agitent la société, et si nous croyons voir ce qui serait utile et bon dans les conjonctures présentes, nous tairons-nous? resterons-nous inactifs? Il ne me semble pas qu'on puisse répondre oui; mais, quoi que nous fassions, il faut qu'on voie en nous des citoyens amis de l'ordre et ennemis de toute violence et de toute injustice. — En somme, voici le résumé de nos devoirs sociaux. C'est de rendre honneur à tous, au lieu de faire comme tant de gens qui couvrent de mépris des classes de personnes. Là, ce sont les pauvres qui insultent les riches; ici, les riches qui dédaignent les pauvres; ailleurs, les ignorants qui dénigrent ceux qui ont quelques connaissances, ou les gens instruits qui tiennent pour rien les ignorants. Hélas! à le bien prendre, nul n'est digne de tout honneur; mais qui sommes-nous pour mépriser qui que ce soit, et combien ce mépris n'est-il pas insensé quand il s'étend indistinctement sur une foule de gens, connus ou inconnus? Honorons en tout homme sa qualité d'homme, honorons en ceux qui nous entourent l'appel de grâce qui leur est adressé; honorons ces âmes, maintenant égarées, qui nous devanceront peut-être dans la carrière, si une fois elles se convertissent. — Aimez l'ensemble des frères, dit ensuite l'apôtre; oui, aimez-les, sans distinction de dénominations religieuses, et par cela même que cet ensemble forme le corps de Jésus-Christ. — Craignez Dieu; c'est le principe de tout. Après quoi, l'apôtre

II revient à son point de départ : Honorez ceux qui gouvernent.

18-20 § 1718. J'ai déjà fait remarquer le soin particulier que met le Saint-Esprit à instruire de leurs devoirs ceux qui vivent sous l'autorité d'autrui, comme esclaves ou comme simples domestiques (§§ 1389, 1471). Ces devoirs se résument dans celui de la soumission, devoir difficile à notre cœur naturel, même quand il s'agit de Dieu. Si les domestiques ont affaire à de bons maîtres, il leur sera moins dur, sans doute, de se soumettre; mais, qu'ils y prennent garde! les égards et les bons procédés ne sauraient les autoriser à manquer de respect : plus le supérieur montre de condescendance, plus l'inférieur doit être attentif à ne pas se familiariser. Et si les domestiques ont, au contraire, à souffrir de la dureté de leurs maîtres, qu'ils ne laissent pas de demeurer dans la soumission, dit Dieu; car c'est une grâce, lorsque, par conscience envers lui, quelqu'un supporte de mauvais traitements sans les avoir mérités. — Ici, la parole de l'apôtre se généralise, et ce qu'il disait en vue des esclaves, devient applicable à tous ceux qui souffrent pour la justice (Matth. V, 10). Souffrir la juste punition de ses fautes n'est qu'une honte; mais souffrir parce qu'on a bien fait, et le souffrir avec patience, c'est une grâce devant Dieu, une double grâce : c'est la plus grande gloire à laquelle puisse atteindre un pauvre pécheur, car c'est la gloire même de Jésus-Christ. Il souffrit, non pour ses péchés, mais pour les nôtres; il souffrit avec une douceur inaltérable : souvenez-vous de Gethsémané, du palais de Caïphe, du Prétoire, de Golgotha; et si sa parole fut quelquefois sévère, on n'y vit jamais l'empreinte de l'irritation. Il s'en remettait au jugement à venir, lui qui aurait eu le droit de châtier,

et qui, d'un souffle de sa bouche, aurait pu anéantir II
ses calomniateurs et ses bourreaux : à combien plus — 18-20
forte raison devons-nous savoir souffrir et pardonner!

§ 1719. Jésus-Christ nous est en toutes choses un 21-25
modèle ; mais il se présente surtout à nous comme modèle de la plus admirable abnégation (Jean, XIII, 15), ce qui, par le fait, renferme tout le reste, puisque l'abnégation n'est autre chose que la destruction du moi. Dans sa réelle perfection, ce modèle, d'une sainteté divine et humaine, a une puissance qui attire, qui soutient, qui transporte ; en cela semblable aux chefs-d'œuvre de l'art, qui créent les artistes. Ce n'est pas de là cependant que provient la patience, dans les épreuves de la foi. Quels que soient notre penchant à l'imitation et le pouvoir d'un exemple comme celui de Jésus-Christ, la sainteté du fidèle, dans toutes ses branches, est bien plus encore le fruit de l'expiation même qu'il a faite de nos péchés. Il les a portés en son corps sur le bois. De sorte que ce sont nos péchés, notre corps de péché (Rom. VI, 6), qui a été crucifié en Christ ; et si nous vivons maintenant d'une vie nouvelle, c'est par la communication qui nous est faite de la justice de Celui par la meurtrissure duquel nous avons été guéris (Esaïe LIII, 5). Nous étions comme la brebis égarée de la parabole (Luc XV, 4); mais par la foi que le Saint-Esprit produit dans le réengendrement, nous sommes retournés au bon Berger, à celui qui veille sur nos âmes plus et mieux que nos pasteurs, plus et mieux assurément que nous-mêmes. Sous la houlette de Jésus, revêtus de sa justice, crucifiés avec lui, morts, quant au monde et au péché, mais vivifiés par sa Parole et par son Esprit, se pourrait-il que nous ne fussions pas, comme lui, patients dans la souffrance et pleins de pardon pour ceux qui nous font souffrir ?

III 1-6 § 1720. Les devoirs des femmes chrétiennes envers leurs maris, se résument « pareillement » dans la soumission, non pourtant que la femme soit l'esclave de l'homme. C'est ce qui résulte déjà de quelques déclarations antérieures (1 Tim. II, 11; Tit. II, 5), et la moindre réflexion sur la nature même et sur la destination particulière de la femme, suffit pour convaincre que, par la volonté du Créateur, l'homme est le chef de la famille. Si la femme, sa compagne, doit lui servir d'aide dans le gouvernement de la maison, toujours est-il qu'il ne peut exister à la tête d'une administration quelconque deux volontés d'égale valeur : il faut qu'il y en ait une de prépondérante. La femme chrétienne ne cherchera donc jamais à usurper un pouvoir qui ne lui appartient pas. Le motif principal que l'apôtre met en avant, c'est l'influence spirituelle qu'elle peut, de cette manière, exercer sur son mari. En le supposant du nombre des fidèles, il n'est pas douteux que la soumission de sa compagne ne lui rende celle-ci de plus en plus respectable et aimable; en sorte que si elle est appelée, tôt ou tard, à lui donner des consolations et des avis, ce qui appartient à une aide et à une compagne, sa voix n'en sera que mieux écoutée. Dans le cas, au contraire, où le mari serait rebelle à la Parole (seule situation que l'apôtre examine, parce qu'elle est la plus difficile), comme la femme n'est jamais autorisée à jouer le rôle de docteur (1 Cor. XIV, 35; 1 Tim. II, 12), rien ne sera plus propre à toucher le cœur du mari que de voir constamment soumise, celle qu'il sait pourtant lui être supérieure dans la seule chose nécessaire. Mais une femme qui prêche et qui ne laisse pas de se révolter contre l'autorité de son mari, ne peut s'attendre à aucun succès dans les efforts qu'elle tente pour l'amener au

ır. C'est donc « par une conduite pure » et en se III
nant « dans la crainte, » que la femme fidèle 1-6
gagner le mari infidèle. D'abord, par une con-
ure ; c'est-à-dire honnête et décente, mais, sur-
ıpouillée de tout motif intéressé : or, combien de
rrive-t-il pas qu'on désire la conversion d'un
essentiellement, si ce n'est uniquement, pour
oins à souffrir de sa part ! Puis, en se maintenant
crainte ; c'est-à-dire dans une crainte semblable
que nous devons à Dieu, et qui n'est autre que l'ap-
sion d'offenser et de déplaire.— Si du reste l'apô-
e de femmes fidèles unies à des maris infidèles, ce
as pour autoriser de telles unions ; mais on peut
narié, légers et mondains l'un et l'autre, et après
l'un est pris et l'autre laissé (Luc XVII, 34). »
21. Il ne suffit pas cependant que les femmes
ce qui peut déplaire à leurs maris; elles doivent
chercher à leur plaire. Mais ce n'est pas au moyen
vaine toilette ; ce n'est pas non plus en se né-
t qu'elles y réussiront. Toutefois, et à la longue,
'attire et ne retient que ce qui procède du
Que les femmes donc, comme Paul nous l'a dit,
parées intérieurement, de foi, d'amour, de sanc-
ın, avec modestie (1 Tim. II, 15), ce que Pierre
leur « homme secret ; » qu'elles aient cette dou-
es mœurs paisibles qui rendent une demeure ai-
et sont d'un grand prix devant Dieu. C'est ainsi,
ôtre, que se paraient autrefois les saintes fem-
i espéraient en Dieu. Soumises à leurs maris, et
avec eux dans une crainte affectueuse, elles
à l'abri de ce tremblement qu'éprouve parfois,
e de son mari, la femme qui se soustrait le plus
peut à son autorité.

III 7 § 1722. Les maris ont aussi leurs devoirs. Si l'obéissance est la part de la femme, les égards et les bons procédés sont la part de l'homme. Il ne doit pas se prévaloir de sa force et de son autorité pour opprimer sa compagne ; il comprendra plutôt que la faiblesse et la sensibilité particulière de celle qui lui a été donnée par le Seigneur comme aide et amie, réclament sa protection, ses ménagements, ses attentions infatigables. Car enfin, quelles que soient les différences actuelles entre le mari et la femme, celle-ci ne laisse pas d'être co-héritière du salut. Le mari fidèle (c'est à lui seul que l'exhortation s'adresse, les incrédules ne lisant pas la Bible ou ne la respectant pas), le mari fidèle verra donc en sa femme une âme que le Seigneur a rachetée aussi bien que lui; non-seulement sa compagne de travaux ici-bas, mais sa compagne de voyage vers l'éternité : il unira les intérêts spirituels de sa femme aux siens propres, et non pas seulement ses intérêts temporels ; cela étant, il priera pour elle et avec elle, dans un culte commun. Mais s'il veut que ce culte soit possible, il faut qu'il évite tout ce qui pourrait troubler la paix domestique. Comment dirait-elle *amen* aux prières de son mari, la femme qui est traitée avec dureté? — Si, au contraire, le mari remplissant ses devoirs, c'est la femme qui, par une humeur et des habitudes peu chrétiennes, rend la prière commune presque impossible, que faudra-t-il faire? L'apôtre ne soulève pas cette question ; non que les femmes soient toujours pieuses et les maris toujours incrédules, mais parce que c'est au chef de la famille d'en présider le culte. Si donc le mari ne marche pas selon l'Evangile, les prières communes sont décidément « interrompues : » elles peuvent ne pas l'être si c'est la femme qui s'écarte du bon chemin, le

ıari fidèle ayant le droit, ou plutôt le devoir de l'y III
ımener.

§ 1723. Voici d'ailleurs ce qui assure le bonheur do- 8-13
ıestique, et ce qui, dans toutes les situations et les re-
ıtions de la vie, doit attirer sur nous la bénédiction:
tre d'un même sentiment, ou vivre dans la commu-
auté de pensée la plus étroite (Rom. XII, 16); avoir
ompassion des infirmités physiques du prochain, et
lus encore de ses misères spirituelles; traiter vraiment
n frères tous les enfants de Dieu (le mari fidèle voyant
ans sa femme fidèle une sœur en Christ, et celle-ci
ans son mari un frère, le maître et l'esclave s'estimant
ères aussi, et, à plus forte raison, ceux qui n'ont entre
ux que des différences d'âge, de rang, de fortune);
xercer la miséricorde, soit envers les malheureux, soit
nvers ceux qui nous offensent; se plaire à les obliger,
oin de leur rendre mal pour mal et outrage pour ou-
rage; porter enfin avec soi, en tout lieu, conformément
ı notre vocation céleste, les bénédictions de la grâce
ui nous a été faite par le Seigneur : tels sont les fruits
le la charité et la garantie de tout le bonheur possible ici-
as. Pour développer sa pensée, l'apôtre cite une portion
lu Psaume XXXIV, (versets 13-17), et cette citation
rouve que, sous l'alliance de la grâce, comme sous
elle de la loi, la pratique du bien est la condition
ndispensable de toute vraie paix, encore que ce
ıe soient pas nos œuvres, mais notre foi, qui nous
auve. Cet endroit de l'Epître, y compris le verset 13,
roclame d'ailleurs une vérité que l'expérience con-
irme tous les jours : c'est que la vraie bonté est la
neilleure des sauvegardes. Soyons, en débonnaireté, un
Abraham, un Joseph, et nous échapperons aux maux
nombreux que s'attirent les médisants, les gens diffi-

III 8-13 cultueux, querelleurs, durs en affaires, et tant de p sonnes qui, en toutes choses, montrent que si elles sont pas entièrement dépourvues de piété, elles le : bien moins encore d'égoïsme (§ 276).

14-17 § 1724. Cependant, si le Saint et le Juste a soul de la part des hommes, encore qu'il ne leur eût aucun mal et qu'il n'y eût rien en lui qui leur don prise, il peut arriver de même à ses plus fidèles im teurs de souffrir pour la justice. Bienheureux ceux à ce lot échoit, redit encore le disciple après le mal (§ 1718.) Qu'ils ne se laissent pas ébranler par les r naces, ni par les mauvais traitements; qu'ils dem rent prêts à justifier avec douceur et crainte (c'est dire avec respect; I, 17; II, 18; III, 2), l'espérance est en eux, et à rendre raison de leur foi auprès de c qui s'en informent; qu'ils s'étudient à avoir une bo conscience devant Dieu et devant les hommes, en s que si l'on procède à leur égard comme avec des m faiteurs, ces procédés mêmes tournent à la confu des adversaires. En parlant ainsi, Pierre se souven il des occasions où l'Esprit qui le faisait parler, lui a donné tant de douceur et de fermeté, à la face des p sécutions? (Act. II, III, IV, V.) Dans tous les cas, p sonne ne savait comme lui « qu'il vaut mieux obé Dieu qu'aux hommes, » quelles que puissent être conséquences (Act. V, 29).

CCCXIII. Perpétuité de l'œuvre de Christ; le baptême; exhortations diverses.

18-22 § 1725. On ne saurait parler de souffrances non r ritées sans que la pensée se dirige aussitôt sur le S

neur Jésus, notre miséricordieux Rédempteur. Ecoutez III
à ce sujet le disciple qui vit des mains impies se jeter 18-22
avec tant d'audace et de fureur sur son maître. Il a souffert une fois, dit-il ; il a souffert pour les péchés ; lui, juste, en faveur d'injustes tels que nous ; et c'est fin de nous amener à Dieu qu'il l'a fait. Mais s'il a été mis à mort, il a repris la vie. Homme, il a pu mourir ; Seigneur de la gloire, il a été rendu vivant par l'Esprit qui était en lui. C'est au moyen de ce même Esprit que, au temps de Noë et par sa bouche, il plaida durant cent vingt ans la cause de Dieu devant les rebelles (Gen. VI, 3), comme ce fut en vertu de ses souffrances à venir qu'il devint alors le Sauveur du patriarche et de sa famille. Les hommes de cette époque ayant rejeté les avertissements de l'Esprit de Christ, leurs âmes sont actuellement en prison, et elles y étaient avant le déluge, puisque le péché est une captivité. (Rom. VII, 23 ; Luc IV, 18.) Le prophète du Seigneur au contraire, je veux dire Noë et les personnes dont se composait sa famille, sauvé miraculeusement, malgré l'abondance des eaux, fut porté par ces eaux mêmes qui engloutissaient le monde des impies. Tel est le sens que je donne à ce passage difficile, sur lequel les catholiques romains se plaisent à construire leur doctrine du purgatoire, et que beaucoup de protestants entendent comme si Jésus-Christ était allé personnellement dans le lieu invisible ou dans ce qu'on appelle l'enfer, se montrer aux hommes qui, morts avant sa venue, n'avaient jamais entendu parler de lui. Mais cette interprétation ne tient pas compte de la circonstance décisive exprimée par les mots du texte sacré : « aux jours de Noë. » Quant à la mienne, je ne m'arrêterai pas à la justifier, et je ne prétends pas qu'elle soit à l'abri de toute objection ;

III 18-22 mais c'est celle qui me paraît la plus simple et la plus naturelle, en même temps qu'elle est la plus conforme à l'ensemble des Ecritures. L'intention de l'apôtre, ou plutôt du Saint-Esprit qui parlait par sa bouche, aurait donc été de montrer que le Seigneur n'a pas attendu sa venue en chair pour s'occuper de ce monde coupable et pour y exercer à la fois la justice et la miséricorde, mais la miséricorde surtout.

§ 1726. Par là s'explique aussi le rapprochement qu'il fait entre le baptême qui nous sauve et celui dont Noë fut baptisé dans le déluge. Ce qui porta Noë sur le mont Ararat et l'y déposa sain et sauf, ce fut bien moins le mobile élément sur lequel flottait son arche, que sa foi en Dieu et la droiture de son cœur. De même, ce qui nous sauve maintenant, ce n'est pas l'eau du baptême, laquelle ne saurait purifier les souillures de l'âme : c'est la foi en Jésus-Christ ressuscité et glorifié. Si notre conscience, droitement interrogée et répondant avec droiture, nous atteste que c'est réellement en Jésus-Christ que nous mettons notre espérance, nous sommes certainement sauvés. — Mes lecteurs voient que j'entends toujours par « une bonne conscience, » une conscience droite, simple et sincère (§ 1367), telle qu'était, par exemple, la conscience de Saint-Paul (Act. XXIII, 1); puis, le mot que nos anciennes versions rendent par « engagement » ou par « promesse, » je le traduis avec la nouvelle version par « interrogation. » En effet, une bonne conscience s'interroge souvent elle-même; elle ne refuse pas non plus de répondre, et nul ne possède une conscience délicate et vraie s'il n'a été baptisé du Saint-Esprit. Tel est le baptême qui sauve, en vertu des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, point de départ de l'apôtre dans tout ce paragraphe.

§ 1727. C'est encore cette idée qu'il reprend pour exhorter ses lecteurs à rompre avec toutes les habitudes du péché. Les premières paroles de son exhortation ne sont pas faciles à comprendre. « Christ a souffert pour nous... » Ceci est clair : Christ a souffert à cause de nous, à notre place, en notre faveur, trois manières également vraies d'entendre la chose. Mais « il a souffert pour nous *par la chair*, » vraie traduction. Qu'est-ce que cela veut dire? Peut-être le mot *chair* est-il ici le synonyme de *péché;* et, en effet, si Christ a souffert pour nous, ce sont nos transgressions qui ont causé ses souffrances. Puis, « armez-vous de cette pensée, » dit l'apôtre. Contre quoi? contre le péché sans doute. Et de quelle pensée allons-nous donc nous armer contre le péché? C'est de la pensée que Jésus-Christ a souffert par la chair ou par le péché, et que « celui qui a souffert dans la chair est quitte du péché, » ou « s'est reposé du péché, » ou « a cessé d'avoir affaire avec lui, » trois traductions qui sont plus justes que la traduction ordinaire. Or qui est-ce qui, après avoir souffert par le péché, est quitte du péché, ou cesse d'avoir affaire avec lui? C'est d'abord Jésus-Christ, qui, après l'humiliation, a passé dans la gloire et par conséquent dans le repos. Puis, c'est toute âme fidèle après son délogement d'ici-bas, car elle aussi, elle souffrit par le péché et maintenant elle se repose. Voilà donc la double pensée dont nous devons nous armer contre le mal, ou, comme le dit l'apôtre, pour ne plus vivre selon les convoitises des hommes, mais selon la volonté de Dieu, pendant le temps qui reste en la chair (traduction littérale du verset 2) : c'est, d'un côté, que Jésus-Christ a souffert par le péché et pour le péché, et de maintenant il n'y a plus rien de commun entre le

IV 1, 2

IV 1, 2 péché et lui; d'un autre côté, que toutes nos souffrances viennent de la transgression, et que pour être quittes de tout mal physique, il faut que nous soyons quittes de tout mal moral.

3-6 § 1728. En développant son idée, l'apôtre va nous dire ce que sont ces convoitises des hommes selon lesquelles il est impossible que nous vivions plus longtemps, si nous avons reçu le baptême qui sauve. Ce sont toutes les mauvaises passions que l'homme non converti satisfait autant qu'il le peut et qu'il l'ose, passions qui déterminent sa volonté dans un sens entièrement contraire à la volonté de Dieu. Parmi elles, le Saint-Esprit spécifie surtout celles qui ont leur siége dans les sens, parce que ce sont les plus universelles et peut-être les plus impérieuses, en même temps que les plus dégradantes. Elles règnent sans contrôle chez les peuples idolâtres; et, quelque part qu'elles agissent, elles constituent à elles seules une sorte d'idolâtrie. En leur obéissant, on en vient à faire son Dieu de tout ce qui les entretient. Bacchus, Cupidon et d'autres divinités infâmes n'ont plus d'autels dans nos villes et dans nos campagnes; mais ils n'ont pas perdu ceux que Satan leur érige dans les cœurs. Or, un disciple de Jésus-Christ ne saurait servir de tels dieux; et voilà ce que le monde trouve étrange, voilà la cause secrète de sa haine pour les chrétiens, voilà ce qui explique ses injures et ses insultes. Mais nous qui appartenons à Jésus, nous ne permettrons pas aux mépris du monde d'ébranler notre foi, parce que nous savons ces deux choses : la première, que ceux qui nous insultent paraîtront bientôt devant Celui qui doit juger les vivants et les morts; la seconde, que si la foi à l'Evangile nous a fait devenir vivants, de morts que nous étions, c'est pour que nous

vivions selon Dieu par le Saint-Esprit, sans nous in- IV
quiéter des jugements que les hommes portent de nous, 3-6
à leur point de vue charnel.

§ 1729. Nous l'avons déjà appris des épîtres de 7
Paul, Dieu veut que nous vivions dans la pensée habituelle de notre mort, qui est pour nous la fin de toutes les choses d'ici-bas. En disant, à son tour : « la fin de toutes choses s'est approchée, » Pierre entendait peut-être (et cela revient au même) que le temps était arrivé où tout ce que les prophètes avaient annoncé tendait à sa fin ou à son entier accomplissement ; et il présente ce fait comme un motif à la prudence et à la sobriété, afin d'abonder dans l'exercice de la prière. S'il est des gens qui ne prient guère que lorsque la pensée lugubre de la mort vient les assaillir, il en est d'autres, et parmi les plus pieux, qui oublient souvent, dans leurs prières, que cette nuit même leur âme peut leur être redemandée, et qu'ils n'auront pas besoin demain, de ce qu'ils demandent pour après-demain. Or, si la fin est proche, n'est-il pas imprudent de l'oublier, et ne serions-nous pas heureux que le Seigneur nous trouvât à genoux, quand il viendra? Reconnaissons également combien il importe d'être sobre. Toute intempérance rend incapable d'activité spirituelle ; or, ce n'est pas seulement en faisant excès de manger et de boire qu'on pèche contre la sobriété (Luc XXI, 34 ; §§ 1289, 1290). Comment donc ne pas trembler à la pensée que le Seigneur pourrait venir dans un de ces moments où nous avons laissé nos âmes s'appesantir?

§ 1730. Cette exhortation en amène une autre 8
qui, réunie aux précédentes, rappelle un avertissement donné jadis par Jésus-Christ à ses disciples, sur une interpellation de Pierre lui-même (Luc XII, 41-

IV 8 46). A la vigilance et à la prière, il faut ajo
charité; charité qui nous fera constamment emp
l'édification de nos frères les dons de la grâce d
et cela avec d'autant plus de zèle que la fin s'ap
Comme l'apôtre Paul, comme Jésus-Christ, comr
criture entière, Pierre place l'amour avant toutes
Il veut un amour intense, ardent, constant, *pr*
semblable à la prière qui se faisait pour lui l
était sous les verroux d'Hérode, car c'est le mê
(Act. XII, 5). Empruntant les paroles de Salor
dit que cet amour « voilera une multitude de pe
(Prov. X, 12). Qui aime ses frères, se plaît à
eux le bien plutôt que le mal, à relever les cé
lesquels des démarches répréhensibles peuvent
cusées sinon justifiées, à couvrir d'un mantea
turpitudes, loin de les divulguer (I, § 230); e
tous les cas, il oublie et pardonne celles de leur
dont il a été personnellement victime. Cette pa
Salomon peut signifier aussi que notre indulgen
le prochain nous conciliera pareillement son indu
mais non pas que notre charité ait le pouvoir d
nos péchés; car c'est la charité de Dieu qui
N'est-il pas vrai cependant qu'à la venue du Se
l'amour que nous aurons eu pour lui et pour nos
sera le signe auquel nous serons reconnus con
appartenant? (Matt. XXV, 35-40.) C'est par la f
doute, que nous nous revêtons de la justice du
par la foi donc que nos péchés sont couverts et
mais la foi est opérante par l'amour, et s'il est
que c'est par la foi seule que nous vivons ici-ba
l'est pas moins que l'amour seul demeure dans
nité (§ 1444).

9 § 1731. Je pense que, plus la fin des temps

che, plus les disciples de Jésus-Christ auront à exercer IV
l'hospitalité. L'extension croissante du règne de Dieu, 9
le nombre toujours plus grand d'œuvres faites en commun et facilitées par mille nouveaux moyens de transport; peut-être des persécutions violentes qui chasseront au loin des églises entières : tout cela fera de plus en plus revivre un devoir que les païens eux-mêmes remplissaient scrupuleusement. Or, suivant les circonstances, l'hospitalité peut devenir onéreuse, et c'est pour cela que le Saint-Esprit nous invite à être hospitaliers « sans murmures. » Aimons vraiment nos frères, et nous serons toujours heureux de les recevoir sous notre toit.

§ 1732. Aimons-les, et, pour le redire, nous les fe- 10, 11
rons participer aux grâces spirituelles dont nous jouissons et que l'amour de Dieu répand avec tant de variété sur son église. S'il est des gens qui, par orgueil, se mettent en avant sans y être appelés du Seigneur, il en est d'autres qui, par une indolence ou une fausse modestie, fruits de l'égoïsme, gardent des biens dont ils ne sont que les dépositaires et qui devraient servir à l'enrichissement de tous. Pierre ne mentionne spécialement que deux de ces dons : celui de parler et celui d'administrer; mais, par les expressions dont il se sert, on ne saurait douter qu'il n'ait en vue les mêmes grâces *(kharismes)* que l'apôtre Paul, dans les épîtres que nous avons étudiées (§§ 1381, 1440, 1610). Il est à remarquer seulement que ces deux grâces ne sont pas d'une nature extraordinaire, comme celles qui s'y ajoutaient quelquefois, savoir la prophétie proprement dite, les guérisons, les langues. Quoi qu'il en soit, nous voyons ici de nouveau que le Saint-Esprit n'agit point par contrainte (§ 1448). Il laisse subsister notre activité

IV morale, et lorsqu'il nous enrichit du don de parler ou
10, 11 de celui d'administrer, il faut qu'il y ait concours de notre volonté avec la sienne pour que ce don s'exerce. Mais ici, comme en toutes choses, ce qui inclinera notre cœur dans le sens de la volonté de Dieu, c'est la foi opérante par l'amour; et si, poussés par ce mobile, nous parlons dans l'assemblée de nos frères, ou si nous écrivons pour l'édification commune de l'église, nous ne le ferons certainement que d'une manière conforme aux oracles de Dieu. Puis, si nous avons rang parmi les administrateurs du corps de Christ, anciens ou diacres, nous chercherons dans celui qui est la Tête, et notre force et nos lumières, « afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par le moyen de Jésus-Christ, » le Seigneur de la gloire.

12-19 § 1733. L'apôtre revient, pour la troisième fois, sur un sujet qui le préoccupait visiblement, soit par le souvenir des maux que tant de fidèles avaient déjà soufferts, soit par les prévisions que lui donnait le Saint-Esprit touchant les terribles persécutions qui devaient bientôt fondre sur eux dans le monde entier. Ne trouvez point étrange, dit-il d'abord, que votre foi soit mise à cette fournaise, comme l'or est éprouvé par le feu (Chap. I, v. 7). En effet, Jésus-Christ l'a prédit (Matt. X, 22), et le monde ne saurait traiter ses disciples mieux qu'il ne le traita lui-même (Jean XV, 20). Loin de nous étonner de la persécution, nous devons plutôt nous en réjouir, bien qu'elle ait ses tentations (§ 1706); vu qu'en souffrant pour la justice, nous participons aux souffrances du Christ, et que si nous avons participé à ses souffrances, nous partagerons aussi sa gloire. Bienheureux donc ceux que le monde outrage pour le nom du Christ! Il ne les outrage que parce que l'Esprit

de la gloire, qui est l'Esprit de Dieu, repose sur eux. IV
C'est lui, et non pas eux, que le monde insulte, outrage, 12-19
blasphème : sujet de tristesse, à considérer l'iniquité des persécuteurs, mais sujet de joie pour ceux qui souffrent, et qui ne souffriraient pas s'ils n'étaient pas, malgré leurs nombreuses infirmités, des temples du Saint-Esprit. Que ceux qui subissent la juste punition de leurs crimes, ou qui se font haïr par leurs défauts, même par des défauts en apparence peu graves, tels que la curiosité des affaires d'autrui, que ceux-là rougissent de la honte qu'ils s'attirent; mais de souffrir parce qu'on est *chrétien*, c'est ce dont on ne saurait avoir honte. Ce mot de « chrétien » se retrouve ici pour la troisième et dernière fois. C'est, vous vous le rappelez, le nom qui fut donné aux disciples à Antioche (§ 1187), et la désignation injurieuse que le roi Agrippa hésitait à accepter (§ 1679). De nos jours, si l'on ne souffre plus pour le nom, l'on souffre encore pour la chose, et c'est par ces souffrances mêmes, acceptées avec joie, que nous sommes appelés à glorifier Dieu.

§ 1734. La persécution, toutefois, n'est pas un pur sujet de joie. Il faut y voir de plus un jugement de Dieu sur son Eglise, appelée ici, comme ailleurs, la maison de Dieu (1 Tim. III, 15). L'Eglise en corps ne sera pas plus l'objet du jugement à venir que les nations prises en masse : le jugement est individuel. Mais il y a des péchés de l'Eglise, comme il y a des péchés nationaux, et souvent la persécution est une verge par laquelle le Seigneur châtie son peuple. Tout homme, d'ailleurs, qui souffre pour sa foi et qui souffre même le plus injustement, doit se dire qu'en définitive, l'homme qui souffre, souffre à cause du péché (Lament. III, 39); raison très-propre à nous inspirer la patience. Mais si le Sei-

IV 12-19 gneur châtie ainsi les siens; si les justes, les rachetés de Jésus, les membres de son corps, les héritiers du ciel, n'arrivent qu'au travers des tribulations à la pleine possession du salut (Act. XIV, 22), quelle sera la fin de ceux qui sont rebelles à l'Evangile? « C'est pourquoi, » dit l'apôtre, « que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, lui remettent leurs âmes comme à un Créateur fidèle, en faisant le bien. » Remarquez ces derniers mots. La souffrance seule, même la souffrance pour le nom de Jésus, n'est pas une garantie absolue du bonheur éternel:

V 1-4 § 1735. La lettre se termine par quelques exhortations détachées. Les premières s'adressent aux anciens des églises. Pierre, plus âgé que la plupart d'entre eux, sans aucun doute; Pierre qui, à l'égal des autres apôtres, exerçait, partout où il se trouvait, l'autorité d'un ancien, outre son autorité d'apôtre ou de missionnaire de Jésus-Christ; Pierre, qui parlait de la part du Seigneur et comme un des témoins spéciaux de ses souffrances; Pierre enfin, qui, par sa foi, était en communion avec le Christ autant que personne et qui devait partager sa gloire plus que bien d'autres (Matt. XIX, 28); Pierre exhorte les anciens à paître, non leur troupeau, mais le troupeau de Dieu (Act. XX, 28); non l'Eglise en général, mais la portion de l'Eglise dont ils faisaient partie. Il veut qu'ils remplissent leurs fonctions de surveillants ou d'évêques (§§ 1468, 1522), non par tâche, mais de bon gré; non en vue du salaire qu'ils recevaient, mais par affection; non en maîtres, mais en modèles, se souvenant que Jésus-Christ, le souverain berger des brebis, promet une couronne inflétrissable à tous ceux qui auront conduit les âmes de cette manière, et non pas seulement à Pierre et à ses collègues dans l'apostolat.

§ 1736. Passant aux jeunes gens, par où quelques- V
uns pensent qu'il faut entendre les diacres (Act. V, 5
6, 10), Pierre les invite à être soumis aux anciens, mais de cette soumission réciproque qui est le fruit de l'humilité. C'est-à-dire que, dans l'Eglise, l'autorité ne s'exerce pas comme dans la société civile. Il y a chez tous les fidèles, anciens et jeunes gens, une déférence qui convertit le commandement en persuasion, et de modestes avis en obligations sacrées. Il faut, à cet effet, 6
que tous s'humilient sous la puissante main de Dieu, soit dans le sentiment de leurs péchés, soit dans celui de leur absolue dépendance, attendant de lui seul leur élévation et ne la voulant pas avant le jour qu'il jugera convenable. Ce sont là de bien saintes maximes. Que de maux l'Eglise n'eût-elle pas évités, si elle avait compté beaucoup d'hommes qui en fussent profondément pénétrés! Quel contraste surtout entre ce langage et la pratique de l'église dont le chef prétend occuper la chaire de Saint Pierre! Mais si Rome est le centre du despotisme ecclésiastique, comme de l'orgueil spirituel et de la simonie, il n'est que trop d'églises où ce qu'on appelle le clergé, oublie singulièrement ces belles paroles d'un des principaux témoins de Jésus-Christ. On les lit chaque fois qu'on impose les mains à de nouveaux prédicateurs de l'Evangile : c'est plutôt quand on installe des anciens qu'on devrait le faire; mais l'expérience ne prouve, hélas! que trop, combien on passe facilement de l'esprit à la forme!

§ 1737. L'exhortation à rejeter sur Dieu tout leur 7-9
souci, me paraît spécialement adressée aux conducteurs des églises. Plus ils seront consciencieux et fidèles, plus ils éprouveront, comme Paul, de constantes perplexités au sujet du troupeau (2 Cor. XI, 28); mais

V 7-9 le Bon Berger a soin des brebis qui allaitent (Esaïe XL, 11), et, pour l'amour de ses élus, il ne saurait délaisser ceux qu'il charge de les conduire. Avec leur désir de glorifier Dieu, et avec les succès de leur ministère, croîtra nécessairement l'antagonisme de Satan, le calomniateur. Semblable à un lion rugissant, il rôde çà et là cherchant sa proie, et s'il peut dévorer quelqu'un des conducteurs du troupeau, soyez bien sûrs qu'il n'y manquera pas. Il faut donc qu'ils soient, plus que personne, sobres et vigilants (ch. IV, 7). Sobres! remarquez ce mot, ô vous qui avez charge d'âmes, et qui, sans la sobriété, ne sauriez veiller sur vous-mêmes, ni sur le troupeau (Act. XX, 28). Du reste, la bonne manière d'en finir avec Satan, c'est de lui résister, comme Pierre pouvait se souvenir que le Seigneur l'avait fait certain jour (Matt. XVI, 23); puis, c'est d'être ferme par la foi, car toutes choses sont possibles à celui qui croit, et c'est par la foi que nous sommes gardés (ch. I, 5).

6-9 § 1738. Ces instructions s'appliquent d'ailleurs à tous les fidèles; car, dit l'apôtre, ce sont là des souffrances qui s'accomplissent en l'ensemble des frères qui sont dans le monde. Il suffit d'être à Christ pour se voir exposé aux assauts de Satan. Que chacun donc soit humble, sobre, vigilant, ferme par la foi, et que, faisant ainsi, chacun rejette sur Dieu toutes ses inquiétudes.

10, 11 § 1739. Pierre se tourne maintenant vers Celui de qui procède toute grâce, parce qu'il est plein d'amour et de miséricorde; vers ce Dieu qui nous appelle à sa gloire éternelle en Jésus-Christ. Il lui demande qu'à raison même de sa grâce et de son appel, les souffrances des fidèles soient, par eux, le gage, sinon le moyen, de leur entier perfectionnement. C'est ce qu'il exprime par quatre mots dont l'ensemble fournit l'idée d'une

chose à la fois bien achevée et inébranlable. Puis re- V
marquez que, si tel doit être l'objet constant de nos 10, 11
prières à celui qui a le pouvoir de les exaucer, nous devons toujours avoir sa gloire en perspective. C'est pour sa gloire qu'il nous appelle à la gloire, et pour sa gloire aussi que nous lui demanderons notre affermissement.

§ 1740. En conclusion, si l'apôtre a écrit cette lettre, 12
c'est pour assurer ses frères de l'Asie Mineure que la vraie grâce de Dieu était bien celle qui faisait leur confiance; témoignage indirect à la prédication de l'apôtre Paul, par qui l'Evangile avait été porté dans ces contrées. Quel encouragement ce dut être pour ceux qui reçurent cette épître! Et nous, mes chers lecteurs, ne serons-nous pas réjouis et fortifiés, en voyant l'accord parfait que le Saint-Esprit avait mis entre ces deux grands apôtres, d'ailleurs si divers? Leur doctrine est donc bien la doctrine de Dieu, et la foi que nous avons en la grâce qu'ils prêchèrent ne saurait nous tromper. Mais, d'un autre côté, gardons-nous de nous en écarter volontairement; car si Pierre et Paul ont annoncé la vraie grâce du Seigneur, il n'est pas de bonheur possible en dehors du salut dont ils furent les fidèles prédicateurs.

EPITRE DE JAQUES.

CCCXIV. Introduction. La joie dans les tentations; la patience; la prière; le pauvre et le riche, le mal vient de nous, et de Dieu le bien, par le moyen de sa parole; devoirs envers cette parole.

§ 1741. On s'accorde généralement à voir dans l'auteur de cette épître, non l'apôtre Jaques, frère de Jean, qui fut décapité par Hérode Agrippa, selon ce qui nous est rapporté au chapitre XII du livre des Actes; mais le disciple éminent dont il est fait mention quelques lignes plus bas, en ce même chapitre, et qui présida le concile, ou plutôt la conférence de Jérusalem (§ 1228). C'est de lui que Paul, écrivant aux Galates, place le nom avant ceux de Pierre et de Jean, les appelant tous les trois des colonnes; et ainsi s'explique, comme je l'ai dit ailleurs, la faveur qui lui fut accordée de voir Jésus, en particulier, après sa résurrection (§ 1046). On le désigne communément sous le nom de Jaques de Jérusalem, parce qu'il y résida constamment et qu'il paraît avoir été, jusqu'à la fin de ses jours, au premier rang parmi les anciens de cette illustre église. Ce fut auprès de lui, vous pouvez vous le rappeler, que, revenant

d'Europe, Paul se rendit le lendemain de son arrivée, et par son conseil que, pour se montrer Juif au milieu des Juifs, il accomplit une cérémonie de purification dans le temple.

§ 1742. Quelques-uns pensent que ce Jaques était le fils d'Alphée dont le nom se lit dans la liste des douze apôtres (§ 398); mais comme il est appelé le frère du Seigneur, il est plus naturel de voir en lui le frère de l'apôtre Jude, de Joses et de Simon dont il est parlé en Marc VI, 3; Matth. XIII, 55. A ce compte-là, l'auteur de notre épître n'aurait pas été du nombre des douze. Cela n'empêche pas qu'il ne soit devenu comme Marc, comme Luc et comme Paul, un des organes du Saint-Esprit pour nous révéler la pensée de Dieu; et, s'il m'arrive de lui donner quelquefois le titre d'apôtre, je ne ferai que lui appliquer celui que l'Ecriture donne à Paul, à Barnabas, à d'autres encore, comme à notre Jaques en particulier, bien qu'ils ne fussent pas des douze. (1 Cor. I, 1; Act. XIV, 14; 2 Cor. VIII, 23; Gal. I, 19.) Sur quoi, je dois rappeler que les mots *apôtre* et *envoyé* sont, en grec, un seul et même mot (§ 399). Jaques fut d'ailleurs, au témoignage de tous, même des Juifs non convertis, un homme d'une piété et d'une sainteté exemplaires. Le respect qu'on lui portait, explique en partie la longue tolérance dont il fut l'objet, après que, de gré ou de force, les apôtres eurent tous quitté Jérusalem.

§ 1743. Cependant, et c'est l'historien Josèphe qui raconte ce fait, le gouverneur Festus étant mort, et quelque temps s'étant passé avant qu'il eût un successeur, le souverain sacrificateur de cette époque, nommé Ananus, profita de la circonstance pour frapper les fidèles de Jérusalem dans la personne de leur vénérable con-

ducteur. Jaques fut traduit devant le conseil, jugé et lapidé, comme autrefois Etienne, et ce fut ainsi qu'il entra dans la joie de son Seigneur. Cet événement doit s'être passé l'an 62 de l'ère chrétienne, par conséquent pendant que Paul était prisonnier à Rome. L'épître de Jaques est donc nécessairement antérieure à cette époque, sans qu'on puisse savoir au juste de combien.

I / I § 1744. Jaques ne se désigne pas par sa qualité de frère de Jésus-Christ, parce que s'il avait été tel durant les jours du Fils de l'homme, il ne l'était plus maintenant, si ce n'est aux mêmes conditions que tous les autres fidèles (Matth. XII, 50). Il se présente comme serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, ou plutôt, selon le texte, comme son « esclave, » et j'ai dit ailleurs la force et la vérité de cette expression (§ 1467). Jaques s'adresse, non aux fidèles sortis de la gentilité, comme Paul l'avait fait jusque-là dans toutes ses lettres, mais à ceux qui appartenaient par leur naissance aux douze tribus d'Israël, dont la plupart vivaient dispersés sur la terre, les uns depuis six siècles et demi, et les autres depuis plus de huit cents ans (§§ 1131 ; II, 937). Ce n'est donc pas non plus à certaines églises que cette lettre était destinée, comme celles de Paul aux Thessaloniciens, aux Galates, aux Corinthiens, aux Romains; mais c'est une lettre que le Saint-Esprit adresse à tous ceux qui croyaient. Aussi a-t-on, plus tard, imaginé de lui donner le nom de *catholique*, ce qui veut dire *universelle*, titre que s'arroge l'Eglise de Rome. Mais à le bien prendre, l'Epître de Jaques n'est pas plus universelle que celle de Pierre (§ 1700), puisqu'elle s'adresse seulement « aux douze tribus. » Quant à la salutation, elle est belle et simple : c'est précisément celle que nous lisons en tête de la circulaire du concile de Jérusalem,

circulaire écrite probablement par l'auteur même de I
notre lettre (§ 1229).

§ 1745. Dès les premiers mots, on découvre le 2-4
caractère particulier de cet écrit, ainsi que les circonstances morales de ceux qu'il devait instruire. Jaques commence par où Paul termine généralement, et, d'un bout à l'autre, il est fidèle à cet ordre d'idées. C'est-à-dire qu'il n'a point eu pour mission d'exposer les mystères et les dogmes de la foi, mais seulement d'en exposer les conséquences pratiques. Les hommes avec lesquels il avait affaire possédaient l'Evangile, ils le professaient expressément, ils en saisissaient la signification, et l'on comprend que les Juifs convertis à Jésus-Christ n'avaient pas de peine à retenir la doctrine de la rédemption proprement dite, doctrine à laquelle tout l'Ancien-Testament rend un si éclatant témoignage. Jésus, l'Ange de l'alliance éternelle, le Seigneur de la gloire; Jésus, victime sainte offerte pour l'expiation des péchés; Jésus intercédant pour son peuple, comme Moïse et Aaron; Jésus, l'Elu de Dieu par excellence, accomplissant en ses rachetés l'élection divine des patriarches : voilà ce qu'il n'était pas aussi nécessaire de rappeler à d'anciens Juifs qu'à d'anciens païens. Mais si, dans les premiers temps, les fils d'Abraham qui avaient cru, s'étaient imaginé que le salut en Christ était impossible sans la circoncision et les observances de la loi; si même à l'époque où Jaques écrivait, il s'en pouvait trouver encore qui fussent de cette opinion, il avait été facile à d'autres et à eux-mêmes de se jeter dans un excès tout opposé. Parce que Jésus-Christ nous affranchit de la malédiction de la loi, ils avaient pu, cédant à une tendance qui n'est que trop naturelle, envisager la loi, même la loi morale, comme ne liant plus les

I consciences, faire abus de la grâce pour affaiblir l'idée
2-4 et le sentiment du devoir, oublier en un mot ce que Pierre leur avait prêché dès le premier jour : savoir, que Jésus nous sauve, non pas seulement en effaçant nos péchés, mais de plus en retirant chacun de nous de nos iniquités (Act. II, 38 ; III, 26) ; ou, en d'autres termes tirés des écrits de Paul et de Pierre, ils avaient pu oublier que le salut se compose de deux grâces : la justification et la sanctification ; la réconciliation avec Dieu par la foi en Christ, et l'obéissance à Dieu par cette même foi. Or c'est contre cette tendance à méconnaître le côté moral et pratique de l'Evangile, qu'est dirigée l'Epître de Jaques.

2 § 1746. S'il est vrai que tout homme ici-bas connaît la souffrance, parce que tous sont pécheurs ; si, au témoignage de l'histoire, l'époque où l'apôtre écrivait fut une des plus calamiteuses (8e année de Néron) ; si enfin, les fidèles d'entre les Juifs étaient particulièrement malheureux, se voyant haïs et vilipendés par les païens, plus haïs encore et souvent persécutés par leurs frères en la chair, on comprend que l'apôtre ait commencé ses instructions comme il le fait. Sans reproduire la remarque qui a paru déjà plus d'une fois dans ces études sur le mot *épreuve*, dont le sens est aussi celui de *tentation* (§ 1706), je dirai seulement que cette remarque est particulièrement nécessaire en ce lieu, vu que le même mot, et le verbe d'où il dérive, se retrouvent aux versets 12, 13 et 14 de ce chapitre. Toute souffrance donc est une tentation au découragement et au murmure, une tentation à douter de Dieu, une tentation à chercher de fausses consolations et à employer de mauvais moyens pour être délivré ; et si nous souffrons à cause de notre foi, il y a tentation à renier le Sei-

gneur. Cela n'empêche pas que notre apôtre, convertissant en précepte ce que Pierre avait posé comme un fait (1 Pierre I, 6), ne nous dise, à l'exemple de Jésus-Christ (Matth. V, 12), de nous réjouir dans les diverses épreuves que nous rencontrons sur notre chemin, bien qu'elles renferment toutes quelque tentation. I 2

§ 1747. La raison, c'est que dans les tentations la foi s'exerce et se fortifie, comme dans la fatigue d'un voyage, nos forces physiques : rappelez-vous le sacrifice d'Abraham. La foi se fortifiant, produit la patience, mot qui, dans l'original, indique, non pas cette soumission morne et froide que peut inspirer le désespoir lui-même et que les païens connaissent aussi bien que nous, mais une soumission pleine d'attente. « J'ai patiemment attendu l'Eternel, » disait David. (Ps. XL, 2, 18.) L'œuvre de la patience, c'est, comme l'œuvre de la foi, (1 Thess. I, 3), une patience ouvrière, active, persévérante, portant du fruit; patience qui est la perfection même et tout ce qu'il y a de plus accompli dans l'homme, vu son état présent de souffrances continuelles; patience que la foi seule peut donner, car c'est par la foi que celui qui est destitué de tout possède tout (1 Cor. III, 22); et si, dans les épreuves de la vie, sa riche foi le revêt de patience, on peut bien dire que rien ne lui manque. 3 4

§ 1748. L'apôtre introduit ici un mot qui, sous la plume de Paul, signifie ordinairement la connaissance des mystères de Dieu et la foi en sa révélation (1 Cor. II, 6, 7); mais qui, dans l'épître de Jaques, doit s'entendre des dispositions morales que donne la foi, plutôt que de la foi elle-même : ce mot est celui de *sagesse*. L'invitation qu'il nous fait, c'est d'adresser à Dieu des prières pour obtenir la patience et une patience parfaite. 5-8

I 5-8 « Si quelqu'un manque de sagesse... » Cela veut dire manifestement : « Si quelqu'un sent ce qui lui manque, déplore sa débilité, désire le changement de son cœur insoumis, « qu'il demande à Dieu; » invitation qui s'applique d'ailleurs à tous les besoins de notre vie morale, et qui est accompagnée de paroles bien encourageantes. Elles rappellent un mot solennel de notre Seigneur (Luc XI, 13) ; et en effet, Dieu donne à quiconque demande; il donne de bon cœur : ce n'est pas comme nous, qui regrettons quelquefois ce que nous avons donné, et il est impossible qu'il ne répande pas sa grâce sur ceux auxquels sa grâce même inspire le désir d'être sanctifiés. Mais « il faut demander en foi, sans hésiter ; » c'est-à-dire avec une parfaite confiance dans la promesse de Dieu et avec une ferme volonté de suivre les directions de son Esprit. Rien de plus misérable que la condition d'un homme qui éprouve des besoins de sanctification et qui n'implore pas avec décision le secours d'en Haut. Il est agité en son âme, comme les eaux de la mer poussées çà et là par le vent. Mieux vaut cela, dira-t-on, que la surface unie d'un étang bourbeux et empesté, image de l'homme qui ne se soucie nullement de purifier son cœur. Cela est possible ; toujours est-il que « celui qui hésite ne recevra quoi que ce soit du Seigneur. » Son indécision, ou, selon l'étymologie du mot grec, sa double âme, sa double volonté, le tire tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. C'est ainsi qu'il ne parvient pas à se fixer en Dieu ; et pourquoi? Parce qu'il ne croit pas d'une foi vivante à ses promesses, ou parce qu'il n'a pas vraiment à cœur de sortir du péché, ou par ces deux raisons tout ensemble.

9-11 § 1749. Des mille souffrances infligées à l'humanité, il n'en est pas de plus générales ni de plus vivement

senties, en certains temps, que celles qui résultent de la différence des conditions. Jaques va parler aux pauvres, puis aux riches; mais ce ne sera pas pour prêcher, en démagogue, un nivellement impossible et qui n'aurait pas les heureux résultats qu'on suppose. L'invitation qu'il adresse aux pauvres, pauvres des biens de ce monde, mais riches des biens de la foi, cela s'entend, c'est de se glorifier dans leur élévation. Jésus-Christ a connu l'indigence, et il a de la sorte ennobli la pauvreté; Jésus-Christ est venu annoncer l'Evangile à des pauvres, selon les prophètes (Luc, IV, 18); il a pris pour ses premiers envoyés des hommes sans fortune, et le pauvre qui croit en lui possède des biens qui valent mieux que tous les trésors du monde. Lazare, il a des maux dans ce monde, mais encore un peu de temps et il aura ses biens, les vraies richesses; veuve de Sarepta, il ne laisse pas, malgré son indigence, de posséder toujours quelque peu d'huile, fruit béni d'un travail qu'accompagne la prière; puis, il a dans le cœur ce qui est plus que la vie : la grâce de l'Eternel, et dans le ciel, un Sauveur, un ami, un frère; et ce frère, c'est le Roi de gloire. « Que le pauvre se glorifie donc dans son élévation! » — « Que le riche à son tour se glorifie de son humiliation, » savoir, celui qui est riche en la foi non moins qu'en biens de la terre, cela s'entend aussi de soi-même; car le riche mondain n'a quoi que ce soit dont il puisse se glorifier. L'Eternel vient-il à souffler sur sa prospérité, elle s'évanouit; et s'il souffle sur sa vie, les biens dont il se vante ne lui procureront pas la délivrance. Ce n'est donc point dans ce qui les fait grands aux yeux des hommes qu'ils peuvent se glorifier. Mais s'il leur a été donné de sentir leur pauvreté spirituelle, de voir le néant des avantages terrestres

I dont ils étaient fiers jadis; si, maintenant humiliés, ils
9-11 se sont approchés de la croix; s'ils se sont intérieurement dépouillés de tout pour suivre Jésus; si, malgré leur position enviée de tant de gens, ils sont devenus un objet de mépris et d'insultes à cause de leur foi : voilà une humiliation dont ils ont à se glorifier, en sous-entendant cette parole de Paul : « Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. » (1 Cor. I, 31.)

12 § 1750. Quelles que soient du reste les afflictions dont il s'agisse, heureux l'homme qui, étant dans la souffrance, la supporte avec douceur et profit pour son âme! Semblable au métal précieux qu'on soumet à certaines épreuves, ensuite desquelles il reçoit l'estampille qui certifie sa valeur et lui donne cours, le fidèle, victorieux de la tentation, est « approuvé » de Dieu et des hommes. Puis, « il recevra la couronne de la vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. » Cette couronne n'est donc pas le prix des afflictions, n'importe la manière dont elles sont reçues et utilisées, mais celui de la patience; et cette patience n'est vraiment possible que là où l'amour de Dieu a été répandu dans les cœurs par l'Esprit : sainte et consolante doctrine, assurément!

13-15 § 1751. De la tentation-épreuve, de cette tentation, dis-je, qui résulte des circonstances, douloureuses ou difficiles, l'auteur sacré passe à la tentation proprement dite, la tentation au mal, et il redresse la fausse idée qu'on pourrait se faire de la source d'où elle procède. La tentation au mal ne saurait, dans aucun cas, venir de Dieu. Il est vrai, comme le dit l'Ecriture, qu'un mauvais esprit, envoyé de l'Eternel, peut s'emparer d'un Saül, d'un Achab et de ses faux prophètes, d'un Pharaon et de ses mages; mais c'est en punition de

leurs crimes : quant à leurs crimes mêmes, ce n'est pas Dieu qui les leur inspira. Il est vrai encore que c'est Dieu qui plaça Abraham en position de désobéir, Joseph en position de commettre adultère, Daniel en position de renier sa foi; mais s'ils eussent péché au lieu de demeurer fermes, ce n'est pas Dieu qui les eût tentés au mal. Et quand Jéroboam mit sa volonté à la place de celle du Seigneur dans l'institution du royaume d'Israël, Hacan dans le sac de Haï, Guehazi dans l'affaire de Naaman, ce ne fut pas Dieu qui les tenta, car le mal ne saurait plaire à Dieu; et n'étant pas tenté par le mal, il ne tente non plus personne. Faudrait-il faire sentir la justesse de cet argument? Tenter au mal est un horrible crime. Celui qui en est capable est un être profondément corrompu; mais Dieu est saint : la conséquence suit d'elle-même. Satan peut tenter au mal; les hommes pécheurs peuvent aussi le faire : dans tous les cas, ce qui donne force aux tentations du dehors, c'est la correspondance qu'elles trouvent au dedans. Notre propre cœur est le traître qui livre la place à l'ennemi. Ce sont bien moins les objets extérieurs qui nous attirent, que ce ne sont nos convoitises qui nous poussent vers eux. Non, ce n'est pas la gloire qui fait les ambitieux, ni l'argent les avares, ni le vin les ivrognes; car il est des gens qui vivent au milieu de ces piéges sans s'y laisser prendre. C'est donc la convoitise qui conçoit et enfante le péché, et, par le péché, la mort. Lors donc que nous sommes tentés, prenons garde de ne pas dire : C'est Dieu qui me tente. Personne sans doute n'oserait exprimer si crûment ce blasphème; mais nous avons vu tout au commencement de nos études qu'on peut, de diverses manières, se rendre coupable d'une telle impiété (I, § 96).

I — 13-15

I § 1752. Loin que le mal procède de Dieu, c'est de
16-18 lui que procède au contraire tout bien véritable. Le bien descend de Dieu par une provenance naturelle sans doute, puisqu'il est le Père des lumières, et ce mot au pluriel dit beaucoup. Cependant, le bien n'arrive jusqu'à nous que comme un don, une grâce non méritée. Que sommes-nous en effet, qu'est ce monde, pour que le soleil de la justice daigne y luire? Toutefois, cette grâce est une grâce assurée et constante. Il n'y a pas en Dieu succession de lumière et de ténèbres; il n'y a pas en lui un double principe, celui du bien et celui du mal. Si nous recevons sa Parole, c'est un don de sa grâce, don qu'il n'était point tenu de nous faire et qu'il a mis en nous uniquement parce qu'il l'a voulu, sans qu'il y fût contraint d'aucune sorte. Il nous a donc fait devenir ses enfants par une parole, comme par une parole il créa le monde; et cette parole est une parole de vérité, au moyen de laquelle nous avons pris rang parmi les plus excellentes créatures du Tout-Puissant. Voilà ce que Dieu a fait pour nous qui croyons. Après cela, ne serait-ce pas nous égarer nous-mêmes que de lui attribuer d'une manière quelconque le mal dont nous pouvions nous rendre encore coupables?

20 § 1753. De là résultent aussi d'importants devoirs envers la Parole de Dieu. Puisque cette Parole, au moyen de laquelle nous avons été enfantés à Dieu, est une parole de vérité, notre premier devoir est de l'écouter avec empressement et en toute saison. Puis, si nous la lisons dans la société de nos frères, nous ne nous hâterons pas de parler sur ce qui a fait l'objet de la lecture; mais nous réfléchirons sérieusement auparavant, afin de ne pas mêler notre folie à la sagesse de Dieu. Et quand nous rencontrons dans la Parole de ces mots qui

offusquent notre raison, froissent notre orgueil, dérangent nos plans, contrarient nos vues particulières, gardons-nous du dépit, de l'irritation qui ne nous prend que trop vite en pareil cas, et qui nous empêche de faire ce qui est juste et bon selon cette Parole. — En général, le vrai chrétien écoute plus qu'il ne parle, car il sent qu'il a beaucoup à apprendre et il se défie du fruit de ses lèvres. Sachant d'ailleurs combien toute colère met hors de soi, il évite des mouvements passionnés qui rendent impossible l'accomplissement du devoir. I 20

§ 1754. Voyez, après cela, dans quelles dispositions nous devons nous approcher du Livre de Dieu. Ce ne sera pas en purifiant le dehors, à la manière des pharisiens, mais avec des cœurs nettoyés de leurs souillures par l'Esprit de grâce et de sanctification. Celui qui ouvre la Bible, l'âme pleine de pensées toutes au monde et au péché, ne saurait absolument la comprendre ; ou, s'il la comprend, il la repousse plein de dépit. Au lieu de cela, nous devons plutôt l'accueillir avec douceur, comme l'enfant bien élevé reçoit les leçons, les ordres et les réprimandes de celle qui lui donna le jour. C'est en faisant ainsi que la Parole pénétrera dans nos âmes, qu'elle s'y implantera et qu'elle sera pour nous une parole de salut. Elle est puissante en effet pour sauver les âmes, cette divine parole, puisqu'elle est la semence du réengendrement spirituel (1 Pierre I, 23) et l'instrument de toute sanctification (Jean XVII, 17); mais elle ne sauve pas tous ceux qui l'entendent et qui la lisent. Malgré nos sophismes, il demeure vrai que l'observation de la Parole est la seule voie du salut. Ici, comme ailleurs (§ 364), « observer la Parole » ou « la pratiquer, » ne signifie pas uniquement obéir à ses préceptes : c'est 21-25

I la prendre au sérieux, c'est accepter les vérités qu'elle
21-25 proclame, c'est avoir confiance en ses promesses, et, comme conséquence, se soumettre du cœur à ce qu'elle ordonne. L'écouter et ne pas l'observer, c'est se regarder dans un miroir (la Bible est bien cela, car elle nous dévoile d'une manière parfaite notre propre âme); c'est dis-je, se regarder dans un miroir et oublier aussitôt comment on s'y est vu. Mais, heureux l'homme qui, d'un cœur humble et attentif, médite jour et nuit la loi de Dieu, loi parfaite, et, pour le fidèle, loi de liberté! (§ 1570.) Oui, heureux cet homme! car ainsi que le dit le roi David (Ps. I), « tout ce qu'il fait prospèrera » : c'est au fond la pensée que le Saint-Esprit exprime ici, en termes quelque peu différents.

CCCXV. La fausse et la vraie dévotion; l'égalité par la charité; le jugement de Dieu; la foi morte; la justification par les œuvres.

26, 27 § 1755. L'apôtre, continuant à tracer le tableau du christianisme pratique, oppose l'une à l'autre la fausse et la vraie dévotion, mot qui rend le sens de l'original mieux que celui de *religion* employé par les anciens traducteurs. Rien n'est plus commun que de voir des gens qui, s'estimant dévots et pieux plus que personne, laissent courir leur langue à l'aventure et oublient plusieurs déclarations de l'Ecriture auxquelles je renvoie mes lecteurs. (Prov. X, 19; Matth. XII, 36, 37.) Hélas! ils oublient également ce qu'ont de criminel certains péchés de la langue qu'il est impossible de ne pas commettre quand on parle sans mesure, depuis la pro-

fanation du saint nom de Dieu jusqu'à de simples mé- I
disances. Qu'est-ce donc que la dévotion d'une per- 26,27
sonne qui ne tient pas sa langue en bride, surtout si elle cherche à se persuader que de tels péchés sont, après tout, peu de chose? Cette dévotion est vaine, dit l'apôtre. L'expression peut sembler faible; mais qu'est-ce qu'une vaine dévotion, si ce n'est une dévotion de pure forme, une dévotion sans réalité, une dévotion démentie par la conduite, une dévotion qui, loin d'honorer Dieu, le déshonore? Telle est la piété de celui que son intempérance de langue, la légèreté de ses propos et ses discours peu charitables, accusent de ne pas vivre en la présence du Seigneur.

§ 1756. Voici, d'autre part, un des plus excellents usages qu'on puisse faire du don de la parole, organe admirable de la sociabilité, et c'est en même temps un des plus beaux fruits de la vraie dévotion. Si Dieu est le père de tous ceux qui croient en Jésus-Christ, il doit l'être d'une façon particulière des orphelins et des veuves membres de sa famille rachetée; et si nous avons envers ce « Dieu et père » une dévotion véritable, nous la lui témoignerons, sans aucun doute, par un plus grand déploiement de charité envers ceux qui, ses enfants comme nous, émeuvent le plus ses compassions. Ce n'est pas à dire que nous ne devions nuls soins aux veuves et aux orphelins étrangers à la foi, et généralement à ceux qui souffrent d'une manière quelconque; mais à qui porterons-nous les consolations de l'Evangile, si ce n'est à ceux qui croient à l'Evangile? Quant aux visites de deuil dont les mondains eux-mêmes s'acquittent avec tant de scrupule, avouons que la plupart du temps c'est pure cérémonie. On se croit obligé de verser, à l'occasion, quelques larmes avec ceux dont

I — 26, 27 on veut pouvoir partager encore les plaisirs quand la tristesse aura disparu.

§ 1757. Ceci me conduit au second trait par lequel l'apôtre caractérise la vraie dévotion. « Se conserver sans tache de la part du monde, » ou, en d'autres termes, se préserver de toute mondanité, tel est cet autre fruit d'une piété réelle. Représentez-vous une belle et nombreuse société qui se préparerait à une fête toute mondaine par la prière et par le jeûne, par le chant des cantiques et par la célébration de la cène; que diriez-vous d'une telle dévotion? Et que diriez-vous, si cette même société se préparait par le bal, ou par des concerts, ou par des réunions de jeu, aux saintes assemblées du culte? Or, pour celui qui vit dans la mondanité et qui néanmoins adore Dieu, matin et soir avec sa famille ou seulement le dimanche, il est clair que chaque acte de son culte se trouve à la fois précédé et suivi de plaisirs et de passe-temps absolument incompatibles avec la piété du cœur. Il n'y a donc de vraie dévotion que celle qui est de tous les moments : le culte en esprit et en vérité, le culte intérieur, l'habitude de la communion avec Dieu. Pour ceux qui nourrissent cette dévotion sincère, l'éloignement des plaisirs mondains n'est pas une privation; mais ceux-là sont de faux dévots qui s'abstiennent du monde à certaines époques réputées particulièrement saintes, sauf à recommencer leurs mondanités quand ils ont, pensent-ils, donné à Dieu tout ce qui lui revenait.

II — 1-9 § 1758. C'est dans les assemblées de culte surtout que doit être sensible l'égalité qui existe entre les rachetés de Jésus-Christ. Cette égalité n'est pas le nivellement; elle n'efface pas les différences sociales résultant de l'institution de Dieu ou des institutions civiles;

t comme elle n'est pas détruite par les différences II
Dieu lui-même a mises dans son Eglise, différences 1-9
dons et de fonctions. Mais ce que la Parole de Dieu
damne ici de la manière la plus expresse, c'est que,
s les assemblées religieuses, le riche et le pauvre
pent des places distinctes, l'un parce qu'il est riche,
re parce qu'il est pauvre; c'est, à plus forte raison,
l'un puisse être appelé à la direction des affaires
église en vertu seulement de ses richesses, et que
re s'en voie exclu à raison seulement de sa pau-
. Quand on suivrait la marche inverse, on ferait
que chose de plus raisonnable; car, dit l'apôtre,
ce pas généralement chez les pauvres, quand ils
convertis, qu'on trouve le plus de vraie foi, et ne
ce pas les riches de ce monde qui, fomentant les
ntions contre les gens de bien, sont finale-
les grands propagateurs de l'impiété? Mais non:
y ait égalité, et cela par amour fraternel, selon le
ndement qui, au témoignage de Paul, est l'ac-
sement de toute la loi (Rom. XIII, 9, 10), et
ques appelle « la loi royale. » Avoir égard à l'ap-
e des personnes, est un crime de lèse-charité:
i font de telles différences, sont des transgres-
e la loi.

9. Or, qu'est-ce qu'un transgresseur de la loi? 10-13
homme qui, selon l'étymologie du mot, passe
sus la loi, qui la foule aux pieds, qui brise les
es qu'elle a plantées et s'établit insolemment sur
in de Dieu. D'où il suit que, pour être coupable
x de la loi, il n'est pas nécessaire de l'avoir
dans tous ses points et articles. On pourrait dire
iste entre eux une telle connexité, qu'on ne
en négliger un sans les négliger tous; mais ad-

II mettant par supposition, avec l'apôtre, que vous ay
10-13 gardé les commandements de manière à n'avoir bo
ché qu'en un seul point, il s'en suit néanmoins q
vous avez mis le pied sur la loi et brisé la haie : la
est violée; vous n'en avez pas respecté l'intégrité, et
majesté du législateur est par vous méconnue. Ce
peut-être concernerait-il les iniques et non pas les j
tes? (1 Tim. I, 9.). Ce que l'apôtre ajoute prouve c
rement le contraire. « La loi de la liberté » ne sau
être autre chose que la loi de Dieu, telle qu'elle se p
sente à nous dans l'Evangile. C'est la loi que le Sa
Esprit appelait tout à l'heure « la loi royale. » En e
le racheté de Jésus-Christ fait librement, et par am
tout ce qui est ordonné dans les commandeme
Comme nous l'a dit Paul, il ne résulte pas de m
affranchissement du péché et de la loi, que nous ay
toute liberté de vivre dans le péché, c'est-à-dire
hostilité continuelle avec la loi de Dieu (§§ 1569, 15
Plus nous serons vraiment les affranchis du Seigne
plus nous parlerons et agirons comme devant être j
à teneur de la loi de la liberté, qui est celle de la c
rité. Rappelez-vous la fin du chapitre XXV de St-M
thieu; rappelez-vous également ce qui est écrit en
même Evangile, au chap. VI, v. 14, 15, et vous compr
drez soit la menace, soit la promesse que voici : c
jugement sans miséricorde est pour celui qui n'a
fait miséricorde, et la miséricorde brave le jugemen
Si donc, conduits par l'Esprit de Dieu, nous march
dans les voies du support, de la patience, de la c
ceur et du pardon que le Seigneur a tracées dev
nous, il ne se présente plus à nous comme juge.
vertu même de l'amour qu'il a répandu dans
cœurs, comme de celui qu'il a eu pour nos âmes,

s portons sans crainte à la rencontre de son juge- II
nt.

§ 1760. Avec ces versets, nous arrivons à ce qu'on 14-26
ssage comme la pensée fondamentale de l'Epître.
vérité que l'apôtre va développer, s'est montrée
sieurs fois à nous dans le cours de ces études, mais
s ne l'avons pas encore vue sous la forme que le
nt-Esprit lui donne en cet endroit. Il s'agit de la foi
rte, foi de Caïn, foi de la femme de Lot, foi d'une
le d'Israélites au temps de Moïse, foi d'une multitude
moins grande quand Jésus prêchait en Judée, foi
Judas l'Iscariote, d'Ananias et de Sapphira, de
on le magicien et de beaucoup d'autres auxquels il
fait allusion dans les épîtres de Paul. Cet apôtre,
t la mission particulière fut de proclamer, d'ex-
r, de défendre la doctrine du salut par grâce, par
i, n'a pu le faire sans dire ce qu'il entendait par ce
mier mot; et vous pouvez vous souvenir que la foi,
n Paul, est une vie et non une théorie. Elle a son siége
s le cœur, non dans la tête; elle est en action, non
paroles seulement. Par elle on s'unit à Christ, et,
r cette union, l'on est justifié et sanctifié tout ensem-
, puisqu'elle nous fait avoir part à l'Esprit de Christ
moins qu'à son sang. En sorte que, si nous sommes
vés par la foi, c'est à supposer cette foi vivante.
1351, 1365, 1472, 1474, 1475, 1488, 1492, 1566-
68, 1594.) Telle est la doctrine du Saint-Esprit par
bouche de Paul; nous l'avons retrouvée tout entière
s l'Epître de Pierre, et voici maintenant cette doc-
ne telle que ce même Esprit nous la donne par le
nistère de Jaques.

§ 1761. Dans les lignes précédentes, il avait rappelé
violabilité de la loi de Dieu, et ses paroles revien-

II nent à dire qu'en nous plaçant sous une
14-26 Dieu ne nous a pas donné la liberté de m
Or ce n'est pas ainsi que l'entendent de s
tiens qu'on est convenu de désigner sous
tinomiens, mot qui signifie *adversaires d*
que le salut s'obtient par la foi et non pa
parce qu'il procède de la grâce et non de
semble que les disciples de Jésus-Christ
s'inquiéter des commandements ; et quan
pelle les obligations morales, ils se retran
les promesses de Dieu, ils s'en font une
lui, et ils s'écrient : A quoi donc sert la f
vienne ainsi nous replacer sous la loi ? (
hommes que le Saint-Esprit dit à son to
sert-il, si quelqu'un dit avoir la foi et qu'
œuvres? la foi le peut-elle sauver? »

14-17 § 1762. Remarquez, je vous prie, q
s'attaque pas à *la foi,* mais à *la professi*
ne dit pas : « De quoi sert-il, si quelqu'
mais : « De quoi sert-il, si quelqu'un *dit*
On ne saurait *avoir* la foi sans les œu
peut *dire* qu'on a la foi, sans qu'on la p
ment. On n'est pas incrédule, et pourta
pas ; on pense croire, on le pense très-f
livrerait son corps aux flammes plutôt qu
à ce qu'on appelle *sa foi* (1 Cor. XIII, 3
c'est une foi prétendue : la preuve, c'
porte pas de fruit ; sarment stérile, qui
cep et qui n'en est pas moins destiné à se
(Jean XV, 2.) Les « œuvres » dont il est i
sont pas celles d'un sec formalisme, ou d'
servile : la foi morte est susceptible d'œ
nature. Il ne s'agit pas non plus d'une

sainteté à laquelle le fidèle aspire courageusement, mais II
qu'il ne prétend pas atteindre ici-bas (§ 1575). Ces 14-17
œuvres sont le crucifiement du vieil homme, la consécration de soi-même au Seigneur, une lutte incessante contre le péché et un progrès constant vers le bien ; vie à la fois intime et active, vie de dévouement, dont le principe est la foi au Sauveur qui nous a rachetés, dont l'auteur est le Saint-Esprit qui nous a été donné, dont la fin, ou l'objet, est la gloire de Celui qui nous a aimés le premier. Celui en qui ces œuvres ne se trouvent pas, peut *dire* qu'il a la foi, mais il n'est pas dans la foi. Ce qu'il appelle de ce nom, et ce qui, je le répète, n'est pas proprement de l'incrédulité, ne saurait pas mieux le sauver, que de bonnes paroles ne peuvent rassasier un malheureux affamé, ou réchauffer le corps débile de celui qui manque de vêtements. Cette foi, dit l'apôtre, est morte « en elle-même. » Ce n'est pas un arbre plein de sève et qui pourtant ne donne pas de fruit : c'est un arbre qui semble vivant, mais à qui manque tout suc nourricier.

§ 1763. Le propre de la foi vraie, c'est d'être ou- 18, 19
vrière, ou, comme on dit, active ; et, bien qu'il n'entre pas dans les habitudes du fidèle de faire un complaisant retour sur soi-même, il n'est aucun pécheur converti qui ne puisse, au besoin, montrer comment, depuis sa conversion, sa vie entière et certains actes en particulier, se sont accomplis sous la sainte influence de sa foi. Le chrétien de nom parle aussi de ses œuvres, et même il le fait sans y être provoqué ; mais qu'on examine, et l'on verra qu'il n'y a rien en lui qui ne puisse se trouver chez ceux qui n'ont pas la foi. Parlera-t-il de sa paix et de ses espérances? Mais les mondains savent aussi se faire certaines espérances et une certaine

II 18, 19 paix. Parlera-t-il de l'honnêteté de ses mœurs? Mais il est aussi d'honnêtes mondains dont les habitudes sont exemplaires. Je ne prétends donc pas que la foi morte soit absolument improductive. Voyez les démons. Ils croient, dit l'apôtre, et leur foi n'est pas sans efficace; mais c'est une efficace de mort : « ils croient et ils frissonnent. » Témoin soient les cris qu'ils poussaient en présence de Jésus (Matth. VIII, 29); témoin l'effroyable mort de celui au cœur duquel Satan mit la pensée de livrer son Seigneur. Si Judas eût été complétement incrédule, les remords ne l'eussent pas dévoré; et s'il eût été croyant, sa douleur l'eût conduit repentant aux pieds de Jésus. On ne sait, hélas! ce qu'il faut le plus déplorer : une foi qui a pour tout fruit la fausse sécurité, ou celle qui trahit son néant par les terreurs qu'elle inspire (Luc XIX, 20, 21). Dans les deux cas, c'est la foi morte de ceux qui disent : « Seigneur! Seigneur! et qui n'entreront pas au royaume des cieux, parce qu'il ne font pas la volonté du Père qui est dans les cieux (Matth. VII, 21). »

20-23 § 1764. Pour savoir ce qu'est la vraie foi, il faut toujours en revenir à Abraham, le père des croyants. (§ 1558.) Comme dans l'épître aux Romains (Ch. IV, vers. 3), le Saint-Esprit nous rappelle ici qu'Abraham crut Dieu, que cela lui fut compté pour justice, et que ce fut par là que le patriarche devint l'ami de Dieu. Mais était-ce une foi morte, la foi par laquelle Abraham fut tenu pour juste? Quelle vie au contraire, et quels fruits d'obéissance, surtout dans le sacrifice d'Isaac! En sorte que, s'il fut tenu pour juste à cause de sa foi, il se montra juste par les œuvres que sa foi lui fit produire. Sa foi fut une sainte foi, sainte en ses effets comme en son principe, la grâce de Dieu; et Abraham fut justifié

par ses œuvres, c'est-à-dire par les œuvres de sa foi, II
en ce que ses œuvres prouvèrent nettement qu'il avait, 20-23
non une foi morte, mais la foi vivante, savoir celle qui justifie. Voilà comment sa foi faisait œuvre, et comment, par les œuvres de sa foi, celle-ci fut consommée ou rendue parfaite; telle est la lumière du jour, qui n'est dans son plein lustre qu'après le soleil levé, bien qu'il fasse jour déjà, lorsque les étoiles ont disparu et que la nuit s'est retirée. Ce fut enfin par là que s'accomplit l'Ecriture qui dit : « Or Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté pour justice; » car s'il n'eût pas montré par ses œuvres qu'il était juste, l'Ecriture qui le déclare juste par sa foi, aurait eu, dans les œuvres de ce prétendu croyant, une sorte de démenti.

§ 1765. La conclusion générale que Jaques déduit 21
de ces faits, se comprend maintenant sans trop de peine. On a voulu y voir une contradiction manifeste avec la doctrine de Paul sur cette matière (Rom. III, 28), et il est vrai que les deux maximes sont construites en des termes qui semblent leur faire dire précisément l'opposé l'une de l'autre. Mais, sans répéter que le Saint-Esprit n'est ni moins explicite ni moins fort contre la foi morte par la bouche de Paul que par celle de Jaques; pour qu'il y eût contradiction entre les deux apôtres, il faudrait que, dans les deux passages qu'on oppose, les mots eussent exactement le même sens. Paul s'adressant à des gens auxquels il s'agissait de faire comprendre le salut gratuit, leur déclare que l'homme est justifié par la foi sans œuvres de loi; et Jaques parlant à des chrétiens qui avaient pour tendance d'abuser de ce salut, leur dit que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement; l'un et l'autre s'appuyant d'ailleurs sur l'exemple d'A-

II 24. braham, bien que leur but ne fût pas le même. Mais qu'est-ce que Paul entend par *la foi qui justifie?* évidemment, la foi vivante. Qu'entend-il par les *œuvres* qui ne contribuent en rien à la justice de l'homme? évidemment, les œuvres de la loi, ou les œuvres faites sans la foi, ou encore les œuvres mortes d'un pécheur non converti. Qu'entend-il enfin par *être justifié?* C'est être tenu pour juste, bien qu'on soit pécheur. Jaques, de son côté, qu'entend-il par la foi qui ne justifie pas? C'est la foi morte. Par les œuvres qui justifient? les œuvres de la foi. Par justifier? achever, attester la justice qui vient de la foi. Non que ce soient les œuvres de la foi qui nous fassent avoir part à la justice de Christ; car, en ce sens, c'est *la seule foi* qui nous justifie; mais en ce même sens, ce n'est pas la *foi seule*. La foi *seule*, est comme le grain de blé qui demeurerait *seul* (Jean XII, 24) : cette foi improductive ne justifie pas, parce qu'elle n'unit point l'âme à Jésus-Christ. Les deux doctrines sont donc une même doctrine, vue sous deux aspects différents. Du reste, le sens que le mot *justifier* reçoit en cet endroit, n'est pas entièrement nouveau, comme vous pouvez le voir en retournant à Matth. XI, 19, et XII, 37.

25, 26 §.1766. L'exemple de Rahab, que Jaques cite encore (et combien de faits analogues ne trouverait-on pas dans l'Ancien et dans le Nouveau-Testament), atteste de nouveau que la foi qui justifie est et ne peut être que la foi qui sanctifie. Une foi sans œuvres, c'est un corps sans âme, c'est un cadavre; et celui en qui n'habite qu'une telle foi, est un homme en qui habite la mort. Cette pensée est saisissante, et il n'en est pas qui me semble plus propre à nous faire faire un sérieux retour sur nous-mêmes, tout comme à nous donner une

juste idée du Dieu de l'Evangile. S'il met sa gloire à sauver gratuitement, par sa grâce, le plus grand des pécheurs, il ne saurait la mettre à traiter également les pécheurs qui auront persévéré dans le mal en abusant de sa grâce, et ceux que cette même grâce aura sanctifiés. A l'orgueilleux qui prétend faire entrer sa sainteté pour quelque chose dans l'œuvre de sa justification, il dit par la bouche de Paul : « L'homme est justifié par la foi, sans œuvres de loi. » A l'antinomien qui se croit sauvé quoi qu'il fasse et se prétend justifié bien qu'il vive en dehors des voies de la justice, il dit par la bouche de Jaques : « L'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement. » Là, il relève, console, réjouit l'âme abattue du pécheur humble et repentant; ici, il veut jeter l'effroi dans l'âme qu'endort une fausse sécurité. Ces deux déclarations réunies, résument toute l'œuvre du salut, lequel consiste à être tenu pour juste et rendu juste, en même temps qu'elles proclament Dieu comme le Dieu de toute miséricorde, et aussi de toute sainteté (§ 1553). II — 25, 26

CCCXVI. La manie du doctorat; les péchés de la langue; la fausse et la vraie sagesse; la paix; les passions; l'humilité et ses fruits; l'orgueil et ses manifestations.

§ 1767. La foi morte, avons-nous dit (§ 1763), porte aussi des fruits, mais des fruits qui ne valent pas mieux qu'elle; et comme elle se concilie parfaitement avec une connaissance assez approfondie des Ecritures (1 Cor. VIII, 1), elle se trahit souvent par des habitudes ou des inclinations doctorales, contre lesquelles le Saint-Esprit III — 1, 2

III prémunit ici l'Eglise de Dieu. Celle-ci a besoin de doc-
1.2 teurs, c'est incontestable : le Seigneur lui en donna dès le commencement (1 Cor. XII, 28); et, s'il n'y a plus parmi nous personne qui soit docteur à la manière de Barnabas, de Niger, de Lucius, de Manahem et de Paul (Act. XIII, 1), nous ne devons pas hésiter à envisager comme docteurs de la part de Dieu, les frères qui, bien instruits des Ecritures et animés d'une foi vivante, ont reçu le don de l'enseignement. Encore est-il que, dans une église particulière, la trop grande abondance de docteurs vraiment qualifiés, peut avoir des inconvénients assez graves. Les points de vue sont divers; et si, de cette diversité, jaillit quelquefois une plus vive lumière, il en peut naître aussi des discussions pénibles, et même des divisions. Cet état de choses fait aussi peser sur une église plus de responsabilité; car si elle se distingue par le nombre de ses docteurs, il faut qu'elle se distingue aussi par les fruits de sa charité.

§ 1768. Ce qui est vraiment fâcheux pour une église, c'est lorsque tous ou la plupart veulent s'ériger en docteurs. Non qu'il soit dans la pensée de Dieu qu'un seul ait le monopole de la parole; car il faut au contraire que l'Eglise puisse profiter des grâces qui sont faites à chacun pour l'utilité de tous, et il peut y avoir, dans une congrégation, plusieurs frères auxquels le Saint-Esprit saura donner, au besoin, des paroles propres à l'édification commune. Mais, mieux vaut encore une église habituellement édifiée par un de ces docteurs qui savent « tirer de leur trésor des choses vieilles et des choses nouvelles (Matth. XIII, 52), » qu'une église où tous feraient la fonction de docteurs, sans vocation véritable. C'est bien alors qu'on s'expose à recevoir une condamnation d'autant plus grande. Il y a dans la passion de

parler une excessive imprudence, et cette imprudence III
n'est pas moindre s'il s'agit des choses de Dieu. De tous 1, 2
les péchés, il n'en est pas qui se commettent plus aisément que ceux de la langue; or, de quelle gravité ne sont-ils pas, lorsqu'on se donne comme étant la bouche de Dieu, l'interprète de sa Parole, et qu'on s'aventure en des discours qui, loin d'édifier, peuvent si facilement détruire?

§ 1769. A cette occasion, nous avons ici tout un en- 3-12
seignement sur le devoir de s'observer dans l'usage qu'on fait du beau don de la parole. C'est la reprise d'une idée précédente (Ch. I, 26), mais avec des développements pleins d'intérêt et de force. La langue de l'homme est tour à tour comparée au mors qu'on met dans la bouche des chevaux pour les dompter et les diriger; au gouvernail qui se soumet le plus grand navire, en dépit des vents et de l'élévation des ondes; à un feu qui, commençant par de faibles étincelles, peut devenir un vaste incendie; enfin, à un serpent, plein de venin mortel. C'est « de l'abondance du cœur que la bouche parle, » a dit le Seigneur; mais la parole réagit sur le cœur, et l'on ne saurait dire ce qui est le plus fréquent, ou des doctrines erronées et dangereuses engendrées par les mauvaises passions de leurs inventeurs, ou des mauvaises passions et des actes répréhensibles auxquels on s'excite par des doctrines irréfléchies et peu conformes à la vérité : le docteur s'enseigne lui-même. Quant à la puissance d'une parole éloquente pour entraîner dans un sens ou dans un autre, personne ne saurait la contester. Au sein de l'Eglise surtout, qui ne sait l'action qu'exercent les discours des docteurs; particulièrement, hélas! ceux des docteurs qui ne le sont que par leur propre volonté? Qui n'a eu connaissance

III d'églises où l'on s'assemblait pour bénir notre Dieu et
3-12 Père par l'organe de nombreux discoureurs, et d'où l'on ne sortait qu'avec des paroles de dénigrement, de mépris, de censure, « de malédiction, » contre ceux qui ne pensaient pas à tous égards comme soi? Paroles d'amour pour Dieu et de haine contre ses enfants! Monstruosité non moins grande que si un olivier produisait des figues, ou que si une fontaine jetait par la même ouverture de l'eau salée et de l'eau douce.

§ 1770. J'applique tout cet enseignement à l'influence des docteurs dans l'Eglise, ce qui me paraît la pensée principale du Saint-Esprit; mais il est facile de
2 lui donner plus d'extension. Chaque fidèle doit se rappeler que, si nous bronchons tous en beaucoup de choses, il n'est rien en quoi nous bronchions plus aisément
3-6 que dans nos discours. Il se rappellera aussi que, par des paroles imprudentes, folles, violentes, impures, nous nous faisons à nous-mêmes un mal immense, tandis que par des paroles sages, nous calmons nos propres passions et nous maintenons nos pas dans les voies de la vérité et de la justice. Il se dira, de plus, que nous pouvons être en grand scandale à nos frères par nos
8 paroles, si nous ne leur sommes pas en édification; qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de dompter sa langue, en sorte que nous n'avons nulle part plus besoin du
9-12 secours de Dieu; que, par conséquent, si nous nous laissons aller à nos impressions, à nos goûts, à nos habitudes, il nous arrivera, même en nous supposant quelque piété, d'offrir dans nos discours l'odieux mélange de paroles qui respireront la foi et de paroles entachées d'incrédulité, de paroles affectueuses et de paroles haineuses, de paroles graves et de paroles légères, et que nous serons ainsi ce qu'on appelle impro-

prement des « chrétiens de paroles, » car nos paroles III
mêmes prouveront que nous ne sommes pas même 9-12
chrétiens dans le discours.

§ 1771. Pour en revenir à la manie du doctorat, 13-18
l'apôtre va nous dire quelle est la bonne manière d'enseigner ses frères; et celle-ci est à la portée de tous, qu'ils aient le don de prophétie ou non, qu'ils aient, ou non, vocation spéciale à parler dans l'Eglise (1 Cor. XIV, 34, 35). De même qu'on montre sa foi par ses œuvres, c'est aussi par ses œuvres que celui qui est sage et intelligent montrera si le Seigneur l'a effectivement enrichi d'une mesure particulière de connaissances spirituelles. Plus il aura suivi l'école de Jésus-Christ, plus sa conduite sera exemplaire, et c'est par sa douceur envers les ignorants et les contredisants qu'il manifestera sa supériorité dans la saine doctrine. Rappelons-nous la douceur parfaite de Jésus-Christ; puis celle de Paul et de Pierre, ces deux grands docteurs de l'Eglise. Notre zèle pour la vérité ne saurait dépasser le leur; mais il y a souvent chez nous un zèle amer et une passion de disputer, qui viennent d'attachement à notre propre sens bien plus que d'une sainte jalousie pour Dieu, et ce zèle est celui des docteurs à foi morte. En agissant ainsi, ils nuisent à la vérité, loin de la défendre; car, soutenir sans charité des doctrines qu'on prétend saintes, c'est se démentir. Une telle sagesse n'est pas celle qui descend d'en haut : « là où il y a zèle et dispute, là est le désordre et toute action mauvaise. » En sorte que la prétendue sagesse qui porte de tels fruits est une sagesse toute terrestre, ayant sa source dans les affections de l'homme naturel : personne, si ce n'est Satan, ne saurait en faire cas.

§ 1772. Bien différente de celle-ci, la sagesse d'en- 17, 18

III 17, 18 haut est premièrement pure, pure dans le but qu'elle se propose, comme dans les moyens qu'elle emploie. Puis elle est «paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans esprit de jugement et sans hypocrisie. » Je me borne à transcrire ces mots, qui n'ont pas besoin de commentaire. Mais que ceux qui pensent être sages et intelligents; que ceux qui s'instituent docteurs des ignorants et conducteurs des aveugles, s'examinent sérieusement à ce brillant miroir de la Parole de Dieu. Peut-être s'absoudront-ils, sans hésiter, de toute hypocrisie, car c'est la dernière chose dont on s'accuse; mais si, tout en ayant l'air de défendre la vérité, ils se montrent disputeurs, violents, emportés, jetant partout le trouble et ne sachant que condamner leurs frères, il est bien à craindre, hélas! qu'ils ne se fassent de grandes illusions sur leur vocation au doctorat, et même sur la réalité de leur foi. La paix! la paix avant tout! non pas au prix de la vérité, mais dans l'intérêt de la vérité; car « un fruit de justice se sème dans la paix, pour ceux qui procurent la paix. » La prédication de la justice de Dieu, de cette justice qui est par la foi, en tous ceux et sur tous ceux qui croient (Rom. III, 22), procure la paix avec Dieu, tout en pacifiant la conscience des pécheurs et en faisant taire leurs divisions et leurs haines. Mais, pour produire cet effet, il faut que la prédication de la justice de Dieu se fasse dans la paix. Prêcher avec un zèle amer une doctrine de paix, c'est une énorme contradiction. De ceci nous pouvons déduire, d'une manière générale, qu'il n'est pas de progrès possibles dans la sainteté, si l'on ne vit pas en paix avec Dieu et avec les hommes.

IV 1-6 § 1773. Or, d'où viennent entre des chrétiens tant de guerres et de combats, expressions qui ne sont pas

rtes, quand on pense à l'harmonie qui devrait IV
entre eux? Ces divisions ou ces guerres du de- 1-6
t pour cause, au témoignage du Saint-Esprit, la
intestine que se livrent nos passions charnelles.
age de l'apôtre, dans sa forme généralement pa-
e, est ici d'une énergie extraordinaire. Voilà des
ıs qui se font la guerre, qui ne songent qu'à sa-
leurs voluptés, qui sont meurtriers et jaloux, et
tirent cette odieuse apostrophe : « Hommes et
adultères! » C'est que, pour le redire, des chré-
vant de discussions et de disputes, sont aussi
es que si d'autres se prenaient aux mains; c'est
ıez eux, la haine et la jalousie équivalent au
ı; c'est que s'ils écoutent trop leurs appétits,
es plus naturels, ils ne se dégradent pas moins
x qui se plongent dans la volupté; c'est enfin,
fection pour le monde étant de l'inimitié pour
'on est adultère, au témoignage de l'Ecriture,
n donne son cœur au monde, en se détournant
ɔux céleste. Avec de telles dispositions, il est
l'on ne prie pas ou qu'on prie mal, et il s'en
urellement qu'on demeure privé de la grâce de

'4. J'engage mes lecteurs à noter ce que l'apô- 3
gne ici comme une prière mal faite : c'est toute
ıui a pour objet de fournir à nos voluptés. Cela
dans son langage, que nous ne devons pas nous
ɜ à être exaucés, lorsque nous recherchons avant
re propre satisfaction. Il ne s'agit pas seulement
'es où nous solliciterions des biens et des jouis-
ɜrrestres; mais, par exemple, supposez un mari
ait beaucoup à souffrir de l'incrédulité de sa
ou des enfants, de celle de leurs parents; s'ils

IV 8 demandent à Dieu de les convertir, bien plus pour voir un terme à leurs souffrances à eux, que pour la gloire de Dieu et pour le salut de ceux auxquels ils semblent s'intéresser, ils auront cherché leur propre satisfaction et il ne sera pas étonnant qu'ils ne soient pas exaucés.

4 § 1775. Mes lecteurs remarqueront encore cette parole foudroyante : « Celui qui veut être ami du monde, se constitue ennemi de Dieu. » C'est déclarer qu'il est impossible de courtiser la faveur des hommes, de s'acharner à la poursuite des biens terrestres et d'y chercher son bonheur, sans renoncer par ce seul fait à la
5 communion, à la paix, à la grâce de Dieu. L'Ecriture tout entière atteste cette vérité, et l'Ecriture ne saurait parler en vain. Le Saint-Esprit, dont nous sommes les temples, si toutefois nous sommes vraiment convertis, le Saint-Esprit assurément ne laisse pas nos cœurs froids et vides : il y réveille de vifs besoins, il y excite d'ardents désirs, des désirs qui cherchent à se satisfaire et qui s'accroissent en se satisfaisant (Gal. V, 17); mais ce sont des désirs dont la satisfaction et l'accroissement sont d'une tout autre nature que l'accroissement et la satisfaction des désirs mondains. Ceux-ci rendent envieux et jaloux ; ils fomentent les guerres et
6 les combats ; ils poussent à la volupté, tandis que l'Esprit fait une plus grande grâce. Il promet et donne infiniment plus et mieux que les désirs de la chair. Ces derniers ne sont qu'orgueil, et « Dieu résiste aux orgueilleux ; » les autres se développent en toute humilité, et « Dieu fait grâce aux humbles » : c'est ainsi que l'orgueil correspond à l'amour du monde et de ses biens, et l'humilité, à l'amour de Dieu et de ses grâces.

§ 1776. L'idée de l'humilité me paraît dominer dans la portion de l'Epître qui commence à ce verset

mine avec le chapitre ; comme c'est l'idée IV
x qui était devenue auparavant l'idée domi- 7
e caractère essentiel de l'humilité est la sou-
ı la volonté de Dieu, qu'il s'agisse des ordres
ırole ou des décrets de sa Providence ; car le
se soumettre ne peut provenir que d'un orgueil
en savoir plus que Dieu, ou qui aspire à être
que lui. C'est à quoi Satan ne manque pas de
ıiter, en calomniant (son nom est le Calomnia-
calomniant, dis-je, la pensée de Dieu (I, § 81).
ıci ce que le Saint-Esprit dit à ceux qui sont
: « Résistez au Calomniateur, et il s'enfuira de
Oui, le plus faible, le plus misérable des chré-
lui surtout qui sent le plus sa misère, jouit, par
du Seigneur, d'un immense pouvoir contre
oit pour l'attaque, soit encore plus pour la ré-
ıUn « arrière de moi Satan ! » (Matth. IV, 10 ;
], prononcé d'un ton résolu et en regardant à
rist, fait reculer l'adversaire, et, dans cette
ı apparence si inégale, nous pouvons tout par
ırist qui nous fortifie (1 Pierre V, 9). Pour nous 8
n comprendre que notre force contre Satan ne
ıir que d'en Haut, le Saint-Esprit ajoute : « Ap-
vous de Dieu et il s'approchera de vous. » Tous
ɔ le Seigneur s'est acquis possèdent l'immense
ı, non-seulement de pouvoir s'approcher de
rement, mais encore d'invoquer son secours
rs détresses spirituelles avec la certitude d'être
, délivrés, fortifiés, consolés.

7. Cela suppose qu'on s'est reconnu pécheur, 8-10
ève devant Dieu des mains nettes (1 Tim. II,
'irrésolution et les vagues intentions ont fait
ferme propos d'un cœur droit, qu'on a senti

IV — 8-10 sa profonde misère et qu'on en a gémi, que les va
et folles joies du présent siècle se sont changées p
nous en deuil et en confusion de face, que nous
sommes humiliés devant le Seigneur, et qu'il no
relevés de notre dégradation, en nous donnant la
les priviléges de ses enfants. O vous donc qui n'y
pas encore suffisamment réfléchi, considérez de c
bien de péchés et de quels péchés vos mains, vos y
votre bouche, votre langue, toutes les parties de v
être se sont rendues coupables; considérez combien
promesses vous avez faites à Dieu sans les tenir, e
qu'il y eut toujours de si inconstant, pour ne pas
de si faux, dans vos désirs de servir le Seigneur; c
sidérez la profondeur de votre mal, car tout cela
pas une de ces plaies qui, n'attaquant que la surf
sont de facile guérison : c'est le fond de la vie qu
atteint; c'est le cœur, c'est la pensée, ce sont les a
tions, les désirs, l'imagination, la faculté même de
sonner, c'est toute votre personne qui est imprégné
péché, rongée par le péché. Oui, considérez ces chose
si vous le pouvez encore, poursuivez vos folles joie
vos ris insensés! Ah! mieux vaut pleurer maintena
mieux vaut vous envelopper de honte et vous hum
devant le Seigneur, afin qu'il vous élève selon sa
messe (§ 727).

11, 12 § 1778. C'est aussi l'orgueil, joint à la malignité,
engendre les médisances; c'est de lui que procède
prit d'inquisition et de censure que notre Seigneur
damne avec tant de force dans ses deux discours de
montagne et de la plaine (Matth. VII, 1-5; Luc VI,
« Parler mal de son frère et juger son frère, c'est,
l'apôtre, mal parler de la loi et juger la loi. » Cette
tence n'est pas facile à comprendre. Cependant, si v

rvez ceux qui ont l'habitude de la médisance, IV
remarquerez qu'ils sont unanimes à prétendre 11, 12
dire du mal de son prochain, quand ce qu'on
st véritable, n'est pas médire, et que si c'est
qu'on entend par la médisance, la médisance n'est
n péché : de cette manière ils s'élèvent contre la
ils la condamnent. En même temps, ils commettent
leurs médisances, une véritable usurpation sur
rité du législateur suprême, auquel seul appartient
oit de juger. Or, n'est-il pas vrai que, plus hum-
, nous saurions mieux nous tenir à notre place?
t de songer à enlever la paille de l'œil de nos
s, nous verrions à ôter la poutre qui est dans le
.

1779. Encore de l'orgueil! Quel oubli de leur 13-17
et de la dépendance où ils sont de Dieu, chez
qui, faisant des projets, ne fût-ce que pour le len-
in, en parlent comme s'ils étaient sûrs de voir ce
main, et comme si, venant à le voir, mille obsta-
e pouvaient pas renverser leurs plans les mieux
s. Hélas! depuis le roi siégeant sur son trône,
'au plus chétif des mortels, tous semblent avoir
ir à leur disposition; tous disent : J'irai, je ferai,
avoir l'air de se douter qu'il existe une puissance
rieure qui dira non où ils disent oui, et oui où ils
t non. L'homme naturel n'est que vanterie et jac-
e, selon les expressions de l'apôtre. Il est tel, depuis
a voulu être comme Dieu (I, § 81), et qui ne voit
'a de condamnable une telle disposition? Pour être
l'ordre, il ne suffit pas, sans doute, de dire à tout
os : Si le Seigneur le veut, si Dieu le permet. Ce
n'être là que de vaines paroles et par conséquent
m de Dieu pris en vain; toutefois, si nous sommes

IV — 13-17 chrétiens, nous savons ce qui est dû à Dieu, et c
a péché en celui qui sait faire le bien et qui ne le
pas. » Prise dans sa généralité, cette maxime a
quoi nous humilier tous, à moins que nous n'a
assez d'orgueil pour nous persuader que nous n'a
jamais fait le mal le sachant et le voulant.

**CCCXVII. Riche et pauvre; la patience et la
la prière en faveur des malades; la confe
mutuelle; le chrétien sauvant ses frères.**

V — 1-6 § 1780. L'apôtre va maintenant reprendre une
qu'il n'avait fait que toucher en passant. Si le pa
porte, dans son indigence, l'image de celui qui fut
vre pour nous, afin que, par sa pauvreté, nous fus
rendus riches (2 Cor. VIII, 9); les riches, de leur
sont, à beaucoup d'égards, les représentants de
sur la terre, les administrateurs de ses biens, dans
térêt de tous. Or, quoiqu'il y ait, de nos jours,
foule de gens dont l'opulence n'est qu'une insulte
misère publique et sur lesquels les reproches et les
naces de l'apôtre tombent d'aplomb, c'était pis enc
l'époque où il écrivait. Se trouvait-il au sein même de
glise des hommes qui, abusant de leur position, oppri
sent les pauvres et ne songeassent qu'à vivre dans
délices? On a peine à le croire. La parole du Sa
Esprit aurait donc été destinée à ceux d'entre les ric
de ce monde que l'épître de Jaques pouvait atteindre
ou tard. Ne nous faisons cependant pas d'illusion sur
point de cette gravité. Parmi ceux qui semblent le
attachés à l'Evangile, n'en est-il point qui laissent rou
leur argent et leur or, au lieu de les employer à l'ut

commune? N'en est-il point qui regrettent à ceux qu'ils emploient leur chétif salaire, qui cherchent à réduire ce salaire au-dessous du possible, qui peut-être même emploient le pauvre et lui font attendre longtemps ce qu'ils lui doivent? N'en est-il point enfin qui se soucient peu des misères d'autrui, pourvu qu'ils aient abondamment de quoi satisfaire leur sensualité? A de tels riches, il faut crier, avec l'apôtre : « Pleurez avec hurlements, à cause des misères qui viennent sur vous... Vous avez amassé un trésor pour les derniers jours. » Oui, un trésor; mais c'est le trésor de la colère de Dieu et d'une misère éternelle. V 1-6

§ 1781. Et aux pauvres, que dira le Saint-Esprit? Les excitera-t-il à la guerre contre les riches, parce qu'il y a beaucoup de mauvais riches? Non; c'est la patience qu'il leur recommande : la patience, devoir général de ceux qui souffrent; et il présente comme motif, la proximité de l'avènement du Seigneur et de son juste jugement. La plupart des philosophes socialistes qui, de nos jours, se préoccupent de la misère des classes pauvres, font un vif reproche aux chrétiens de ce qu'ils ne voient à ce mal d'autre remède que la patience. L'accusation est exagérée; mais en se plaçant à leur point de vue, on comprend et cette exagération et l'accusation elle-même. L'éternité n'est pour eux qu'un vain mot; la venue de Jésus-Christ, une chimère, si même ils en ont jamais ouï parler; et, la vie présente étant tout à leurs yeux, il est naturel qu'ils envisagent comme une amère dérision les invitations à la patience. Il n'y a pour eux qu'un banquet, celui de la vie; ils voudraient que tous y eussent égale place. Leur malheur et leur crime, comme ceux de tant de pauvres, c'est de tenir pour rien « le banquet des noces de l'A- 7-11

V gneau. » Le motif allégué par l'apôtre n'a de force, j'en
7-11 conviens, qu'auprès de ceux qui croient en Jésus-Christ. Quant aux autres, sans dire que la société soit dépourvue de tout moyen d'adoucir leur triste position, il est sûr que le seul vrai remède serait que leur âme se convertît.

§ 1782. Comme exemple de patience et comme encouragement, l'apôtre nous montre l'agriculteur qui ensemence ses champs et attend la récolte pendant plusieurs mois; les prophètes qui parlèrent au nom du Seigneur, et qui, pauvres pour la plupart, souffrirent de terribles persécutions de la part des hommes; Job, sur la tête duquel s'amoncelèrent tous les genres d'afflictions, et qui retrouva le bonheur lorsqu'il se fut résigné; le Seigneur lui-même enfin, modèle suprême et universel, lui qui, non-seulement a souffert et souffert avec patience les maux les plus injustes, mais qui, du ciel, fait descendre sur nous les compassions et les miséricordes de sa croix.

12 § 1783. On ne discerne pas très-bien le nœud qui unit la pensée du verset 12 avec celle des versets précédents. Il semble pourtant que ces deux pensées ne doivent pas être sans quelque connexité; puisque, au verset suivant, nous voyons l'apôtre revenir à son sujet, qui est l'exposition des devoirs du chrétien dans les maux de la vie. Serait-ce peut-être que l'impatience se trahit souvent par des jurements et des imprécations? Quoi qu'il en soit, nous avons ici la reproduction presque littérale d'un enseignement de Jésus-Christ, enseignement auquel je me contente de renvoyer mes lecteurs (§§ 302-305).

13 § 1784. Du reste, la patience chrétienne, ainsi que je le disais il n'y a pas longtemps (§ 1747), n'est pas la

sombre résignation du païen ou du musulman, qui, ployant la tête sous les coups du destin ou de la fatalité, supporte sans murmures les maux les plus douloureux, par la seule raison qu'il n'y peut rien changer. Le chrétien dispose au contraire d'un moyen puissant pour détourner de lui la calamité, ou, à défaut de cela, pour changer sa tristesse en actions de grâces. La prière est ce moyen, par la volonté du Seigneur. La prière, on l'a dit, est la main qui remue la main de celui qui remue le monde. Mes lecteurs ne sauraient avoir oublié les nombreuses promesses de la Parole de Dieu faites à celui qui prie, ni les exemples également nombreux qu'elle nous présente de prières admirablement exaucées.

§ 1785. Soit que le Seigneur nous exauce quand nous l'invoquons dans nos détresses, auquel cas nous devons le glorifier (Ps. L, 15), soit qu'il ne le fasse pas; si nous sommes du nombre de ceux qu'il aime, nous aurons toujours mille sujets de nous réjouir en lui, et nous donnerons cours à cette joie en chantant des cantiques. Le cantique peut exprimer des prières, des supplications, et même la douleur, ainsi que nous le voyons par les psaumes de David; le cantique, néanmoins, est surtout l'expression de la joie, non des joies terrestres, mais de celle que produit le Saint-Esprit (Rom. XIV, 17). Aussi voit-on des chrétiens qui, sur leur lit de mort, demandent qu'on chante près d'eux les louanges du Seigneur, s'efforçant de joindre leur voix affaiblie à celle de leurs amis. Les cordeaux du sépulcre ont beau les envelopper, la grâce de Dieu remplit leur cœur, et ils disent avec l'Ecriture : « O mort, où est ton aiguillon? où est, séjour des morts, ta victoire? Grâces à Dieu, qui nous donne la victoire par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ (1 Cor. XV, 55). »

V
14, 15

§ 1786. De toutes les peines d'ici-bas, il n'en est pas de plus générale, de plus humiliante quelquefois, de plus funeste par ses conséquences, de plus dure à la chair, que la maladie. Ni l'âge, ni la fortune, ni le rang, ni aucune prévoyance ne peuvent nous en préserver constamment, parce que la maladie est le commencement de la mort, une mort en petit, et que, tous étant pécheurs, il faut que tous les hommes meurent. Aux prières que le fidèle présente à Dieu dans toutes ses souffrances, doivent s'ajouter, quand il est malade, les prières des anciens de l'église, vu que la maladie, hélas! ôte souvent la faculté de penser. Puis, nous savons que le Seigneur a fait de grandes promesses aux prières de deux ou trois fidèles réunis en son nom, et nous voyons ici qu'il assiste et exauce, d'une façon particulière, les anciens d'une église priant avec foi près d'un lit de douleur. Mais remarquez que s'il résulte des devoirs généraux des anciens qu'ils doivent visiter leurs frères malades, sans invitation spéciale, c'est aussi le devoir strict du malade de faire venir les anciens auprès de lui. Il les avertit ainsi de son état; puis, en se montrant désireux de recevoir leur ministère, il atteste qu'il y a de la foi dans son cœur.

§ 1787. Deux grâces sont promises aux prières de la foi : l'une qui était particulière au siècle apostolique, bien que l'effet n'en ait pas entièrement cessé, l'autre qui se réalise dans tous les temps. D'abord, « la prière sauvera le malade et le Seigneur le relèvera. » Ceci doit s'entendre du rétablissement de la santé, lequel s'opérait fréquemment par l'action des dons miraculeux répandus alors dans l'Eglise, et dont l'onction était le signe. Ensuite, « bien qu'il ait commis des péchés, il lui sera pardonné. » Ceci n'est autre chose que la pro-

messe faite à tout pécheur qui croit en Jésus-Christ. V
Mais comme la maladie est destinée à nous rappeler et 14, 15
à nous faire sentir vivement nos péchés, c'est alors que nous devons le plus recourir à la grâce de Dieu. Alors aussi les prières de la foi ne sauraient manquer d'amener cette réponse de Jésus, par le Saint-Esprit : « Tes péchés te sont pardonnés; va en paix! »

§ 1788. Outre le besoin de la prière, nous pouvons, 16-18
en de telles circonstances, éprouver celui de nous ouvrir, non-seulement à Dieu, mais encore à nos frères, au sujet des péchés que la conscience nous reproche. Je pense qu'il s'agit surtout en cet endroit des « offenses » dont nous nous sommes rendus coupables envers le prochain, les autres ne concernant au fond que Dieu même. Quoi qu'il en soit, l'apôtre, revenant à cette occasion sur le devoir et sur l'efficace de la prière, nous invite à intercéder les uns pour les autres, et, dans le but de nous y encourager, il nous présente l'exemple d'Elie. Il est vrai qu'Elie était prophète; mais ses prières ne furent après tout que les prières d'un homme de foi. Si Elie fut un de ces justes que Dieu se plaît à entendre, il ne laissait pas d'être soumis aux mêmes infirmités que nous (II, § 777). Comme lui, demandons avec foi tout ce qui intéresse la gloire de Dieu et le salut des âmes; demandons-le avec énergie, et, comme lui, nous serons merveilleusement, si ce n'est miraculeusement exaucés.

§ 1789. Les paroles qui terminent l'Epître me pa- 19, 20
raissent destinées à diriger notre attention sur un objet qui doit occuper une grande place dans nos prières et par conséquent dans notre activité : c'est le relèvement de ceux qui, après avoir connu la vérité, s'écartent du droit chemin. Nous devons avoir à cœur la

V conversion de tous les pécheurs, et le discours de l'a-
19,20 pôtre s'y rapporte également ; mais rien n'a plus droit à notre sollicitude que l'horrible danger auquel s'exposent ceux de nos frères qui s'égarent de la vérité. Heureux le chrétien qui, semblable au Bon Berger, va chercher la brebis perdue et la ramène au bercail ! « Il sauve une âme de la mort » éternelle, et « il voilera une multitude de péchés ; » c'est-à-dire que celui qui s'égarait étant rentré dans la voie du salut, ses péchés sont couverts et cachés devant Dieu, ou autrement pardonnés. C'est Jésus qui sauve les âmes ; c'est son sang et sa grâce qui couvrent d'un voile nos turpitudes ; mais celui qui est l'instrument de la conversion d'un pécheur, ou du relèvement d'un juste, est ouvrier avec Christ ; il est sauveur aussi, dans un sens subordonné facile à saisir.

13-20 § 1790. Ainsi finit cette belle Epître, et j'aurais terminé moi-même, si je n'avais pas quelques mots à dire sur les erreurs que l'église romaine cherche à justifier par les derniers versets que nous venons d'étudier. Cette église, qui a construit tout son système de telle sorte que le prêtre fût mis à la place de Dieu, imagine deux sacrements, comme elle dit, dont l'administration et l'efficace dépendent absolument de la volonté du prêtre, et dont l'observation fidèle garantit le salut. Ce sont la confession auriculaire et l'extrême onction. Le prêtre reçoit la confession des péchés ; le prêtre en donne l'absolution ; le prêtre enfin oint les mourants pour leur ouvrir le ciel : certaines formules de prière s'ajoutant à ces rites, le pécheur est infailliblement sauvé. Mais d'après la Parole de Dieu, tous doivent se confesser à tous, tous doivent prier pour tous, tous peuvent devenir les sauveurs de tous ; et s'il est vrai que les anciens ont à cela une mission particulière, s'il est vrai que jadis ils oignaient

d'huile les malades; il est également vrai que les anciens, selon le modèle de l'Eglise apostolique, ne sont nullement les prêtres de l'église romaine, et que s'ils oignaient d'huile autrefois, c'était pour le rétablissement miraculeux de la santé. Or les prêtres de Rome sont bien loin de continuer cette pratique; car ils n'oignent un mourant que s'il y a certitude qu'il ne saurait se rétablir. Puis, ils promettent le salut comme découlant de la seule cérémonie, sans s'inquiéter s'il y a réellement conversion dans le cœur. On voit combien, à tous égards, ces erreurs ont de gravité, et quelle grâce Dieu nous a faite en nous éclairant à leur sujet. Mais si nous connaissons la vérité, il s'agit de marcher selon la vérité. Or, que de personnes parmi nous, qui ont lu cent fois ce qui est dit ici du devoir de la confession mutuelle, de la prière d'intercession, de la répréhension fraternelle, et qui négligent absolument ces devoirs! Cependant, Jaques nous a dit au commencement de son Epître : « Soyez observateurs de la Parole, et non pas seulement auditeurs, vous séduisant vous-mêmes par de faux raisonnements; parce que, si quelqu'un est auditeur et non observateur de la Parole, il est semblable à un homme qui considère dans un miroir son visage naturel; car il s'est considéré lui-même et s'en est allé, et aussitôt il a oublié quel il était. Mais celui qui se sera baissé pour regarder dans la loi parfaite, qui est celle de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant point auditeur oublieux, mais observateur de l'œuvre, celui-là sera bienheureux de ce qu'il aura fait. » (Ch. I, 22-25.)

§ 1791. Je ne saurais me séparer de ce livre de la Parole de Dieu, sans en marquer le légitime usage et sans en faire sentir la haute importance. Il occupe certainement une place à part dans la révélation que Dieu

nous a faite de sa grâce. Il rappelle à quelques égards certaines portions de l'Ancien-Testament; et toutefois on sent, en le lisant, qu'on est dans la nouvelle alliance. Ce n'est pas là cependant que nous renverrons les âmes travaillées et chargées qui demandent ce qu'il faut faire pour être sauvé. Mais supposez un pécheur dont la conscience commence à se réveiller, la parole pénétrante de cette épître ne saurait faillir à lui porter quelqu'un de ces coups qui font soupirer après la délivrance. Après cela, si quelqu'un est réellement conduit par l'Esprit de Christ, il trouvera dans cette portion des Ecritures une abondance de consolations et surtout d'instructions qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Ce ne fut pas dans un de ses bons moments, que le grand réformateur Luther se permit d'appeler notre Epître une « épître de paille. » Il est vrai que si nous n'avions qu'elle, nous ne connaîtrions pas la voie du salut; mais quel est le chrétien qui voudrait la retrancher de la Bible? Il est vrai encore qu'elle est incommode à ceux qui, après avoir été réveillés de leur sommeil, voudraient se rendormir; à ceux qui, tout pénétrés, pensent-ils, de la grâce qui justifie, se soucient peu de la grâce qui sanctifie. Mais cela même prouve l'importance suprême de ces saintes pages. Si donc, en vous approchant de Jésus-Christ, vous avez appris la crainte du Seigneur (1 Pierre I, 17; 2 Cor. V, 11); si, en recevant de lui le pardon de vos péchés, vous vous êtes résolus à vivre désormais pour sa gloire (1 Cor. VI, 20); si enfin vous avez compris de quelle manière vous pouvez et devez glorifier le Dieu de votre salut (Jean XV, 8; Matth. V, 16), vous lirez et relirez fréquemment cette Epître, en priant Dieu d'accomplir au dedans de vous par le Saint-Esprit les saintes choses qu'il nous y recommande.

ÉPITRE DE PAUL

AUX ÉPHÉSIENS.

CCCXVIII. Observations préliminaires; données historiques; partie dogmatique de l'Epître.

§ 1792. Un des plus respectables docteurs de l'église primitive, Basile, *le Grand*, mort l'an 379 à Néo-Césarée en Cappadoce, province de l'Asie mineure, dit avoir eu sous les yeux un ancien manuscrit de cette épître, où le nom de l'église à qui elle devait parvenir était demeuré en blanc; comme ceci, je pense : « Paul, » envoyé de Jésus-Christ, par un effet de la volonté de » Dieu, aux saints qui sont à et fidèles en » Jésus-Christ; grâce vous soit, etc. » On a conclu de là, non sans raison, que nous avons ici une sorte de circulaire adressée aux églises d'Asie fondées par Paul. L'apôtre aurait entendu qu'il s'en fît des copies et que chacune d'elles portât le nom de l'église particulière à laquelle on l'enverrait. Dans cette supposition, nous nous trouverions posséder la copie conservée à Ephèse. I / 1

I 1 15 Ainsi s'expliquerait l'absence de salutations au bas de la lettre et le silence que Paul garde sur ses longs travaux dans cette ville. On comprendrait aussi pourquoi il y parle comme s'il ne connaissait que par ouï-dire l'état de l'église, et comme si l'église elle-même avait III 2 pu ignorer le caractère distinctif de la doctrine de Paul. C'est qu'il ne s'agissait pas d'elle seulement; sans compter que ses relations personnelles avec les frères de l'Asie mineure étaient interrompues depuis bien longtemps.

III 1 VI 20 § 1793. En effet, il est évident par la lettre elle-même que, lorsqu'il l'écrivit, Paul était prisonnier. Sa captivité n'était pas fort sévère, puisqu'il pouvait écrire à ses amis; cependant une chaîne entourait son corps et le tenait lié au soldat qui le gardait. C'est donc à Rome, selon toute apparence, que nous retrouvons notre apôtre (Act. XXVIII, 16, 30). Il y avait quatre ans au moins qu'il était parti d'Ephèse pour son dernier voyage en Macédoine et en Achaïe, et sa captivité, soit à Césarée, soit à bord du vaisseau et à Malte, soit à Rome, durait depuis trois ans environ. Qu'il ait éprouvé le besoin d'écrire aux églises dont il était le père spirituel et où il avait fait trois voyages missionnaires, c'est ce qui se conçoit parfaitement. On comprend également par quelle raison le Saint-Esprit lui dicta les enseignements contenus dans cette lettre. Plus l'absence de l'apôtre se prolongeait, plus il importait que sa prédication orale fût remplacée par une prédication écrite. Et puis, le Seigneur pensait à nous, ou plutôt à son Eglise de tous les temps.

VI 21 § 1794. Cette lettre fut portée à sa destination par un messager fidèle qui, en la remettant d'église en église, pouvait ajouter sur le bien-aimé prisonnier tous

les détails désirables. C'était Tychique, lui-même Asiatique et probablement d'Ephèse (Act. XX, 4); ce Tychique, sans doute, dont il est fait mention dans l'épître à Tite (Tit. III, 12). S'il ne fut pas un des compagnons de Paul lors de son transport à Rome, il n'avait du moins pas tardé à le rejoindre dans cette ville, afin d'adoucir par sa présence la captivité de son maître, ou plutôt de son père en la foi. VI 21

§ 1795. La lettre a deux parties très-marquées. La première traite du dogme (Chap. I-III); la seconde, de la morale (Chap. IV-VI). C'est donc, comme l'épître aux Romains, un traité théologique, et il est inutile de dire que nous y retrouverons la même doctrine. Il s'en faut toutefois qu'elle soit présentée sous la même forme. Loin que l'inspiration divine nuise à la variété, c'est elle au contraire qui a pu donner à la révélation tant de diversité jointe à tant d'unité, cachet de toutes les œuvres de Dieu. La doctrine fondamentale de l'épître aux Romains, c'est la *Justification par la foi*, doctrine autour de laquelle viennent se grouper toutes les autres; ici, nous avons plutôt pour point culminant le dogme de l'*union avec Christ par la foi*, dogme qu'on ne peut établir sans exposer ou rappeler toutes les vérités du salut. Entrons en matière.

§ 1796. « Tu as mis dans ma bouche un cantique nouveau, » disait David, après avoir décrit, par le Saint-Esprit, la délivrance d'une âme que Dieu retire de ses péchés (Ps. XL); et Esaïe, prophétisant les merveilles de la rédemption, met aussi dans la bouche des rachetés un nouveau cantique (Es. XII). Ce cantique est celui par lequel Paul, du fond de sa prison, prélude à l'exposition des sublimes doctrines de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur I 3

1 Jésus-Christ, qui nous a bénis en toute bénédiction
3 spirituelle dans les lieux célestes, dans le Christ. « Ce cri d'action de grâces contient déjà toute la doctrine. Par notre union avec Christ (je parle au nom des fidèles), nous sommes les *bénis* de Dieu; car si Dieu nous bénit, c'est parce qu'il est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ. Sa bénédiction d'ailleurs est toute spirituelle : descendant du ciel, elle tend vers le ciel et y introduit les bénis du Père (Matth. XXV, 34).

4 § 1797. Si je voulais faire remarquer tout ce qui, dans cette épître et dans les suivantes, rappelle les précédents enseignements de l'apôtre, en même temps que ceux de Pierre et de Jaques, je devrais multiplier les renvois outre mesure. Je ne le ferai donc que le plus rarement possible, me référant d'ailleurs à la table analytique qui termine ce volume. En y cherchant, par exemple, le mot *élection*, vous verrez tous les endroits où cette doctrine fondamentale est exposée. Ici, l'apôtre, parlant tant en son nom qu'au nom des fidèles, déclare que la bénédiction spirituelle de Dieu en Jésus-Christ résulte d'une élection ou d'un choix opéré, en considération de ce même Jésus-Christ, avant la fondation du monde (1 Pierre I, 1, 2). Ce choix, c'est Dieu le Père qui l'a fait: il l'a fait dès l'éternité; il l'a fait en vue de son Fils, c'est-à-dire par un effet de l'amour qu'il lui porte, pour servir de prix à son sacrifice et afin que ce sacrifice ne devînt pas inutile; car qui est-ce qui, de soi-même, voudra se convertir? Ce choix ou cette élection a pour but prochain de nous rendre saints et sans défaut devant Dieu, non seulement par l'imputation de la justice de Christ ou par la substitution de sa justice à nos injustices, mais par cette sainteté réelle et personnelle qui consiste dans l'AMOUR (§§ 1353, 1620).

Voulons-nous donc savoir si nous sommes du nombre des élus? voyons si nous aimons notre prochain dans l'amour de Dieu; et, supposé que nos consciences nous répondent avec incertitude, demandons, sans nous lasser, la foi en Jésus-Christ, cette foi qui déploie son efficace par l'amour (Gal. V, 6). I 4

§ 1798. Si l'élection divine se manifeste en nous par la sanctification, elle a pour effet, quant à Dieu, de nous assurer son amour de Père, d'où résulte aussi pour nous la certitude que nous sommes ses enfants. C'est ce qui se fait en vertu, non de notre sainteté à coup sûr, mais d'une détermination prise par l'Eternel avant notre conversion, même avant notre naissance, et avant qu'aucune de ses créatures existât. En sorte que cette grâce immense provient du fait seul de la Volonté suprême (Jaq. I, 18), et d'une volonté pleine de bienveillance; car Dieu ne nous doit rien assurément, et quel amour ne lui a-t-il pas fallu pour nous *adopter* dans sa familles nous, misérables pécheurs! C'est donc l'amour de Dieu, son amour éternel, son amour purement gratuit, qui est le premier anneau de cette chaîne de grâces dont le dernier chaînon est l'amour que fait naître en nous l'amour même de Dieu ou sa bienveillance. 5

§ 1799. Je viens de signaler le but prochain de l'élection divine; mais le but définitif que Dieu se propose en toutes choses, ne peut être que sa gloire; c'est-à-dire la manifestation de ce qu'il est, ou de ses augustes perfections. Et comme c'est tout particulièrement sa grâce, sa miséricorde, son amour, qui éclate dans notre adoption, c'est donc pour la gloire de sa grâce, ou pour manifester glorieusement cette grâce et pour qu'elle devînt l'objet de nos adorations et de nos louanges, qu'il nous a bénis, élus et adoptés en Jésus-Christ, le bien- 6, 7

I aimé du Père, celui « en qui nous avons le rachat par
6, 7 le moyen de son sang, le pardon des offenses, selon la richesse de sa grâce, qu'il a fait abonder sur nous en toute sagesse et intelligence. » Nous étions esclaves du péché et de Satan (je parle toujours dans la supposition que mes lecteurs ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois); nous étions, dis-je, esclaves du péché et de Satan, mais Christ a payé notre rançon en portant la peine de nos péchés sur la croix (§§ 753, 976). Puis donc qu'il nous a *rachetés*, nous avons, par la foi en lui, *la rédemption*, mot qui signifie *rachat*. Cette rédemption s'est effectuée par sa mort ou par son sang, comme se faisait l'expiation des péchés sous la loi; en conséquence, le rachat de nos âmes consiste tout premièrement dans le *pardon* ou la *rémission* de nos offenses. Fait accompli, remarquez-le bien. L'apôtre ne dit pas : « Nous aurons, » mais « nous avons. » On comprend vraiment qu'il parle après cela des richesses de la grâce de Dieu. Oui, il faut qu'il soit riche en grâce, celui qui nous a rachetés et nous a pardonné, lorsque nous n'avions fait que des choses dignes de châtiment!

8-14 § 1800. Elle abonde chez les fidèles cette riche grâce de Dieu. Elle leur donne la vraie sagesse, qui est l'intelligence des conseils du Seigneur. Elle leur révèle les mystères de son amour éternel, notamment la résolution qu'il a prise de résumer ou de réunir toutes choses dans le Christ; c'est-à-dire de ne faire qu'une seule famille, un seul corps, de tous les êtres intelligents et fidèles qui habitent les cieux et qui auront traversé la vie d'ici-bas, anges et hommes, élus des temps anciens et ceux des temps modernes; union qui n'est possible que par le Christ. S'il nous a rachetés, il s'ensuit que nous lui appartenons. Nous sommes son lot, dit le texte,

un lot qui lui est échu dès l'éternité, par le bon plaisir I
de Dieu, *à la louange de sa gloire*. Et si vous voulez 8-14
savoir encore une fois quels sont les êtres qui composent ce lot ou cet héritage assuré à Jésus-Christ, l'Ecriture vous dit que ce sont tous ceux qui auront ESPÉRÉ en lui, et qui, après avoir entendu la parole de la vérité, la bonne nouvelle du salut, ont CRU en cette parole. Ces deux versets (12 et 13), rapprochés du verset 4, nous montrent de nouveau que c'est à ce triple caractère qu'on reconnaît les élus de Dieu : la *foi*, l'*espérance* et l'*amour* (§ 1562). Puis, si quelqu'un croit à la Parole de Dieu, laquelle est la Parole du Saint-Esprit, il reçoit en son cœur, par ce même Esprit, la certitude du salut (Rom. VIII, 16). Le Saint-Esprit est appelé ici «l'Esprit de la promesse, » soit pour dire qu'il est donné aux élus selon la promesse du Seigneur (Jean XIV, 16, 17), soit parce que c'est lui qui scelle dans nos cœurs la promesse de la rédemption. De cette manière, il est les arrhes de notre héritage; car si nous sommes l'héritage de Christ, nous avons à notre tour pour héritage Christ et son salut. (Cant. des Cant. VI, 3; 1 Pier. I, 4.) Or, en nous rendant certains de notre délivrance, et en répandant au dedans de nous « la paix, la justice et la joie » (Rom. XIV, 17), le Saint-Esprit nous donne un salut anticipé, ou plutôt cela même est le salut sous une de ses faces. Remarquez enfin que, s'il en est ainsi, c'est *pour la louange de la gloire de sa grâce* : trois fois ces mêmes paroles en ce petit nombre de lignes.

§ 1801. Remarquez aussi le « c'est pourquoi » qui 15-20
se trouve ici. Paul va dire qu'il ne cessait de rendre grâces à Dieu pour les fidèles d'Ephèse et des autres églises d'Asie (§ 1792), ayant appris leur persévérance dans la *foi* au Seigneur Jésus et leur *amour* pour tous

I — 15-20 les saints; et il ajoutera qu'il faisait mention d'eux dans ses prières, afin que Dieu augmentât l'intelligence qu'ils avaient de sa révélation, et qu'ils comprissent toujours mieux quelles *espérances* se rattachent aux appels de sa miséricorde. Mais pourquoi ces actions de grâces? pourquoi ces prières? Parce que c'est au moyen de la foi, de l'amour et de l'espérance que les fidèles glorifient la grâce de Dieu. Si donc nous avons à cœur la gloire du Très-Haut, croyons, aimons, espérons. Sentons aussi le besoin que nous avons, pour cela, de faire des progrès dans sa connaissance. Quelque éclairés que nous puissions être, il faut que Dieu tienne constamment ouverts les yeux de notre âme et qu'il les ouvre davantage, afin que nous devenions capables d'apprécier à leur juste valeur, et la gloire de l'héritage qu'il réserve à ses saints, et l'immense pouvoir qu'il a déployé, qu'il déploie encore et qu'il déploiera plus tard en leur faveur.

20-23 § 1802. Ce qui frappe surtout dans l'œuvre de la rédemption, c'est la miséricorde ou la grâce qui en est la source et par laquelle aussi elle s'est accomplie. Mais elle est en même temps le triomphe de la puissance de Dieu, et c'est un fait qui est moins souvent observé. Il me semble que c'est l'idée dominante dans la portion de l'Epître qui commence en cet endroit, et qui, aux versets 20 et 21 du chapitre III, se termine par cette belle doxologie : « A celui qui, *selon la puissance* qui déploie son efficace en nous, peut faire infiniment au delà de tout ce que nous demandons ou pensons, à lui la gloire dans l'assemblée, dans le Christ Jésus, etc. » — Puisque l'apôtre ne parle pas de la puissance que l'Eternel a dû déployer de siècle en siècle pour préparer et amener notre rédemption, je ne le ferai pas non

plus. Cependant, le bras du Seigneur ne s'est-il pas signalé dans la conservation de Noé au travers des eaux du déluge, dans la délivrance des fils d'Israël esclaves en Egypte, dans la conquête du pays de Canaan, dans l'élévation de David au trône, dans le retour de la captivité sous le roi Cyrus, sans parler de tant d'autres faits qui se rattachent à la grande œuvre de notre salut? Mais je crois comprendre la pensée du Saint-Esprit. C'est principalement en la résurrection de notre Seigneur que l'Eternel a montré « le pouvoir de sa force, » car il s'agissait de rappeler à la vie et de rétablir dans sa gloire celui qui venait de succomber sous le poids d'une terrible malédiction (Gal. III, 13); et tandis que les faits antérieurs n'appartiennent que d'une manière indirecte à notre salut, celui-ci en est au contraire le parfait accomplissement (§ 1559).

I — 20-23

§ 1803. C'est donc par un effet de la puissance de Dieu que Jésus-Christ s'est relevé d'entre les morts, qu'il s'est assis à la droite de la Majesté souveraine dans les lieux célestes, que son nom a été mis au-dessus de tout autre nom, qu'il a vu ou verra toutes choses lui être assujetties; et (admirons ce qui semble bien peu, après tant de gloire), c'est par cette même puissance de Dieu qu'il est devenu la tête ou le chef de l'assemblée qui est son corps. Oui, il a fallu toute l'énergie du Saint-Esprit pour former l'Eglise et pour la maintenir au pouvoir de son divin chef. De nos jours même, c'est par des miracles qu'elle s'affranchit du joug de l'homme, afin de se replacer sous la seule autorité de Celui dont elle est « la plénitude; » savoir de Jésus-Christ, de qui elle sort et qu'elle complète en tant que Sauveur. Enfin, quand on pense de qui se compose cette société, ce corps mystique dont Jésus-Christ est la tête, on con-

I 20-23 çoit qu'elle puisse être une gloire pour lui. D'un côté, les fidèles sont les objets d'un amour éternel et d'une élection de grâce de la part du Père; d'un autre côté, ils étaient de misérables pécheurs, et leur relèvement n'a pu s'opérer que par un déploiement d'énergie toute semblable à celle par laquelle Jésus-Christ s'est relevé d'entre les morts! Telle est l'idée que l'apôtre va maintenant développer.

II 1-3 § 1804. Si Christ a dû mourir pour le péché, c'est que les hommes sont, par le péché, dans un état de mort. Amateurs du présent siècle, approbateurs de ses maximes, soumis à ses coutumes, marchant comme marchent tous les hommes, les pécheurs non convertis vivent sous la domination de Satan, le chef des puissances malfaisantes. Dignes enfants de cet indigne père (Jean VIII, 44), ils participent volontairement à sa révolte contre Dieu : mais vivre ainsi, n'est-ce pas une mort? (I, § 97.) Eh bien, dit l'apôtre, nous qui croyons maintenant, nous fûmes tels autrefois. Nous cherchions le plus possible à satisfaire nos désirs charnels, à suivre notre mauvaise volonté, à exécuter nos vaines pensées; nous étions donc naturellement menacés de la colère de Dieu, aussi bien que les autres. Pour triste que soit ce tableau, il est plein de vérité, et je plains ceux de mes lecteurs qui ne le sentiraient pas. Quant à moi, je ne connais pas de vrai chrétien qui ne soit prêt à confesser qu'avant sa conversion, il a fait tout le mal qu'il a voulu, pu ou osé; que les plus coupables convoitises régnaient dans son âme sans qu'il cherchât à les détrôner, et que si Dieu lui avait fait sentir alors tout le poids de sa justice en le rejetant à jamais, il n'aurait eu que ce qu'il méritait.

4-7 § 1805. Mais, ô richesses de la miséricorde! Il y a en

Dieu un amour plus puissant que la mort (Cant. des Cant. VIII, 6). Quand nous étions dignes de toute haine, il nous a aimés; il nous a aimés, sans autre motif que son amour même (Deut. VII, 7, 8); et quand nous étions morts par nos offenses, il nous a fait vivre ensemble par le Christ. Par le Christ, donc par grâce, dit l'apôtre en passant, sauf à reprendre cette idée importante quelques lignes plus bas. Oui, par le Christ et ensemble; c'est-à-dire, en même temps que lui et par l'acte glorieux qui l'a fait revivre lui-même. Ensemble réveillés d'entre les morts, ensemble assis dans les lieux célestes ! tel est le glorieux fruit de l'*union avec Christ par la foi*, tel est aussi l'effet de la grande puissance que Dieu déploie dans l'application de sa grâce à chacun de ses élus. Il ne s'agit pas seulement ici de la régénération des fidèles, vrai relèvement d'entre les morts; il s'agit de leur future sortie de la tombe, puisque, immédiatement après, il est fait mention de la gloire qui les attend dans les cieux. Cela signifie donc qu'unis à Jésus par la foi, comme à Adam par le sang, nous sommes dès à présent dans la vie éternelle par Jésus, comme nous étions dans la mort éternelle par le vieil Adam qui est en nous. Voilà, dis-je, ce qui est vrai, dès à présent, mais pourtant ce qui ne sera manifesté à tous les yeux qu'à la fin des siècles. C'est lorsque les élus seront assemblés en grande pompe dans les tentes éternelles, qu'on verra « la surabondante richesse de la grâce de Dieu, par sa bonté envers nous, dans le Christ Jésus. » II 4-7

§ 1806. Paul, reprenant donc le mot qu'il avait jeté en passant et qui se rattache d'ailleurs si bien à ses dernières paroles, dit aux fidèles : « C'est par la grâce que vous êtes sauvés. » Puisque le salut consiste dans le 8-10

II 8-10 pardon des offenses et dans la communication de la vie et de la gloire de Jésus-Christ, ce salut ne peut être qu'un effet de l'amour infini du Très-Haut et d'un amour non mérité, autrement de sa grâce. Et comme c'est par la foi que s'effectue notre union avec Christ, c'est donc aussi par la foi que nous sommes sauvés. Proprement, c'est l'amour de Dieu en Christ qui nous sauve; mais c'est par le moyen de la foi que nous nous approprions les fruits de cet amour. Ce n'est donc pas en nous qu'est la source de notre délivrance; celle-ci est un pur don de la grâce de Dieu : nos œuvres, quelles qu'elles soient, ne sauraient ni nous procurer le pardon, ni nous mettre en communication avec le Seigneur, ces deux choses étant le propre de la seule foi. Il est vrai que la foi montre son efficace par la charité et qu'elle est féconde en bons fruits; mais cela même est l'œuvre de la grâce de Dieu en nous. Nul ne croit, qui n'ait été régénéré par le Saint-Esprit et mis en état de faire le bien; puis, ces bonnes œuvres mêmes, dont le pécheur est devenu capable en vertu d'une nouvelle création (2 Cor. V, 17), c'est encore Dieu qui les place devant nous, qui les met à notre portée, qui nous les rend possibles. Si donc il est vrai qu'il n'y a pas de salut sans la foi, et pas de vraie foi sans les œuvres; il n'est pas moins vrai que les œuvres et la foi viennent du Dieu de notre salut, aussi bien que Jésus-Christ et le Saint-Esprit, et qu'ainsi personne n'a sujet de se glorifier en lui-même (§ 1552; 1 Cor. I, 29, 31).

11-22 § 1807. De l'union des élus avec Christ résulte leur union mutuelle. Rien n'était plus étranger aux idées et aux coutumes des nations païennes. Se haïssant les unes les autres et adorant, chacune, leurs divinités particulières, elles faisaient épouser à leurs dieux les hai-

nes qui les animaient. De là, entre tous les peuples, de profondes lignes de démarcation, bien qu'ils fussent d'accord à servir la créature, au lieu du Créateur béni éternellement (Rom. I, 25). C'est que l'erreur divise, et qu'il appartient à la vérité seule d'unir les âmes. Mais si les nations païennes n'étaient point en communion les unes avec les autres, elles l'étaient bien moins avec les enfants d'Israël; et cela se conçoit, puisqu'il ne saurait y avoir de communion entre les ténèbres et la lumière (2 Cor. VI, 14). Paul rappelle donc à ses nouveaux frères le temps où, idolâtres, « ils étaient hors du Christ, entièrement séparés de la république d'Israël, étant étrangers aux testaments de la promesse, n'ayant point d'espérance et sans Dieu dans le monde, » réellement athées en dépit du grand nombre de leurs dieux. Autrefois donc ils étaient loin (Act. II, 39) : unis maintenant à Jésus-Christ par la foi, ils ont été rapprochés en son sang; rapprochés, non pas seulement les uns des autres, mais encore des fidèles issus d'Abraham. Jésus-Christ les ayant réconciliés les uns et les autres avec Dieu par son sang, les avait par cela même réconciliés les uns avec les autres, et, ayant mis fin aux ordonnances lévitiques, en les accomplissant sur la croix, il avait détruit ce qui était entre eux comme un mur de séparation. Dès ce moment, la gentilité convertie ne faisait plus qu'un seul corps avec l'Israël fidèle, en vertu de la réconciliation opérée sur la croix. De cette croix était sortie pour tous la bonne nouvelle de la paix; d'elle aussi était descendu sur tous l'Esprit d'adoption, qui leur avait ouvert un libre accès auprès d'un Père commun. Voilà donc ces païens, jadis sans espérance, qui sont devenus concitoyens des saints et gens de la maison de Dieu. Les voilà qui sont entrés dans la struc-

II — 11-22

II 11-22 ture de l'édifice dont la parole des prophètes est le fondement et Jésus-Christ la pierre angulaire; de l'édifice, remarquez ceci, qui, par la foi en Jésus-Christ, s'accroît, s'élève, se développe en lui, pour former un ensemble plein d'harmonie; de l'édifice enfin qui est un saint temple en notre Seigneur, l'habitation de Dieu en esprit. Quelle grâce de Dieu, et tout à la fois quel déploiement de puissance! Or, c'est une merveille qui s'est réalisée jadis pour nos ancêtres et qui se réalise encore chaque jour dans les pays idolâtres.

III 1-13 § 1808. Une fois opérée, la fusion des païens et des juifs convertis semble quelque chose de tout simple et qu'il était facile de prévoir. Cependant l'apôtre nous la présente comme un mystère caché en Dieu dès l'éternité, ignoré des générations précédentes, et qui, ayant sa solution en Jésus-Christ, n'avait été révélé que tout récemment aux saints envoyés et prophètes, du nombre desquels était Paul lui-même. Il en appelle là-dessus au témoignage de ses lecteurs, et il saisit cette occasion pour rendre gloire, encore une fois, à la puissance de Dieu, qui, voulant en même temps le salut de Paul et l'appel des nations à l'héritage céleste par son ministère, avait triomphé de ses préventions et de son incrédulité. A ce souvenir, il s'humilie, comme il lui convenait; mais il n'en demeurait pas moins vrai que, par la grâce de Dieu, il avait, plus que nul autre, annoncé parmi les peuples la bonne nouvelle de la richesse inscrutable de Christ et mis en évidence le mystère de son amour et de sa puissance envers les païens. Et c'était, nous dit-il, un spectacle ravissant pour les anges eux-mêmes, que cette conversion des gentils et leur union en une seule église avec les Juifs fidèles, ou simplement la faculté maintenant accordée à de pauvres pécheurs,

de s'approcher avec assurance du trône de la sainteté suprême. Par cette raison même, Paul, prisonnier de Jésus-Christ (vers. 1), et prisonnier à cause du ministère de réconciliation qu'il avait exercé près des nations; Paul, qui aurait pu si facilement se décourager, en se voyant depuis si longtemps dans les chaînes, Paul demande à Dieu qu'il lui donne de persister au milieu de ses tribulations, tribulations dont ses disciples devaient être fiers en quelque sorte, puisqu'elles étaient indirectement le résultat de la miséricorde et de la puissance que Dieu avait déployées dans leur conversion. III — 1-13

§ 1809. Les versets 2 à 13 se rattachent aux derniers mots du verset 1 ; ce n'est cependant qu'une longue parenthèse, et la pensée principale se trouve seulement renouée au verset 14e. Il faut donc lire ainsi, une fois la parenthèse expliquée : « C'est à cause de cela que moi, Paul, le prisonnier du Christ, Jésus, pour vous les nations, je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ. » Or qu'est-ce qui lui faisait fléchir les genoux pour adorer et prier? C'était la considération même des vérités que le Saint-Esprit venait de tracer par sa plume. Il s'adresse donc à Celui qui, étant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, est aussi le père de cette famille des cieux et de la terre dont les membres sont fils de Dieu par la foi en Christ et qui portent son nom, le nom de christs ou d'oints, par un effet de l'onction de son Esprit (Ps. CV, 15); et il lui demande, pour ceux auxquels il écrivait, diverses grâces qui ne nous sont pas moins nécessaires. Si nous sommes à Christ, il s'est formé en nous par une nouvelle création, un homme intérieur, qui a besoin de se fortifier sous l'action puissante du Saint-Esprit. Si nous croyons, Jésus-Christ nous a été révélé, et rien de ce qui le 1,14-19

III concerne n'est étranger à notre âme; mais il faut que son
1, 14-19 souvenir nous soit habituel, et que, par la foi, il demeure constamment en nous. Enfin, si Christ est au dedans de nous, nous avons appris ce que c'est qu'aimer saintement; mais il faut que nous nous enracinions dans l'amour, que cet amour devienne de plus en plus le fond de notre existence morale, afin que nous soyons capables de comprendre, avec tous les saints, l'immense étendue, en tout sens, de l'amour que nous devons à Dieu et au prochain, (car c'est bien de cela qu'il s'agit d'abord); afin aussi que nous connaissions l'amour de Jésus-Christ dans la mesure du possible, car celui-ci, vraiment incommensurable, surpasse toute connaissance. En sorte que, si nous pouvons devenir capables de comprendre l'amour que son Esprit répand dans les cœurs, nous ne saurions connaître à fond celui dont son cœur est rempli pour les siens. Quelles admirables pensées et quelles profondes vérités! Voyez enfin dans quel but il faut que notre homme intérieur se fortifie, que Christ habite dans nos cœurs par la foi, que nous soyons enracinés et fondés dans l'amour; c'est pour que nous arrivions à la perfection, appelée ici et ailleurs la plénitude de Dieu (Jean I, 16).

20, 21 § 1810. La première partie de l'Epître se termine par une doxologie, c'est-à-dire par un cantique à la gloire de Dieu. Nous en avons fait mention plus haut (§ 1802). L'apôtre y célèbre essentiellement la puissance de Dieu dans la rédemption de chacun de ses élus, puissance par laquelle il peut faire infiniment au-delà de ce que nous demandons ou pensons. Mais ce Dieu fort des délivrances, où sera-t-il loué pour son grand salut?—dans l'assemblée de ses rachetés, et nulle part ailleurs. Comment cette assemblée se trouve-t-elle l'heu-

reuse dépositaire de sa gloire? — parce qu'elle a Jésus- III
Christ pour sauveur et pour chef. De quelle durée sera 20, 21
la gloire rendue à Dieu par ses rachetés? — elle durera au siècle des siècles : éternellement. Amen. Mon âme! adore, prie et psalmodie avec Paul. Pour cela, ô mon âme! crois, espère et aime comme lui!

CCCXIX. Partie morale.

§ 1811. La partie morale de l'Epître peut se subdi- IV-VI
viser en deux sections d'inégale longueur : l'une, conte- 9
nant l'exposition des devoirs du racheté de Jésus-Christ; VI
l'autre, présentant un tableau succinct des moyens qu'il 10-20
doit mettre en œuvre pour les remplir. Paul s'adressait à des églises dont tous les membres faisaient volontairement profession de l'Evangile; beaucoup d'entre eux étaient vraiment convertis, et la plupart, si ce n'est tous, sortaient de la gentilité. Nous aussi, nous descendons, non d'Abraham, mais des Gentils; nous aussi, nous sommes appelés au salut par Jésus-Christ, et je me plais à croire que, pour bon nombre de mes lecteurs, l'appel n'a pas été stérile. Je veux donc étudier cette portion de la lettre, en leur appliquant les exhortations qu'elle renferme. Puisse le Seigneur leur en faire sentir l'importance, encore plus que la beauté, et les accompagner dans leur cœur de l'efficace du Saint-Esprit!

§ 1812. Un appel nous a donc été adressé, comme à IV
Abraham; un appel à sortir de notre pays (le monde), 1-6
et de notre parenté (les incrédules), pour aller dans le pays de la promesse; un appel à la gloire et à la liberté des enfants de Dieu; un appel à la vie éternelle par le

IV 1-6 sang de Jésus-Christ. Or, il est dans la nature des choses que tout homme obéisse à sa vocation : celui-ci s'adonnant aux beaux arts, celui-là à l'agriculture, un autre au commerce, d'autres au barreau et à la médecine ; et supposé la vocation véritable, leurs pensées et leur activité tout entières se porteront de ce côté. Si donc vous avez réellement accueilli l'appel de Dieu en Jésus-Christ, il ne vous paraîtra pas étrange que le Saint-Esprit commence par vous inviter à vivre d'une vie digne de votre vocation. Or, loin que la gloire de la vocation céleste puisse être pour vous un motif d'orgueil, la réalité de cette gloire en ce qui vous concerne personnellement, se manifestera par votre humilité et par votre douceur. Vous, les rachetés de Jésus-Christ ; vous, animés de sa vie même, comment ne seriez-vous pas « doux et humbles de cœur, » à son exemple ? (Matth. XI, 29.) Vous, qui ne sauriez penser à votre salut sans vous souvenir du prix qu'il a coûté, et de ce que vous seriez devenus, comme de ce que vous seriez encore, si le Seigneur ne vous eût prévenus, comment pourriez-vous nourrir l'orgueil dans vos âmes? comment vous laisseriez-vous emporter à la violence de votre caractère? La grâce qui vous a été faite, doit vous avoir adouci et humilié ; autrement, ce ne serait pas une grâce.

§ 1813. Telle est donc la base du caractère chrétien : l'humilité et la douceur, base qui repose elle-même sur la grâce de Jésus-Christ. De là sortent, par une descendance naturelle, la longanimité, le support mutuel et la paix, nobles fonctions de l'amour. Demeurer calme en face de l'injure et de l'injustice, souffrir le mal sans impatience, ne pas s'irriter des défauts d'autrui, éviter tout acte qui peut troubler la bonne harmonie : c'est ce

que le Saint-Esprit enseigne à ceux que Jésus a sauvés IV
et qui ont écouté les appels de sa miséricorde. Ils aiment 1-6
parce qu'ils ont été aimés, et leur amour les rend capables, dans une certaine mesure, de la longanimité et du support dont l'amour de Dieu use envers eux. La paix, la paix surtout, comment ne l'apprécierons-nous pas, si nous sommes de ceux qui, justifiés par la foi, ont trouvé la paix avec Dieu par Jésus-Christ? (Rom. V, 1.) Etre en paix avec Dieu et en guerre avec ses frères, ce n'est pas possible. Et voyez, je vous prie, dans quel intérêt le Saint-Esprit nous fait cette recommandation. C'est dans l'intérêt de l'unité. Il est une unité qui résulte de l'unité même de Dieu et de son œuvre de grâce. Le Seigneur n'a pas plusieurs corps, mais un seul, l'Eglise. L'Esprit qui anime ce corps, vu dans sa source, n'est pas plusieurs et divers, mais un. De même, il n'y a pour tous qu'une espérance, un Seigneur, une foi, un baptême, un seul Dieu et Père, répandant ses bienfaits sur tous, agissant par le moyen de tous et vivant au dedans de tous. Cette unité n'est pas une unité matérielle, extérieure, forcée; elle est toute spirituelle (l'unité de l'Esprit, dit l'apôtre). En conséquence, elle ne saurait être brisée par le fait de l'homme. Ce que l'homme brise souvent, et non sans de bonnes raisons quelquefois, c'est l'unité factice par laquelle on cherche à remplacer la véritable; unité de formes sous laquelle on étouffe la vie. Cette manière uniforme de penser, de parler, de prier, de régler les choses de Dieu, qui, la plupart du temps, cache d'énormes différences de vues et de grandes aberrations de la foi, ne doit pas être confondue avec l'*unité de l'esprit*. Celle-ci peut subsister malgré de nombreuses différences, et il n'est pas en notre pouvoir de la détruire. Mais elle peut cesser d'é-

IV tre évidente, et c'est un grand mal (Jean XVII, 23);
1-6 elle peut s'affaiblir, ce qui est un mal plus considérable : dans tous les cas, elle ne peut se maintenir que par la paix (Jaq. III, 18; § 1772), et la paix, par l'amour et par l'humilité. En résumé, et pour bien comprendre ce passage difficile, supposez l'Eglise une dans sa foi, comme la foi elle-même est une; de cette unité d'esprit résultera sans doute un état de paix entre toutes les parties de l'Eglise; mais c'est la paix finalement qui entretient l'unité d'esprit, là où elle existe, encore plus que celle-ci n'entretient la paix. On aura beau se trouver d'accord sur tous les points; si l'orgueil et l'égoïsme s'emparent des cœurs, l'unité disparaîtra : c'est ce que l'histoire de l'Eglise n'a que trop démontré. Et puisque, de nos jours, les disciples du Christ semblent chercher partout à retrouver l'unité spirituelle dès longtemps perdue, veuille le Seigneur leur faire comprendre que, si l'unité de l'esprit suppose une foi commune, elle est, d'autre part, impossible sans charité et sans humilité!

7-10 § 1814. Plus on médite sur ce sujet, plus on s'assure que ce qui nuit à l'union des vrais chrétiens (je ne parle que de ceux-là), ce n'est pas la diversité qui peut exister dans leur foi, quant à des points de second ordre ou même d'une certaine importance. Il est vrai que tous n'ont pas reçu la grâce dans la même mesure; mais enfin tous l'ont reçue du Seigneur, et qui est-ce qui la leur a mesurée, si ce n'est lui? Selon une prophétie du Psaume LXVIII, verset 18, après être monté aux cieux, il a brisé la chaîne des captifs pour les mener captifs après lui, et il a distribué aux hommes les dons de son Esprit. Maintenant, celui qui a beaucoup reçu ne doit pas se glorifier, comme s'il ne l'avait pas reçu;

(1 Cor. IV, 7.) et, qu'il ait reçu peu ou beaucoup, il IV
n'en est ni plus ni moins l'esclave du Seigneur, ainsi 7-10
que tous les autres. (Rom. XIV, 4, 10.) Voilà quant à nous. Quant au Seigneur lui-même, remarquez, je vous prie, qu'avant de monter au ciel, il était descendu volontairement sur la terre, pour y vivre dans le plus profond abaissement; puis, s'il est monté au ciel, c'est afin de remplir toutes choses : les cieux par sa présence et nos cœurs par son Esprit. Tout cela ne nous dit-il pas : Soyez un en Christ; mais pour être un, soyez humbles?

§ 1815. Parmi les dons que le Seigneur a distribués 11-13
aux hommes depuis son ascension, l'apôtre énumère diverses catégories de ministres de la Parole, qui avaient annoncé Jésus-Christ au monde, et qui n'avaient pu le faire qu'en vertu des dons merveilleux du Saint-Esprit. Qui est-ce en effet qui avait envoyé Pierre, Jean, Matthieu, Paul et les autres? Qui est-ce qui avait répandu l'esprit de prophétie sur Agabus et sur les quatre filles de Philippe l'évangéliste? Qui avait fait de Timothée, de Tite, de Marc et de Luc des prédicateurs de la bonne nouvelle? Comment Apollos, Lucius, Manahem étaient-ils devenus par leur connaissance approfondie du salut, bergers (pasteurs) et docteurs au milieu de l'Eglise? Toutes ces fonctions, distinctes de celles des anciens ou évêques, avaient pour champ d'opérations l'Eglise entière et l'Eglise de tous les temps, au lieu que celles des anciens ne s'exerçaient que dans une église particulière. Et tandis que celles-ci ne supposaient pas nécessairement une effusion extraordinaire du Saint-Esprit, il la fallait au contraire pour être apôtre, prophète, évangéliste, pasteur et docteur de la manière que le furent les hommes que j'ai nommés et leurs pareils. Ces ministères

IV 11-13 ne sauraient se retrouver dans nos églises furent exercés jadis. Toutefois nous possédons missionnaires ou apôtres, nos évangélistes, r cateurs et nos docteurs; ceux-ci paissant et c les troupeaux de Jésus-Christ par l'enseignen saine doctrine, comme les anciens les conduis paissent par une direction de tous les moment V, 1, 2). Or, ces offices sont institués pour au sein de l'Eglise l'unité de la foi et de la cor de Jésus-Christ. Je sais, hélas! que, bien soi docteurs divisent plutôt que d'unir, témoin s s'était passé à Corinthe et ce que nous a dit J la manie du doctorat (§§ 1769 et suivants). J tout docteur n'est pas un vrai docteur (Matth. et qu'il en est un seul dont nous devions re leçons avec une confiance implicite, savoir Jés (Matth. XXIII, 10.) Il est pourtant des docte de respect. Je n'entends pas seulement les dont la voix fut la voix même du Seigneur (L Jean XVII, 20); mais tous ceux qui suivent l leurs traces, bien que dans l'infirmité. Si don rencontrez qui, s'efforçant de travailler au p nement des saints, fassent l'œuvre de vrais c'est-à-dire de serviteurs et non de maître vous les voyez désireux avant tout de rasse membres épars du corps de Christ; alors, vou drez pour de vrais envoyés du Seigneur, et l tère, pour un don de sa grâce. En vous pla leur conduite, vous obéirez au Saint-Esprit marcherez ainsi vers l'état d'homme fait mesure de la stature de la plénitude du Chri la perfection, selon le sens de ce mot (§ 1809.)

§ 1816. C'est par le ministère des docteurs vraiment IV
animés de l'Esprit de Dieu, que le Seigneur nous trans- 14-16
porte de l'enfance à l'état d'homme fait; qu'il donne de la solidité à nos convictions; qu'il nous enseigne à discerner l'erreur sous ses formes les plus séduisantes, et qu'il nous la fait repousser avec résolution. A leur exemple, nous dirons et nous soutiendrons la vérité par amour pour nos frères, autant que par amour pour elle, et nous la dirons et soutiendrons avec douceur et avec un zèle affectueux. C'est le seul moyen pour que l'Eglise fasse de réels progrès. Ni la vérité sans la charité, ni la charité sans la vérité ne peuvent y conduire, à supposer que la vraie charité se concilie jamais avec l'erreur. Mais par ces deux voies réunies, l'Eglise entière prend son accroissement comme le corps humain, dont toutes les parties se développent harmoniquement, la tête s'élevant à proportion que le corps s'accroît. Or, dans l'Eglise, c'est Christ qui est la tête. C'est lui qui par son Esprit distribue à tous les fidèles les grâces et les forces nécessaires à leur croissance; et le corps ne saurait prospérer dans cette union des membres entre eux et de Christ avec tous, sans que Christ, tête du corps, n'en recueille la gloire.

§ 1817. Mais tout ceci suppose qu'on est passé de la 17-24
mort à la vie (Ch. II, 1), ou, en d'autres termes, qu'on ne marche plus à la manière de la généralité des hommes. C'est un tableau saisissant que celui de la dégradation morale des païens, tel que l'apôtre le fait ici, en des traits qui nous rappellent un tableau tout semblable (§§ 1537-1539), et il n'est que la trop fidèle représentation de ce que sont, aujourd'hui même, les hommes non convertis. Fiers de leurs lumières naturelles et des forces de leur intelligence, ils font de la raison ou du

IV — 17-25

sentiment intime la sourc unique de leurs prin moraux. Mais, depuis la chute, l'âme humaine es veloppée de ténèbres, (le cœur aussi bien que la têt elle s'égare par de faux raisonnements. Non pas à égards, sans doute; mais en matière morale et religi ce qui est incontestable. Cela vient de ce que la spirituelle et la vie intellectuelle ne sont pas une s et même chose (I, § 88). Aussi longtemps qu'un ho n'est pas converti, il est homme ayant une âme, âme grande et forte peut-être, mais une âme qu pas l'Esprit (§ 1406). Etrangers à la vie de Dieu, à c de leur ignorance naturelle, comment donc les péch irrégénérés pourraient-ils connaître la vraie route marcher? Cette ignorance de Dieu et de ses pen vient elle-même de l'endurcissement du cœur. S a tellement passé et repassé sur ce terrain, que grain de la semence ne peut y pénétrer (Matth. XIII 19). Comme nous l'avons déjà dit plus d'une foi sont les désordres de l'impureté qui conduisent sur à cet endurcissement, et l'endurcissement, à son t détruisant toute douleur et toute honte, précipit plus en plus dans l'infamie.

§ 1818. Mais si vous avez été réellement à l'écol Jésus-Christ, si vous avez compris et reçu la vé telle qu'elle est sortie de sa bouche et de celle d apôtres, vous possédez une lumière supérieure à des plus profonds philosophes et des sages les plu nommés. Bien que votre manière de vivre ait été, dant plus ou moins longtemps et de diverses façons opposée à la volonté de Dieu, maintenant vous appris de Jésus-Christ à rejeter le vieil homme et vêtir l'homme nouveau. Elle est frappante l'i qu'emploie ici l'apôtre. Avant la conversion, l'o

enveloppé de péché, comme d'un vêtement long, lourd IV
et embarrassant; mais le pécheur converti, nouveau 17-24
Bartimée (Marc X, 50), a rejeté ce manteau de souillure et d'iniquité, pour revêtir la robe de noces, les vêtements du salut. Ce vieil homme, d'ailleurs, consiste surtout dans la convoitise (I, § 83); en sorte que nous ne devons pas mesurer notre culpabilité devant Dieu sur les actes coupables que nous avons commis, mais encore plus sur les pensées légères et sur les mauvais désirs de nos cœurs. Or, si le vieil homme consiste essentiellement dans les pensées et les affections, c'est aussi là ce qui constitue l'homme nouveau. De charnel, l'entendement devient spirituel, et ce renouvellement est produit par le pouvoir infini du Dieu-Fort. Qui d'autre que le Créateur pourrait donner au cœur méchant de l'homme les saintes pensées d'un ange?

§ 1819. Entrant dans les détails, la Parole de Dieu 25
va nous dire, non par voie d'exposition, mais d'exhortation, ce qui caractérise, soit le vieil homme dont il faut se dépouiller, soit le nouvel homme qui se développera nécessairement en nous, si Christ y habite par la foi. Rien n'est plus constaté, chez l'homme naturel, que la disposition au mensonge. Il ment par intérêt, il ment quelquefois simplement pour mentir. Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, semble antipathique aux hommes. Et ils se connaissent si bien les uns les autres en ce point, que la société, défiante, refuse de croire quelqu'un des siens, s'il n'a pas juré de dire vrai. Dans toutes les circonstances de la vie, que de ruses, que de flatteries, que d'inventions, que d'exagérations, que de réticences, que de tromperies, que d'impostures! Le regard, les gestes, la parole, les écrits : tout est plein de fictions. Mensonges politiques, mensonges

IV 25 dans les affaires, mensonges en religion, sous le nom de fraudes pies : où est-ce que le mensonge ne pose pas son pied hideux et tout couvert de fange? Hélas! ce monde est devenu le séjour du mensonge depuis que Satan l'y importa du fond de l'enfer (I, § 81), et les maux qu'engendre ce vice sont vraiment incalculables. Il en est peu qui dénotent plus sûrement un cœur non converti. Par cela même aussi, il n'en est aucun que le pécheur régénéré rejette plus résolument. C'est une conséquence de ce qu'il a été « créé selon Dieu dans la justice et dans la sainteté de la vérité (vers. 24). » Enfant du Dieu vivant et *vrai*, disciple de celui qui est le chemin, la *vérité* et la vie, conduit par l'*Esprit de la vérité*, il est impossible qu'il se plaise au mensonge. Tout ceci est renfermé dans le « c'est pourquoi » qui se lit en tête du verset 25. Mais l'apôtre y ajoute une considération grave, en rapport avec l'idée mère de l'Epître: savoir, que l'obligation de parler vrai, chacun à son prochain, résulte de l'union que la foi établit entre tous les membres de l'Église. En sorte que si nous nous mentions les uns aux autres, ce serait comme si notre main se portait au bas du corps lorsque la tête réclame son service. La véracité est le lien social par excellence ; c'est aussi le corollaire et le complément de l'amour chrétien.

26, 27 § 1820. « Si vous vous mettez en colère, ne péchez point. » Cette manière de rendre le texte est moins exacte que celle-ci : « Mettez-vous en colère, et ne péchez point. » Dans les deux cas, on voit qu'il est une colère légitime, mais que cette colère peut aisément devenir coupable. Il nous est parlé de la colère de Dieu et même de la colère de l'Agneau (Apoc. VI, 16); il y a donc une sainte colère, et nous l'avons vu en Moïse

(I, § 847) et dans notre Seigneur Jésus-Christ (Marc III, 5). L'homme que le vice n'indigne pas, que les désordres les plus criants ne sauraient émouvoir, qui reste froid à l'ouïe des blasphèmes de l'impiété ou des sophismes de l'hérésie, n'a ni zèle pour Dieu, ni amour pour les âmes. Mais combien ne nous est-il pas difficile, à nous pauvres pécheurs, de n'y pas mettre de la passion! et c'est, en particulier, ce qui ne peut manquer d'arriver lorsque notre amour-propre ou nos intérêts sont en jeu. Or le courroux de l'homme naturel se convertit promptement en insultes : c'est un feu intérieur qui dévore. Effet d'un soudain mouvement de haine, il dure et se prolonge même après l'occasion qui l'a excité; tandis que la sainte indignation de l'enfant de Dieu se change bientôt en prières et en compassion pour ceux qui sont l'objet de cette indignation. Sachons donc distinguer la colère de l'homme nouveau, colère compatible avec la douceur, d'avec la colère du vieil homme, fruit d'un caractère emporté, ou de passions qui ne sont pas moins violentes parce qu'elles se contiennent. La première peut être à la gloire de Dieu; mais, par la seconde, on donne prise à Satan, et l'abîme est bien près. Car la colère enivre comme le vin, et dans l'ivresse on ne sait ce qu'on dit ni ce qu'on fait. IV 26-27

§ 1821. Il y a plus d'une manière de dérober. Celui qui passe ses jours dans l'oisiveté, dérobe les sueurs de ceux qui travaillent, bien qu'il les paie; car s'il travaillait, lui aussi, le fardeau serait porté plus équitablement. Rappelez-vous ce que j'ai dit ailleurs sur les habitudes oisives d'une foule de gens à l'époque des apôtres, et vous sentirez mieux l'importance de la recommandation contenue dans ce verset (§ 1285). Elle 28

IV 28 n'est d'ailleurs pas moins nécessaire aujourd'hui, en ce sens que l'oisiveté sera toujours la mère du vol et de mille sortes de vices. Ceci donc est encore du vieil homme. Par conséquent, les fidèles regarderont comme leur devoir le plus strict d'employer utilement leur temps, et de travailler à la terre ou aux arts mécaniques, s'ils n'ont pas d'autre genre d'occupation. Dans tous les cas, il ne s'agit pas ici d'occupations amusantes, mais de celles qui « donnent de la peine ; » et cela, non pas seulement pour ne plus dérober, mais « pour avoir de quoi donner à celui qui a besoin. » Lors donc que, par beaucoup de fatigues, nous nous sommes procuré le nécessaire, nous n'avons pas achevé notre tâche : il faut que nous nous donnions un surcroît de peine pour venir au secours de ceux qui, malades ou âgés, orphelins et encore jeunes, ne peuvent pas gagner leur vie comme nous. C'est dire, en d'autres termes, que la bienfaisance n'est pas le privilége exclusif de ceux qui sont dans le bien-être.

29, 30 § 1822. Des actes, l'écrivain sacré passe aux paroles. Les paroles mauvaises qui sortent d'un cœur non-converti, sont plus nombreuses encore que les mauvaises actions. Outre les mensonges, par où l'apôtre a commencé, que de médisances et de calomnies, que de jurements et d'imprécations, que de moqueries et d'insultes, que de propos légers et indécents! Aucune de ces paroles ne doit souiller les lèvres d'un racheté de Jésus-Christ. Au lieu de cela, il faut que ses discours, appropriés aux circonstances particulières de ceux auxquels il s'adresse, servent à l'édification et communiquent la grâce du Seigneur. Sa vie tout entière doit être une prédication ; combien plus ses discours! Il est le temple du Saint-Esprit ; et quelle voix entendra-t-on sortir de

ce temple, si ce n'est une voix de Dieu? Ce n'est pas IV
que le chrétien doive être toujours comme un homme 29, 30
qui prêche; mais il faut que sa conversation soit telle, qu'il puisse s'y entremêler, sans disparate, des paroles de véritable édification. Hélas! il est peu de choses où les fidèles montrent plus la faiblesse de leur foi et la débilité de leur vie intérieure; car c'est bien d'eux qu'il s'agit ici, puisque l'apôtre parle à des gens qui ont été scellés par le Saint-Esprit pour le jour de la délivrance ou de la rédemption. Par ce jour, il entend celui du retour de notre Seigneur, époque où ses rachetés seront mis en pleine possession du salut. En attendant, ils ont le sceau du Saint-Esprit, qui les a régénérés, qui leur donne le sentiment de leur adoption, qui les réjouit et les sanctifie. Mais rien n'est plus propre à attrister cet Esprit que des discours légers et profanes, des paroles inconsidérées et répréhensibles. Les entretiens qui sont vides de Dieu, produisent aussi en nous un vide, un malaise, une tristesse dont nous ne démêlons pas toujours la cause, mais qui n'en ont pas d'autre que l'intempérance et le dérèglement de la langue. Ceci donc est d'une extrême gravité.

CCCXX. Partie morale. (Suite.)

§ 1823. L'enseignement contenu dans les versets 29 31, 32
et 30 est d'une si grande importance, que l'apôtre le reprend pour le développer et pour l'appuyer sur une considération nouvelle. Les cris et les paroles offensantes partent de cœurs ulcérés et courroucés. Il faut donc que les chrétiens bannissent du milieu d'eux toute amertume et toute colère, aussi bien que toute malice. Pour

IV — 31, 32 cela, qu'ils soient bons, miséricordieux, se faisant grâce les uns aux autres. Ces expressions, empruntées aux dispositions mêmes de Dieu à notre égard, amènent tout naturellement les mots par lesquels Paul termine : « Comme aussi Dieu vous a fait grâce dans le Christ. » Nous avons vu ailleurs que Dieu était dans le Christ réconciliant le monde avec lui-même (2 Cor. V, 19). Si donc nous croyons du cœur en Jésus-Christ, il n'y a pas de doute que nous ne soyons du nombre de ceux auxquels Dieu a fait grâce (Rom. X, 10). Mais cette foi « déploie son efficace par le moyen de l'amour (Gal. V, 6), » et l'Esprit de Christ, principe de la vie nouvelle des fidèles, est un esprit de douceur et de pardon. Comment ! nous ne subsistons que par la grâce de Dieu, et nous serions durs et impitoyables envers nos frères ! (§ 712.)

V — 1, 2 § 1824. La pensée de l'apôtre prend encore un nouveau développement. Elle se complète en se résumant ; et nous voyons ici, comme en cent autres endroits, que la morale de l'Evangile n'est pas moins sainte ni moins sublime par ses motifs que par ses préceptes. La qualité d'enfants de Dieu nous met dans la stricte obligation d'être ses imitateurs ; et ce que nous devons surtout apprendre de lui, c'est à aimer d'un amour saint, vrai, fidèle, et sans autres limites que l'amour qui lui est dû à lui-même. Mais l'amour de Dieu, où le voyons-nous, si ce n'est en Jésus-Christ, qui s'est livré pour nous, offrande sainte, victime sans tache, sacrifice agréé par le Père des miséricordes ? Ah ! je conçois que notre cœur égoïste ne veuille pas croire à la réalité d'un tel dévouement ; mais que celui qui y croit demeure égoïste comme auparavant, c'est ce qui est impossible. Si donc nous sommes les enfants de Dieu, par Jésus-Christ, nous mar-

cherons dans l'amour, comme Jésus-Christ lui-même y a marché. De cette manière, « toute espèce d'amertume, de courroux, de colère, de clameur, de paroles offensantes sera ôté du milieu de nous, de même que toute malice. » V — 1, 2

§ 1825. Il est à remarquer combien peu les apôtres, dans leurs épîtres, s'attaquent directement à l'idolâtrie grossière du temps où ils vivaient. Le Saint-Esprit voulait par là que leur parole conservât toute sa valeur, même après que les autels des faux dieux auraient été renversés. D'ailleurs, l'idolâtrie des païens n'était pas leur vrai mal; elle n'en était que le symptôme. C'est-à-dire que s'ils adoraient des divinités absurdes et immorales, cela provenait de la corruption de leur cœur. Or, la corruption du cœur naturel est maintenant ce qu'elle était à cette époque. Deux vices surtout sont la grande plaie de l'humanité : je veux dire l'impureté et l'avarice, idolâtrie l'une et l'autre. Le voluptueux et l'ami de l'argent ne songent qu'à jouir et à s'enrichir; ils font consister en cela tout le bonheur; ils ne vivent que pour cela. La passion du voluptueux est telle qu'il en adore les objets : c'est l'expression dont il se sert lui-même. Quant à l'avare, s'il le fallait, il se mettrait à genoux devant une pièce d'or. Voici donc là-dessus les enseignements du Saint-Esprit. 3-6

§ 1826. Premièrement, l'impureté et l'avarice sont en telle opposition avec ce que le Seigneur attend de ses saints, que ces indignes passions devraient être bannies du milieu d'eux, et l'être si bien qu'on n'osât pas même les nommer. Déjà, grâce à l'influence générale de l'Evangile, il est certaines abominations dont on parlait naguère ouvertement chez les païens, et dont, à la lettre, beaucoup de gens parmi nous ignorent absolument l'exis-

V 3-6 tence, bien qu'elles soient loin d'avoir entièrement disparu des mœurs modernes. Or, il faudrait qu'il en fût ainsi de toute impureté, et même de l'avarice. Oh! qu'il serait beau de voir les générations nouvelles élevées dans une atmosphère tellement pure et par des parents tellement détachés des biens terrestres, qu'elles ignorassent totalement ce que c'est que l'impureté et l'avarice, jusqu'à ce qu'elles l'apprissent de la Bible, de ce livre dans lequel le péché est nommé par le Dieu saint de manière à nous en inspirer l'horreur!

§ 1827. Les saints ne doivent pas nommer ces vices, à plus forte raison ne doivent-ils pas s'y livrer. Or, c'est commettre l'impureté que de tenir des discours indécents, ou seulement de laisser échapper un de ces mots équivoques, au moyen desquels on satisfait l'impureté de son cœur et l'on souille si facilement l'imagination de ceux qui les entendent. De tels discours, pour être écrits au lieu d'être parlés, n'en sont pas moins coupables assurément; et si celui qui se plaît à écouter des paroles obscènes est aussi dépravé que celui qui les profère, il est évident que, lire des livres où la plus entière honnêteté n'est pas respectée, est quelque chose d'absolument interdit à des saints. Ferai-je remarquer, à cette occasion, la différence qui existe, sous ce rapport comme sous tous les autres, entre le livre de Dieu et les livres des hommes? Le Saint-Esprit, suprême médecin des âmes, nous dévoile, dans la Bible, de grandes turpitudes, et, comme les médecins du corps, il désigne les choses par leur nom. Mais c'est avec gravité, c'est dans les termes après tout les plus chastes, c'est de manière à ne jamais rendre le vice attrayant. On a fait l'observation que les plus dangereux des mauvais livres sont ceux où le vice est voilé sous des images qui laissent à devi-

ner plus encore qu'elles ne disent; on pourrait ajouter V
que ces livres sont généralement écrits dans des inten- 3-6
tions corruptrices : il n'en est aucun qui puisse être lu sans danger, quel que soit l'âge du lecteur, et, j'ajouterai, quelle que soit sa piété. Et puis, n'y eût-il pas de danger, sont-ce là des lectures qui conviennent à des saints?

§ 1828. « Mais plutôt des actions de grâces; » c'est- 4
à-dire des actions de grâces plutôt que « des paroles folles et des plaisanteries. » On se demande quelquefois comment il se peut que l'homme pécheur, l'homme maudit, l'homme souffrant pour ses péchés, l'homme à chaque instant menacé de la mort, soit encore accessible à la joie. Ne semble-t-il pas qu'il devrait être dans une tristesse continuelle? C'est un de ces mystères de notre nature morale, dont la Parole de Dieu nous donne la clef. Quelque misérable qu'il soit, l'homme se sent créé pour le bonheur. S'il n'est pas heureux, il feint de l'être; et, pour se tromper lui-même, il se livre à des joies qui ne sont qu'une fausse image de la félicité perdue : c'est le fagot d'épines qui pétille sous le chaudron. (Ecclés. VII, 6.) Mais si, en nous approchant de Jésus-Christ, nous avons retrouvé la voie du vrai bonheur, tout notre être rayonnera de reconnaissance; et, tandis que le mondain trahit l'inanité de sa joie par ses paroles folles et ses vaines plaisanteries, nous montrerons la nôtre par les actions de grâces que nous rendrons constamment au Seigneur; ou, pour entrer mieux encore dans la pensée du Saint-Esprit, tandis que le cœur corrompu d'un débauché prolonge ses infâmes jouissances par des entretiens pleins d'impuretés, le cœur renouvelé du fidèle n'éprouve pas de plus grand bonheur qu'à parler des miséricordes dont il a été l'objet.

§ 1829. Pour nous détourner de toute impureté et de 5-6

V toute avarice, l'apôtre nous a dit que ce sont des choses
5-6 qui ne conviennent pas à des saints ; il ajoute « qu'aucun homme fornicateur, ou impur, ou avare, lequel est un idolâtre, n'a d'héritage dans le royaume de celui qui est Christ et Dieu. » Sentence pleine de justice et contre laquelle il n'y a rien à objecter. Cependant, si vous écoutez les mondains, ils vous diront que, vu le nombre immense des coupables, il n'est pas possible qu'elle s'exécute. Ils vont même jusqu'à excuser, à justifier certains actes d'impureté et certaines habitudes d'avarice. Ce sont des maux nécessaires, pensent-ils, utiles même et plus louables que blâmables, suivant les cas : le libertinage public fait la sûreté des mœurs domestiques, et l'avarice des particuliers fait la richesse de l'Etat. « Vains discours, » qui ne sauraient annuler la justice de Dieu. A ne considérer que les maux temporels dont ces désordres sont la source, il est manifeste que Dieu ne les tient pas pour innocents. Ainsi donc, mes chers lecteurs, « que personne ne vous séduise par de vains discours, car c'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion. » Dans aucun temps peut-être cette parole de Dieu ne s'est montrée plus éclatante de vérité. Quand on sonde les plaies de notre époque ; quand on recherche l'origine du mal qui dévore nos populations et y produit tant d'agitations et de bouleversements, on s'assure que c'est, dans toutes les classes de la société, la soif des jouissances charnelles et des biens de la fortune. Sous l'empire de telles passions, la foi est impossible et les jugements de Dieu sont inévitables.

7-13 § 1830. Ce n'est pas assez de fuir le vice, il faut en outre n'avoir rien de commun avec ceux qui s'y livrent : précepte qui est d'une excessive difficulté dans la pra-

tique, même avec les modifications qu'il reçoit ailleurs. V
(§ 1416.) Il n'en est pas moins vrai qu'un chrétien doit 7-13
se trouver mal à l'aise dans la société des hommes sans mœurs, gens dont les discours offensent si souvent l'honnêteté, et dans celle des amis de l'argent, qui ne savent parler qu'affaires d'intérêt. Il est également vrai que, s'il ne nous est pas possible de rompre tout commerce avec eux, nous ne saurions du moins en former volontairement, ni convertir ces relations sociales en rapports d'étroite amitié. Cela pouvait se faire quand nous étions ténèbres aussi bien qu'eux ; mais maintenant qu'éclairés par la sainte parole du Seigneur, nous sommes des enfants de lumière ; maintenant que, de mauvais qu'il était, l'arbre a été rendu capable par le Saint-Esprit de porter un fruit de bonté, de justice et de vérité, comment aurions-nous pour agréables des relations avec des personnes dont le genre de vie est odieux au Seigneur? D'ailleurs, si tout péché est une œuvre de ténèbres et une œuvre infructueuse, les péchés que la Parole de Dieu nous défend ici le sont plus que pas un. Loin donc d'y participer directement ou indirectement, nous les condamnerons avec résolution. Pourrions-nous hésiter, sachant si bien qu'il s'agit ici de turpitudes dont il est même honteux de parler? Cependant, pour odieux que soient ces vices, on ne laisse pas de s'y abandonner sans scrupule, aussi longtemps qu'on vit dans les ténèbres morales d'un cœur non converti ; mais la lumière venant, elle manifeste tout ce qui est répréhensible. C'est un des signes auxquels nous pourrons reconnaître que nous sommes sortis des ténèbres : savoir, si nous sentons maintenant tout ce qu'il y a de péché dans la moindre impureté, comme dans la plus légère avarice. Tel est, me paraît-il, le sens du verset 13,

V 14 § 1831. C'est pourquoi, le Saint-Esprit se servant d'expressions qui rappellent deux grandes paroles d'Esaïe (Esaïe XXVI, 19; LX, 1), dit à ceux qui vivent enveloppés de ténèbres : « Réveille-toi, toi qui dors, et te relève d'entre les morts, et le Christ resplendira sur toi. » Tout pécheur non converti ressemble à un homme qui dort. Sa vie entière n'est qu'un rêve, et quel rêve! Mais ce sommeil est une mort, la mort spirituelle (Ch. II, 1). Il faut se réveiller de ce sommeil, il faut se relever de cette mort, si l'on ne veut périr éternellement. Mais comment le pécheur sera-t-il retiré de sa léthargie? Comment un mort entendra-t-il la voix qui lui crie : lève-toi? Ah! certes, si cette voix était la voix d'un homme pécheur et mortel comme lui, c'est bien en vain qu'elle crierait; mais celui qui dit : « Réveille-toi! relève-toi! » c'est le Seigneur, et sa parole est puissante pour faire revivre les morts (rappelez-vous Lazare); et sur ceux qu'il a réveillés par sa parole, il fait resplendir sa lumière. O mes lecteurs, connaissez-vous par expérience, et ce grand pouvoir et cette grande miséricorde? De morts, êtes-vous devenus vivants? (§ 681.) Et depuis que le Seigneur vous a ouvert les yeux, pouvez-vous dire que vous voyiez toujours mieux votre misère et sa grâce, l'excellence de votre vocation et les moyens de la remplir?

15-17 § 1832. L'illumination divine a pour effet, non de nous pousser à l'aventure, en comptant sur des directions et sur une protection qui ne sont promises qu'à la vigilance, mais de nous faire marcher avec circonspection, balançant le chemin de nos pieds (Prov. IV, 26), scrutant nos intentions et nos motifs, nous rendant compte à nous-mêmes du but vers lequel nous tendons. Il ne s'ensuit pas non plus de ce que les égarements de

notre vie passée nous sont pardonnés, que nous ne devions pas chercher à racheter le temps perdu ou si mal employé, quant à la gloire de Dieu, même depuis qu'il nous a pris à lui. Nous saisirons donc avec empressement toutes les occasions de faire le bien, et si les circonstances sont défavorables, nous redoublerons d'efforts pour vaincre les difficultés. Mais aussi, plus les jours sont mauvais et les ennemis de notre foi nombreux, plus nous devons user de prudence (§ 488). Or, nous apprenons ici que cette vertu consiste essentiellement à discerner la volonté du Seigneur. Le Saint-Esprit n'admet pas que des enfants de Dieu puissent, sciemment et d'habitude, faire l'opposé de ce que veut leur Rédempteur; mais ils peuvent se méprendre sur le sens de ses ordres. C'est pourquoi ils ne sauraient trop les étudier. Une fois qu'ils ont compris la volonté de Dieu, ils montreront une vraie prudence en se conformant à ses commandements, quels qu'ils soient et quoi qu'il puisse en arriver. V 15-17

§ 1833. Ce qui n'est pas moins nécessaire que la prudence, pour marcher dans la droite voie, c'est la reconnaissance envers Dieu et la sainte joie que donnent la foi en ses promesses et la possession de son amour. Rien n'est difficile à celui qui, d'un cœur joyeux, suit les pas de Jésus-Christ, fût-ce même pour gravir le Calvaire. Ici, l'apôtre oppose encore les joies du mondain, ou plutôt les moyens qu'il emploie pour tromper ses ennuis ou bannir ses craintes, avec ceux par lesquels un vrai disciple de Jésus entretient le bonheur de sa communion avec le Seigneur. N'y a-t-il pas quelque chose de bien instructif à voir la généralité des hommes non convertis se plaire aux boissons enivrantes, dont l'abus est si près de l'usage, et qui, enflam- 18-20

V — 18-20 mant les passions, entraînent à tant de péchés? Cette disposition ne s'expliquerait-elle pas par le malaise des consciences, et par le bonheur factice que procurent les liqueurs spiritueuses? On a vu des hommes, même très-pieux, se laisser entraîner à passer les justes bornes; en sorte qu'il n'est rien sur quoi notre vigilance doive s'exercer davantage. La présence du Saint-Esprit dans notre cœur peut seule, en certaines circonstances, nous préserver de ce vice et surtout de chutes momentanées, effet d'un entraînement imprévu. Oui, soyons remplis de la joie que donne le Saint-Esprit, afin de n'être pas tentés par d'indignes jouissances; et pour que notre joie soit toujours celle du Saint-Esprit, il faut que nous l'entretenions « par des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant au Seigneur dans notre cœur, rendant toujours grâces pour toutes choses, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à celui qui est Dieu et Père. » C'est donc un bien grand devoir que l'action de grâces, pour que la Parole de Dieu nous le rappelle si souvent. Rendre grâces constamment, rendre grâces en toutes choses, rendre grâces à Dieu notre Père et lui rendre grâces par Jésus-Christ, tel est le devoir; mais l'exhortation contenue en cet endroit de l'Epître, nous montre surtout que l'action de grâce habituelle est la plus sûre sauvegarde contre le péché, le plus fort stimulant à une vie parfaitement sainte.

CCCXXI. Partie morale. (Suite.)

21-33 à VI — 1-9 § 1834. Après cette exposition des devoirs généraux du fidèle, de ces devoirs qui ont leur application dans tous les moments de la vie, et quelle que soit la place

qu'on occupe au milieu de ses semblables, l'apôtre va V
considérer le chrétien comme membre d'une famille et 21 à VI
nous dire quels sont ses devoirs de mari, de père et de 9
maître, mais en commençant chaque fois par ceux de la femme, puis des enfants, et enfin des domestiques. Nous avons déjà vu quelque chose de semblable dans l'Epître de Pierre (§§ 1718, 1720-1722); et si vous comparez ses enseignements avec ceux de Paul sur ce sujet, vous les trouverez parfaitement identiques. Il ne faut pas regarder ceci comme une chose toute simple. Quoi qu'on en dise, les hommes diffèrent d'opinion sur la morale encore plus que sur le dogme; et quand on sait combien peu l'Ancien-Testament est explicite sur les devoirs particuliers de la famille, tout au moins sur ceux des maris et des femmes, des maîtres et des domestiques, on ne peut douter que Pierre et Paul n'aient été l'un et l'autre sous l'enseignement immédiat du Saint-Esprit.

§ 1835. En commençant par cette exhortation fon- V
damentale : « Soumettez-vous les uns aux autres dans 21
la crainte de Dieu, » le Saint-Esprit ne saurait avoir voulu que les maris se soumettent à leurs femmes comme les femmes à leurs maris, les pères à leurs enfants comme les enfants à leurs pères, et ainsi des maîtres et des domestiques; car ce serait détruire toute subordination, tout ordre et tout bien. Cela signifie, au contraire, que sans discipline la famille n'est pas plus possible que l'armée. « Soumettez-vous les uns aux autres, » c'est dire aux inférieurs de reconnaître l'autorité de leurs supérieurs; et, bien que cela semble tout naturel, l'expérience prouve de reste que cette exhortation du Seigneur n'est pas superflue. Mais elle peut signifier en outre que, si l'inférieur doit obéir à son

V 21 supérieur dans la hiérarchie de la famille, celui-à son tour subordonner fréquemment ses goûts, s venances et ses plans au plus grand bien de se rieurs. C'est ainsi que le mari, demeurant le che maison, pourra se soumettre à sa femme en pl choses, par condescendance et par bons procéd parents à leurs enfants, par dévouement; les ma leurs domestiques, par humanité et par bienvei Le plus grand obstacle au bonheur domestique e prit de domination, cette forme de l'égoïsme, ou l'égoïsme lui-même. C'est l'envie de dominer q pêche femmes, enfants et domestiques d'obéir supérieurs, et c'est le besoin de dominer qui en maris, pères et maîtres, de renoncer à leur propre lorsqu'il le faudrait. Il importe donc que soumettent à tous, dans la charité, ainsi que j de le dire. Remarquez cependant les limites qu le Saint-Esprit à cette soumission mutuelle. « D crainte de Dieu, » dit-il; ce qui signifie que l'in doit obéir par obéissance à Dieu, et qu'il ne écouter des ordres contraires à sa volonté saint comme le supérieur ne saurait, par complaisa par dévouement, céder aux désirs de ses subo nés, lorsque ces désirs sont en opposition avec la Dieu.

22-24 § 1836. Sans reproduire les explications q données sur le passage parallèle contenu dans l mière Epître de Pierre (§ 1720), je m'arrêterai ment à ce qui caractérise en cet endroit l'enseig du Saint-Esprit. Là, nous lisions : « Femmes, soumises à vos maris; » ici : « Femmes, soyez so à vos maris comme au Seigneur. » C'est-à-di Pierre se borne à poser le devoir, tandis que Pa

en fait connaître la nature. La soumission d'une femme envers son mari sera donc, non pas égale, mais semblable à celle qu'elle rend au Seigneur : une soumission sainte, volontaire et affectueuse ou cordiale, et en voici la raison. « Le mari est la tête de la femme, » comme l'apôtre l'avait écrit précédemment. (1 Cor. XI, 3.) On peut dire *chef* au lieu de *tête*, car le mot grec a cette double signification ; mais il faut toujours se souvenir quel est le sens primitif du mot *chef*, et qu'il exprime plutôt une idée de supériorité qu'une idée de domination. La tête n'est pas destinée à écraser le corps, mais à l'ennoblir et à le diriger, par conséquent à le protéger. Ainsi en est-il du Christ vis-à-vis de son assemblée, et c'est pour cela que l'apôtre nous donne la soumission de l'Eglise à Jésus-Christ comme le modèle de la soumission que les femmes doivent, « en toute chose, » à leurs maris. On serait tenté de croire qu'il pousse trop loin sa comparaison ; car si les fidèles peuvent, sans crainte de s'égarer, suivre Jésus quelque part qu'il aille, en sera-t-il de même d'une femme relativement à son mari ? Trois réflexions suffisent pour lever cette difficulté : la première, c'est la réserve, constamment sous-entendue, qu'il faut obéir à Dieu et non aux hommes, quand ceux-ci prétendent nous imposer des volontés contraires à celle de Dieu ; la seconde, que le Saint-Esprit suppose des maris vraiment chrétiens et incapables par conséquent d'exiger sciemment de leurs femmes des actes condamnables ; la troisième, qu'en disant aux femmes : « Soyez soumises à vos maris *comme au Seigneur*, » c'est partir de l'idée qu'elles sont soumises avant tout au Seigneur, et c'est leur rappeler qu'elles lui doivent, avant tout aussi, leur obéissance et leur affection.

IV — 22-24

V 25-33 § 1837. Nous avons vu dans l'Epître de Pierr égards particuliers que le mari doit à sa femme. nous en indique la vraie source : ce n'est pas le sa vivre seulement, ou le simple respect pour soi-mêm d'autres calculs d'égoïsme ; c'est l'amour. Non l'a comme on l'entend dans le monde ; non cette pa qui s'éteint plus vite encore qu'elle ne s'allume, un amour semblable à celui de Christ pour ses rach Ainsi, aimer sa femme malgré ses défauts, l'aimer qu'à la fin (Prov. V, 18; Jean XIII, 1), l'aimer sa ment, la soutenir dans la bonne voie, lui montrer aime mieux en elle la beauté morale que les cha de la figure ; après cela, prendre de sa personne, santé, de son bien-être les mêmes soins qu'on pre de soi ; enfin, se sentir prêt à donner sa vie elle s'il le faut : tel est le devoir de l'amour gal chez le mari. Tout ceci repose sur deux g faits : le premier, que le mari est le chef de la fe comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise ; le se que le mari doit voir en sa femme un second lui-m L'apôtre rapporte à cette occasion ce qui est écrit la Genèse au sujet du premier mariage (Gen. II, 2 c'est ainsi que l'Evangile est, à tous égards, la ré litation de l'homme déchu. Si l'Esprit de Christ ha dans tous les cœurs, le mariage serait, pour ch une union sainte, sérieuse, fortunée en tout, à la de Dieu ; il ne serait pas difficile à chaque homme mer sa femme, ni à la femme de craindre ou de pecter son mari : c'est en ces termes que Paul te ce qu'il avait à dire sur ce point important.

§ 1838. Important à plus d'un titre, et le ton so dont notre apôtre le traite, contraste d'une m bien instructive avec la légèreté que le monde

porte en ses discours. D'un autre côté, j'ai peine à com- V
prendre comment les catholiques romains ont pu fonder 25-33
sur cet endroit de l'Ecriture leur doctrine relative au mariage. A les entendre, ce serait un sacrement comme le baptême et comme la cène, et ils citent essentiellement ces mots du verset 32 : « Ce mystère-là est grand. » Mais qu'on achève la ligne, et l'on verra que le Saint-Esprit donne ici pour un mystère, non pas l'union du mari et de la femme, mais l'union du Christ et de son assemblée. C'est l'idée fondamentale de l'Epître, vous vous en souvenez. Or, l'intimité des relations du Seigneur avec son peuple étant comparée, dans les deux Testaments, à l'union de l'époux avec l'épouse (§ 214), il était naturel que l'apôtre saisît l'occasion qui s'offrait à lui, de ramener l'attention de ses lecteurs sur « le mystère du Christ » (Ch. III, 4). Voici donc ce qu'il leur dit en passant, et de telles paroles sont comme des diamants qui éclatent au milieu d'un écrin splendide : Jésus-Christ a aimé son Eglise, avant même qu'elle existât; car il s'est livré à la mort pour elle, et c'est de sa croix qu'elle est née. C'est encore lui qui, après avoir lavé ses souillures par son sang, la sanctifie, l'ayant aussi purifiée par le baptême; non par l'eau seulement, mais par sa Parole, qui est la parole du Saint-Esprit (Jean XV, 3). Dans cette pureté qu'il lui a faite, il se la présente à soi-même, l'épousant en sainteté (Osée II, 19); de telle sorte que nous sommes un avec lui, membres de son corps, sa chair et ses os : là est « le mystère » de l'amour infini de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

§ 1839. Plus complète que l'épître de Pierre, celle- VI
ci passe des devoirs des femmes et des maris, aux de- 1-3
voirs des enfants. L'autorité du père sur ses enfants est

VI 1-3 certainement plus considérable que celle du mari sur la femme ; et, bien que la mère ne soit pas le chef de la famille, elle ne laisse pas d'y avoir ses droits (I, § 892). Aussi voyons-nous la Parole de Dieu inviter les enfants à l'obéissance envers leurs parents, et non pas seulement envers leur père. Les devoirs des enfants sont nombreux : amour, confiance, support, aide et secours, mais avant tout marche l'obéissance, c'est-à-dire le renoncement à sa volonté propre. Pour cela, il faut qu'ils commencent par se donner à Jésus, en qui Dieu devient leur Père et qui les appelle avec tant de tendresse, afin de les sauver (§ 735). Unis à lui par la foi et fortifiés par sa grâce, ils suivront tout naturellement son exemple, et, comme lui, seront obéissants (§ 113). Cela d'ailleurs est de toute justice ; car si les enfants sont obligés de convenir que le gouvernement de la famille appartient à leurs parents et non pas à eux, il est clair que la soumission est, de leur part, un devoir strict. Sous la loi de Moïse, le père pouvait demander la mort de son fils rebelle (Deut. XXI, 18-21), et, dans tous les pays civilisés, les institutions reconnaissent et protégent l'autorité paternelle. L'existence de la famille n'est possible qu'à ce prix, et c'est un prix que les enfants ne doivent pas juger trop élevé ; car que deviendraient-ils si leur père et leur mère les abandonnaient dès leur première enfance? et leur éducation, comment se ferait-elle, s'ils refusaient d'écouter et d'obéir? Cela même est la base de tout ordre social et de toute piété. Voilà pourquoi, dans les commandements donnés à Israël par le ministère de Moïse, je veux dire dans ces deux Tables où l'Eternel n'inscrivit que les lois les plus fondamentales, il dit : « Honore ton père et ta mère, » tout en passant sous silence les devoirs des femmes, des serviteurs, et

des citoyens envers leurs supérieurs. Ce commandement a même une telle importance, que le législateur suprême y rattache une promesse spéciale. C'était, pour les Israélites, la promesse d'une longue vie et de bénédictions temporelles au pays de Canaan : ici, nous voyons le Saint-Esprit donner à la promesse une expression plus générale, soit parce qu'il s'adressait à un nouveau peuple répandu sur toute la face de la terre, soit parce que les bénédictions évangéliques sont d'une nature plus spirituelle que ne l'étaient celles de la loi. Cependant, si l'on ne peut pas dire que la piété filiale ait toujours pour récompense des bénédictions temporelles, une longue expérience atteste du moins qu'il y a une malédiction particulière sur les enfants qui, à l'imitation de Cam, méprisent les auteurs de leurs jours (§ 231). VI 1-3

§ 1840. Les devoirs des parents sont plus nombreux encore que ceux des enfants. Ici l'Ecriture n'en mentionne que deux ; mais que de choses en ce peu de mots ! Et d'abord, admirez comment tout s'équilibre dans les commandements de Dieu, non moins que dans les œuvres de la Création. Par un effet de sa volonté, les pères ont sur leurs enfants une autorité considérable ; mais ils doivent l'exercer de manière à ne pas les décourager. C'est ce qui arriverait si les parents exigeaient des enfants ce qui serait décidément au-dessus de leurs forces ; s'ils ne montraient aucune indulgence pour leurs manquements ; s'ils multipliaient les ordres sans nécessité ; s'ils punissaient avec une trop grande rigueur ou avec colère. La recommandation même de l'apôtre suppose que les parents conduisent leurs enfants d'une main ferme, surtout le père ; mais elle leur interdit de le faire avec dureté et par secousses. Calme, 4

VI 4 douce et forte tout à la fois, telle doit être l'action paternelle, ce qui suppose nécessairement une grande mesure de la grâce de Dieu. Voici d'ailleurs le moyen par excellence : c'est « d'élever les enfants dans la correction et l'enseignement du Seigneur. » Les deux mots que porte le texte sacré me paraissent désigner, l'un l'éducation proprement dite ou la *pédagogique*, l'autre l'instruction ou la *didactique*. Eduquer et instruire les enfants au nom du Seigneur, sous son autorité, dans son Esprit; avoir en vue par dessus tout de lui amener leurs âmes et de le leur faire connaître ; en un mot, élever ses enfants pour Dieu et non pour soi : tel est le principe fondamental de l'éducation chrétienne. Ce principe suffit à lui seul pour prévenir bien des fautes, et c'est en y demeurant fidèles que les parents triompheront des difficultés, d'ailleurs si grandes, de l'éducation.

§ 1841. Je veux encore faire observer que, d'après le passage qui nous occupe et d'après l'Ecriture entière, c'est aux parents qu'appartient l'éducation des enfants : non pas seulement la correction de leurs premiers défauts, mais la direction de leur vie morale jusqu'à la fin; non pas seulement les notions élémentaires de Dieu et du devoir, mais l'instruction religieuse au complet. Et ce n'est pas une simple prérogative, à laquelle on puisse renoncer ; c'est un devoir positif, que des parents chrétiens ne consentiront jamais à transmettre. Puis, s'il semble n'être attribué qu'aux pères, c'est que dans les temps où vivait l'apôtre, il était moins nécessaire de le recommander à la mère. Chez les païens, et dans les habitudes de la polygamie, la mère s'occupait seule des enfants, jusqu'à ce que les fils, parvenus à un certain âge, fussent remis entre les mains de maîtres qui étaient

généralement des esclaves. En rétablissant la famille sur sa vraie base, l'Evangile est venu donner à l'éducation domestique une nouvelle impulsion, en même temps qu'une direction nouvelle. Sans rien ôter à la mère, il veut que le père y intervienne avec l'autorité supérieure qui lui appartient. Que dire, après cela, des parents qui se déchargent entièrement sur des gouverneurs et sur des maîtres du soin de leurs enfants? Sans doute qu'il est, dans l'état actuel de la société, des circonstances exceptionnelles qui justifient plus ou moins cet usage; mais il demeure vrai que l'éducation est le devoir des parents, et que l'abandon de ce devoir est des plus criminels, lorsqu'il a pour cause la paresse, l'indifférence, l'amour du plaisir, pour tout dire en un mot, l'égoïsme. IV 4

§ 1842. Nous avons déjà vu dans trois Epîtres les devoirs des esclaves et des domestiques (§§ 1389, 1471, 1718); les voici de nouveau. La Parole de Dieu les expose avec plus de détails que les autres devoirs de la famille, par la raison, je pense, que l'esclavage est un ordre de choses contre nature, et que, par conséquent, la conscience ne saurait aussi bien dire à l'esclave ses devoirs qu'aux femmes et aux enfants, les leurs. — En commandant aux esclaves « d'obéir à leurs seigneurs selon la chair, « le Saint-Esprit leur rappelle, dès les premiers mots, qu'ils ont aussi un Seigneur selon l'Esprit. Dans cette pensée se trouvent le fondement, la règle et la grandeur, j'allais dire la noblesse des devoirs que leur impose la servitude. Ils obéiront de tout leur cœur et sans arrière-pensée, se dévouant au service de leurs maîtres selon la chair, « comme au Christ. » C'est au Seigneur qu'ils cherchent à plaire; c'est la volonté de Dieu qu'ils désirent d'accomplir : par conséquent, ils 5-8

VI 5-8 seront assidus et scrupuleux en l'absence de leurs maîtres, aussi bien qu'en leur présence. Enfin, se sentant les esclaves du Seigneur bien plus que des hommes, ils savent que le serviteur qui, par sa conduite chrétienne, aura fait honneur à son divin Maître, ne recevra pas de lui une récompense moindre que l'homme libre.

5 § 1843. Trois mots, dans cette exhortation, méritent une attention particulière. « Obéissez... avec crainte et tremblement. » Nous avons expliqué l'un de ces mots à l'occasion de la première Epître de Pierre (1 Pier. I, 17; II, 18; III, 2, 15). Quant à la formule entière : « avec crainte et tremblement, » nous l'avons déjà vue deux fois sous la plume de l'apôtre : savoir lorsqu'il rappelle aux Corinthiens les sentiments avec lesquels il leur avait prêché l'Evangile (1 Cor. II, 31), et ceux qu'ils avaient manifestés eux-mêmes en recevant le message dont il avait chargé Timothée (2 Cor. VII, 13). Là, comme ici, ces expressions me semblent vouloir dire : « avec un profond sérieux, » « avec une sainte émotion. » Oui, Paul, arrivant à Corinthe, avait senti tout le sérieux de sa tâche, en présence de si grandes difficultés ; les Corinthiens, à leur tour, avaient reçu avec sérieux et émotion les exhortations de Timothée : c'est donc avec un grand sérieux que les esclaves doivent se soumettre à leurs maîtres. Il était particulièrement nécessaire de le rappeler aux esclaves convertis. Devenus par la foi en Jésus-Christ les égaux de leurs maîtres (à supposer les maîtres eux-mêmes dans la vérité), il leur importait plus que jamais de sentir et de respecter la distance que les institutions sociales mettaient entre eux, afin de demeurer à la place où Dieu les voulait (1 Cor. VII, 21). De nos jours et dans nos

contrées, la domesticité a remplacé l'esclavage, et des IV
domestiques pieux peuvent plus facilement rencontrer 5
des maîtres également pieux; il convient d'autant plus de leur faire entendre cette injonction du Saint-Esprit : « Obéissez à vos maîtres selon la chair; » « obéissez-leur avec crainte et tremblement. »

§ 1844. Les maîtres, à leur tour, doivent se souve- 9
nir qu'ils ont un Maître dans le ciel, et que, quel que soit leur droit de seigneurie sur leurs inférieurs, Jésus-Christ est revêtu d'une seigneurie bien autrement élevée. Il est dans les cieux, d'où il contemple tous les fils des hommes (Ps. XI, 4); il reviendra de là pour juger les maîtres aussi bien que les serviteurs, et il n'aura pas deux mesures différentes pour apprécier leur fidélité. Que de motifs à la douceur et à l'indulgence envers ceux que nous employons! Quand nous sommes près de nous emporter contre eux, ou seulement de leur parler avec humeur, demandons-nous si nous servons le Seigneur mieux que nos domestiques ne nous servent, et si nous voudrions être traités par lui comme nous ne les traitons que trop souvent. Il n'est pas toujours possible, il est vrai, d'ordonner ou de reprendre sans menacer : le Seigneur le fait lui-même dans sa Parole; mais si nous craignons ses menaces, nous modèrerons certainement les nôtres.

CCCXXII. Partie morale. (Fin.)

§ 1845. Les onze versets que nous avons sous les 10-20
yeux forment la seconde section de la partie morale de l'Epître. Bien que fort courte, je lui consacre une étude

VI 10-20 entière, à cause de son importance. Il s'agit ici du grand combat de la foi (1 Tim. VI, 12), et je commencerai par redresser une idée fausse qu'on se fait souvent à cet égard. Bon nombre de gens se figurent qu'il n'y a de soldats de Jésus-Christ que ceux qui, continuant l'œuvre des apôtres et des martyrs, combattent, souffrent, meurent et triomphent pour la cause de la vérité, et ils ne prennent pas garde, non-seulement que tous les fidèles sont appelés à cette lutte, mais encore qu'il en est une, non moins importante et non moins redoutable, la lutte qui a pour objet l'achèvement de notre sainteté. C'est après avoir exposé les obligations morales des femmes et des maris, des enfants et des pères, des domestiques et des maîtres, que l'apôtre dit : « Au reste, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans le pouvoir de sa force, » et « revêtez-vous de l'armure complète de Dieu. » Ainsi donc, une femme, un enfant, un esclave, tout chrétien, est appelé à la lutte; tout chrétien est un soldat de Jésus-Christ, et la pratique du plus humble devoir, la victoire sur le plus faible défaut, ne s'obtient pas sans coup férir.

10-12 § 1846. Avant même de mentionner les ennemis avec lesquels nous avons affaire, l'apôtre nous exhorte à nous fortifier dans le Seigneur et à nous revêtir de l'armure complète de Dieu. C'est que nous sommes faibles en effet; faibles dans nos convictions et dans nos résolutions, faibles relativement aux ressources que déploient nos ennemis spirituels du dehors, faibles en face de nos passions et de notre volonté mauvaise, qui sont pleines de force. Mais si nous sommes faibles, le Seigneur est souverainement fort; il veut nous prêter sa puissance, et il tient toute prête une armure dont nous n'avons qu'à nous revêtir. Nos ennemis, ou plutôt notre

ennemi, c'est celui que l'Ecriture appelle le satan ou le diable, le calomniateur de Dieu et l'ennemi de son peuple, dès le commencement du monde. Ce n'est donc pas seulement « contre la chair et le sang » qu'est notre lutte, savoir contre nos passions, contre l'entraînement des mauvais exemples, contre les nombreuses séductions de la terre ; mais c'est réellement contre les puissances du monde invisible. Cette lutte n'existe pas entre elles et les pécheurs non convertis, car ceux-ci subissent leur empire sans résistance, et, pour n'avoir pas à combattre, ils nient même l'existence de l'ennemi. Les fidèles au contraire le connaissent, lui, ses ruses et son horrible pouvoir ; ils ont vu le Seigneur aux prises avec lui, ils l'ont vu triompher de ses artifices et toutefois succomber momentanément sous ses coups ; la foi leur garantit qu'un jour vient où le Dieu de la paix écrasera Satan sous leurs pieds (Rom. XVI, 20) : en attendant, ils sont en guerre avec lui, et cette guerre est une guerre à mort. VI — 10-12

§ 1847. Hélas ! le chrétien, en présence de ce redoutable ennemi, est comme David devant le Philistin. Mais il dispose d'une armure qui vaut mieux que celle de Saül, mieux même que la fronde qui était dans les mains du vainqueur de Goliath. Cette armure, il n'attend pas pour la revêtir que le danger soit imminent ; il la porte d'habitude, ne la quittant ni jour ni nuit ; en sorte que, les jours mauvais venant, il est prêt, il tient ferme, il remporte la victoire, et il demeure calme, après comme avant. Ces jours mauvais, ce sont les jours, les heures, les instants où des tentations imprévues se dressent devant nous et où toute une complication de circonstances nous rend la vie plus difficile ; ce sont les occasions qui enflamment nos sens, qui irritent notre humeur, qui 13

VI 13 portent le découragement dans notre âme; ce sont les temps de l'adversité et même d'une prospérité soudaine; ce sont en particulier les longues semaines de maladie qui précèdent le départ de ce monde, avec les combats qui accompagnent si souvent le départ lui-même. Mais quelles sont donc les armes merveilleuses qui assurent la victoire dans cette rude guerre?

14-17 § 1848. C'est d'abord, pour ceinture, *la vérité*. La connaissance de la vérité en Jésus-Christ et la droiture du cœur, jointes à une position franche au milieu de l'Eglise et du monde : voilà ce qui donne une allure libre et dégagée pour marcher à l'ennemi, comme la ceinture qui relevait la robe du combattant ou la serrait autour de ses reins. C'est ensuite *la justice*, celle de Dieu sans doute (Rom. III, 22), laquelle, semblable à une cuirasse, couvre la poitrine et protége le cœur contre les coups de l'adversaire. Puis, en guise de chaussure, *la disposition que donne la bonne nouvelle de la paix;* c'est-à-dire la joie du salut, joie qui rend alerte, léger comme Hazaël, mais non téméraire comme lui (II, § 427). Par dessus tout cela, le bouclier de *la foi;* le bouclier qui, attaché au bras gauche, se portait rapidement partout où le corps était menacé; recevait les traits acérés de l'ennemi, ses flèches et ses dards, et sur lequel venaient même s'épuiser les coups de son épée et de sa lance. « Prenez aussi le casque *du salut,* ou de l'espérance du salut, comme l'apôtre disait déjà dans sa première Epître (1 Thess. V, 8); car c'est la tête haute que nous devons marcher au combat ; et plus nous serons animés par l'espérance de la rédemption que Jésus-Christ nous a procurée, plus notre tête sera gardée. Mais ces armes, la cuirasse, le bouclier, le casque, ne sont que des armes défensives, et, à la guerre,

il faut attaquer pour n'être pas attaqué soi-même et pour vaincre. Il y a donc aussi une épée que nous devons tenir de la main droite et dont nous devons frapper résolument nos ennemis spirituels (Matth. V, 30) : c'est l'épée de l'Esprit, car les armes de notre guerre ne sont pas charnelles (2 Cor. X, 4); et cette épée de l'Esprit, c'est *la Parole de Dieu,* arme dont notre Seigneur lui-même s'est servi pour triompher de Satan (Matth. IV, 4, 7, 10). Ainsi donc, la vérité, la justice, la joie, la foi, l'espérance, la Parole de Dieu : telles sont les armes défensives et offensives du fidèle, dans sa lutte contre le prince des ténèbres et ses odieuses cohortes. VI 14-17

§ 1849. Enfin, c'est par la prière, par des prières faites en temps de paix comme en temps de guerre, par des prières conçues et prononcées sous l'action du Saint-Esprit, par des prières suppliantes et persévérantes, par des prières où notre charité n'oublie pas ceux qui sont dans le même combat que nous et surtout ceux qui combattent aux avant-postes et au fort de la mêlée ; c'est par de telles prières, jointes à une vigilance soutenue, que se revêt la sainte armure de Dieu et qu'on la maintient brillante et bien trempée : en sorte que le chrétien est un soldat qui combat à genoux, comme on l'a dit avec raison. A genoux donc, mes chers lecteurs, et « fortifiez-vous ainsi dans le Seigneur et dans le pouvoir de sa force, pour que vous puissiez résister et tenir ferme après avoir tout surmonté. » Souvenez-vous surtout dans vos prières des prédicateurs de l'Evangile, car s'il est vrai que la Parole de Dieu est l'arme principale des fidèles, plus cette parole leur sera prêchée avec fidélité et avec force, plus ils seront sur le chemin de la victoire. 18-20

VI — 21-24

§ 1850. En me référant à ce que j'ai dit au sujet de Tychique (§ 1794), je dois, avant de finir, faire observer les derniers mots de l'Epître. Paul avait terminé sa première lettre aux Corinthiens par ces paroles : « Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit exécration ; » cette fois : « Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ avec incorruptibilité, » ou d'un amour incorruptible. Sous cette forme, ainsi que sous la précédente, le Saint-Esprit nous déclare, vous le voyez, que la foi chrétienne, envisagée comme sentiment, se résume dans l'amour de Jésus-Christ. Qui ne l'aime pas est en état de malédiction ; qui l'aime est en état de grâce. « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu ? » (Jean XXI, 15-17.)

SECONDE ÉPITRE DE PAUL

A TIMOTHÉE.

CCXXIII. Données historiques. Actions de grâces et prières; le salut; les ministres de la Parole; les questions oiseuses; l'édifice et sa base.

§ 1851. Que cette lettre soit de Paul et qu'il l'ait 1
ressée à Timothée son enfant bien-aimé, c'est ce qui 1
voit dès la première ligne. Nous connaissons beau-
up Paul et nous connaissons aussi Timothée, bien
e nous l'ayons perdu de vue depuis longtemps;
1517.,) mais où était le maître, où était le disciple
aque la lettre fut écrite, et à quelle époque du minis-
re de l'apôtre se rattache-t-elle? C'est un point qui ne
détermine pas facilement et qui est néanmoins d'un
grand intérêt pour l'étude même de l'Epître.

§ 1852. Paul, à ce moment, se trouvait en prison; 8
là ce qui est évident. Mais était-ce à Rome où à Cé-
rée? et si à Rome, est-il ici question de la captivité
t le livre des Actes fait mention, ou s'agirait-il d'une
tivité subséquente? Plusieurs pensent qu'après son

I emprisonnement de deux ans à Rome, Paul
— lâché ; qu'il profita de sa liberté pour aller en
1 selon son ancien projet (Rom. XV, 24, 28);
tourna de là une dernière fois en Orient ; qu
venu à Rome l'an 64, il fut une des nombre
mes de la persécution ordonnée contre les chr
l'empereur Néron, et qu'il périt sur l'échafau
ou l'an 66, après avoir subi un second empriso
Or, ce serait alors, pense-t-on, que Paul aura
seconde lettre à Timothée. Mais, sans entrer
détails que ces études ne comportent pas, et
tenir aux considérations les plus simples,
croire que, dans la violente persécution de cet
un homme tel que Néron ne se soit pas pro
défait d'un homme tel que Paul? Comment
core qu'en de semblables circonstances, un
de Néron ait eu la liberté d'écrire à ses amis,
poir qu'ils pussent lui rendre des soins, s'il
IV le visiter? Comment croire surtout que le
— pût songer à son manteau pour l'hiver et à s
13, 21 mins pour occuper ses loisirs? Tout cela su
demment une détention peu rigoureuse, con
celle dont parle le livre des Actes.

§ 1853. Serait-ce peut-être à Césarée que
aurait été écrite, et pendant les deux années
I y fût prisonnier? Cette idée a été mise en a
— elle ne peut se soutenir devant ce qui est dit
16, 17 siphore. Au moment où Paul écrivait, il était
à Rome, lié par une chaîne (Eph. VI, 20), o
été. Or, avant son emprisonnement à Césarée
jamais vu Rome, et par conséquent ce n'est
sarée qu'il peut avoir écrit cette lettre. Il fa
revenir à la supposition de tout à l'heure, et

rez qu'il n'y a rien dans l'Epître qui s'y oppose absolu- I
ment. 16, 17

§ 1854. En partant de là, il résulte de l'Epître même que Timothée, qui avait accompagné Paul dans son dernier voyage missionnaire jusqu'au retour en Asie (§§ 1515, 1517), et qui l'avait probablement suivi à Jérusalem et de Jérusalem à Césarée, n'avait point fait avec lui le voyage de Rome. Paul, sans doute, plus préoccupé des églises que de sa propre personne, avait envoyé Timothée en Asie Mineure; et plusieurs traits que nous remarquerons en passant, montrent qu'il le savait à Ephèse ou dans les environs, lorsqu'il lui écrivit. C'était essentiellement pour lui donner de ses nouvelles après une longue séparation et pour l'inviter à venir le voir; mais cela même, il le fit sous la direction du Saint-Esprit. De là vient que cette courte lettre du maître au disciple est, comme toutes les autres, le dépôt de grandes doctrines, d'exhortations dignes de tout respect et de prophéties importantes, sans compter de nombreuses allusions aux circonstances du moment; en sorte qu'il est peu d'écrits sacrés qui portent avec eux, plus que celui-ci, la démonstration de leur authenticité.

§ 1855. Nous avons d'abord la salutation, comme 1, 2
partout. Paul y rappelle qu'il tenait sa mission directement de Jésus-Christ, par un effet de la volonté de Dieu, et que cette mission avait pour objet la promesse de la vie qui est dans le Christ, Jésus. C'est en Jésus effectivement qu'est la vie, comme c'est en Adam qu'est la mort (1 Cor. XV, 22); de lui que nous vient la sainteté, par lui que nous possédons la certitude d'une vie éternelle : la grâce, la miséricorde et la paix, toute l'œuvre vivifiante du Saint-Esprit, s'accomplit en nous de

la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ notre Seigneur.

5 § 1856. Peu de personnes, je pense, surent mieux que Paul rendre grâces en toutes choses, selon ses propres enseignements (1 Thess. V, 18). Il ne dit pas de quoi il rendait grâces, lui, prisonnier depuis trois ans, séparé de presque tous ses anciens amis; lui, qui nous peindra tout à l'heure, sous de si tristes couleurs, les maux de sa situation. Mais rien ne pouvait lui faire oublier ce qu'il devait à la miséricorde du Dieu de ses ancêtres (1 Tim. I, 16). Celui que Paul adorait, n'était autre, en effet, que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et il lui rendait, en esprit et en vérité, un culte parfaitement analogue au leur. Si à beaucoup d'égards la forme avait changé, le fond demeurait le même, et l'apôtre pouvait se rendre le témoignage qu'il y apportait une conscience pure, ce qu'il appelle ailleurs une bonne conscience; c'est à dire un cœur droit et sincère (Act. XXIII, 1; 1 Tim. I, 5, 19; III, 9). Aux actions de grâces il ajoutait de ferventes prières, dans lesquelles il n'oubliait, ni nuit, ni jour, son enfant bien-aimé, dont il désirait d'autant plus la visite, qu'il se souvenait de ses larmes à l'époque de leur séparation. Ce qui le consolait, en attendant, et le réjouissait, c'était le souvenir de la foi sans hypocrisie qui animait Timothée, et dont sa mère, Eunice, ainsi que Loïs, sa grand'mère, lui avaient donné l'exemple (§ 1233). L'une et l'autre vivaient encore, à ce qu'il paraît, lorsque Paul annonçait l'Evangile à Derbe, tout au commencement de sa carrière apostolique; l'une et l'autre, depuis longtemps occupées des saintes Ecritures et par conséquent de leur âme, avaient reçu Jésus-Christ. C'est avec joie sans doute qu'elles avaient vu leur cher Timothée les quitter

pour suivre l'apôtre, et voilà comment le souvenir de 1
ces deux saintes femmes se rattachait au ministère de 3-5
leur fils.

§ 1857. « C'est pour cette cause, » continue Paul; 6-12
c'est parce que je n'ai aucun doute sur la sincérité de ta foi, « que je te fais souvenir de rallumer le don gratuit de Dieu, qui est en toi au moyen de l'imposition de mes mains. » Ce don gratuit de Dieu, c'est évidemment le don du Saint-Esprit. Il est dit ailleurs qu'il ne faut pas éteindre l'Esprit (1 Thess. V, 19); ici, qu'il faut le rallumer. Rapprochant ces deux exhortations, nous dirons qu'il en est de ceci comme de toute flamme. Si vous voulez qu'elle ne s'éteigne pas, vous devez l'entretenir. Ce n'est pas assez d'éviter ce qui peut affaiblir en nous l'action du Saint-Esprit ou de la grâce, il faut utiliser avec zèle les moyens de rendre cette action toujours plus énergique; et ces moyens sont la prière, la lecture de la Bible, la participation fréquente à la cène du Seigneur, le chant des cantiques, les assemblées d'édification, et tout ce qui nous rapproche de Dieu. Cet Esprit, toujours le même, fait chez tous et constamment, une œuvre identique; mais il se produit en nous de différentes manières, suivant les circonstances. Dans celles où se trouvaient Paul et Timothée, il devait bannir de leur cœur toute timidité, et les remplir au contraire de puissance ou de force, d'amour et de sens rassis. C'est un avertissement à ceux qui souffrent à cause de leur foi. Gardons-nous d'avoir honte de nos relations avec le Seigneur et avec ceux qui sont dans l'opprobre pour l'amour de lui. Partageons plutôt leur ignominie, à la gloire de la bonne nouvelle et par la puissance de celui qui nous a sauvés.

§ 1858. A ce propos, l'apôtre esquisse les grands

I traits du salut. Ce salut a son point de départ dans
— l'appel de Dieu; sainte vocation, car, procédant du
6 12 Saint-Esprit, elle a pour effet de nous faire sentir notre misère et de nous placer dans la voie de la sainteté. Cet appel ou cette vocation sainte ne se fonde pas sur nos œuvres : ni sur celles qui l'ont précédée, œuvres toutes de la chair en définitive; ni sur celles qui la suivent, car un effet ne peut être sa propre cause; mais elle a son fondement dans un plan de grâce antérieur à l'existence de toutes choses et dépendant absolument de l'œuvre du Christ. C'est donc par l'apparition de Jésus-Christ notre Sauveur que s'est accompli le salut de nos âmes, et ce salut consiste en ce qu'au moyen de sa mort il a rendu la mort impuissante, lui ayant ôté ses terreurs, et qu'au moyen de sa résurrection, il a mis en pleine lumière la vie et l'incorruptibilité (Jean XI, 25): non pas l'immortalité de l'âme, ce dogme philosophique que la Bible dépasse comme tous les autres, mais celle de l'être humain tout entier, l'âme et le corps (1 Cor. XV). Vérités anciennes, mais devenues nouvelles, et que Paul avait été chargé de prêcher, de porter au loin, d'enseigner aux nations. C'est pour ces vérités qu'il souffrait dans ses derniers jours, après avoir souffert et combattu pour elles depuis sa conversion. Mais ce qu'il avait écrit aux Romains, il l'écrit maintenant de Rome (Rom. I, 16): il n'avait honte, ni de ses souffrances, ni de l'Evangile pour lequel il souffrait, parce qu'il savait en qui il croyait. Il connaissait la grande puissance du Seigneur, et il comptait sur lui pour la garde du dépôt qui lui avait été confié jusqu'au jour de la délivrance, ou plutôt de la victoire.

13, 14 § 1859. Croire et aimer, c'est le tout d'un racheté de Jésus-Christ. C'est aussi ce qui fait les vrais docteurs

dans l'Eglise. Outre cela, sans doute, il faut qu'ils con- I
servent et enseignent, dans sa pureté, la doctrine 13, 14
apostolique, type, modèle, patron de toute vérité; mais sans la foi et l'amour, qui vivifient la doctrine, que sera le docteur? Garder le bon dépôt, ce n'est donc pas seulement retenir dans sa mémoire les instructions de la Parole de Dieu; mais c'est les garder dans son cœur, par le moyen du Saint-Esprit habitant en nous. Ceci se rattache à l'exhortation du verset 6, et il est facile de voir dans quelle mesure ces directions concernent tous les fidèles.

§ 1860. Il n'est pas aussi facile de déterminer ce que 15-18
l'apôtre entend par ces frères d'Asie qui s'étaient « détournés » de lui. Y avait-il eu là quelque chose de semblable aux schismes de Corinthe? (§ 1500) ou bien s'agit-il d'Asiatiques qui, étant venus à Rome, se seraient tenus à l'écart, s'éloignant, non de Jésus-Christ proprement, mais de son apôtre, ce qui a bien quelque analogie? Dans tous les cas, cette circonstance avait dû être pour Paul une épreuve plus douloureuse que son emprisonnement; surtout, paraît-il, en ce qui concernait Phygelle et Hermogènes, noms qui ne se lisent pas ailleurs. Mais voyez comme sa charité passe rapidement là-dessus, pour s'arrêter de préférence sur Onésiphore, qui, après avoir rendu de grands services à l'église d'Ephèse, dont il était membre sans doute, avait rafraîchi l'âme du prisonnier par ses consolations. Pour Onésiphore, comme pour tous, il y aura une grande journée, et Paul demande au Seigneur qui nous a rachetés, de le recevoir en sa miséricorde, lorsqu'il s'asiéra sur son tribunal.

§ 1861. Revenant à Timothée, l'apôtre l'exhorte à II
se fortifier dans la possession et dans le sentiment de la 1-13

II grâce de Dieu ; à former pour le ministère de la Parole
1-13 des hommes fidèles, ainsi qu'il y avait été formé lui-même par Paul; à endurer enfin les souffrances comme un bon soldat de Jésus-Christ. Il développe cette comparaison et il en ajoute deux autres, afin de montrer avec quelle abnégation de soi-même, avec quel respect pour la volonté du Seigneur et avec quelle persévérance un serviteur de Jésus doit faire l'œuvre de son maître. Pour le stimuler dans son travail, Paul invite Timothée à se souvenir de la résurrection du Seigneur ; il y joint la considération de ses propres souffrances et celle de la force irrésistible de la Parole de Dieu. On a beau enchaîner ceux qui la prêchent, on ne saurait l'enchaîner elle-même. Et puis, ce que souffre un ministre de Jésus-Christ, c'est pour la manifestation, l'affermissement, la gloire éternelle des élus de Dieu. N'est-ce pas une pensée encourageante? Christ n'est pas mort en vain, parce qu'il avait un peuple élu; c'est par la même raison que le travail de ses serviteurs ne saurait non plus être stérile. Voilà, dit l'apôtre, une parole certaine. Il en est une autre qui ne l'est pas moins : c'est que, si notre vieil homme a été crucifié avec Christ, nous serons faits participants de sa vie ; que si nous endurons des maux pour l'amour de lui, nous partagerons la gloire de son règne ; mais que si nous le renions, il nous reniera à son tour, car il ne peut se renier lui-même ; et il ne ne serait pas fidèle à sa parole, s'il tenait pour innocente notre infidélité. C'est donc par la mort que nous marchons à la vie, et par la souffrance, à la gloire; comme c'est par l'incrédulité que l'on consomme la perte de son âme.

14-18 § 1862. Qu'un ministre de Jésus-Christ, qu'un simple chrétien ait toujours ces grandes pensées présentes

à l'esprit, et il saura s'abstenir des vaines discussions II
qui, roulant sur les mots plus que sur le fond des 14-18
choses, ne servent qu'à la ruine de ceux qui écoutent. Bornant tout son désir à être un sage distributeur de la Parole de Dieu, il n'évitera pas moins ces discours vains et profanes, ces recherches philosophiques et subtiles, ce goût des idées nouvelles et piquantes, qui peuvent conduire jusqu'à l'impiété ceux qui s'y livrent, et rongent comme la gangrène les âmes qui s'y laissent prendre. Il y avait alors des hommes, tels qu'Hyménée et Philètes, qui, par cette voie, en étaient venus à nier la résurrection, non en disant qu'il n'y a pas de résurrection, mais en prétendant qu'elle était déjà arrivée. Qu'entendaient-ils par là? L'erreur prend des formes si variées, et quelquefois si absurdes, qu'elle n'est pas toujours aisée à définir. Prétendaient-ils qu'il n'y a pas d'autre relèvement (c'est le mot de l'original) que celui de la conversion? Toujours est-il qu'ils renversaient la foi de quelques-uns, et qu'ils avaient trouvé cette erreur, non dans la Parole de la vérité, mais dans leurs vaines spéculations sur les dogmes qu'elle enseigne.

§ 1863. Quelles que soient cependant les aberrations 19-21
de l'esprit humain, l'édifice de la foi repose sur un fondement solide. C'est une colonne, ou si l'on veut un piédestal, qui porte une double inscription : l'une proclamant l'œuvre de Dieu dans le salut, l'autre l'œuvre de l'homme. Ceux qui appartiennent à Dieu et qui se réclament de Jésus-Christ, sont les pécheurs qu'il a connus de tout temps, puis appelés et justifiés (Rom. VIII, 29, 30); et ceux qui se réclament de Jésus-Christ, parce que Dieu les a connus, appelés et justifiés, montrent leur foi en se retirant de l'injustice (§ 1760). C'est-à-dire qu'au milieu du mélange actuel de l'ivraie parmi

II — 19-21 le bon grain, Dieu seul connaît avec certitude les âmes qui lui appartiennent, et que voici toutefois par quoi se distinguent les âmes que Dieu connaît : c'est qu'elles ont réellement à cœur de faire ce qui est juste devant Dieu (Ps. I, 6). Je viens de rappeler la parabole de l'ivraie, parce que nous en avons ici la reproduction sous une autre image (Matth. XIII). L'Eglise de Dieu est comparée à une grande maison, dans laquelle se trouvent des meubles à toutes sortes d'usages, même aux plus vils, et le Saint-Esprit nous dit comment on devient vase à honneur, sanctifié et bien utile au Maître : il faut, à cet effet, prendre la Parole de la vérité pour son unique lumière.

22-26 § 1864. C'est dans la jeunesse surtout, l'âge de la curiosité et de la présomption, qu'on se laisse le plus facilement distraire de la vérité par des questions oiseuses et sans instruction. C'est donc alors surtout qu'on a le plus besoin de s'entourer de frères fidèles qui, poursuivant la justice, la foi, l'amour et la paix, invoquent le Seigneur d'un cœur pur, droit et simple. Ces questions, que l'apôtre appelle « folles, » parce qu'elles n'aboutissent à rien; ces questions qui, une fois résolues, à supposer qu'elles puissent l'être, laissent dans l'âme un vide profond, sont par cela même les plus fécondes en querelles. « Or, il ne faut pas que l'esclave du Seigneur ait des querelles; mais qu'il soit doux envers tous, propre à enseigner, indulgent, corrigeant avec douceur ceux qui sont opposés, pour voir si peut-être Dieu leur donnera la conversion afin de connaître la vérité, et s'ils se désenchanteront du piége du Calomniateur, par lequel ils ont été pris vivants, pour faire sa volonté. » Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire. Elles doivent être précieuses à tous ceux qui exercent

quelque ministère auprès des âmes, soit le ministère de II
la Parole proprement dit, soit toute autre fonction de 22-26
la charité. Pères et mères, maris, maîtres, instituteurs,
amis chrétiens! apprenez donc ici de quelle manière
vous devez vous conduire envers ceux au salut desquels
vous vous intéressez.

CCCXXIV. Prophéties; inspiration des Ecritures; circonstances de l'apôtre; salutations.

§ 1865. La prophétie contenue dans cette portion de III
l'Epître, admirable comme tableau de l'homme non- 1-9
converti, n'est pas, comme prophétie, une des plus frappantes, si l'on veut. Cependant le Saint-Esprit seul a pu informer l'apôtre, que, tout au rebours de ce qu'il était naturel de présager, la prédication de l'Evangile serait loin de métamorphoser le genre humain, mais que la méchanceté des hommes irait plutôt en empirant. Tout ceci, sans doute, ne s'applique pas à ceux qui, connus de Dieu, se retirent de l'injustice (Ch. II, 19); qui, faisant partie de la maison de Dieu, y sont des vases à honneur (Ch. II, 21). Je ne sais même si on peut l'entendre des personnes dont la profession de foi est démentie par leur conduite, vases de la maison, mais vases à déshonneur (Ch. II, 20). La prophétie s'applique plutôt à ce quelque chose d'inouï jusque là, à ce quelque chose sans nom, qu'on appelle, par une étrange alliance de mots, *le monde chrétien*, foule immense de gens qui ne sont plus païens, qui ont une certaine forme de piété, qui font de chrétien le synonyme d'honnête homme, qui se choquent en conséquence si on leur en refuse le titre, mais qui se choqueraient encore

III si l'on voulait prendre au sérieux leurs prétentions,
1-9 parce qu'au fond ils ne professent pas la foi. Voilà ceux dont la société et l'influence sont plus funestes que celles de païens déclarés, et dont l'apôtre nous dit prophétiquement de nous détourner, à nous qui, plus avancés dans les derniers jours que ne l'étaient Paul et Timothée, vivons en des temps où la prophétie s'accomplit avec des proportions gigantesques.

§ 1866. Quel est en effet le spectacle que nous offre le monde tel que l'a fait la civilisation moderne, fruit à quelques égards du christianisme, mais bien plus d'une philosophie faussement ainsi nommée et d'institutions religieuses encore moins vraies que cette philosophie même? L'égoïsme, l'amour de l'argent, la bonne opinion de soi, l'orgueil, les propos et les écrits les plus blasphématoires, le relâchement de l'autorité paternelle, une ingratitude générale des uns envers les autres parce qu'on se croit tout dû, une absence totale de moralité dans les affaires, le manque de cœur et d'indulgence, des calomnies publiques et effrontées, un défaut de modération en toutes choses, le mépris du genre humain et principalement des hommes pieux, la trahison sous toutes ses formes, la violence, effet d'un orgueil indomptable, enfin un amour effréné pour les plaisirs des sens, tout cela entremêlé de certaines formes de piété : n'est-ce pas le tableau qu'offre généralement le monde de notre époque? Du temps de Paul et de Timothée, il y avait déjà de ces gens « qui aiment la volupté plus que Dieu, et qui ont une forme de piété, tandis qu'ils en renient la force. » Nouveaux pharissiens, qui dévoraient les maisons des veuves et pour prétexte faisaient de longues prières (Matth. XXIII, 14) ; ennemis de la vérité, comme Jannès et Jambrès, noms des prin-

cipaux magiciens de Pharaon, à ce qu'on pense. De tels III
hommes ne manquent pas de rencontrer, parmi les 1-9
femmes surtout, des âmes avides d'un formalisme stérile, comme le leur; mais il est pourtant impossible que leur folie échappe à tous les yeux et que, par conséquent, elle entraîne tout le monde.

§ 1867. Heureux ceux qui ayant reçu, ainsi que 10-13
Paul, la mission de prêcher l'Evangile, peuvent invoquer, comme lui, le témoignage de leurs disciples au sujet non-seulement de leur doctrine, mais de leur conduite tout entière! Heureux même, heureux surtout (osons le dire après notre Seigneur), lorsqu'ils ont aussi à parler avec Paul de leurs persécutions et de leurs souffrances! Il est remarquable qu'il rappelle à Timothée celles d'Antioche, d'Iconie et de Lystre, préférablement à toutes les autres (Act. XIII et XIV). Il en avait essuye de plus terribles dès lors; mais celles-ci se rattachaient au commencement de ses travaux missionnaires et à la conversion de Timothée; on comprend, par ces deux raisons, que Paul se plût à en rappeler le triste et glorieux souvenir. Observons du reste avec lui, que, s'il est rare de voir ceux qui n'ont que la forme de la piété souffrir quelque chose à cause de leur foi prétendue, il est infiniment plus rare que ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ, Jésus, ne soient pas persécutés de manière ou d'autre. Il y a une piété que le monde aime, ou que du moins il laissera toujours parfaitement tranquille; mais ce n'est pas la piété décidée du racheté de Jésus, cette piété à part, si peu connue des hommes qu'ils l'appellent hypocrisie, et toutefois assez connue d'eux pour qu'ils la redoutent, pour qu'ils la proscrivent comme un crime, ou que du moins ils ne se croient jamais assez prémunis contre elle. En

III 10-13 sorte que si le chrétien échappe au mépris et à la persécution, c'est bien plus par ses coupables complaisances que par un effet de la tolérance des gens du monde. Quant aux hommes méchants et imposteurs, dit l'apôtre, « ils progresseront de pis en pis, égarant et égarés. » Telle est en effet une des lois les plus évidentes de notre nature morale : l'âme d'aucun homme n'est stationnaire ; pieuse, elle fait des progrès dans la piété ; impie, c'est dans l'impiété qu'elle en fera, si Dieu ne la convertit par sa grâce. Une autre loi de notre nature, c'est que « celui qui arrose sera arrosé (Prov. XI, 25). » En répandant la vérité, l'on s'y affermit ; en semant l'erreur, on s'y enracine : « égarant et égarés, » dit le Saint-Esprit.

14-17 § 1868. Quand on est arrivé à la possession et à la certitude de la vérité, il s'agit d'y demeurer fermement attaché, de quelque source qu'elle nous soit parvenue. Mais si nous devons à des parents pieux les premiers germes de notre foi, si nous avons été à l'école de docteurs fidèles et éclairés, si nous tenons de la Parole de Dieu elle-même, après tout, nos convictions religieuses, ce doit être un motif de plus pour y adhérer avec force. Tel était le cas de Timothée. Après les enseignements de Loïs et d'Eunice, étaient venus ceux de Paul ; mais c'était la lecture des Saintes Lettres qui, dès son enfance, l'avait surtout préparé pour le service du Seigneur. Et maintenant encore, que fera-t-il, s'il comprend la pensée de son père en la foi ? Il lira de nouveau, et relira continuellement ces Saints Livres, seuls capables de le rendre sage à salut, par la foi qui est dans le Christ Jésus. C'était, notez-le bien, de l'Ancien Testament que Paul parlait en ces termes. D'où nous devons conclure que l'Ancien Testament n'était pas destiné aux

Juifs seuls. Les disciples de Jésus-Christ doivent aussi le III
lire, comme un livre qui contient la parole du salut 14-17
non moins que le Nouveau Testament, et mes lecteurs le savent par expérience. Le Saint-Esprit nous déclare de plus que toute Ecriture est divinement inspirée ; non pas l'Ecriture dans son ensemble, ni l'Ecriture çà et là, mais l'Ecriture dans toutes ses portions. Donnée aux hommes sous le souffle du Saint-Esprit, elle exprime la pensée du Saint-Esprit, elle l'exprime dans les termes qui ont paru les plus convenables au Saint-Esprit. Divinement inspirée, cette Parole est utile pour l'enseignement, en nous donnant la connaissance de Dieu et de nous-mêmes ; pour la conviction, en nous inculquant le sentiment de nos péchés et de la grâce divine avec une puissance qui n'appartient qu'à elle ; pour la correction, en redressant les défectuosités de notre âme ; pour l'instruction qui est dans la justice, en achevant, à tous égards, l'éducation des fidèles. C'est donc par elle que l'homme de Dieu (celui en qui la vie de Dieu s'est éveillée et qui se sent appartenir à Dieu), « est accompli et entièrement formé pour toute bonne œuvre. » C'est bien là le but que Dieu se propose en convertissant les pécheurs, comme vous pouvez le revoir, en particulier, dans l'Epître à Tite (§ 1472).

§ 1869. Elle doit être bien importante l'exhortation IV
que l'apôtre place, comme vous le voyez ici, sous l'in- 1-4
vocation solennelle de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ, en rappelant que c'est lui qui jugera les vivants et les morts, lorsqu'il apparaîtra de nouveau pour prendre possession de son royaume (Act. X, 42). Cette exhortation s'adresse à tous les ministres de la Parole, dans la personne de Timothée. Ils doivent prêcher cette Parole, insister en tout temps auprès des

IV 1-4 âmes, remettre au bon chemin ceux qui s'en écartent, les réprimander au besoin, exhorter chacun avec patience, et puiser toute leur force dans l'exposition de la saine doctrine. Remarquez ce dernier point, en ce temps surtout où beaucoup de docteurs ont l'étrange idée que les âmes peuvent être gagnées à Jésus-Christ sans la doctrine. L'exhortation est suivie d'une prophétie que ces docteurs mêmes et bien d'autres encore se chargent de réaliser. Pour sentir ce qu'elle a de frappant, il faut faire attention que l'apôtre parle évidemment de l'Eglise et non pas du monde, tandis que plus haut, il parlait du monde et non de l'Eglise (§ 1865). Or, que le monde ne supporte pas un enseignement sain, qu'il aime les docteurs dont les discours flattent les oreilles en laissant les consciences tranquilles, qu'il préfère les fables à la vérité ; c'est ce qui n'est pas difficile à expliquer, et il n'y aurait pas eu besoin de l'inspiration divine pour annoncer ce fait. Mais l'Eglise! la société des disciples de Jésus-Christ! Il est vrai que si l'Eglise en est venue à ce point de dégradation, c'est qu'elle a confondu son sort avec celui du monde ; mais ce fait même, combien il était peu probable au temps des apôtres! et l'annoncer, même indirectement, c'est ce qui n'était possible qu'à l'Esprit de Dieu. D'ailleurs, hélas! combien d'églises ne voit-on pas, qui confirment par leurs aberrations la prophétie de Paul, encore qu'elles soient tout à fait séparées du monde !

5-8 § 1870. Pour obvier à ce mal, il faut que les ministres de Jésus-Christ ajoutent à la prédication de la saine doctrine, une conduite véritablement exemplaire ; que, par leur modération en toutes choses, par leur constance dans les persécutions, par leur zèle pour le salut des âmes, ils entourent leur ministère d'une telle consi-

dération, qu'il ne puisse pas venir à la pensée de s'en détacher pour courir après la parole des faux docteurs, quelque habiles discoureurs qu'ils puissent être. Les directions que Paul donnait à Timothée lui font porter un regard sur son propre ministère, dont le terme approchait à grands pas. Il voit déjà son sang répandu, comme celui d'une victime sur l'autel ; le temps de son départ lui semble arrivé, et, se comparant à l'athlète des jeux publics, rapprochement qui s'était déjà présenté sous sa plume (§ 1430), il peut dire en toute vérité qu'il a combattu le bon combat, car il a fait la guerre à Satan ; qu'il a achevé la course, car il a rendu son complet témoignage à la grâce de Dieu ; qu'il a gardé la foi, car c'est par elle seule qu'il a parlé, agi, vécu, triomphé. Puis il ajoute avec un grand sérieux et une parfaite confiance, qu'une couronne, la couronne de la justice du Christ, lui était réservée, et que le Seigneur, le juste juge, la lui remettrait au jour de son apparition et de son règne ; non parce qu'il avait été apôtre, non parce qu'il avait prêché l'Evangile plus que personne, non parce qu'il avait reçu l'Esprit de prophétie et fait des miracles ; mais parce qu'il était du nombre de ceux qui attendaient avec joie le jour de la glorieuse apparition du Sauveur. C'est donc aussi devant nous, mes chers lecteurs, que s'ouvre cette magnifique perspective. Si, comme Paul, nous combattons le bon combat (§ 1845), si nous gardons la foi, si nous aimons l'avènement du Seigneur, la couronne de la justice nous est réservée, et le Seigneur, le juste Juge, nous la rendra en ce jour-là. On dit qu'un protestant, martyr de sa foi, marchait à l'échafaud escorté d'un prêtre romain. Celui-ci exhortait le martyr à invoquer la vierge Marie et les saints pour sauver son âme et échapper aux flammes du bû-

IV 5-8

IV 5-8 cher. « J'ai combattu le bon combat, » dit la sainte victime, « j'ai achevé la course... » —Orgueilleux! s'écrie le prêtre en l'interrompant, Saint-Paul était un apôtre, et tu oses parler comme lui! — Oui, répond le fidèle disciple de la Parole, car l'apôtre a dit : « Et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition! »

9-11 § 1871. Cependant, si Paul s'est placé un moment en face de la mort, comme cela arrive à tout fidèle qui vieillit, surtout si quelque circonstance l'avertit que son départ pourrait être proche, il ne regardait pas comme impossible que sa captivité ne se prolongeât. C'est pourquoi il invite Timothée à se rendre auprès de lui, et, dans le but de l'y déterminer, il lui fait part de son isolément. Démas, disciple dont le nom se rencontre ici pour la première fois, avait abandonné Paul afin d'échapper aux difficultés et aux ennuis, peut-être aux dangers de la situation; c'est ce que l'apôtre appelle « aimer le présent siècle, » comme nous dirions, nous, « aimer la vie. » Cela ne signifie pas qu'il eût renié le Seigneur, car il était allé à Thessalonique, sans doute auprès des frères. Crescens, autre disciple d'ailleurs inconnu, était parti pour la Galatie, et Tite avait traversé l'Adriatique, en mission l'un et l'autre, selon toute apparence. D'entre les frères qui n'appartenaient pas à l'église de Rome, Luc seul, l'auteur du livre des Actes, était demeuré avec Paul. Après cela, Timothée est invité à prendre Marc avec lui, à cause de l'utilité dont il était à Paul dans son ministère. Par ce Marc, il faut probablement entendre le cousin de Barnabas. Depuis qu'il s'était séparé de Paul pour aller en Chypre avec son cousin, dix ou douze ans auparavant, il n'en a été fait mention que dans la première Epître de

IV
9-11

rre (§ 1699). Ce que Paul dit ici de lui prouve trois
ses, dont l'une était facile à prévoir : d'abord, que sa
aration d'avec Marc à Antioche n'avait été suivie
cune animosité personnelle, et qu'il n'y avait pas eu
prement de rupture entre eux ; ensuite, que Marc
ait dès lors rencontré avec Paul dans le même champ
travail, bien que ni le livre des Actes, ni les précé-
ntes lettres de l'apôtre n'en aient fait mention : nou-
lle preuve que nous ne possédons nulle part une his-
re complète de ses travaux (§ 1361) ; enfin, que Marc
ait alors quitté l'apôtre Pierre, et que Paul le savait
venu de Babylone dans l'Asie mineure.

12-22

§ 1872. Les dernières lignes de l'Epître, à partir du
set 9, sont toutes pleines de naturel, et ce n'est pas
opposition avec l'idée de l'inspiration divine. Ce
t de nombreux détails sur les circonstances de
pôtre, et l'expression de sentiments très-divers, qui,
pressant sous sa plume, arrivent à leur place ou au-
ent, et s'entassent au bas de sa lettre, comme s'il
eu hâte de finir. Non-seulement Démas, Crescens et
e ne sont plus avec Paul, mais Tychique aussi vient
se diriger vers Ephèse (§ 1794) ; raison de plus pour
Timothée s'empresse de rejoindre son père en la
Puis, comme il viendrait probablement par le che-
qu'il avait fait jadis avec Paul : Troas, Philippes,
inthe, il est chargé de réclamer dans la première de
villes quelques effets que Paul y avait laissés, trois
auparavant. C'étaient un manteau, des livres et
tout des parchemins, qui pouvaient lui être utiles si
séjour en prison devait se prolonger. Ces objets sans
te était restés à Troas lorsque Paul en partit à pied,
compagnons de route ayant oublié de les prendre
le vaisseau (§ 1519). Or s'il avait pu s'en passer jus-

IV que-là, il l'aurait bien pu encore ; mais Timothée devant
12,22 traverser Troas, il était naturel que Paul profitât de cette bonne occasion.

14 § 1873. Comment ceci dirige-t-il la pensée de l'apôtre sur Alexandre, et qui était cet Alexandre? Il est parlé d'un Alexandre dans le livre des Actes (XIX, 33) et dans la première Epître à Timothée (I, 20). Quelques personnes pensent que les trois passages se rapportent au même individu; mais il n'y a là-dessus aucune certitude. Est-ce à Ephèse autrefois, ou à Rome récemment, que cet Alexandre se serait montré si violent contre la doctrine de Paul? C'est ce qui ne peut pas se déduire avec certitude du texte sacré. Toujours est-il qu'Alexandre ayant résisté à la Parole de Dieu, comme Jannès et Jambrès, l'apôtre le remet au jugement du Seigneur, et il exhorte Timothée à se garder de cet homme, s'il le rencontrait sur son chemin ; car c'est un devoir entre frères de se signaler réciproquement les individus qui, par leurs paroles ou leurs actes, se déclarent les adversaires de la vérité.

16-18 § 1874. Mais si Paul appelle les jugements de Dieu sur ceux qui résistent à la Parole du Saint-Esprit, voyez avec quelle miséricorde il parle des frères de Rome qui, au lieu de l'assister de leur présence, lorsqu'il dut paraître devant l'empereur, se tinrent timidement à l'écart. C'était l'usage universel chez les Romains qu'un accusé fût accompagné de ses amis devant les juges ; or, ce que des païens n'auraient pas manqué de faire, des disciples de Jésus ne le firent pas! Quel triste exemple de ce que peut la crainte des hommes, et quel coup ce dut être pour le cœur aimant de l'apôtre! Toutefois, il demande au Seigneur de ne pas traiter en criminels ceux qui l'avaient abandonné de la sorte,

par faiblesse sans doute, et non par défection de la vérité. IV — 16-18

§ 1875. Ainsi, Paul avait dû comparaître devant Néron, plus délaissé des hommes que ne l'étaient même d'indignes malfaiteurs. Mais le Seigneur, lui, ne l'avait pas abandonné; il s'était tenu près de son apôtre; il lui avait donné de confirmer pleinement la doctrine qu'il prêchait, et il l'avait, pour cette fois, délivré de la gueule du lion; ce qui ramène la pensée de l'apôtre sur la délivrance bien plus grande qu'il attendait du Seigneur, avec une entière certitude. Recevons, chers lecteurs, l'instruction que Paul nous donne par son exemple. Dans nos peines, de quelque nature qu'elles soient, et tout en réclamant le secours de Dieu, n'oublions pas qu'il est un mal plus grand que nul autre, à savoir le péché; mal dont nous devons chercher par dessus tout la guérison, le seul aussi pour lequel nous puissions invoquer Dieu avec une parfaite assurance. Et comme le Saint-Esprit avait dit par la bouche de David : « Invoque-moi au jour de ta détresse, et je t'en délivrerai et tu m'en glorifieras (Ps. L, 15), » il met maintenant dans la bouche de Paul cette parole de reconnaissance : « A lui la gloire au siècle des siècles, amen. »

§ 1876. Après avoir fait saluer Priscille et Aquilas, 19-21
ses amis de Corinthe et d'Ephèse maintenant retournés en Asie (§ 1635), le souvenir de Paul se porte sur deux frères avec lesquels il devait s'être bien souvent rencontré chez Aquilas. L'un d'eux avait rempli jadis avec Timothée une même mission (§ 1321). Trésorier ou administrateur de la ville de Corinthe (Rom. XVI, 23), Eraste avait peut-être reçu de Paul l'invitation de venir le voir à Rome, mais, par une raison quelconque, il ne l'avait pas fait; peut-être aussi Paul rappelle-t-il sim-

IV 5-8 cher. « J'ai combattu le bon combat, » dit la sainte victime, « j'ai achevé la course... » —Orgueilleux! s'écrie le prêtre en l'interrompant, Saint-Paul était un apôtre, et tu oses parler comme lui! — Oui, répond le fidèle disciple de la Parole, car l'apôtre a dit : « Et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition! »

9-11 § 1874. Cependant, si Paul s'est placé un moment en face de la mort, comme cela arrive à tout fidèle qui vieillit, surtout si quelque circonstance l'avertit que son départ pourrait être proche, il ne regardait pas comme impossible que sa captivité ne se prolongeât. C'est pourquoi il invite Timothée à se rendre auprès de lui, et, dans le but de l'y déterminer, il lui fait part de son isolément. Démas, disciple dont le nom se rencontre ici pour la première fois, avait abandonné Paul afin d'échapper aux difficultés et aux ennuis, peut-être aux dangers de la situation; c'est ce que l'apôtre appelle « aimer le présent siècle, » comme nous dirions, nous, « aimer la vie. » Cela ne signifie pas qu'il eût renié le Seigneur, car il était allé à Thessalonique, sans doute auprès des frères. Crescens, autre disciple d'ailleurs inconnu, était parti pour la Galatie, et Tite avait traversé l'Adriatique, en mission l'un et l'autre, selon toute apparence. D'entre les frères qui n'appartenaient pas à l'église de Rome, Luc seul, l'auteur du livre des Actes, était demeuré avec Paul. Après cela, Timothée est invité à prendre Marc avec lui, à cause de l'utilité dont il était à Paul dans son ministère. Par ce Marc, il faut probablement entendre le cousin de Barnabas. Depuis qu'il s'était séparé de Paul pour aller en Chypre avec son cousin, dix ou douze ans auparavant, il n'en a été fait mention que dans la première Epître de

Pierre (§ 1699). Ce que Paul dit ici de lui prouve trois choses, dont l'une était facile à prévoir : d'abord, que sa séparation d'avec Marc à Antioche n'avait été suivie d'aucune animosité personnelle, et qu'il n'y avait pas eu proprement de rupture entre eux ; ensuite, que Marc s'était dès lors rencontré avec Paul dans le même champ de travail, bien que ni le livre des Actes, ni les précédentes lettres de l'apôtre n'en aient fait mention : nouvelle preuve que nous ne possédons nulle part une histoire complète de ses travaux (§ 1361) ; enfin, que Marc avait alors quitté l'apôtre Pierre, et que Paul le savait revenu de Babylone dans l'Asie mineure. IV 9-11

§ 1872. Les dernières lignes de l'Epître, à partir du verset 9, sont toutes pleines de naturel, et ce n'est pas en opposition avec l'idée de l'inspiration divine. Ce sont de nombreux détails sur les circonstances de l'apôtre, et l'expression de sentiments très-divers, qui, se pressant sous sa plume, arrivent à leur place ou autrement, et s'entassent au bas de sa lettre, comme s'il eût eu hâte de finir. Non-seulement Démas, Crescens et Tite ne sont plus avec Paul, mais Tychique aussi vient de se diriger vers Ephèse (§ 1794) ; raison de plus pour que Timothée s'empresse de rejoindre son père en la foi. Puis, comme il viendrait probablement par le chemin qu'il avait fait jadis avec Paul : Troas, Philippes, Corinthe, il est chargé de réclamer dans la première de ces villes quelques effets que Paul y avait laissés, trois ans auparavant. C'étaient un manteau, des livres et surtout des parchemins, qui pouvaient lui être utiles si son séjour en prison devait se prolonger. Ces objets sans doute était restés à Troas lorsque Paul en partit à pied, ses compagnons de route ayant oublié de les prendre sur le vaisseau (§ 1519). Or s'il avait pu s'en passer jus- 12-22

IV 5-8 cher. « J'ai combattu le bon combat, » dit la sainte victime, « j'ai achevé la course... » —Orgueilleux! s'écrie le prêtre en l'interrompant, Saint-Paul était un apôtre, et tu oses parler comme lui! — Oui, répond le fidèle disciple de la Parole, car l'apôtre a dit : « Et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition! »

9-11 § 1871. Cependant, si Paul s'est placé un moment en face de la mort, comme cela arrive à tout fidèle qui vieillit, surtout si quelque circonstance l'avertit que son départ pourrait être proche, il ne regardait pas comme impossible que sa captivité ne se prolongeât. C'est pourquoi il invite Timothée à se rendre auprès de lui, et, dans le but de l'y déterminer, il lui fait part de son isolément. Démas, disciple dont le nom se rencontre ici pour la première fois, avait abandonné Paul afin d'échapper aux difficultés et aux ennuis, peut-être aux dangers de la situation; c'est ce que l'apôtre appelle « aimer le présent siècle, » comme nous dirions, nous, « aimer la vie. » Cela ne signifie pas qu'il eût renié le Seigneur, car il était allé à Thessalonique, sans doute auprès des frères. Crescens, autre disciple d'ailleurs inconnu, était parti pour la Galatie, et Tite avait traversé l'Adriatique, en mission l'un et l'autre, selon toute apparence. D'entre les frères qui n'appartenaient pas à l'église de Rome, Luc seul, l'auteur du livre des Actes, était demeuré avec Paul. Après cela, Timothée est invité à prendre Marc avec lui, à cause de l'utilité dont il était à Paul dans son ministère. Par ce Marc, il faut probablement entendre le cousin de Barnabas. Depuis qu'il s'était séparé de Paul pour aller en Chypre avec son cousin, dix ou douze ans auparavant, il n'en a été fait mention que dans la première Epître de

Pierre (§ 1699). Ce que Paul dit ici de lui prouve trois IV
choses, dont l'une était facile à prévoir : d'abord, que sa 9-11
séparation d'avec Marc à Antioche n'avait été suivie d'aucune animosité personnelle, et qu'il n'y avait pas eu proprement de rupture entre eux ; ensuite, que Marc s'était dès lors rencontré avec Paul dans le même champ de travail, bien que ni le livre des Actes, ni les précédentes lettres de l'apôtre n'en aient fait mention : nouvelle preuve que nous ne possédons nulle part une histoire complète de ses travaux (§ 1361) ; enfin, que Marc avait alors quitté l'apôtre Pierre, et que Paul le savait revenu de Babylone dans l'Asie mineure.

§ 1872. Les dernières lignes de l'Epître, à partir du 12-22
verset 9, sont toutes pleines de naturel, et ce n'est pas en opposition avec l'idée de l'inspiration divine. Ce sont de nombreux détails sur les circonstances de l'apôtre, et l'expression de sentiments très-divers, qui, se pressant sous sa plume, arrivent à leur place ou autrement, et s'entassent au bas de sa lettre, comme s'il eût eu hâte de finir. Non-seulement Démas, Crescens et Tite ne sont plus avec Paul, mais Tychique aussi vient de se diriger vers Ephèse (§ 1794) ; raison de plus pour que Timothée s'empresse de rejoindre son père en la foi. Puis, comme il viendrait probablement par le chemin qu'il avait fait jadis avec Paul : Troas, Philippes, Corinthe, il est chargé de réclamer dans la première de ces villes quelques effets que Paul y avait laissés, trois ans auparavant. C'étaient un manteau, des livres et surtout des parchemins, qui pouvaient lui être utiles si son séjour en prison devait se prolonger. Ces objets sans doute était restés à Troas lorsque Paul en partit à pied, ses compagnons de route ayant oublié de les prendre sur le vaisseau (§ 1519). Or s'il avait pu s'en passer jus-

IV 5-8 cher. « J'ai combattu le bon combat, » dit la sainte victime, « j'ai achevé la course... » —Orgueilleux! s'écrie le prêtre en l'interrompant, Saint-Paul était un apôtre, et tu oses parler comme lui! — Oui, répond le fidèle disciple de la Parole, car l'apôtre a dit : « Et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition! »

9-11 § 1871. Cependant, si Paul s'est placé un moment en face de la mort, comme cela arrive à tout fidèle qui vieillit, surtout si quelque circonstance l'avertit que son départ pourrait être proche, il ne regardait pas comme impossible que sa captivité ne se prolongeât. C'est pourquoi il invite Timothée à se rendre auprès de lui, et, dans le but de l'y déterminer, il lui fait part de son isolément. Démas, disciple dont le nom se rencontre ici pour la première fois, avait abandonné Paul afin d'échapper aux difficultés et aux ennuis, peut-être aux dangers de la situation; c'est ce que l'apôtre appelle « aimer le présent siècle, » comme nous dirions, nous, « aimer la vie. » Cela ne signifie pas qu'il eût renié le Seigneur, car il était allé à Thessalonique, sans doute auprès des frères. Crescens, autre disciple d'ailleurs inconnu, était parti pour la Galatie, et Tite avait traversé l'Adriatique, en mission l'un et l'autre, selon toute apparence. D'entre les frères qui n'appartenaient pas à l'église de Rome, Luc seul, l'auteur du livre des Actes, était demeuré avec Paul. Après cela, Timothée est invité à prendre Marc avec lui, à cause de l'utilité dont il était à Paul dans son ministère. Par ce Marc, il faut probablement entendre le cousin de Barnabas. Depuis qu'il s'était séparé de Paul pour aller en Chypre avec son cousin, dix ou douze ans auparavant, il n'en a été fait mention que dans la première Epître de

Pierre (§ 1699). Ce que Paul dit ici de lui prouve trois IV
choses, dont l'une était facile à prévoir : d'abord, que sa 9-11
séparation d'avec Marc à Antioche n'avait été suivie d'aucune animosité personnelle, et qu'il n'y avait pas eu proprement de rupture entre eux ; ensuite, que Marc s'était dès lors rencontré avec Paul dans le même champ de travail, bien que ni le livre des Actes, ni les précédentes lettres de l'apôtre n'en aient fait mention : nouvelle preuve que nous ne possédons nulle part une histoire complète de ses travaux (§ 1361) ; enfin, que Marc avait alors quitté l'apôtre Pierre, et que Paul le savait revenu de Babylone dans l'Asie mineure.

§ 1872. Les dernières lignes de l'Epître, à partir du 12-22
verset 9, sont toutes pleines de naturel, et ce n'est pas en opposition avec l'idée de l'inspiration divine. Ce sont de nombreux détails sur les circonstances de l'apôtre, et l'expression de sentiments très-divers, qui, se pressant sous sa plume, arrivent à leur place ou autrement, et s'entassent au bas de sa lettre, comme s'il eût eu hâte de finir. Non-seulement Démas, Crescens et Tite ne sont plus avec Paul, mais Tychique aussi vient de se diriger vers Ephèse (§ 1794) ; raison de plus pour que Timothée s'empresse de rejoindre son père en la foi. Puis, comme il viendrait probablement par le chemin qu'il avait fait jadis avec Paul : Troas, Philippes, Corinthe, il est chargé de réclamer dans la première de ces villes quelques effets que Paul y avait laissés, trois ans auparavant. C'étaient un manteau, des livres et surtout des parchemins, qui pouvaient lui être utiles si son séjour en prison devait se prolonger. Ces objets sans doute était restés à Troas lorsque Paul en partit à pied, ses compagnons de route ayant oublié de les prendre sur le vaisseau (§ 1519). Or s'il avait pu s'en passer jus-

I — 9, 10 les autres. Cette connaissance de la volonté du Seigneur est d'ailleurs absolument nécessaire pour que nous nous conduisions d'une manière digne de lui, pour que nous fassions ce qui lui est agréable et pour que nous portions du fruit en toute bonne œuvre, ce à quoi nous devons certainement nous sentir appelés, si nous sommes du nombre des saints et des fidèles. Après cela, croître dans la connaissance de sa volonté, c'est croître dans la connaissance même de Dieu, et dans cette connaissance de Dieu qui est la vie éternelle (Jean XVII, 3). Les profondeurs de l'essence divine nous échappent ; ou plutôt l'essence de Dieu est d'être une Volonté souverainement libre, et non moins souverainement sainte et pleine d'amour. Savoir ce que Dieu a fait, et surtout ce qu'il *veut*, c'est le connaître mieux que si nous pouvions nous plonger dans l'océan de son infinie grandeur. Cela étant, prions, comme Paul le faisait, pour que nous soyons remplis de la connaissance de sa volonté, et employons-y, avec zèle, tous les moyens qu'il nous offre dans sa Parole.

11-14 § 1885. Deux grâces, outre cela, nous sont également indispensables : la force et la reconnaissance. La force, pour persévérer dans la vie sainte des enfants de Dieu, avec patience et avec joie, au milieu des difficultés, des tentations, des opprobres, des souffrances sans nombre qui assaillent les disciples de Jésus-Christ ; puis, la reconnaissance, par laquelle seule on est capable d'adorer le Père en esprit et en vérité. La première de ces grâces est le produit immédiat de la glorieuse puissance du Seigneur. Hélas! faibles comme nous le sommes, en présence d'une tâche surhumaine, nous ne saurions trouver notre force ni en nous, ni en nos frères. La faiblesse nous poursuit jusque dans la prière

et dans la lecture du livre de Dieu. Il faut donc, en tout I
état de cause, que la grâce du Seigneur vienne au se- 11-14
cours de nos infirmités. Quant à la reconnaissance, elle résulte naturellement de la foi en l'Evangile et de la contemplation de l'amour merveilleux qui de toutes parts y éclate. Voyez en effet, ô vous qui croyez! Vous aviez pour héritage la colère de Dieu, et il vous a mis en état d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière! Vous, étiez sous la puissance de Satan, le prince des ténèbres, et Dieu vous a transportés dans le royaume du Fils, objet de son amour! Et, si d'esclaves vous êtes devenus libres, considérez quel est celui qui a payé votre rançon; considérez le prix qu'il a livré pour cela; pesez ce mot, ce beau mot de PARDON, qui vous dit, non-seulement que vos péchés sont tenus pour acquittés, mais qu'ils le sont *par don*, gratuitement, et qu'en *pardonnant*, Christ *se donne!* Oui, considérez toutes ces choses, et si votre cœur ne se porte pas vers le Seigneur dans un élan d'adoration et de reconnaissance, ne dites pas que vous ayez la foi!

§ 1886. Voyez ensuite la suprême grandeur de celui 15 20
qui nous a rachetés et nous a procuré le pardon de nos péchés, au prix de son sang. Il est l'image du Dieu invisible, ou celui par qui Dieu s'est fait voir (Jean XIV, 9). Engendré avant toute création, ce que peut signifier le texte, il est le premier-né ou le chef de toute la famille des êtres créés, famille au milieu de laquelle il a daigné prendre place par son incarnation. Il est le créateur de toutes choses, sans en excepter aucune, ni dans le ciel, ni sur la terre, tout ayant été créé par son moyen et pour lui (Jean I, 3). Pour lui, qui est Dieu au dessus de toutes choses (Rom. IX, 5), par conséquent le Dieu éternel, Jéhovah, dans l'unité avec le Père et le Saint-

I Esprit, puisqu'il est avant toutes choses et que toutes
15-20 choses subsistent par lui ou en lui. Et afin que de toute manière il tienne le rang que lui assigne sa nature divine, il est la Tête du corps, le chef de l'Eglise, occupant la première place dans la famille des ressuscités, après avoir été le plus illustre des morts. Pour résumer en un seul mot ce qu'il est, ajoutons avec l'apôtre, qu'en lui, Fils de l'homme, toute la plénitude, l'ineffable perfection de Dieu, a bien voulu habiter; comme elle était en lui, Fils de Dieu, avant qu'il descendît de sa gloire (§ 160). Dieu était donc en Christ, réconciliant le monde avec lui-même. Je dis le monde, comme Paul le fait ailleurs (2 Cor. V, 19), mais en observant qu'il dit ici : « les choses qui sont dans les cieux et non pas seulement celles qui sont sur la terre. » Cette parole a bien quelque obscurité; mais ce qui demeure parfaitement clair, c'est que Jésus, le Fils de Dieu, le Seigneur, a signé de son sang le traité de paix entre le Père et ses élus. Rien ne saurait donc être plus assuré que leur pardon; rien à la fois de plus légitime et de mieux fondé que leur espérance.

21-23 § 1887. Les Colossiens, récemment sortis du paganisme, devaient sentir d'autant plus vivement la grâce qui leur avait été faite; car, en ce qui concernait le royaume des cieux, ils étaient d'origine étrangère. L'apôtre cependant ne fait qu'indiquer cette idée, pour insister sur un fait plus grave et qui nous touche aussi bien qu'eux. Nos pensées, nos désirs, nos affections, ce que Paul appelle notre entendement, toute notre âme en un mot, par un effet de notre corruption innée ou de nos œuvres mauvaises, est en hostilité permanente contre Dieu. Pour opérer la réconciliation, le Fils de Dieu, celui par qui et pour qui sont toutes choses, a

revêtu notre nature, afin de pouvoir mourir à notre I
place ; et il a si complétement expié nos péchés, il a si 21-23
parfaitement renouvelé notre être, que nous nous trouvons maintenant saints, sans défauts et irréprochables devant lui, « si du moins, » dit l'apôtre, « vous demeurez dans la foi. » Ni le pardon, ni la sainteté ne sont possibles sans cela. Mais qu'est-ce que cette foi qui sauve infailliblement? C'est une foi fondée en Jésus-Christ, une foi ferme, une foi pleine d'espérance, car elle a pour objet la bonne nouvelle prêchée dans le monde par les envoyés du Sauveur, et par Paul en particulier.

§ 1888. Cette foi ferme et pleine d'espérance, com- 24-29
bien les paroles de l'apôtre n'étaient-elles pas propres à la consolider dans le cœur des Colossiens! Sa carrière avait été toute semée de tribulations. Les liens qui le retenaient captif à cette époque n'étaient pas ce qu'il avait enduré de plus terrible; toutefois, il comptait probablement alors quatre années de prison, et pour un homme de son caractère ce n'était pas peu de chose. N'importe; ce qui l'avait mis dans les liens, c'était son amour pour les âmes, en sorte que sa captivité était un sceau mis à ses prédications. Si donc Christ était mort pour sauver son Eglise, Paul à son tour souffrait pour la rassembler au moyen de la Parole, et son martyre même prêchait le grand mystère de la miséricorde éternelle du Père envers les nations. Par tous ces motifs il se réjouissait de ses souffrances, et sa joie, comme ses souffrances mêmes, n'était-elle pas un encouragement pour les fidèles? Mais, ce mystère dont il vient de parler, ce mystère caché dès les siècles et maintenant révélé aux saints, en quoi consiste-t-il donc? « Christ en vous, » dit l'apôtre. Dans le paragraphe précédent,

I — 24-29 il avait rappelé l'œuvre de réconciliation accomplie par Jésus-Christ « en son sang, » et il nous l'avait ainsi montré mourant *pour nous*. Maintenant, il nous le montre vivant *en nous*. Ce sont, comme on pourrait dire, les deux pôles du salut, appelés ailleurs, l'un la *justification*, l'autre la *sanctification*, grâces qui découlent toutes les deux de la foi en Jésus-Christ. Ainsi donc, Jésus-Christ habitant dans nos cœurs, naturellement si charnels et si enveloppés de ténèbres! Jésus-Christ l'espérance de la gloire éternelle! Jésus-Christ annoncé aux pécheurs, afin d'amener par lui toute âme à la perfection! Tel est le mystère que l'Evangile nous révèle. Ah! certes, la prédication de ce mystère vaut bien la peine qu'elle occasionne, et celui qui combat dans l'intérêt de cette vérité, peut compter que la puissance du Seigneur ne manquera pas de déployer en lui son efficace, comme l'apôtre Paul en avait fait l'épreuve.

II — 1-3 § 1889. « Je veux que vous sachiez combien je souffre, afin que vous soyez consolés! » Le rapprochement de ces idées peut sembler étrange, et toutefois l'expérience a confirmé cette parole du Saint-Esprit. Lorsqu'une église voit ses fidèles conducteurs persécutés pour la cause de la vérité, il y a de la douleur dans les âmes, mais les consolations s'y multiplient. On sent le besoin de se serrer les uns près des autres et de s'aimer d'autant plus qu'on est plus haï du monde : c'est alors qu'il se fait de grands progrès dans la connaissance des mystères de Dieu et dans la certitude de la foi. Le mot « mystère » reparaît ici, mais avec une application différente de tout à l'heure. Là, c'était le mystère des plans de la miséricorde divine, plans cachés pour un temps et maintenant révélés; ici c'est le mystère de la nature divine, savoir de la nature « de celui qui est

Dieu et Père, et du Christ, en qui sont cachés tous les II
trésors de la sagesse et de la connaissance. » C'est par 1-3
ces derniers mots que Paul entame ce qu'on regarde comme le sujet principal de sa lettre, et ils signifient que Jésus-Christ étant la source et la vivante expression de toute vraie connaissance et de toute vraie sagesse, le pécheur irrégénéré en est nécessairement dépourvu; tandis que celui qui croit en Jésus-Christ possède la sagesse, de même que l'acquéreur du champ où le trésor était caché, devint aussi propriétaire du trésor (Matt. XIII, 44).

§ 1890. Paul, averti par Epaphras que de graves 4-23
erreurs menaçaient de se répandre dans les églises de Colosses et du voisinage, vient y opposer la parole puissante du Saint-Esprit. Ces erreurs paraissent avoir été de trois sortes : des erreurs philosophiques, des erreurs judaïques et des erreurs ascétiques. De tout temps, l'idolâtrie des Phrygiens avait aimé à s'entourer de mystères, et leurs dispositions naturelles les portaient aux spéculations subtiles de la dialectique, ou, dirai-je, aux rêveries de l'imagination. Or on pense que les Juifs hostiles à l'Evangile, profitant de cette circonstance et se gardant bien d'ailleurs d'attaquer ouvertement les convictions nouvelles des Colossiens, qu'ils voyaient trop affermis, avaient cherché à les détourner de la simplicité de la foi, comme cela était arrivé chez les Galates, mais d'une autre manière. On croit en particulier qu'ils essayaient de rehausser dans les esprits les anciennes ordonnances de la loi, en alléguant que le Dieu qui avait parlé par Moïse était supérieur à Jésus-Christ, quelque éminent que fût celui-ci. Et comme il n'y avait pas moyen d'amener les Colossiens à chercher leur salut dans l'accomplissement de la loi, ils se rabat-

II 4-23 taient à leur recommander certaines pratiques de dévotion, les leur présentant comme une sainteté supérieure, ajoutée à la sainteté commune et vulgaire; c'est ce que j'ai appelé des erreurs ascétiques.

§ 1891. En relisant les deux premières pages de l'Epître, vous remarquerez comment les paroles de Paul, ou plutôt du Saint-Esprit, s'adaptaient admirablement à la situation; comme elles combattaient l'erreur avant même de l'avoir signalée. Il y a une connaissance sublime dans laquelle nous devons faire de constants progrès : c'est la connaissance de la volonté de Dieu, la connaissance même de Dieu en Jésus-Christ. Il y a des mystères; mais ces mystères, révélés par la Parole de Dieu, sont encore plus remplis de consolations et d'espérances que d'obscurités. Ce ne sont pas de vaines chimères, car ils ont leur corps et leur réalité en Jésus-Christ, l'image du Dieu invisible, le Créateur de tout ce qui existe. Il porte en lui tous les trésors de la sagesse et de la connaissance de Dieu : qui croit en lui, jouit de cette sagesse, en même temps qu'il obtient l'entière rémission de ses péchés. Enfin la vie chrétienne, vie de Christ lui-même habitant en nous, est une vie de foi, d'espérance et d'amour; et là où ces trois choses se trouvent, il ne reste pas de place pour de vaines pratiques de dévotion. C'est-à-dire que si quelqu'un croit de tout son cœur en Jésus-Christ, il n'a que faire des élucubrations de la philosophie, ni des observances du formalisme, ni des raffinements d'une prétendue sainteté supérieure à celle du commun des fidèles. On dit que la meilleure manière de réfuter l'erreur, c'est d'établir la vérité : vous voyez que, sous la conduite du Saint-Esprit, l'apôtre suit bien cette sage méthode. Cependant il est souvent nécessaire d'ajouter une réfutation plus directe.

§ 1892. « Or je dis ceci, afin que personnne ne vous II
trompe par de faux raisonnements avec des discours 4 7
séduisants. » Notre cœur, plein de mal, se laisse plus facilement gagner par le sophisme, que convaincre par une saine argumentation ; et si, aux sophismes, on sait joindre des discours qui flattent nos passions, on nous mène où l'on veut. En religion, comme ailleurs, c'est l'histoire d'une foule d'aberrations, et nous allons voir quel est le moyen de nous prémunir contre ces funestes influences. Il paraît que l'église de Colosses n'était que menacée, car l'apôtre rend un beau témoignage à l'ordre qui y régnait et à la fermeté de sa foi. Mais il ne faut pas attendre d'être atteint pour se mettre en garde. Or, la meilleure défense contre toute espèce d'erreurs, c'est de « marcher en Jésus, le Christ, le Seigneur, tel qu'on l'a reçu ; » c'est de se tenir en défiance de toute idée nouvelle, de celles surtout qui nous présenteraient l'Evangile sous un aspect différent de celui qui donna la paix à notre âme, et qui voudraient nous faire entrer dans une voie autre que celle où nous entrâmes lors de notre conversion. Ce n'est pas que nous n'ayons à faire des progrès en lumières, en sainteté, en assurance ; mais l'extension des racines d'un arbre est la condition indispensable de son accroissement, et nul édifice ne peut s'élever solidement que sur les fondations qui le soutiennent. En conséquence, nous devons nous affermir et nous développer dans la foi, telle qu'elle nous a été donnée. C'est en Christ que nous avons à nous enraciner toujours plus ; en lui que nous devons nous édifier ; et quelle bénédiction, que sa grâce suffise à tout ce dont notre âme a besoin !

§ 1893. Si, au lieu de cela, nous cherchons dans la 8-23
philosophie ou dans les inventions de la sagesse hu-

II maine, le complément prétendu de nos connaissances
8-23 morales et religieuses ; si nous pensons devoir ajouter l'observance de certaines cérémonies à la profession de notre foi, et corroborer notre salut par certains actes arbitraires d'humilité et de mortifications non ordonnées : nous retournons en arrière, vers une religion tout humaine, et nous nous dépouillons de Jésus-Christ, en voulant nous revêtir d'autre chose que de sa pure
8 grâce. Voyez en effet ce que l'apôtre dit de la philosophie. Elle n'est qu'une déception. Les systèmes philosophiques se détruisent les uns les autres, et, malgré les prétentions des philosophes, aucun d'eux n'a jamais pu rendre raison des mystères du temps et de l'éternité. Institutions humaines, éléments du monde, la philosophie ne saurait valoir mieux que les philosophes, et les philosophes sont tous de pauvres pécheurs, « ennemis de Dieu par leur entendement, dans leurs œuvres mauvaises, » étrangers par conséquent à la vérité et incapables de la découvrir. En est-il un seul qui puisse nous donner ce que nous donne Jésus-Christ, à ne parler que de ses leçons? En est-il un seul, surtout, qui puisse mourir *pour nous,* comme l'a fait Jésus-Christ devenu homme, et vivre *en nous*, comme le fait Jésus-Christ, parce qu'il est Dieu?

16-20 § 1894. Voyez ensuite ce que dit l'apôtre des observances cérémonielles. Il ne pouvait parler de celles que l'obscurcissement de la foi introduirait plus tard dans l'Eglise, au mépris des enseignements les plus clairs de l'Evangile ; mais ce qu'il dit des cérémonies du culte juif, s'applique avec bien plus de force aux cérémonies d'invention moderne. La différence entre les animaux purs et impurs, les fêtes, les nouvelles lunes, le sabbat, se fondaient sur l'institution divine ; ce n'étaient toute-

fois que l'image de l'avenir, une religion élémentaire, II
et une religion de ce monde au prix de la foi qui 16-20
est en Jésus-Christ. Retourner de lui à ces éléments, c'était lâcher le corps pour l'ombre, descendre du ciel pour revenir sur la terre ; et que dirons-nous s'il s'agit de cérémonies qui ne viennent pas de Dieu ? Or, il en est de telles, dans les églises même qui ont répudié les erreurs du romanisme.

§ 1895. Voyez enfin ce que dit l'apôtre de certain culte 18,
qu'on offrirait aux anges par une sorte d'humilité, 21-23
comme si l'on n'osait pas aller à Dieu directement (raison qu'allèguent les catholiques pour justifier leur recours à l'intercession des saints) ; voyez ce qu'il ajoute sur cette autre humilité qui, pour rendre l'obéissance plus parfaite et plus méritoire, veut faire au delà de ce que Dieu commande et s'abstenir de ce qu'il n'a pas défendu ! Volonté propre, s'écrie Paul ! témérité de pensée ! chemin de la corruption ! Oui ; et la Parole de Dieu est ici d'une vérité particulièrement frappante. Rien n'est plus orgueilleux qu'une fausse humilité, et rien n'est plus faux que l'apparente humilité d'un culte arbitraire, tout composé de pratiques ascétiques. S'imposer à soi-même une loi qu'on estime plus haute et plus sainte que la loi de Dieu ! en d'autres termes, aspirer à une sainteté plus sainte que celle dont Dieu nous a donné le patron dans les Ecritures ! c'est l'enflure la plus effrayante d'un entendement tout charnel, et l'expérience prouve qu'on n'aboutit souvent par là qu'à une plus grande dépravation de cœur et de mœurs. Nous, chrétiens évangéliques, nous ne connaissons que par ouï-dire les fruits empoisonnés des prétendues austérités de certains ordres religieux et de certains dévots de l'église romaine ; mais ceux qui ont vu les choses de

II 18. 21-23 près, disent avec Dieu, que « par l'abus, elles sont toutes à la corruption. » Or, bien qu'à un moindre degré, l'on en peut dire autant des voies mystiques dans lesquelles marchent bon nombre de protestants.

§ 1896. Si, par les motifs que je viens de développer, nous devons être sur nos gardes contre la philosophie, contre le formalisme et contre une fausse spiritualité,
8, 9 nous le devons encore à d'autres titres. D'abord, quant à la philosophie, celle qui ne conduit pas à Jésus-Christ ne peut être que fausse dans sa base, par la raison que toute la plénitude de la divinité « habite en lui corporellement. » Il est à la fois Dieu et homme : sa doctrine est également divine et humaine. Or il est clair qu'un système religieux et moral qui laisse Christ en dehors de ses données et de ses déductions, prétendrait vainement à nous éclairer sur Dieu et sur nous-mêmes. Et, supposé qu'un philosophe trouvât le moyen d'arriver à Jésus-Christ et à la rédemption par l'unique voie de la dialectique ou du raisonnement (ce qui me paraîtrait bien extraordinaire, vu qu'un fait ne se raisonne pas, mais se constate), que nous donnera ce philosophe, dont la Bible ne nous mette pas en possession ? Par Jésus,
10 tel que l'Ecriture nous le révèle, par Jésus « nous sommes accomplis, » dit l'apôtre. « Il nous a été fait de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et délivrance » (1 Cor, I, 30); de sorte que, s'il a tout accompli pour nous sur la croix par son sang, il accomplit tout en nous, dès le ciel, par son Saint-Esprit. C'est pourquoi, Christ est et doit être toute notre philosophie.

10-15 § 1897. Que dis-je : notre philosophie ! Christ n'est pas un système, une théorie, un livre, un auteur qui ne peut qu'exposer ses idées, sans trop savoir ce qu'en feront ses disciples ; Christ est une puissance, et la puis-

sance suprême. Si nous croyons en lui, c'est que nous II
fûmes circoncis en lui, d'une circoncision spirituelle et 10-15
divine, qui consiste dans le dépouillement du corps des péchés de la chair ou dans la nouvelle naissance. Notre baptême, à quelque âge que nous l'ayons reçu et sous quelque forme qu'on nous l'ait administré, est devenu le symbole d'une sorte de sépulture et de résurrection, semblables à la mort et au relèvement de Jésus-Christ. Nous étions morts dans nos offenses, dépourvus de toute vie spirituelle et incapables de nous la rendre; incirconcis de cœur, notre corruption naturelle nous plaçait en dehors du peuple de Dieu; et, ce qu'on ne saurait attendre d'aucune philosophie ni d'aucune forme religieuse, nous l'avons trouvé en Dieu, qui nous a fait vivre par notre communion avec Christ, nous ayant pardonné toutes nos offenses. Il y avait contre nous une stipulation positive, une loi qui nous condamnait; avec cela, des ordonnances cérémonielles particulières au peuple juif, qui tenaient tous les autres peuples à distance. Eh bien! le Seigneur les a annulées, les ayant clouées à sa croix; car, par sa mort, il a tué tout ce qui mettait obstacle à notre rapprochement avec Dieu et avec son peuple. Bien plus, il a triomphé sur la croix de tout ce que le monde appelle faussement sagesse, puissance, force, richesse, grandeur, science, philosophie, religion, ayant mis à nu leur néant, et proclamé que lui seul suffit à tout et à tous. Satan même, lui, le prince de ce monde et le père des vaines pensées de l'homme; Satan, couvert de honte, marche à la suite du triomphateur.

§ 1898. Quoi encore! Jésus-Christ n'est-il pas la tête 19
du corps entier des élus de Dieu? N'est-ce pas son Esprit qui unit entre eux les membres de ce corps, et qui,

II — 19 pourvoyant à leur subsistance, pourvoit par cela même à l'accroissement de l'ensemble? Que font-ils donc les insensés qui se laissent détourner de lui, sous apparence de trouver une lumière plus vive, une assurance plus parfaite, une sainteté plus accomplie? Christ est une tête qui n'a pas besoin du corps pour vivre; mais nous, le corps de Christ, pouvons-nous croître ou seulement
20 vivre, une fois separés de lui? Enfin, si, par l'effet de notre union avec le Christ, « nous mourûmes avec lui quant aux éléments du monde; » si nous nous séparâmes ainsi de ce qui n'est que transitoire et terrestre; ou, pour parler sans figure, si nous avons reconnu par la foi, le néant de nos précédents systèmes de philosophie, l'insuffisance de notre culte formaliste, les piéges que recelaient nos velléités d'abstinences volontaires et nos inventions de pratiques religieuses, comment pourrions-nous y retourner de nouveau? Soit donc que nous considérions la nature des erreurs que le Saint-Esprit combat en cette portion des Ecritures, soit que nous portions nos regards sur Jésus-Christ et sur son œuvre, nous arrivons au résultat indiqué dans ce même chapitre, savoir que nous devons marcher en Jésus-Christ, le Seigneur, tel que nous l'avons reçu, étant enracinés et édifiés en lui, et affermis dans la foi qui nous fut enseignée; abondant en elle avec actions de grâces.

CCCXXVI. Partie morale de l'Epître.

III — 1-4 § 1899. Il n'y a ni religion, ni philosophie qui n'aient leurs dogmes, et qui, de ces dogmes, ne déduisent une morale : c'est l'arbre portant son fruit, et le fruit ne saurait être meilleur que l'arbre. La morale

évangélique diffère de toutes les autres, non seulement III
par l'excellence divine de ses préceptes, mais encore 1-4
par la base sur laquelle ils reposent et par l'union bien plus intime qui existe entre eux et les vérités du salut. Le devoir y résulte de la foi, non d'une manière arbitraire, ni comme une simple conséquence logique; mais comme un fait sort d'un autre fait, qui est sa cause. Pour mieux dire, celui qui croit en Jésus-Christ de tout son cœur, est sanctifié par sa foi même : sa foi est une sainteté. Ce résultat moral provient de l'union que la foi établit entre l'âme du fidèle et Jésus-Christ, par la vertu puissante et sanctifiante de l'Esprit. C'est ce que nous voyons dans les premières lignes de ce chapitre. Si, d'une foi vivante, nous croyons qu'après avoir expié nos péchés, Jésus-Christ s'est réveillé d'entre les morts et qu'il s'est assis à la droite de Dieu, non-seulement nous savons que, nous aussi, nous ressusciterons et régnerons éternellement avec lui; mais, par le fait, nous sommes, dès à présent, comme ressuscités avec lui. Se convertir, c'est mourir quant au péché et quant au monde présent, pour vivre de la vie de Dieu en Jésus-Christ. Outre la vie apparente, extérieure, que nous continuerons de mener ici-bas, vie terrestre et matérielle, mais non charnelle; vie de combats, par cela même qu'elle est spirituelle; vie de misères, vie trop souvent languissante et désolée; outre cette vie, dis-je, nous possédons une autre vie, qui est la vraie : vie ignorée des hommes de ce siècle, inappréciable aux sens, vie « cachée avec Christ en Dieu, » vie de prières et de saintes pensées, vie qui n'est pas sans activité extérieure, mais dont l'activité a pour force motrice tout un ensemble de sentiments qui la rendent vraiment spirituelle et céleste. Ainsi, « Christ est notre vie, »

III 1-4 non seulement parce qu'il nous a rachetés de la mort, mais parce qu'il vit en nous et que nous vivons en lui; comme aussi par la raison que le mobile de notre activité, c'est l'espoir de la gloire qui nous est réservée pour le moment de son retour. Cela étant, il va de soi-même que nos pensées habituelles sont « aux choses qui sont en haut et non à celles qui sont sur la terre. »

1, 2 § 1900. Remarquez cependant que l'apôtre ne dit pas : « Etant réveillés avec le Christ, vous cherchez sans le vouloir, et comme machinalement ou instinctivement, les choses d'en haut; vous pensez de vous-mêmes et sans effort à ces choses et non à celles de la terre... » Il dit, sous forme d'exhortation et de commandement : « Cherchez... » « pensez... » En effet, si la morale évangélique sort du dogme, comme l'arbre sort de ses racines ; si l'on peut dire des croyants, que l'arbre étant devenu bon, le fruit sera bon nécessairement (Matth. VII, 18), il ne faut pas oublier que la foi n'exerce pas sur nous une influence matérielle, ni en quelque sorte magique. Il s'agit donc ici de nécessité morale et non d'une autre. Ce n'est pas comme d'une rivière à laquelle on aurait creusé un nouveau canal, et qui est contrainte de s'y jeter parce qu'on a barré l'ancien. Affranchie de l'esclavage du péché, notre volonté est plus réelle que jamais. Avant notre conversion, les commandements du Seigneur nous trouvaient rebelles, parce que notre volonté était asservie; maintenant au contraire, ils nous trouvent tout disposés à les recevoir. Mais encore est-il que notre volonté a besoin d'être déterminée et à chaque instant dirigée. C'est ce que fait l'Esprit de Dieu par des paroles comme celles-ci : « Cherchez les choses d'en-haut, où Christ est assis à la droite de Dieu ; pensez aux choses d'en-

haut, et non à celles de la terre. » C'est toujours la foi qui domine ; car c'est par un effet de notre union avec Jésus-Christ, qu'un commandement tel que celui-ci, par exemple, ne nous paraît point pénible. Les choses d'en-Haut, c'est l'Eternel Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit; c'est la sainteté sans tache, c'est le repos, c'est la consolation, c'est la gloire avec Christ et dans la société des élus. Les choses de la terre, c'est la vanité, le néant, la souillure. Croyez-vous cela, ô mes lecteurs? Alors, c'est avec joie que vous remplirez ce premier devoir, ce devoir fondamental de la vie chrétienne. III 1, 2

§ 1901. Il ne vous sera pas difficile non plus d'entrer ici dans la pensée du Saint-Esprit. Au premier abord, son langage peut sembler étonnant. Il s'adresse à des hommes qui, par la foi, moururent et ressuscitèrent avec le Christ (Ch. II, 20; III, 1); à des hommes dont la vie était cachée avec Christ en Dieu, ou plutôt dont Jésus-Christ même était la vie (Ch. III, 3, 4); et voilà qu'il leur parle comme à des irrégénérés, au moins on pourrait le croire. Mais s'il est vrai que l'impureté, l'avarice, la colère, la malignité, le mensonge sont des passions et des vices qui constituent l'homme terrestre, le vieil homme; s'il est vrai que le fidèle a crucifié la chair avec ses convoitises (Gal. V, 24); s'il est vrai, en conséquence, qu'il les a dévouées à la mort, par l'efficace même de la nouvelle vie, de la vie du Christ qui lui a été communiquée; il est également vrai que les restes du vieil homme subsistent à côté de l'homme nouveau, et que c'est le propre de la foi, de porter à ce vieil homme, si vivace, des coups de plus en plus mortels. L'apôtre fait très-bien la différence entre « les fils de la rebellion, » objets de la colère de Dieu, et ceux qui sont renouvelés à l'image de celui qui les créa. Chez 5-10

III 5-10 les premiers, le mal domine, et le mal les tuera; chez les autres, le mal est blessé à mort, et il mourra. Mais il ne mourra pas de lui-même. Il faut que, déployant toute l'énergie de notre foi, nous le fassions mourir, nous l'ôtions absolument de devant nous, comme on se défait d'un cadavre (Gen. XXIII, 4); il faut, lorsque certains désirs coupables s'élèvent dans nos cœurs, lorsque nous nous sommes laissés aller à l'emportement, lorsque nous avons permis à notre bouche des paroles offensantes, lorsqu'un mot contraire à la vérité nous est échappé, même dans ce qu'on appelle un mensonge innocent, il faut que nous ayons peur et horreur de ces insurrections du vieil homme contre l'Esprit de Christ qui est en nous, et que, par une prompte répression, le nouvel homme regagne avec calme et autorité la place qui lui appartient.

11-15 § 1902. Ce nouvel homme, le voici décrit à son tour. D'abord, si le vieil Adam se retrouve, au fond, le même en tous et partout, l'homme nouveau est aussi partout semblable à lui-même. Grecs, Juifs, barbares, Scythes, esclaves et libres; Chinois, Esquimaux, Anglais, Français, riches et pauvres, les fidèles portent tous l'image de celui qui les créa. C'est le fait de leur union avec Christ, opérant une même œuvre en chacun d'eux, après avoir offert pour chacun d'eux un même sacrifice. En conséquence, tous les élus de Dieu, ses saints et ses bien-aimés, sentiront l'obligation qui leur est imposée de s'aimer et de vivre dans la paix. La première de ces pensées est plus développée que la seconde, et celle-ci se termine par ces mots : « Soyez reconnaissants. » — Examinons les détails de ce magnifique tableau.

12-14 § 1903. Nous avons ici une contradiction apparente

fort semblable à celle de tout à l'heure. Là, c'étaient des III
régénérés qui devaient faire mourir en eux le péché; 12-14
ici, se sont des saints qui doivent se supporter et se faire grâce mutuellement. Hélas! de toutes manières donc, l'Ecriture nous rappelle que nous sommes des pécheurs, vivant au milieu d'autres pécheurs. Mais de même que l'amour de Dieu s'est montré premièrement en ceci, que, lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous (Rom. V, 8), notre amour pour nos frères, si nous sommes vraiment de ceux auxquels le Seigneur a fait grâce, se manifestera par des dispositions de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, de support et de pardon. Connaissant par expérience le profond malheur de ceux qui offensent Dieu; exercés à voir les fautes dans lesquelles nous tombons si souvent nous-mêmes; accusés par notre conscience de manquer chaque jour à quelqu'un de nos devoirs envers le prochain; pénétrés de l'immense miséricorde dont nous avons été les objets de la part du Père; comment ne serions-nous pas disposés à traiter nos frères avec la tendre bonté, avec la compassion pleine de persévérance dont nous avons besoin pour nous-mêmes? Comment, en particulier, nous laisserions-nous aveugler par cet orgueil maudit, qui rend dur et irréconciliable?

§ 1904. « Par-dessus toutes ces choses, revêtez-vous 14
de l'amour, qui est le lien de la perfection. » Mais « toutes ces choses » ne sont-elles pas déjà de l'amour? et que peut-il y avoir « au-dessus » de la miséricorde, de la bonté, du support et du pardon? Il peut et il doit y avoir l'AMOUR, dit le Saint-Esprit. Par où il nous fait entendre qu'il ne suffit pas d'exercer les devoirs de la miséricorde, dans la pensée que nous avons besoin nous-mê-

III mes de miséricorde et à raison de ce que Christ nous a
14 fait grâce; il faut que nous les exerçions par amour pour nos frères et par une bienveillance absolument désintéressée, vrai caractère de l'amour que Dieu nous a témoigné dans la personne de son Fils. Voilà pourquoi l'apôtre nous dit que l'amour est « le lien de la perfection, » ou le plus parfait des liens. La miséricorde, le support et le pardon supposent, nous venons de le voir, des maux à secourir, des défauts à supporter, des fautes à pardonner : ces exercices de la charité sont un lien sans doute, mais un lien entre des êtres imparfaits. La charité, dans ses éléments supérieurs, est comme le nœud de l'unité divine du Père, du Fils et du Saint-Esprit; c'est elle aussi qui fera des anges et des élus glorifiés une seule famille. La charité d'ailleurs, cet amour « qui vient d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sans hypocrisie; » cet amour si admirablement décrit ailleurs par notre apôtre (1 Cor. XIII), unit en un faisceau toutes les vertus chrétiennes en donnant à chacune d'elles sa véritable perfection. Qu'est-ce en effet que la franchise sans la charité, pour ne citer que cet exemple?

15 § 1905. « La paix de Dieu » peut s'entendre ou de la réconciliation avec Dieu (Rom. V, 1), ou de la sainte paix qui doit régner entre ses élus : deux idées qui se tiennent de très-près. Je pense pourtant que c'est de la seconde qu'il s'agit ici. Nous qui croyons, nous ne formons tous qu'un seul corps, dont Jésus-Christ est la tête. Or, de même que les divers membres du corps humain ne se font pas réciproquement la guerre, il faut qu'il y ait pareillement harmonie entre tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ; non une paix apparente et de pure convenance, comme celle qui règne quel-

quefois entre les gens du monde, mais une paix cordiale, vrai fruit de l'amour que nous avons les uns pour les autres. Quant aux mots par lesquels l'apôtre conclut ce paragraphe : « Soyez reconnaissants, » ils sont faciles à comprendre, pris isolément ; mais beaucoup moins, si on les envisage dans leur contexte. Egoïstes par nature, nous sommes, par nature aussi, des ingrats. Pénétrés de la pensée que tout nous est dû, même de la part de Dieu, nous avons encore plus de peine à apprendre l'action de grâce que la prière. Mais si nous sommes devenus de nouvelles créatures, nous sentirons ce que nous devons à Dieu pour son grand salut, sans compter les mille bienfaits qu'il y ajoute ; nous sentirons aussi ce que nous devons à père, mère, instituteurs, amis, frères et sœurs en Christ ; et si, par reconnaissance, nous aimons Dieu, par reconnaissance aussi nous aimerons nos frères : il y aura « une paix de Dieu » entre eux et nous. — Voici donc, en résumé, ce qui caractérise essentiellement le nouvel homme : la miséricorde, l'amour, la paix et la reconnaissance. III 15

§ 1906. Pour nourrir ces saintes dispositions, il faut que la Parole du Christ habite en nous, dit l'apôtre, qu'elle y habite richement, qu'elle y habite en toute sagesse. La Parole du Christ, c'est, ou la Parole qui rend témoignage à Jésus-Christ, savoir les Ecritures tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament (Jean V, 39; XX, 31); ou la Parole inspirée par l'Esprit de Christ, et ce sont encore ces mêmes Ecritures (1 Pierre I, 11). Il faut qu'elles habitent en nous, dans notre mémoire et dans notre cœur ; qu'elles y habitent, et non pas qu'elles y fassent quelques rares et courtes apparitions. C'est un trésor dont il faut que notre âme tout entière s'enrichisse et où nous sachions puiser constamment 16

III « des choses vieilles et des choses nouvelles, » soit
16 nous, soit pour autrui. Il le faut; car la vraie sa
ne s'acquiert pas autrement. Les paroles de l'ho
ne sont que vanité; mais la Parole du Christ est
parole de salut (Act. XIII, 26), une parole de
(Act. XIV, 3), une parole de réconciliation (2 Co
19), une parole de vérité (2 Cor. VI, 7; Col. 1
une parole qui purifie et qui sanctifie (Jean X
XVII, 17).

§ 1907. Un autre moyen d'entretenir en nos
la miséricorde, l'amour, la paix et la reconnais
c'est le chant des louanges de Dieu. Psaumes, h
et cantiques spirituels : plusieurs mots pour désig
fond une même chose, selon les noms des chants
usités alors dans le culte hébreu (II, § 548). Outr
indication, qui autorise à penser que les églises fo
par les apôtres chantaient les Psaumes de David,
que notre Seigneur l'avait fait lui-même (§ 883),
à remarquer que la célébration des louanges de
nous est présentée comme une manière de s'ens
et de s'avertir mutuellement. La raison en est q
Psaumes de la Bible sont pleins de doctrine et
tructions morales. On en trouve dans les Ps
même qui ont pour objet principal l'adoration. C
qu'oublient les hommes pieux qui, de nos jours,
posent des cantiques pour les assemblées des frèr
louange de Dieu ou l'action de grâce, doit sans
s'y trouver en première ligne; mais rappelons
que la meilleure manière de le glorifier, c'est qu
portions des fruits de sainteté, et que, par là
psaume qui aura une tendance sanctifiante, sera
blement à la gloire du Seigneur.

17 § 1908. Que ce soit par nos œuvres surtou

l'Eternel aime à être loué, c'est ce qui résulte clairement III
des mots qui terminent les exhortations générales de 17
l'apôtre. Faire tout au nom du Seigneur Jésus, semble au premier abord une chose impossible ; et il est certain que nous ne saurions commettre le péché en son nom. Mais les actes vulgaires de la vie commune! peut-on mieux les faire au nom de Jésus? Oui ; car nous avons lu ailleurs : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu » (1 Cor. X, 31). Cela revient à dire : Consacrez à Jésus-Christ votre existence, votre personne entière (Rom. XII, 1), votre activité, votre cœur et vos lèvres ; ne vivez pas pour vous-même, mais que ce soit lui qui vive en vous. C'est ainsi que vos paroles et vos actions les plus ordinaires acquerront une vraie sainteté.

§ 1909. Il n'y a donc pour les fidèles rien qui soit indifférent. Leurs moindres actes sont comme les pierres d'un édifice sacré. Elles participent toutes à la sainteté de l'édifice et y occupent la place qui leur appartient. A l'intérieur des murs, il en est une multitude qu'on ne voit pas et qui ne servent que de garniture entre les blocs principaux ; telles sont beaucoup de nos paroles et de nos actions ; mais elles ne laissent pas de faire partie d'une vie sainte, si, par la foi, nous vivons pour le Seigneur. Puis si nous faisons tout pour lui, ce sera de même par lui que nous rendrons grâces de toutes choses à notre Dieu et Père. L'apôtre conclut ce paragraphe comme le précédent, en nous invitant à la reconnaissance : il s'agissait plus haut de la reconnaissance que nous nous devons les uns aux autres ; il s'agit ici de la reconnaissance envers Dieu. Quel devoir plus naturel, et quel devoir plus oublié!

CCCXXVII. Partie morale de l'Epître. (Suite.)

III — 18-25 à IV — 1

§ 1910. De ces exhortations générales, l'apôtre pa à des exhortations plus particulières. Comme da l'Epître aux Ephésiens, il va traiter des devoirs de famille. Je ne sais si mes lecteurs en sentent bien to l'importance, au point de vue de la foi et de la gloire Dieu. Il est des gens qui sont pleins de douceur, d'ar bilité, de convenance dans leurs relations sociales; n dérés, équitables, probes et irréprochables dans la vie publique, et qui ne laissent pas de rendre malhe reux les membres de leur famille. Si ces gens-là s des mondains, rien n'est plus facile que de s'expliqu cette opposition ou ce contraste. Au dehors, ils se co tiennent; à l'intérieur, ils se montrent tels qu'ils so En présence du monde, leur dieu, ils sont ce qu'aime monde; loin de sa présence, ils redeviennent ce qu' aiment à être. Mais chez quelqu'un qui professe la en Jésus-Christ, cette manière d'agir est une contradi tion palpable et un vrai scandale. On comprendr mieux qu'il en fût de lui tout l'opposé du mondain; c enfin, où doit-il être plus près de Dieu que lorsqu est dans le sein de la famille que Dieu lui a donn sous le toit qui abrite ses peines et ses joies les plus i times, comme ses dévotions de tous les jours? Il est v toutefois que le chrétien n'a nulle part plus besoin de grâce de Dieu. C'est là que les différences de caract se font le plus sentir, que les exigences sont le p impérieuses, qu'on est le plus jaloux de son autorité le plus impatient de tout frein. Et puis, il faut le di comme on s'y gêne moins les uns pour les autres, c'

IV — 18-25 à IV — 1

ssi là qu'on est le plus près de toutes sortes de chutes, l'on n'y vit pas dans une communion très-étroite vec le Seigneur. Etre attentif à ses devoirs de femme de mari, d'enfant ou de père, de domestique ou de ître, est donc un point important de la vie chré- ne.

§ 1911. Il est à remarquer ensuite que l'apôtre mence toujours par les devoirs de l'inférieur envers upérieur : de la femme envers le mari, des enfants vers leur père, des domestiques envers leur maître ; en était ainsi déjà dans l'Epître aux Ephésiens, et ôtre Pierre a fait de même. La raison en est que si devoirs des inférieurs ne sont pas les plus impor- s, ils sont du moins les plus difficiles. Entendons- s toutefois. A certains égards, il est plus facile d'o- r que de commander; la responsabilité est moins de, et, une fois qu'on est entré dans les voies de la mission, l'on trouve infiniment plus doux de subir torité que de l'exercer. Mais ce n'est pas là, tant faut, le goût de notre vieil homme. Nous sommes, nature, enclins à secouer toute espèce de joug. Ré- lés contre Dieu, nous portons dans nos rapports avec semblables l'esprit d'insubordination qui nous est pre. Il est donc nécessaire, avant tout, de prêcher le voir à ceux pour qui le devoir est le plus onéreux. rès quoi je ne sais pas si, en y réfléchissant bien, l'on trouverait pas que le bon ordre dans la famille et la re de l'Evangile, dépendent de la fidélité des infé- rs à leurs obligations, encore plus que de celle des rieurs. Cela expliquerait encore la méthode sui- par le Saint-Esprit. Qu'un mari, qu'un père, qu'un tre conduise bien sa maison, c'est honorable assuré- t, et de bon exemple autant que bienfaisant ; mais

qu'une femme ou un homme soumis comme domestique ou esclave à la volonté d'autrui, volonté souvent capricieuse et tyrannique, ne s'écarte jamais de la ligne du devoir, c'est, ainsi que je l'ai dit ailleurs, ce qui est le plus propre à honorer l'Evangile (§ 1471); or cette observation s'applique dans une mesure peut-être encore plus grande aux enfants vis-à-vis de leurs parents, et aux femmes vis-à-vis de leurs maris.

III — 18 § 1912. Sans passer en revue tous les devoirs de la vie domestique, le Saint-Esprit se borne, dans cette Epître, comme dans deux Epîtres précédentes, à proclamer les principaux de ces devoirs, en commençant par le devoir fondamental de la femme. Pierre avait dit : « Femmes, soyez soumises à vos maris » (1 Pierre III, 1); Paul : « Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur » (Ephés. V, 22); ici : « Femmes, soyez soumises à vos maris, comme cela convient dans le Seigneur. » Voyez quel accord, au milieu de cette diversité. Je répéterai donc, à mon tour, qu'une femme pieuse ne cherchera jamais à usurper une autorité qui ne lui appartient pas (§ 1720). Loin d'abuser de la confiance que son mari lui accorde et de se prévaloir peut-être du peu de capacité de celui-ci, elle s'efforcera toujours de se tenir à sa place en relevant le plus possible celui qui, par la volonté de Dieu, est le chef de la famille. Car, dit l'apôtre, « cela convient dans le Seigneur. » La femme a généralement plus que l'homme le sentiment des convenances; or il y a ici convenance, non pas seulement aux yeux du monde, mais encore aux yeux du Seigneur. Que celle donc qui désire plaire à Dieu, se montre pleine de déférence envers son mari. Se soulever contre son autorité, serait se soulever contre le Seigneur lui-même.

§ 1913. La Parole de Dieu ne dit pas aux femmes III
d'aimer leurs maris; car, qui aimeront-elles, si elles ne 19
les aiment pas? Est-ce donc que le mari, j'entends le mari chrétien, pourrait ne pas aimer sa femme, que ce devoir lui soit spécialement rappelé? Non; mais l'autorité dans la famille étant surtout entre ses mains, si cette autorité n'est pas réglée et tempérée par une grande et sainte affection, elle se tourne aisément en tyrannie. Supposez un mari chrétien ayant une femme qui ne l'aime pas (et c'est dire qu'elle n'est pas dans la foi), mais qui néanmoins lui soit soumise : l'ordre et la bonne harmonie peuvent régner dans la maison, la grâce et la paix de Dieu y habiter et y porter à la longue leurs fruits. Supposez, au contraire, un mari qui n'aime pas sa femme, c'est-à-dire qui n'est pas dans la foi, et auquel pourtant sa femme demeure entièrement soumise : l'ordre qui règnera sera celui du despotisme, le bonheur sera banni de la famille, et qui dira la faible action que les principes de la piété pourront y exercer? En faisant même une troisième supposition, la plus favorable de toutes, celle d'un mari et d'une femme l'un et l'autre fidèles à Jésus-Christ, il se présente mille occasions où, comme dit l'apôtre, le mari peut facilement se laisser aller à de l'aigreur s'il n'est pas animé d'une affection croissante pour sa compagne. Par cette affection, du reste, nous entendons toujours, non cet amour passionné qui ne saurait durer longtemps et encore moins s'accroître; mais une affection vraiment chrétienne, pure, sainte et dépouillée d'égoïsme, le plus, hélas! qu'il soit possible au pauvre cœur humain. Représentez-vous un mariage où les deux époux rempliraient leurs devoirs, tels que Dieu les prescrit dans sa Parole : là, soumission; ici, amour fidèle; n'est-il pas

III vrai que le Seigneur y serait grandement glorifié et que
19 de précieuses grâces reposeraient sur la famille entière? Mais comme tout cela confirme bien ce que j'ai dit plus d'une fois à mes lecteurs au sujet des mariages mal assortis! Ah! qu'ils sont peu sur la voie du bonheur, ceux qui, en se mariant, n'ont pas à mettre en commun une même *foi*, une même *espérance* et un même *amour* pour le Seigneur!

20 § 1914. En me référant à ce que j'ai dit sur Ephésiens VI, 1-3 (§ 1839), j'ajouterai seulement que la considération principale qui doit déterminer les enfants à l'obéissance, est celle que nous lisons ici. Le Seigneur leur ordonne d'obéir à leurs parents, et il déclare que « cela lui est agréable. » Tout acte de désobéissance de leur part est donc un péché; tandis que par leur obéissance, ils glorifient Dieu. Quelquefois un enfant se demande ce qu'il peut faire à son âge pour la gloire du Sauveur : il le sait maintenant. Mais c'est « à tous égards » qu'il doit obéir, remarquez-le bien; non pas seulement dans ce qui lui est agréable et dans ce qui est le plus facile, non pas de temps en temps et à moitié. Pour mieux dire, l'obéissance est une disposition du cœur, bien plus que le simple accomplissement de certains ordres : ce n'est pas parce qu'on obéit qu'on est obéissant, mais c'est parce qu'on est obéissant qu'on obéit.

21 § 1915. En s'appuyant sur le passage cité à la marge, et sur le passage parallèle de l'Epître aux Ephésiens (§ 1840), bien des personnes ont cru qu'il est interdit d'infliger aux enfants des châtiments corporels et en général d'user de rigueur dans l'éducation. Cependant, il est dit, au livre des Proverbes : « N'épargne pas la correction au jeune enfant. Si tu le frappes de la verge, il ne mourra pas. En le frappant de la verge, tu sauves

son âme du séjour des morts (Prov. XXIII, 13, 14); » et III
ailleurs : « Epargner la verge, c'est haïr son enfant ; 21
mais c'est l'aimer que de veiller à sa correction (Prov. XIII, 24). » Ces directions de la sagesse éternelle se concilient parfaitement. Jusqu'à ce qu'un enfant ait appris l'obéissance, qui est affaire du cœur, comme je viens de le dire, il faut agir avec lui par la contrainte ; et, aussi longtemps qu'il est incapable de sentir le mal moral de ses fautes, il faut le lui faire sentir par des châtiments corporels. C'est dire que les injonctions de Salomon s'appliquent à l'éducation des « jeunes enfants ; » tandis que celles de Paul s'appliquent à l'enfant déjà quelque peu développé. Si l'on ne dirige pas d'une main ferme le petit enfant, l'on se verra dans la nécessité d'employer avec lui les voies de rigueur, à l'âge où elles ne peuvent qu'être funestes. Pour n'avoir pas écouté le Saint-Esprit parlant par Salomon, on se met dans l'impossibilité d'obéir à ce qu'il nous dit par Paul. Cependant, l'un n'est pas moins nécessaire que l'autre. Trop d'indulgence envers le petit enfant, le gâte et laisse un libre champ au développement du mal dans son âme ; trop de sévérité envers l'enfant qui commence à réfléchir, peut le porter au découragement, dit notre Epître. Or, un enfant qui se décourage n'écoute plus ni leçons, ni réprimandes ; il devient même insensible aux petites faveurs qu'on voudrait lui faire de temps en temps.

§ 1916. Les esclaves, comme les enfants, doivent 22-25
obéir à tous égards à leurs maîtres (§ 1842). Obéir ; c'est-à-dire, non pas seulement céder à la nécessité et aux menaces, mais soumettre et plier réellement leur volonté. « A tous égards, » est-il écrit, et non pas sur quelques points seulement ; la Parole de Dieu supposant ici des maîtres chrétiens et par conséquent incapables

III — 22-25 d'ordonner l'immoralité. Et afin de soutenir les esclaves dans les difficultés de leur tâche, le Seigneur leur propose son héritage pour récompense. Tout entiers aux intérêts de leurs maîtres, le bien qu'ils contribuent à acquérir ou à conserver, passera de droit aux enfants de la famille; mais s'ils n'ont rien à prétendre dans l'héritage de leurs seigneurs selon la chair, il n'en est pas ainsi de celui que Jésus-Christ leur a acquis par sa mort. Il y a d'ailleurs une telle ressemblance entre ce passage-ci et le passage correspondant de l'Epître aux Ephésiens, que je me borne à y renvoyer les domestiques pieux entre les mains de qui ces Etudes peuvent être parvenues; et je fais remarquer à mes autres lecteurs, qu'on peut avoir à prendre ici des leçons, lors même qu'on ne serait pas, proprement, dans la domesticité. Celui qui est sous la dépendance d'autrui, en qualité d'employé, d'instituteur, de commis, ne doit-il pas obéir aussi à tous égards, dans les conditions de sa place ou de ses fonctions, obéir de bon cœur, obéir comme au Seigneur?

§ 1917. Je viens de tracer le mot de domestique, et je veux le reprendre, pour dire, encore une fois, combien tout ceci s'applique aux domestiques de nos jours, non moins qu'aux esclaves des temps passés et à ceux des pays où l'esclavage règne encore. Tandis qu'un esclave appartient à son maître sans que ses propres convenances aient été le moins du monde consultées, le domestique, tel que l'a fait l'influence de l'Evangile sur les lois et sur les mœurs, le domestique sert les maîtres au service desquels il lui a plu d'entrer, et il peut les quitter quand il veut. C'est pourquoi, plus encore que l'esclave, il faut qu'il remplisse de bon cœur les devoirs de sa place. Dira-t-il que c'est la nécessité qui lui a fait

prendre du service, et qu'il aimerait mieux être maître III
que serviteur? Je lui répondrai que tel n'a pas été 22-25
cependant le choix de notre Seigneur Jésus-Christ (Matth. XX, 28). J'ajouterai que, quoi qu'il en soit, s'il est disciple du Sauveur, il le bénira de lui avoir fait une position bien plus douce que celle des esclaves, et il n'hésitera pas à prendre pour règle de sa conduite ce qui était dit aux esclaves d'autrefois. C'est ce qu'il fera s'il craint Dieu, et s'il sert avant tout le Seigneur. Alors aussi un grand héritage lui est assuré dans le Ciel. Mais « s'il agit injustement » (et toute négligence est un tort fait aux maîtres), il recevra la punition de son injustice; car il n'y a pas devant Dieu égard à l'apparence des personnes. Les domestiques, non plus que les esclaves, ne trouveront pas grâce par cela seul qu'ils auront été dans une position plus humble, plus pénible, plus difficile. Y ont-ils glorifié Dieu? leur gloire sera grande; l'y ont-ils déshonoré? terrible sera leur châtiment!

§ 1918. La nourriture, le vêtement, le soin de la IV
santé: voilà ce que, dans leur propre intérêt, les maîtres devaient à leurs esclaves. Au milieu de nous, c'est de plus le salaire, et, si nous sommes bien servis, un bon témoignage devant les hommes. Refuser ces choses à ceux qui nous servent, serait ne pas leur rendre « la justice. » A son tour « l'équité » veut que nous ayons de l'indulgence pour leurs fautes et du support pour leurs défauts, que nous voyons en eux des frères, que nous abaissions le plus possible la barrière qui nous sépare, que nous cherchions à les dédommager par nos bons procédés de ce que leur position a de pénible, en un mot que nous les traitions comme nous voudrions être traités si nous étions à leur place. Ce qui doit nous porter à cela, c'est que « nous avons nous-mêmes un

IV — 1 Seigneur dans le ciel. » Ah! combien de maîtres, parmi les meilleurs, qui l'oublient souvent! Combien qui ne voudraient pas que le Seigneur en agît avec eux comme ils en agissent avec leurs domestiques! Combien qui seraient plus indulgents s'ils se disaient : Et toi, comment sers-tu ton Maître qui est dans le Ciel?

III — 18-25 et IV — 1 § 1919. Tels sont les devoirs des disciples de Jésus-Christ dans les diverses relations de la famille, devoirs qui subsistent pour chacun, lors même qu'il n'y aurait pas réciprocité. C'est-à-dire qu'une femme doit être soumise à son mari, quand même il ne l'aimerait pas, et le mari aimer sa femme, quand même elle ne lui serait pas soumise ; les enfants obéir à des parents même durs, et les pères éviter la violence envers des enfants même rebelles ; les domestiques enfin se plier à la volonté des maîtres les plus oublieux de leurs devoirs, et les maîtres à leur tour ne pas cesser de rendre à leurs domestiques la justice et l'équité. Tout ceci résulte de ce que le Saint-Esprit ne dit pas : Femmes, soyez soumises à vos maris s'ils vous aiment, et vous maris, aimez vos femmes si elles vous sont soumises, et ainsi de suite. Le devoir résulte pour le chrétien du commandement du Seigneur et encore plus du salut qu'il nous a procuré. Or, soit le commandement, soit le salut subsistent dans leur entier, quelle que soit la manière dont nous traitent nos alentours. D'ailleurs, n'est-ce pas notre devoir général de « surmonter le mal par le bien? » (Rom. XII, 21.) Voulez-vous donc que chaque membre de la famille remplisse à votre égard les obligations que le Seigneur lui impose? commencez par remplir les vôtres. Ce moyen est plus sûr que la marche inverse, et vînt-il à manquer son effet, vous aurez, dans tous les cas, accompli la volonté du Seigneur.

§ 1920. Un mot encore. Cette morale est sublime ; III
mais la grandeur en devient plus saisissante, quand on 18-25
se reporte au siècle dans lequel elle parut. La femme, à
sauf chez les Juifs, était généralement tenue dans une IV
abjection dont nous ne pouvons nous faire une idée, et 1
l'amour conjugal n'avait rien de ce qui peut lui imprimer une valeur morale ; les enfants, élevés par des esclaves, n'étaient guère appelés à pratiquer la piété filiale, et, d'un autre côté, le père envisageait ses enfants comme une chose qui lui appartenait, et les lois lui permettaient de disposer à son gré, même de leur vie. Quant aux rapports de maître à esclave, ils étaient encore pires. Que de femmes, d'enfants, de domestiques qui se plaignent de la position que Dieu leur a faite, oubliant ou ignorant tout ce qu'ils doivent à la Parole de sa grâce !

§ 1921. Mais plus cette morale est sublime, plus il 2-4
est manifeste qu'elle dépasse nos forces. C'est pourquoi, tout en remerciant Dieu des lumières dont il nous a favorisés et du désir de sainteté qu'il peut avoir mis en nos cœurs, nous devons prier sans cesse et veiller dans la prière ; car il y a une action réciproque de la vigilance sur la prière et de la prière sur la vigilance. Puis, nous nous souviendrons dans nos prières, de ceux qui, après nous avoir amenés à la connaissance de Jésus-Christ, nous invitent à marcher en lui, ainsi que je l'ai dit au sujet du passage analogue de l'Epître aux Éphésiens (§ 1849).

§ 1922. Au temps de l'apôtre, les gens de dehors 5, 6
étaient les païens et les Juifs non convertis : de nos jours et dans nos contrées, ce sont tous ceux qui, bien que membres d'une église chrétienne, sont étrangers à la véritable foi. Nous avons tous, nous qui

IV 5, 6 croyons, une mission auprès de ceux de dehors, et une mission qui n'est pas facile. Il s'agit donc de nous en acquitter avec sagesse, évitant ce qui peut être en scandale au monde et n'usant envers lui d'aucune coupable condescendance ; puis il faut racheter le temps, c'est-à-dire se hâter, car les heures s'envolent rapidement et avec elles des milliers d'âmes, qui, hélas ! ne vont pas toutes près de Dieu. Nous regarderons comme le premier devoir de la sagesse chrétienne, celui de parler aux pécheurs, de leur parler de la grâce de Dieu, de leur en parler avec des discours, non pas fades et froids, mais animés et pressants. Notre vie tout entière devrait être tellement distincte de celle du monde, que ceux qui nous entourent ne pussent s'empêcher de nous interroger sur la nature des principes qui nous guident : c'est ainsi qu'en répondant, nous prêcherions.

7-18 § 1923. La fin de l'Epître est toute de salutations. C'est là que se trouve le nom du frère par lequel Paul l'envoyait à Colosses. C'était Onésime, esclave fugitif, originaire de cette ville et celui qui va faire le sujet de l'Epître suivante. Il semble au premier abord qu'Onésime ne fût que le compagnon de voyage de Tychique. Mais j'ai déjà dit (§ 1881) que Paul peut fort bien s'être référé ici à la mission générale qu'il avait confiée à Tychique auprès des églises d'Asie ; et s'il mentionne son nom avant celui d'Onésime, c'est à cause de sa position dans l'Eglise : il convenait que Paul eût, auprès des frères de Colosses, un autre représentant que l'esclave Onésime, quelque cher qu'il lui fût, ainsi que nous le verrons.

10, 11 § 1924. J'ai parlé précédemment d'Aristarque, de Marc et de Justus (§ 1879), dont les deux derniers étaient venus tirer Paul de l'isolement presque complet

où il était lorsqu'il avait écrit sa lettre à Timothée IV
(§ 1872). Quant à Epaphras, vous remarquerez le bel 12, 13
éloge que Paul fait, en passant, de ce frère bien-aimé.
Modèle du vrai ministre de Jésus-Christ, plein de zèle
pour Dieu et d'amour pour ses frères de Colosses, de
Laodicée et de Hiérapolis, Epaphras ne cessait de prier
pour eux, afin qu'ils demeurassent parfaits et accomplis
dans toute la volonté de Dieu. Sur Luc et sur Démas, 14
voyez § 1879.

§ 1925. Puis l'apôtre parle d'une lettre qu'il aurait 15, 16
écrite aux Laodicéens, et qu'il désirait qui fût lue à
Colosses, en invitant aussi les Colossiens à communiquer
la leur aux frères de Laodicée. C'est de cette manière
que les épîtres des apôtres sont insensiblement devenues
la propriété de toutes les églises, et que s'est formé ce
qu'on appelle le canon du Nouveau-Testament, c'est-à-
dire le recueil des livres dont il se compose. Quant à
cette lettre aux Laodicéens, on suppose assez généralement qu'elle s'est perdue par une raison quelconque,
mais non sans la permission de Dieu ; d'autres, et je
suis de ce nombre, estiment qu'il s'agit ici de l'Epître
dite aux Ephésiens, cette circulaire dont Laodicée avait
dû recevoir dans tous les cas une copie.

§ 1926. Archippe, que Paul mentionne après cela, 17
exerçait un ministère dans l'église, sans qu'on puisse
dire lequel ; un ministère qu'il tenait du Seigneur et dont
l'église devait lui rappeler l'importance. Par où nous
voyons de nouveau que si les ministères viennent de
Jésus-Christ, non-seulement parce que c'est lui qui les a
institués, mais encore parce que ses vrais ministres reçoivent de lui les dons nécessaires, il appartient aux
églises d'exercer une action directe de surveillance sur
ceux qui remplissent quelque fonction dans leur sein.

IV 18 § 1927. Paul qui, selon sa coutume, avait dic lettre, veut pourtant que les Colossiens y voien nom écrit de sa propre main. Il recommande à souvenir sa pénible situation et il termine par son ordinaire; le meilleur de tous les vœux, mais qui pelle en même temps que nous ne sommes pas chose devant Dieu que des criminels, qui ont grâce, s'ils ont la foi, et qui ont besoin d'une grâce cesse renouvelée pour persévérer dans cette foi. « la grâce soit avec vous, » mes chers lecteurs, et quiconque invoque le nom du Seigneur Jésus! Ame

ÉPITRE A PHILÉMON.

DCXXVIII. Données historiques. — Le devoir de la justice.

§ 1928. On s'assure, au premier coup-d'œil, que
tte lettre, ou, si l'on veut, ce billet, a été écrit en
ême temps que l'Epître aux Colossiens. On voit dans 1
une et dans l'autre que Paul était prisonnier, et qu'il 23
vait auprès de lui Timothée, Epaphras, Marc, Aris- 2
rque, Démas et Luc; l'une et l'autre mentionnent Ar-
hippe, ministre du Seigneur dans l'église de Colosses
t compagnon d'armes de Paul; enfin, celui qui fait
bjet de cette lettre-ci, est évidemment le même Oné-
me qui est nommé dans l'Epître aux Colossiens, comme
n frère sorti du milieu d'eux : il était parti de Rome
rteur de deux lettres, une pour l'église, l'autre pour
hilémon.

§ 1929. Celui-ci était donc membre de l'église de 4-7
olosses et un de ses membres les plus zélés, ainsi que
a femme Apphie. Une des congrégations de l'église
assemblait dans sa maison (il y en avait une autre chez
ymphas; Coloss. IV, 15), et il était en édification par

4-7 son *amour* et par sa *foi* envers le Seigneur Jésus. Puis, dans plus d'une rencontre, il avait été en secours et en consolation aux frères souffrants et persécutés. Heureux les Philémon qui, de nos jours comme autrefois, ouvrent leurs demeures aux assemblées des frères, et qui font ressentir les effets de leur charité à ceux qui sont membres du corps de Jésus-Christ!

8-22 § 1930. Onésime, esclave de Philémon, après s'être rendu coupable de quelque infidélité, s'était enfui de chez son maître, craignant sans doute le châtiment qui lui était dû. Quand on fuit pressé par le remords, on fuit le plus loin possible, et ce fut ainsi qu'Onésime franchit la distance considérable qui séparait la Phrygie de la ville de Rome. Cette immense cité était l'égoût du monde entier, comme l'a dit un de ses habitants, et c'est encore ce que sont les capitales des grands empires. Là se réfugient tous ceux que la honte chasse de leur pays natal, ou qu'attire la facilité plus grande d'assouvir leurs passions. Onésime n'avait pu servir Philémon sans ressentir quelques influences de l'Evangile, et il est probable que sa conscience ne le laissait pas en repos. Par quelle direction de Dieu fut-il conduit auprès de l'apôtre Paul, alors en prison dans cette même ville de Rome, mais avec la liberté de recevoir des visites? c'est ce que nous ignorons. Toujours est-il que celui qui « se fait trouver de ceux qui ne le cherchent pas, » avait résolu de sauver cette âme, et qu'il avait pour cela même conduit à Rome, d'abord Paul, puis Onésime. Par où je ne veux pas dire que le Seigneur n'ait eu en vue rien que cela, quoique ce ne soit pas rien que le salut d'une âme; mais le même soleil qui fait mûrir les moissons, fait éclore une violette; et il en est ainsi des œuvres de sa grâce. D'une manière quelconque, Onésime

nconnu de Paul et osant d'autant mieux se glisser dans 8-22
ses assemblées, Onésime fut mis en rapport avec le grand apôtre, et il fut engendré au Seigneur par ce prisonnier de Jésus-Christ, comme Paul se désigne lui-même.

§ 1931. Qu'est-ce que Paul va faire maintenant de l'esclave fugitif? Cet esclave est devenu son frère, son enfant en la foi. C'est un homme intelligent et dévoué, qui se rend digne maintenant du nom qu'il porte, car Onésime est un mot grec qui veut dire *utile*. Il sert l'apôtre dans sa prison; il pourra même l'aider à répandre l'Evangile; et puis Paul l'aime de tout son cœur, car il dit de lui : « ce sont mes entrailles ! » Je le demande encore, que fera Paul de cet affranchi du Seigneur? (1 Cor. VII, 22.) Je ne sais s'il eut un moment la tentation de le garder auprès de lui; mais ce qui est sûr, c'est que l'Esprit de Dieu ne le lui permit pas. De même que l'Ange de l'Eternel avait dit à Agar, la fugitive : « Retourne à ta maîtresse et t'humilie sous elle » (Gen. XVI, 9), Paul renvoie Onésime à Philémon, en lui remettant la lettre de recommandation que nous avons sous les yeux.

§ 1932. Cette conduite de l'apôtre vient merveilleusement à l'appui des règles qu'il traçait tout à l'heure sur les devoirs réciproques des esclaves et des maîtres (§§ 1916-1918); mais elle doit avoir de plus pour effet de nous inspirer de sérieuses réflexions sur les obligations générales de la justice. Rendre à chacun ce qui lui est dû, est le principe le plus élémentaire de la morale, tellement élémentaire qu'il n'est pas de morale, si relâchée soit-elle, qui ne le proclame. Ce principe toutefois est d'une plus vaste portée qu'il ne semble d'abord. Rendre à chacun ce qui lui est dû, c'est non-seulement

8-22 ne pas retenir ce qui est à autrui, mais c'est remplir avec scrupule ses moindres engagements et ne contracter que ceux dont on peut réellement s'acquitter. Tout ceci n'est que juste. De même, il est juste que les femmes soient soumises à leurs maris, et que les maris protégent leurs femmes ; que les enfants obéissent à leurs parents, et que les parents aient soin de leurs enfants; que les domestiques servent diligemment leurs maîtres, et que les maîtres traitent leurs domestiques avec équité. Il est juste d'aimer ceux qui nous aiment, de saluer ceux qui nous saluent, de payer les impôts à l'Etat et de rendre l'honneur à qui l'honneur est dû ; il ne l'est pas moins d'être reconnaissant envers ceux qui nous font du bien, de dire la vérité à ceux qui l'attendent de notre bouche, de travailler de nos mains ou de quelque autre manière honnête, afin de n'être une charge pour personne. Ceci encore n'est que rendre à chacun ce qui lui est dû : tous ces devoirs sont de stricte justice ; et, s'il faut le dire en passant, qui oserait se prétendre juste, à n'envisager la morale que par ce côté?

§ 1933. Tout élémentaires que sont les devoirs de la justice, il est donc nécessaire de les rappeler aux disciples de Jésus-Christ, tant à cause de leur importance que parce qu'ils sont très-souvent négligés. Il est vrai que le chrétien est conduit par un principe plus haut que celui de la simple justice. Ce principe, c'est la charité, laquelle ne se contente pas de dire avec les païens : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait (§ 360). » Mais qu'on y prenne garde. Il se pourrait qu'au nom de la charité, l'on fît infraction à la justice ; et pourtant la justice est le premier devoir de la charité. C'est le péché dont se rendrait coupable une mère de famille qui, entraînée par son cœur compâtis-

sant et par son amour pour les âmes, emploierait ses 8-22
journées à visiter des malades et à leur annoncer Jésus-Christ, en négligeant les soins dus à sa propre famille; ou un chrétien qui, pénétré des immenses besoins de l'évangélisation, verserait de fortes sommes dans les caisses des sociétés religieuses, en négligeant de satisfaire ses créanciers et en donnant ainsi, par charité, le bien d'autrui. Et Paul, s'il eût cru devoir témoigner son amour pour Onésime en le gardant auprès de lui, il n'aurait pu le faire sans empiéter sur les droits de Philémon. Or, notre Seigneur a dit qu'il faut accomplir toute justice (Matth. III, 15).

§ 1934. Est-ce donc que l'obligation supérieure de la charité pourrait jamais être en opposition directe avec la justice et se voir annulée par une obligation inférieure? Il s'en faut tellement, que c'est l'amour, l'amour chrétien qui, seul, rend capable d'être juste en tout et partout. C'est l'amour de Paul pour Onésime et pour Philémon qui l'engage à s'oublier lui-même et à rapprocher l'esclave du maître, en rappelant le premier à son devoir et en exhortant le second à remplir ceux d'un maître chrétien envers son esclave repentant. Relisez toute la lettre, et vous verrez que l'acte accompli par Paul fut un acte de pure justice; mais vous n'y verrez pas moins clairement que cet acte eut pour vrai principe la charité. Avec quelle tendresse il y parle, et de Philémon et d'Onésime! Avec quelle véhémence il demande grâce pour le pauvre esclave! Ne s'identifie-t-il pas avec lui, au point de prendre à sa charge la restitution due par Onésime? Et vous, mes chers lecteurs, si vos cœurs sont remplis envers tout le monde de la charité de Christ, vous sera-t-il difficile de remplir les devoirs que la justice vous impose? Pour ne prendre que quelques

8-22 exemples, si vous aimez vos supérieurs, vous sera-t-il difficile de les honorer; si, vos concitoyens, de les aider à porter les charges publiques; si, vos enfants, de les élever dans la crainte du Seigneur; si, vos créanciers, de vous mettre en mesure de les satisfaire?

§ 1935. Telle est donc la grande leçon qu'il a plû au Seigneur de nous donner par l'exemple de son apôtre : la justice avant tout, mais la justice par amour; et nous en revenons ainsi à cette déclaration du Saint-Esprit : « La charité est l'accomplissement de la loi. »
21 (Rom. XIII, 10). Cette double action de l'amour et de la justice se voit encore dans la manière dont l'apôtre demande à Philémon l'affranchissement d'Onésime. Plein de respect pour les droits du maître sur son esclave, il ne l'invitera pas expressément à un sacrifice qu'il était libre de faire ou de ne pas faire. Il a tout dit en lui recommandant Onésime comme un frère en Christ, bien-aimé de Paul et l'enfant de sa captivité. Le reste, il faut que le cœur de Philémon le décide, et je crois facilement la tradition d'après laquelle Onésime fut en effet rendu à la liberté. Qu'il se soit voué dès-lors à la prédication de l'Evangile, c'est ce qu'on peut croire également; mais qu'il ait, comme on le dit, exercé son ministère à Bérée, et qu'il y soit mort martyr de sa foi, c'est ce qui me paraît, sinon improbable, du moins très-problématique.

§ 1936. Ceci me conduit à remarquer encore une fois combien peu les Ecritures ont été destinées à nous transmettre l'histoire de l'homme. Il n'est pas un de ces illustres ouvriers de Dieu : Paul, Pierre, Jean, Timothée, Luc, même de ceux qui occupèrent une place secondaire, tels qu'Onésime, ou Aquilas, ou le geôlier de

Philippes, par exemple, sur qui nous n'eussions été 8-22
heureux d'avoir plus de détails. Curiosité si naturelle que les fidèles qui vécurent dans les siècles postérieurs, recueillirent tout ce qu'ils purent trouver de renseignements sur ces premiers témoins de la vérité, antiques monuments de la grâce de Dieu, au risque de mêler quelquefois la légende avec l'histoire. Comment se fait-il que les auteurs sacrés n'aient pas cédé avant tout à cette tendance? C'est qu'ils ont écrit sous l'inspiration divine; or, le Saint-Esprit, dans son livre, ne parle des hommes que selon leurs rapports avec la révélation de Dieu.

§ 1937. C'est ainsi que l'Epître à Philémon, perle de grand prix dans le riche écrin de la Sainte Ecriture, ne nous a pas été donnée pour nous faire connaître Philémon, ni Apphie, ni Archippe, ni Onésime; ce n'est pas non plus comme une anecdote destinée à nous initier plus profondément dans l'admirable caractère de Paul. Par les instructions que renferme cette lettre, elle a sa place, et une place considérable, dans la révélation divine. Vous avez pu vous en convaincre au moyen de l'étude fort abrégée que je viens d'en faire. Quand elle ne servirait qu'à nous montrer comment les principes chrétiens doivent diriger les enfants de Dieu en toutes circonstances, quelle grande utilité n'aurait-elle pas! On ne voit que trop de gens qui n'appliquent leur foi qu'aux grandes choses et aux grandes occasions; mais ce n'est pas ce que le Seigneur attend de nous (Luc XVI, 10).

§ 1938. Que parlé-je de grandes choses et de grandes occasions? Tout ne devient-il pas grand lorsqu'on l'envisage de haut et qu'on le rapporte à Dieu? Et l'évènement en particulier qui donna lieu à la lettre de Paul,

8-22 était-il si insignifiant? Là-dessous se cachait la grande question de l'esclavage. Même en faisant abstraction des connaissances que Paul recevait immédiatement du Saint-Esprit, il pouvait bien prévoir qu'un jour cette institution tomberait devant le dogme de la fraternité et de l'égalité chrétiennes (Matth. XXIII, 8; Gal. III, 28); mais aussi longtemps que l'institution durait, elle conférait des droits qu'il fallait respecter. Dans tous les cas, admirez comment, sur ce point ainsi que sur tant d'autres, les premiers prédicateurs de l'Evangile se sont, à l'exemple du Seigneur, abstenus de s'ingérer dans les affaires civiles et politiques (§§ 578, 642, 805). Cette parfaite unité de marche ne leur est pas venue d'eux, mais du Saint-Esprit, qui conduisait leurs pas et leurs lèvres.

22 § 1939. Pour terminer ce que j'ai à dire sur cette Epître, au moment où Paul l'écrivait, il avait l'espoir que sa captivité aurait bientôt un terme, et il comptait pour cela sur les prières que, de toutes parts, on adressait au Seigneur. Il paraît toutefois que son espérance fut trompée. D'où nous concluons deux choses : l'une, que l'inspiration divine ne donnait pas la toute-science, ainsi que je crois l'avoir dit précédemment; l'autre, que si nous devons avoir une grande confiance dans les prières des enfants de Dieu, il ne faut pas oublier qu'ils prient souvent avec ignorance de ce qui est le meilleur Est-ce une raison pour ne pas prier, ou pour ne prier qu'en tremblant? Non, certes; car enfin Dieu nous dit de l'invoquer, et s'il arrive que des prières ferventes, du genre de celles dont nous parlons, ne sont pas toujours exaucées, qui dira néanmoins combien de délivrances, dès les temps anciens jusqu'à nos jours, ont été accordées aux prières du peuple de Dieu?

ÉPITRE AUX PHILIPPIENS.

CCCXXIX. Données historiques. Le retour du Seigneur.

§ 1940. L'église de Philippes, la première église fondée par Paul dans notre Europe, était, avec l'église de Thessalonique, celle qu'il envisageait lui-même comme la couronne de son apostolat (1 Thess. II, 19); non qu'elles se distinguassent par le nombre ou par l'éclat des dons spirituels : sous ces deux rapports Corinthe les surpassait probablement, sans parler d'autres églises encore; mais nulle part l'apôtre n'avait semé avec plus de larmes, et nulle part non plus il n'avait moissonné avec plus de chants de réjouissance (Ps. CXXVI, 5). Depuis qu'il avait planté l'Evangile en Macédoine, dix ans avant sa translation à Rome, il n'avait cessé de prendre le plus vif intérêt aux chères églises de cette contrée : ses lettres en font foi. Il les avait visitées à plusieurs reprises, et vous vous souvenez que c'est à Philippes qu'il passa la dernière Pâque avant de se voir privé de la liberté pour tant d'années (§ 1528). Au printemps de l'an 61, époque, selon nos calculs, de son arrivée dans la capitale de l'empire, il y avait juste

IV
1

IV trois ans qu'il avait échangé la douce société de ses
1 frères de Philippes, contre la prison qui l'attendait à Jérusalem, puis à Césarée et finalement à Rome. Heureuse captivité, qui nous a déjà valu quatre épîtres admirables et à laquelle nous devons également celle-ci.

15, 16 § 1941. Les Philippiens avaient eu l'inappréciable privilége d'être les seuls de qui Paul avait voulu recevoir des secours pécuniaires, non qu'ils fussent plus riches que les autres, mais parce qu'il avait pour eux une affection toute spéciale. Quand ils le surent à Rome, et qu'ils purent craindre que l'apôtre n'eût pas de quoi fournir à son entretien, dans la maison qu'il avait louée et où il devait probablement pourvoir à sa nourriture comme à celle du soldat qui le gardait (Actes
18 XXVIII, 30), ils lui avaient envoyé de l'argent par Epa-
phrodite, un des leurs. Celui-ci étant tombé dangereu-
II sement malade et les Philippiens ayant été dans une
25-30 vive inquiétude à son sujet, Paul se hâte de le leur renvoyer, aussitôt rétabli, et il lui remet la lettre qui va nous occuper.

§ 1942. Tout indique qu'elle doit avoir été écrite à une époque assez reculée de la captivité de Paul, peut-être même après les deux ans mentionnés au livre des Actes (XXVIII, 30, 31). A ce moment, pense-t-on, Luc aurait été obligé, par une cause quelconque, de quitter Rome, ainsi que les autres amis nommés dans l'Epître aux Colossiens (Col. IV, 10-14), et cela expliquerait
IV pourquoi Paul n'en fait aucune mention, à moins que
21 ce ne soient eux précisément qu'il désigne par cette expression : « les frères qui sont avec moi. » Dans la
I première hypothèse, Timothée serait demeuré seul
1 avec lui. Ce qui prouve d'ailleurs que cette lettre n'a

pas été écrite de très-bonne heure, c'est le temps qu'il avait fallu pour qu'on sût à Philippes dans quelle position était l'apôtre et pour que de Philippes on eût pu envoyer Epaphrodite à Rome. Il fallait aussi qu'on eût pu recevoir à Philippes de ses nouvelles et que Paul eût appris l'anxiété dans laquelle on y était sur ce frère; sans compter ce qui nous est dit ici des progrès que l'Evangile avait faits à Rome par le ministère de Paul, progrès si grands que le prétoire et la cour de Néron comptaient maintenant plusieurs disciples de Jésus-Christ. On doit ajouter à cela diverses indications qui semblent attester que le procès de Paul avait pris un nouveau caractère et que sa captivité était devenue plus dure. Cependant il ne perdait pas l'espérance de se voir élargi. C'est ce qui arrive quand on a le sentiment de son innocence; et puis, c'était un moyen dont Dieu se servait pour soutenir le courage de son serviteur et plus encore celui des églises.

§ 1943. Cette épître est d'un caractère assez différent des autres épîtres de Paul. Ce n'est pas un traité de théologie tel que l'Epître aux Romains ou celle aux Ephésiens; elle n'est pas destinée, comme les Epîtres aux Galates et aux Colossiens, à s'opposer à l'invasion de certaines erreurs: si l'on voulait faire un rapprochement, on pourrait la comparer avec la première Epître aux Thessaloniciens. Ici comme là, ce sont les épanchements d'un cœur affectueux, entremêlés de la proclamation des grandes vérités du salut et d'exhortations à la sainteté. Mais il y a de l'une à l'autre des différences qui proviennent, soit de la situation de l'apôtre, soit de ce que l'église de Philippes n'en était pas aux commencements de la vie chrétienne. Mes lecteurs comprennent d'après cela, qu'ils vont avoir sous les yeux

deux objets d'un intérêt extrême, bien qu'ils ne soient pas nouveaux pour eux : la personne de notre cher apôtre, de ce Paul qui peut bien être appelé le père spirituel de l'Europe, et l'aimable église de Philippes, la sœur aînée de toutes les églises qui ont fleuri dès-lors sur la terre de Japhet.

§ 1944. Cette église s'était assez accrue pour avoir à sa tête, outre des anciens, un certain nombre de diacres. Ceux que j'appelle *anciens*, le texte les nomme *évêques*, c'est-à-dire surveillants ou inspecteurs; et ceux que j'appelle *diacres*, il les nomme *serviteurs*. Me référant à ce que j'ai dit autre part sur ces deux ministères (§§ 1468, 1375, 1735), je me borne à faire observer que, dans tous les cas, les évêques d'alors ne ressemblaient nullement aux princes ecclésiastiques qu'on désigne de nos jours par ce titre, en certaines églises. Au lieu d'un évêque, d'un seul, dirigeant ce qu'on appelle un diocèse, c'est-à-dire un territoire qui renferme de soi-disant fidèles par centaines de milliers; ici, au contraire, dans une seule ville, dans une ville où l'église, entourée d'une population païenne, ne comptait peut-être ses membres que par centaines, nous avons plusieurs évêques. Admettez que les évêques ou surveillants étaient de simples anciens, et leur nombre s'explique; mais non pas autrement. Si d'ailleurs je viens de dire que ces évêques et ces diacres étaient à la tête de l'église de Philippes, c'est une manière de parler. Ils étaient à sa tête, comme un guide, dans nos montagnes, marche devant les voyageurs; comme un serviteur qui porte un flambeau précède ceux qu'il éclaire; car le Chef de l'Eglise, c'est Jésus-Christ, et l'Eglise ne saurait avoir deux Têtes. Aussi remarquerez-vous que, dans sa salutation, Paul nomme d'abord

« les saints dans le Christ, Jésus, qui sont à Philippes; » I
c'est l'église tout entière ; puis viennent les surveillants 1
et les serviteurs de cette église, qui, bien que faisant partie de l'ensemble, s'en détachent néanmoins, comme ayant été mis à part ou consacrés au nom du Seigneur, pour l'œuvre de leur ministère.

§ 1945. Rien ne se ressemble plus que les vœux par 2
lesquels Paul commence et termine ses épîtres. Il n'y a pas, pour le disciple de Jésus-Christ, deux manières d'être heureux, saint et fidèle ; et s'il ne peut souhaiter à ceux qu'il aime rien qui vaille mieux que la grâce et la paix du Saint-Esprit, de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ, pourquoi ne le dirait-il pas, et toujours dans les mêmes termes? En de certaines bouches, cela pourrait devenir une vaine formule ; mais dans la bouche de Paul, c'était un vœu jaillissant du cœur et portant la bénédiction avec lui ; c'était une parole sérieuse et réfléchie, et non pas un « Dieu vous
bénisse! » dit sans y penser. Je n'en veux pour preuve 3, 4
que les versets suivants. Si vous les rapprochez de 1 Thessal. I, 2, 3, il vous semblera que c'est la pure reproduction de la même pensée ; mais examinez de près, et vous verrez qu'il dit aux Thessaloniciens : « Je ne cesse de penser à vous et de bénir Dieu à votre sujet ; » tandis qu'il dit aux Philippiens : « Je ne puis penser à vous sans bénir Dieu, » ou « quand je pense à vous, je ne puis que bénir Dieu. » Quelle vérité, tout à la fois de situation et d'expression! Paul, écrivant de Corinthe à ses frères de Thessalonique, peu de temps après les avoir quittés, et quand Timothée, avec Silas, venaient de lui en apporter des nouvelles, devait avoir le cœur tellement plein de leur souvenir, que, chaque jour, le matin, le soir, à tout moment, il s'occupait

I d'eux devant le Seigneur. Mais beaucoup d'églises son
3, 4 venues dès-lors prendre une place dans ses pensées une foule d'événements nouveaux s'y retracent, et s prison, où tant de gens le visitent, le laisse moins à se idées, que lorsqu'il fabriquait ses tentes dans l'atelie d'Aquilas. Aussi ne dit-il pas aux Philippiens : « Nou rendons *toujours* grâces à Dieu pour vous... nous rappelant *sans cesse* l'œuvre de votre foi, etc. » (1 Thess I, 2, 3); mais : « Je rends grâces à mon Dieu *toutes le fois que je me souviens* de vous. » C'était bien souven sans doute, mais non pas continuellement.

5-8 § 1946. Dès les premiers jours et sans discontinuer les Philippiens avaient pris un vif intérêt à la prédication de l'Evangile. Ils ne ressemblaient donc pas i certaines églises, qui, mortes bien qu'ayant l'air d vivre, ne s'inquiètent pas des âmes qui périssent prè d'elles et au loin. Aussi Paul n'avait-il aucun dout qu'ils n'appartinssent réellement au Seigneur. Le Saint Esprit avait commencé une bonne œuvre en eux, et i était impossible qu'il ne l'achevât pas et qu'il ne le préparât pas pour le retour de Jésus-Christ, événemen dont notre apôtre parle toujours comme étant près d chacun. En nourrissant cette conviction, il ne faisai d'ailleurs qu'obéir à la vive affection qu'il leur portai et que rien n'avait pu effacer, ni ses épreuves person nelles, ni ses travaux évangéliques. « Dieu m'est témoin leur dit-il, que je vous chéris dans les entrailles de Jé sus-Christ, » ce qui signifie, si je ne me trompe, que se plaçant dans le cœur même de Jésus, il avait pou eux un amour tout semblable à celui de Christ pou ses rachetés. Quant aux prières que Paul lui adressa en faveur de ses chers Philippiens, elles sont dignes d toute notre attention.

§ 1947. Paul demandait à Dieu de les faire abonder de plus en plus dans l'*amour*, ce caractère par excellence des rachetés de Jésus ; mais il voulait que ce fût un sentiment éclairé, et non aveugle, comme l'est toute affection qui n'est que le simple développement de la sensibilité. S'il y a une connaissance qui enfle et à laquelle l'apôtre oppose quelque part la charité (1 Cor. VIII, 1), il en est une aussi qui vient au secours de la charité, qui en seconde les progrès, et sans laquelle il est aisé de s'égarer dans ses sentiments. Connaître toujours plus à fond l'amour du Seigneur envers nous et les obligations que cet amour nous impose, acquérir de la sorte ce tact spirituel qui fait discerner, à chaque instant, ce qui convient et ce qui ne convient pas ; voilà certainement ce qui ne se trouve pas également chez tous les chrétiens, et chez les nouveaux convertis moins que chez les autres. Ce que Paul demandait donc pour les Philippiens, c'était une grâce de perfectionnement. Vous pouvez vous en convaincre par les motifs qui lui dictaient sa prière. « Afin, dit-il, que vous soyez purs et sans achoppement pour le jour de Christ, étant remplis de fruits de justice qui sont par le moyen de Jésus-Christ à la louange et à la gloire de Dieu. » Paroles où nous retrouvons ces quatre grands principes de la morale évangélique : premièrement, que nous devons nous proposer en toutes choses la gloire de Dieu ; en second lieu, que c'est par les bonnes œuvres que nous le glorifions ; en troisième lieu, que nous ne pouvons faire de bonnes œuvres autrement que par le moyen de Jésus-Christ, qui met en nous les fruits de sa justice ; enfin que ces fruits de justice ne sont autre chose que le déploiement d'une charité éclairée. En somme, nous savons, après cela, ce que nous avons à demander au

I
9-11

I Seigneur dans l'intérêt de notre perfectionnement spi-
— rituel.

12-18 § 1948. Après cette belle introduction, l'apôtre en vient à ce qui le concerne, détails qu'il devait certainement à ses amis de Philippes. Mais c'est de son œuvre bien plus que de sa personne, qu'il va d'abord les entretenir. Son œuvre! le Seigneur l'avait faite admirable dans cette ville de Rome vers laquelle le cœur de Paul s'était dirigé longtemps avant d'y arriver, et où il se trouvait maintenant dans une position en apparence si peu avantageuse. Depuis environ cinq ans, il se voyait privé de la liberté d'aller et de venir; mais celle de parler lui était demeurée. Si, à Césarée, il n'avait pu l'utiliser en faveur des païens, il n'en était pas de même à Rome. Outre les visiteurs qu'il recevait, un grand nombre des soldats de la garde prétorienne étaient venus tour à tour le garder danss a demeure, et, frappés des discours du prisonnier de Jésus-Christ, comme il s'appelait, plusieurs avaient été touchés à salut; en sorte qu'on ne parlait que de lui et de sa doctrine au quartier de la garde impériale et ailleurs. En outre, la plupart des frères de Rome, encouragés par l'exemple de l'apôtre, honteux de ne pas profiter mieux de leur liberté, tandis qu'ils le voyaient, lui, soulever ses chaînes pour appeler les âmes à Jésus, se mirent à annoncer l'Evangile sans crainte. Il est vrai que tous n'étaient pas animés de motifs également purs. Quelques interprètes pensent que Paul fait allusion à des chrétiens judaïsants, lesquels, tout en prêchant Jésus-Christ, auraient insisté sur le devoir d'observer la loi de Moïse, afin d'être sauvé. Mais comment imaginer que l'apôtre ait jamais pu se réjouir d'une aberration que, dans son Epître aux Galates, il avait traitée si sé-

ement et que le Saint-Esprit avait, par sa bouche, I
larée destructive du salut? Ne se pourrait-il pas 12-18
tôt que l'esprit corinthien, si j'ose me servir de
le expression, se fût glissé parmi les frères de Rome?
1399, 1111.) Est-ce que la jalousie et les partis n'ont
toujours été une des plaies de l'Eglise? Est-ce qu'on
voit pas, de nos jours encore, des ministres de l'E-
gile redoubler de soin dans leurs prédications, pour
vertir les pécheurs sans doute et pour édifier les fidè-
mais non sans y mêler une forte dose d'antagonisme
re certains prédicateurs populaires ou contre cer-
es congrégations? Cet antagonisme enfin n'a-t-il
habituellement pour objet, non des hommes obscurs,
au contraire les plus éminents? Sans contester
sément l'autorité de l'apôtre, quelques-uns pou-
it se choquer de ce que tous allaient à lui, comme
fois les disciples de Jean relativement à Jésus (Jean
6). Ce sont là ces « quelques-uns » qui, à l'hon-
le l'apôtre, ne trouvaient pas d'autre moyen pour
ever ses auditeurs, que d'annoncer le Christ avec
croissant. Or, loin que Paul songe à s'en irriter,
réjouit et il ne cessera de le faire: conduite ad-
e qui remet en mémoire celle de Moïse et de Jean
e en circonstances à peu près semblables, non
qu'une parole de notre Seigneur que sa grâce
nise dans le cœur de l'apôtre (Nomb. XI, 29;
I, 30; Marc IX, 38, 39).

19. Cependant, c'était une épreuve pour lui; 19-21
us le voyez demander indirectement les prières
ilippiens, afin que l'Esprit de Jésus-Christ lui soit
mment communiqué dans cette position difficile,
ntefois ne pouvait qu'être bonne pour le salut de
ne. Ici, le mot salut doit s'entendre essentielle-

I — 19-21 ment de la sanctification, grâce qui, avec la just tion, compose tout le salut. L'épreuve à laquell mettait la charité de Paul, était destinée à le main dans l'humilité et à lui faire chercher toute sa jc Jésus-Christ, comme c'était en lui qu'il avait la attente et l'espérance de n'être point confus. Au / sa propre gloire lui importait fort peu : il avait plu cœur celle de son Maître, et il possédait la ferme as rance que le Seigneur serait glorifié dans son corps, qu'il dût prolonger sa vie, soit qu'il fût bientôt env au supplice. Vivant, il prêchera Jésus-Christ, el mort ne le prêchera pas moins hautement. Quant à il possédait Christ. Voilà ce qui faisait sa gloire et bonheur, comme c'était la vie de son ame ; et, mo maintenant, était tout ce qui pouvait lui arriver mieux ! N'est-ce pas, mes chers lecteurs, qu'un hoı qui parle de la sorte, est un homme digne de toute fiance? Pesez donc sérieusement ses paroles. Etre Christ, ce n'est pas vivre : mourir hors de Christ, le plus horrible des malheurs.

22-26 § 1950. Il y avait une lutte dans le cœur de l' tre. D'un côté, son désir était de s'en aller pour avec le Seigneur, ce qu'il estimait avec raison co beaucoup meilleur que de vivre encore quelques nées ; d'un autre côté, il pouvait être nécessaire, l'intérêt de ses disciples et de la propagation de la qu'il demeurât ici-bas. Comment se terminera ce (bat intérieur? Dans le sens de l'égoïsme ou dans de la charité? Ah! notre excellent apôtre était trop conduit par l'Esprit de Dieu pour que l'issue fût teuse. Sans qu'il soit nécessaire de voir ici une pr tion de ce qui devait lui arriver, ni même un si pressentiment, disons que, tout entier à la pens

bien plus préoccupé de la gloire du Seigneur et I
oins de l'Eglise que de son propre avantage, 22-26
ose pas encore aspirer au repos : il restera, son
y porte ; il s'en ira content, si Dieu le veut.

51. Avant de passer aux exhortations qui sont
nent le sujet de l'Epître et qui commencent ici,
s-nous quelques instants sur les dernières pa-
e l'apôtre. Il est chez un certain nombre de
s une opinion qui semble faire des progrès
; les adversaires de la vérité s'arment contre
tion des livres du Nouveau-Testament. On
que les apôtres crurent tous que le Seigneur
rait de leur vivant établir son règne sur la terre,
logme a passé de leur foi dans leurs écrits, et
cela du moins ils se sont trompés. Posée en de
nes, cette opinion est une erreur manifeste ;
venez de voir que Paul comptait bien mourir,
me il dit : s'en aller et être avec le Christ. On
i cela que Paul, en particulier, était revenu de
e sur la fin de sa carrière ; mais qu'il l'avait
efois. Or, quand il écrivait, plus de cinq ans
ant, sa seconde lettre aux Corinthiens, ne par-
is déjà du départ de ce monde comme nous le
nous-mêmes et comme il le fait ici? (2 Cor V.)
utenir l'hypothèse que je combats, il faut re-
à la première épître aux Thessaloniciens, de
; antérieure à la précédente ; mais on ne peut
sans oublier les explications données par Paul
e dans sa seconde épître (§§ 1304-1308), et
qui confirme tout ce que nous dîmes alors.

2. On accorde que, dans le passage des Philip-
ii vient de nous occuper, Paul parle réellement
omme devant mourir, et que par conséquent il

I — 22-26 n'envisageait pas le retour de Jésus-Christ comme imminent. Or, dans cette même lettre, dans ce même chapitre, aux versets 6 et 10, il ne se serait pas exprimé autrement qu'il ne le fait, si les Philippiens alors vivants avaient tous dû voir le jour de Jésus-Christ, et si l'œuvre de grâce commencée en eux avait dû s'achever avant ce jour tant désiré. Voici donc le sens de l'Ecriture sur ce point important. Pour le chrétien, la mort est identique avec la vision de Jésus revenant dans sa gloire. En conséquence, sa foi consiste bien à croire qu'il ne mourra pas; mais en ce sens que, mourir, c'est, pour lui, aller à Christ. Pour lui encore, le jour de la mort, c'est le jour de Christ. Pour lui, enfin, penser à sa mort et attendre le Seigneur, c'est une seule et même chose. S'il en est ainsi maintenant, il en était ainsi déjà du temps des apôtres. Ne nous étonnons donc pas s'ils ont parlé comme nous parlerions nous-mêmes, et disons avec eux : « Le Seigneur est proche. » — J'avoue bien d'ailleurs qu'ils ne possédèrent pas la toute-science et je ne méconnais pas que leur illumination n'ait été, à plusieurs égards, successive; mais lorsqu'ils proféraient les oracles de Dieu, leur parole ne se ressentit point de leur ignorance, témoin soit Pierre, qui prophétisait la vocation des gentils dans le temps même où ce mystère lui était encore caché (§ 1092).

CCCXXX. L'union des cœurs par l'humilité; divinité, humiliation, gloire du Sauveur; l'œuvre du salut; Christ, notre justice; l'œuvre du fidèle.

27-30 § 1953. Les exhortations de l'apôtre débutent par une invitation générale à se gouverner d'une manière

l'Evangile. C'était, selon sa coutume, dire tout I
mots (1 Thess. II, 12; Eph. IV, 1; Col. I, 10). 27-30
près, nous voyons que ce qu'il envisage comme
luite digne de l'Evangile, c'est que les chrétiens
'mes et bien unis, pour lutter ensemble, d'un
ur, dans la foi à la bonne nouvelle! Voilà de
peu de paroles pour beaucoup d'idées. Elles
ellent ce que nous avons déjà lu bien souvent :
ie la vie chrétienne est un combat et que c'est
qu'on fait cette bonne guerre ; mais surtout,
lèles doivent s'envisager comme ne formant
ile et même armée, dans laquelle chaque sol-
ort que de la force réunie de tous : de là l'im-
suprême de l'unité de l'esprit. Ah ! s'il y avait
concert de pensées et de volonté entre ceux
it à l'Evangile, il ne leur arriverait jamais
eur de leurs adversaires. Ceux-ci, frappés
harmonie et de tant de fermeté, se convain-
leur propre impuissance. Ils comprendraient
ie dans laquelle ils marchent est celle de la
tandis que celle qu'ils persécutent est la voie
salut par pure grâce, car tout est don, non-
la foi en Christ, mais encore l'honneur de
ur lui et de combattre avec tous les saints.

L'union des cœurs par la foi, voilà donc ce II
même temps l'honneur et la force du peuple 1-4
C'est pour cela que l'apôtre en appelle à tout
a de plus doux, de plus intime et de plus
ns les expériences des fidèles, pour les ex-
tre tous d'un même amour, d'une même âme
eule pensée. Les consolations qui se trouvent
Christ, les jouissances que la charité procure,
Saint-Esprit se communiquent des uns aux

II 1-4 autres, ou simplement les besoins d'un cœur aimant et le désir de faire la joie des saints : tout nous sollicite à l'union. Mais, ici comme ailleurs, nous voyons que l'humilité est la condition sans laquelle l'union véritable est impossible (§§ 1412, 1609, 1616, 1814). L'orgueil engendre les divisions. Si, au contraire, nous savons voir chez nos frères les traits par lesquels ils nous surpassent, chacun faisant de même et chacun désirant de glorifier la grâce de Dieu qui se manifeste en ses frères, il ne sera pas difficile de se tendre la main d'association. Cette humilité d'ailleurs est la plus sûre sauvegarde contre l'égoïsme ; c'est d'elle que sort le vrai renoncement, encore plus que de l'amour. Ainsi donc, soyons humbles et nous serons unis ; nous ne passerons pas notre temps en disputes, et nous aurons à cœur les intérêts spirituels de nos frères autant que les nôtres.

5-11 § 1955. Avons-nous quelque part le modèle parfait de ce renoncement, de cette humilité? Oui, nous possédons l'exemple de celui qui, ayant lavé les pieds de ses disciples, leur dit : « Comme je vous ai fait, vous ferez aussi de même (§ 841). » C'est ce que l'apôtre rappelle aux Philippiens, en proclamant à cette occasion d'une manière fort explicite la suprême divinité de Jésus-Christ et sa véritable humanité, son abaissement volontaire et son élévation dans la gloire. Avant d'apparaître comme un esclave, pauvre, méprisé, crucifié, esclave de Dieu surtout (Rom. I, 1), il était en Dieu, comme Dieu (Jean I, 1). Et même pendant sa manifestation en chair, Dieu s'est rendu visible dans sa personne par la puissance qu'il déployait, ou plutôt par son œuvre tout entière (Jean XIV, 9). Sur la croix encore, il parle en Dieu (Luc XXIII, 43). De sorte que si

Jésus-Christ s'est fait égal à Dieu (Jean V, 18), il a pu le faire sans rapine ou sans usurpation. Toutefois, et 1.
voici le modèle, il s'est anéanti : il s'est lui-même réduit à rien, à moins que rien, quand on considère ce qu'il était. S'il fût venu en forme d'ange, il eût pu être également serviteur; mais non, c'est en forme d'homme qu'il est venu. Or, qu'est-ce que l'homme mortel? Puis, parmi les hommes, il a choisi la position la plus humble, la plus dépendante, soumettant sa volonté à celle de son Père et souvent obligé de faire celle d'autrui. Il est le Seigneur des seigneurs, et toutefois il s'est rendu obéissant à Dieu, par l'entier accomplissement de la loi (Gal. IV, 4); obéissant jusqu'à vouloir mourir; obéissant au point d'accepter le plus horrible des supplices (Matth. XXVI, 39). Mais en récompense de cette abnégation volontaire et pour prix de telles souffrances, non moins qu'à raison de sa divinité essentielle, Dieu l'a souverainement élevé; il a entouré son nom, son nom de Christ, d'une gloire qui n'appartient qu'au nom de Dieu, et il faudra qu'un jour toutes les créatures la lui reconnaissent, soit les anges dans le ciel, soit les hommes sur la terre, soit les réprouvés dans l'enfer, car il est LE SEIGNEUR; et, lui rendre gloire, c'est rendre gloire au Père. Cela ne veut pas dire que tous, et même Satan, se convertiront un jour; car on peut ployer le genou malgré soi, on peut le ployer sous les coups de la verge du Tout-Puissant et non dans l'adoration de la reconnaissance (Ps. II, 9; Luc XIX, 27).

§ 1956. Pour le bien comme pour le mal, tout 12, 13
se lie : amour, humilité, obéissance; et puisque Jésus lui-même a passé par tant de renoncement pour arriver à la gloire, puisque la doctrine fondamentale de l'Evangile s'élève avec une telle force contre tout or-

II gueil et toute volonté propre, écoutons d'un cœur hum-
12, 13 blement soumis les exhortations de l'Esprit Saint. Il nous dit par le ministère de Paul, absent, comme il disait jadis aux Philippiens : « Opérez votre propre salut avec crainte et tremblement ; car c'est Dieu qui fait en vous et le vouloir et le faire par sa bienveillance. » « Avec crainte et tremblement ! » Ces expressions, même en les expliquant ainsi qu'ailleurs (§ 1843), me paraissent bien propres à faire réfléchir ceux qui ne veulent voir dans l'œuvre du salut que son côté facile. Ici le mot « salut, » comme tout à l'heure (§ 1949), ne saurait, il est clair, s'entendre de l'expiation des péchés, pour laquelle Christ a tout accompli, ni par conséquent de notre réconciliation avec Dieu. Mais, d'après l'Epître aux Romains en particulier, vous savez que le salut se compose essentiellement de deux grâces : la justification et la sanctification. Dans l'une et dans l'autre, nous sommes ouvriers avec Dieu par la foi, mais surtout dans la seconde. C'est là ce qui doit être l'objet sérieux de nos pensées, de nos prières, de nos lectures, et sur ce point que nous devons avoir peur de demeurer en arrière par notre faute. Il va sans dire que si nous devons travailler ainsi à notre salut, ce n'est pas afin que Dieu nous pardonne, mais parce qu'il nous a pardonné. D'un autre côté, si cette œuvre est difficile, ou pour mieux dire impossible à notre faiblesse, nous avons en Dieu plus qu'un aide ; car « c'est lui qui fait en nous et le vouloir et le faire par sa bienveillance. » Oui, c'est lui qui, après nous avoir donné le désir de nous convertir, nous a convertis, et qui, nous donnant la volonté de nous sanctifier, nous sanctifie ; mais non sans que nous employions les moyens qu'il a lui-même institués.

14-16 § 1957. Un esprit content et paisible, éloigné de

tout murmure contre Dieu et de toute plainte envers le II
prochain, ennemi des querelles et des contestations : 14-16
telle est une des principales dispositions que les fidèles doivent chercher à revêtir et que la grâce de Dieu produit en eux selon sa bienveillance. C'est peut-être le procédé le plus efficace pour glorifier le Seigneur au milieu d'un monde plein de trouble et d'agitation, parce qu'il est plein de péché. Dans ces temps surtout, où la passion de changement en toutes choses exalte si fort les idées, et suscite tant de disputes et de guerres, il faut que les enfants de Dieu demeurent irréprochables à cet égard, marchant vers leur céleste patrie en simplicité de foi et servant l'Eternel d'un cœur sincère. C'est ainsi qu'ils seront comme des flambeaux dans le monde; à condition néanmoins qu'ils retiennent fortement la Parole de vie, qui est la Parole de Dieu. Car, pour qu'ils éclairent, il faut qu'ils soient éclairés; pour qu'ils soient en « odeur de vie » à ceux qui les entourent, il faut qu'ils respirent eux-mêmes ce parfum que la parole du Saint-Esprit peut seule communiquer.

§ 1958. Puis, selon sa coutume, l'apôtre se trans- 16-18
porte par la pensée au jour de l'avènement de Jésus-Christ, et il se voit entrant dans la gloire avec ses chers Philippiens, car il ne saurait avoir couru, ni pris tant de peine en vain (1 Cor. IX, 26). Remarquez cependant cette parole. Elle signifie que nous aurions beau avoir reçu l'Evangile de la bouche d'un apôtre et avoir embrassé la doctrine qu'il nous prêchait; si notre foi ne produit pas la sainteté, cela ne nous servirait de rien. Après quoi, l'apôtre se plaît sans doute à la perspective de la gloire qui l'attend pour le jour de Christ; mais il ne se plaît pas moins à la pensée qu'il pourrait être préalablement appelé au martyre.

II Cette pensée le réjouit, et il invite les Philippiens à se
6-18 réjouir avec lui, par la considération que son sang servirait aux églises, comme l'aspersion du vin sur le sacrifice, et fortifierait ainsi leur foi (Lév. XXIII, 13). Enfin, après avoir admiré de quel renoncement sa charité le rendait capable, remarquez, je vous prie, que s'il avait exprimé l'espérance de revoir les Philippiens, s'il le répète même quelques lignes plus bas, ce n'est pas qu'il n'envisage aussi sa fin comme pouvant être fort prochaine, et il est par là toujours plus démontré que l'idée de la mort s'identifiait dans son esprit avec celle du retour de notre Seigneur.

19-24 § 1959. En attendant, il raconte aux Philippiens le projet qu'il avait formé de leur envoyer Timothée. Grand sacrifice de la part de Paul, vu que personne ne pouvait entièrement remplacer auprès de lui son vrai fils en la foi, le compagnon de ses longs travaux, la consolation de sa captivité. Mais nul aussi ne mettait plus d'intérêt à l'église de Philippes, à cette église qu'il avait vue naître et qu'il aimait avec tant d'affection. En sorte que l'apôtre était sûr de procurer une grande joie aux Philippiens en leur déléguant Timothée, et son inépuisable charité y voyait une raison déterminante pour se séparer de lui, sans compter qu'il était plus sûr d'obtenir par ce cher disciple des renseignements certains et propres à le réjouir. Si Paul ajournait l'exécution de ce projet, c'est qu'il ne perdait pas l'espoir de retourner lui-même en Macédoine, et il attendait de voir la tournure qu'il plairait au Seigneur de donner à son procès.

5-30 § 1960. Pour le moment, il va faire partir Epaphrodite, porteur de sa lettre; Epaphrodite, que Paul appelle son frère, son collaborateur et son compagnon d'armes; Epaphrodite, l'envoyé des Philippiens, le

mandataire par lequel ils lui avaient transmis des secours; Epaphrodite enfin, désireux de les voir, parce qu'il savait l'inquiétude dans laquelle ils étaient à son sujet, depuis qu'ils avaient entendu parler de sa maladie. En effet, le délégué de Philippes avait été malade à la mort, par suite, semble-t-il, des fatigues de son ministère. Et voyez combien peu la foi, même chez les plus spirituels, a pour conséquence d'étouffer les sentiments de la nature, quand ils sont légitimes. « Dieu a eu pitié de lui, » dit Paul, « et non-seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse. » S'il avait plû au Seigneur de retirer à lui son serviteur Epaphrodite, nul doute que Paul ne l'eût estimé bienheureux, et il ne l'aurait pas pleuré comme ceux qui sont sans espérance (§ 1286). Mais le Seigneur en ayant décidé autrement, l'apôtre voit dans cette délivrance une bonté de Dieu à son égard et même à l'égard d'Epaphrodite. Est-ce donc qu'il peut y avoir, pour un enfant de Dieu, un plus grand bonheur que de « déloger pour être avec Christ? » Oui; ce bonheur devant lui appartenir tôt ou tard, il est particulièrement favorisé d'en-Haut, lorsqu'il lui est donné de combattre longtemps ici-bas pour la gloire de son Sauveur. Ces pensées me paraissent sortir naturellement des paroles de l'apôtre, et ce sont là des fruits du vrai dévouement, sans aucune teinte quelconque de fanatisme ou d'exaltation. Epaphrodite va donc partir, pour la joie commune des Philippiens et de Paul, celui-ci se réjouissant de ce qui réjouira ses frères; encore un beau trait de sa charité. Quand Epaphrodite s'éloignera de lui, l'église entière qu'il représente s'éloignera pour ainsi dire; n'importe, un père est toujours heureux du bonheur de ses enfants.

II — 25-30

III — 14 § 1961. Nous avons ici une des pages les plus intéressantes et les plus profondes des épîtres de Paul. Elle nous initie d'une façon particulière dans sa vie intime, tout en complétant les renseignements que nous avions déjà sur sa personne; mais il s'y trouve quelque chose de plus encore. On voit, de nos jours, certains hommes, qui, affectant de mettre la piété avant tout, attachent assez peu d'importance à la doctrine. C'est ce qu'on appelle le *latitudinarisme*. La plupart des *latitudinaires* le sont par incrédulité. Il est clair en effet que si l'on a l'esprit plein de doutes, on doit facilement penser que toutes les croyances sont bonnes, ou plutôt qu'il est assez indifférent de croire ou de ne croire pas. Mais je préfère m'en tenir à ceux qui arrivent là par le chemin d'une sorte de dévotion *mystique*, qu'on prend pour une très-haute spiritualité. L'essentiel, pensent-ils, c'est d'aimer, c'est d'être humble, c'est de vivre en Dieu; et s'ils estiment encore la foi, c'est plus ou moins abstraction faite de son objet et de sa vertu justifiante. Ainsi la foi fervente du romaniste qui se confie en la vierge Marie, leur paraît être, dans son essence, la même que la foi de celui qui regarde du cœur à Jésus-Christ pour être sauvé. Or, personne assurément ne fut plus *spirituel* que Paul. Qui jamais éleva plus haut l'amour, le renoncement, la vie intérieure et tout ce qui constitue la dévotion la plus intime? Nous en avons la preuve dans chacune de ses épîtres. Tout à l'heure encore, il disait : « Christ est ma vie ; » et ici même, par quelle exhortation renoue-t-il le fil de ses idées? « Au reste, mes frères, » et pour tout dire en un mot, « réjouissez-vous dans le Seigneur. Vous écrire les mêmes choses n'est point pénible pour moi, et c'est pour vous une sûreté. » Quelles que soient vos circonstances extérieures,

réjouissez-vous; et pour sauve-garde contre le péché, III
réjouissez-vous encore; comme il est dit en Néhémie : 1
« La joie de l'Eternel est votre force (Néh. VIII, 10). »

§ 1962. Mais cette spiritualité si élevée de Paul 2-7
l'empêche-t-elle d'exercer une jalouse vigilance sur les erreurs qui se glissaient dans l'Eglise? Est-ce que les progrès des ans et ceux de la piété, ont affaibli la répulsion que lui inspiraient les moindres déviations de la foi, lorsqu'il écrivait son Epître aux Galates? Est-il devenu plus tolérant, par exemple, à l'égard de l'erreur judaïsante? Il s'en faut tellement, qu'il ne s'était jamais servi d'un langage aussi fort qu'en cet endroit. « Prenez garde aux chiens, » animaux hardis et sans pudeur; « prenez garde aux mauvais ouvriers; » « prenez garde à l'incision, » employant, pour désigner la circoncision, un terme où perce un certain mépris. Non certes qu'il méprisât l'institution divine; mais, auprès de la vraie circoncision, de celle « qui consiste dans le dépouillement du corps des péchés de la chair (Coloss. II, 11), » qu'était donc celle que les Juifs voulaient imposer aux rachetés de Jésus-Christ? « C'est nous, dit-il, qui sommes la circoncision, nous qui rendons en esprit notre culte à Dieu, et qui nous glorifions dans le Christ Jésus, et qui ne nous confions point en la chair. »

§ 1963. Qui aurait pu cependant, mieux que l'apôtre, mettre sa confiance dans l'extérieur? lui qui n'était pas un simple prosélyte du judaïsme, ni un fils de prosélyte, comme beaucoup peut-être de ceux qui faisaient tant les zélés, mais qui avait été circoncis dès son enfance en vrai fils d'Abraham; lui qui, s'il n'appartenait pas à la tribu de Juda, descendait du fils cadet de Rachel, dont la tribu fut toujours fidèle aux successeurs de David; lui, dis-je, qui ne comptait

III parmi ses ancêtres que des hébreux, qui s'était rattaché
2-7 à la secte la plus rigide observatrice de la loi, qui avait montré son zèle jusqu'à persécuter ceux qui paraissaient la rejeter; lui enfin dont la vie avait toujours été si régulière, la soumission aux formes si scrupuleuse, que nul ne pouvait s'estimer plus juste, quant à la justice légale? Représentez-vous donc un homme qui, né de parents chrétiens, aurait été baptisé de bonne heure et entouré de beaucoup de prières; qui, instruit plus tard des vérités de la Bible, se serait joint à une des plus pures églises de la Réforme, qui s'en serait montré l'un des membres les plus zélés et dont la conduite aurait toujours été parfaitement honorable. Tel était Paul dans le judaïsme; tels aussi les avantages qu'il envisageait autrefois comme son trésor, car il se croyait par là sur le chemin du ciel. Mais il avait compris enfin que, malgré leur excellence, ces prérogatives extérieures ne pouvaient le sauver, que même elles tendaient à sa perte, en le tenant éloigné du Christ par la confiance qu'il mettait en elles. Quoi donc! Est-ce que notre baptême, est-ce que notre instruction religieuse, est-ce que notre affiliation à une église pure, est-ce que notre zèle pour les intérêts du règne de Dieu, est-ce qu'une conduite rangée, honnête et morale, pourraient nous mener à perdition? Oui, certainement; car tout cela peut exister sans que Christ habite dans nos cœurs par la foi; et même si nous nous appuyons sur tout cela, c'est une preuve que nous n'avons pas connu Christ comme il faut le connaître, et ces choses, bonnes en elles-mêmes, causent la perte de notre âme (Gal. V, 4).

8-10 § 1964. C'est pourquoi, il nous faut, à l'exemple de Paul, envisager comme un mal, comme un danger,

comme une perte, tout ce qui peut nous priver de la possession de Jésus-Christ ; car *possession* est ici le sens du mot « connaissance. » Ce n'est pas le péché seul qui nous privera de lui, mais tout ce dont nous serions tentés de faire notre appui hors de sa grâce. « Si quelqu'un ne renonce à tout ce qu'il a, il ne peut devenir mon disciple, » a dit le Seigneur (Luc XIV, 26). Nous sommes donc invités à faire volontairement le sacrifice de toutes choses pour gagner Christ ; à les regarder comme du fumier, selon l'énergique expression de l'apôtre, en comparaison des biens qu'il donne. Parents, amis, fortune, souvenirs du passé, perspectives de l'avenir, connaissances acquises, jouissances de l'esprit et de l'imagination, renom de piété et de charité, témoignage d'une bonne conscience : tout cela, auprès de Jésus-Christ, n'est rien ; tout cela n'est que fumier, s'il nous tient éloigné de Jésus-Christ. Il faut qu'au jour de sa venue, nous soyons trouvés en lui, unis à lui, et possesseurs, non de notre propre justice, justice légale, justice des œuvres, justice impossible et qui ne sauva jamais personne (Rom. III, 20) ; mais de la justice de Dieu, justice de grâce, justice assurée, justice qui est par le moyen de la foi et qui appartient à ceux qui croient (Rom. III, 21-26). C'est d'ailleurs par cet abandon volontaire qu'on atteint à la parfaite connaissance ou à la parfaite possession de Jésus-Christ. Pour le posséder à salut, il ne faut rien vouloir que lui, et c'est en le possédant que nous comprenons ce que vaut sa justice.

§ 1965. L'apôtre ajoute : Et afin que je connaisse aussi « la puissance de son relèvement (ou de sa résurrection) et la communication de ses souffrances, étant rendu conforme à sa mort. » Ce passage n'est pas sans

III 8-10 une certaine obscurité. Voici toutefois quel me paraît en être le sens. Il y a dans la résurrection de Jésus-Christ une vertu, une puissance, une efficace dont on ne peut faire l'expérience, à moins qu'on ne soit intimement uni avec lui par la foi ; et cette union est impossible, nous venons de le voir, tant qu'on n'abandonne pas toutes choses au monde pour s'attacher à lui. Mais si l'on a fait de Jésus la vie de son âme, on est ressuscité avec lui (Col. III, 1), et ce mystère a sa preuve de fait dans la vive espérance qu'on possède, comme dans la vie nouvelle que distribue le Saint-Esprit. Il y a aussi, par la communication des souffrances du Seigneur, par cet acte de foi au moyen duquel on s'identifie avec sa passion en Gethsémané et sur le Calvaire, une source inépuisable de consolation et de sainteté dont le fidèle a de fréquents témoignages intérieurs. Enfin, comme l'apôtre nous l'a dit en plusieurs endroits, le fidèle a été spirituellement crucifié avec Christ ; de jour en jour, ce qui compose en lui l'homme terrestre dépérit et se meurt sous les coups incessants que lui porte le nouvel homme. C'est ainsi qu'il est rendu conforme à la mort du Christ ; car si le Christ mourut, c'est par le péché et pour le péché. Tel est, ce me semble, le développement naturel des pensées profondes de l'apôtre. Or, remarquez à ce sujet, qu'à la fin de sa carrière apostolique comme à son début, il fonde toute la doctrine sur ces deux grands faits : la mort et la résurrection de Jésus-Christ; de même que ses espérances à lui se résumaient dans l'espérance de sa propre résurrection.

11 § 1966. « Si de quelque manière je parviens au relèvement (ou à la résurrection) d'entre les morts. » Ceci est encore plus difficile à comprendre. A première vue, Paul semble s'exprimer comme s'il avait quelque doute

sur son salut personnel, car il ne pouvait douter qu'il III
n'y eût une résurrection tant des justes que des injus- 11
tes (Act. XXIV, 15). Mais pour lui, la résurrection « d'entre les morts, » c'est la résurrection des justes, la résurrection première (1 Thess. IV, 16), et il semble se demander s'il y aura part. Se pourrait-il que, dans l'instant même où il venait d'écrire avec tant d'énergie ce qui fait la force et la vie du fidèle, un nuage, soufflé par Satan, eût passé rapidement sur sa foi, et que le Saint-Esprit eût voulu, pour notre instruction, que ce fait fût enregistré par la plume de Paul lui-même, comme il nous a fait connaître les doutes momentanés de Jean-Baptiste, par le message du saint précurseur (§ 119)? Ou bien, serait-ce un admirable mouvement d'humilité, produit dans le cœur de Paul par le Saint-Esprit, à la vue de la gloire éclatante qui est réservée aux élus et dont il se sentait personnellement si indigne; un de ces états d'âme plus communs qu'on ne pense, où les fidèles sont tout émus en se regardant eux-mêmes, et pleins d'assurance toutefois en regardant aux promesses? Enfin, se pourrait-il que cette expression : « Si de quelque manière je parviens... » voulût signifier : « De quelque manière que je parvienne au relèvement des morts; » que ce soit bientôt ou plus tard, par une mort paisible ou par une mort violente? C'est ainsi que plusieurs l'entendent, et il faut avouer que la suite du discours ne s'accorde pas mal avec cette interprétation.

§ 1967. Ce n'était donc pas que l'apôtre n'eût plus 12-14
rien à faire ici-bas, dans l'intérêt soit de son âme, soit de l'œuvre qui lui était confiée; mais, semblable à celui qui courait dans les jeux olympiques (comparaison que nous avons déjà vue employée par lui), il s'avançait

III avec courage et sans regarder derrière lui, vers
12-14 où il voyait suspendue la couronne, prix de la vo
céleste de Dieu en Jésus-Christ. Nous aussi, cher
teurs, disons-nous qu'à chaque instant nous po
nous voir au terme de la carrière, par la volonté d
lui qui compte nos jours; et, revêtus de la p
justice de Jésus-Christ, tenons-nous prêts. Ma
plaît au Seigneur de nous laisser encore sur la
disons-nous aussi que nous avons à y accomplir u
che qui, sous un certain rapport, n'est jamais acl
Et comme celui qui court dans la lice redouble d
gie à mesure qu'il approche du but, nous, de mêr
nous alanguissons pas en vieillissant; au contraire,
il nous reste de temps, plus nous devons l'utiliser.
la diminution de nos forces multiplions nos prièi
pour tout dire en un mot, ne prenons pas notre
avant que Dieu nous le donne; ne chantons pa
toire, que nous n'ayons remporté le prix. Je me tr
il y a le chant de triomphe de la foi; car c'est à
qui courent, que le Saint-Esprit disait tout à l'h
« Réjouissez-vous dans le Seigneur. »

**CCCXXXI. Les parfaits; la bourgeoisie céles
joie et la modération; la paix de Dieu et la
teté; le contentement d'esprit; la force du**

15 § 1968. Il est évident, par ce qui précède, qu
pôtre ne prétendait pas avoir atteint la perfecti
voilà cependant qui parle comme s'il était *parf*
non-seulement lui, mais encore ceux auxquels il s'
se, du moins quelques-uns. Cette expression, que
avons déjà rencontrée une fois pour désigner les f

Cor. II, 6), doit s'entendre, aussi bien que celle de III
aints, » dans un sens modifié. La perfection, signe 15
inctif du chrétien réel, ne consiste pas à être pur de
t péché, ni à se croire parfait; mais à se faire une
e idée de la vocation de Dieu en Jésus-Christ, du
excellent pour lequel on a été élu et converti; et ceux
i marchent sans relâche vers ce but, sont les parfaits
x termes de l'Evangile. C'est à de tels hommes que
l adresse l'exhortation de penser comme lui; or nous
ons de voir qu'il ne pensait pas avoir atteint le but.
is, dans la persuasion que celui qui les avait appelés
r sa grâce les perfectionnerait pour le jour de sa
ue, il ne doute pas que, s'ils avaient là-dessus
s vues quelque peu différentes, le Seigneur ne finît
r les éclairer. Il se peut en effet qu'il y eût à Philippes
elques chrétiens, comme on en a vu dans tous les
ècles, qui, se faisant des idées erronnées de la perfec-
n, ou méconnaissant le véritable état de leur âme,
imassent avoir atteint le but. C'était dans leur intérêt
ue Paul avait exprimé son sentiment personnel à cet
égard, et la manière dont il leur parle, nous montre com-
ment nous devons nous conduire envers ceux qui nour-
rissent cette illusion, dans un cœur d'ailleurs sincère.

§ 1969. C'est donc quelquefois un devoir de souffrir 16
atiemment l'erreur chez nos frères et d'attendre que le
eigneur la dissipe par sa clarté. Nous l'apprenons de
la bouche d'un apôtre qui se montra constamment plein
de jalousie pour la saine doctrine. C'est lorsque l'erreur
ne va pas à l'anéantissement de la grâce et lorsque nous
ne pouvons suspecter la droiture de ceux qui l'entre-
tiennent. Malgré des différences de vues sur des objets
de cette nature, il reste toujours assez de points com-
muns entre les vrais chrétiens, pour servir de base à

III 16 leur union. Au lieu de cela, nous avons la déplorable manie de nous montrer plus sensibles aux traits de dissemblance. Nous nous tenons éloignés les uns des autres, parce que nous ne sommes pas tous parvenus aux mêmes convictions, tandis que nous devrions nous sentir rapprochés par les vérités et les principes que nous recevons également. L'orgueil est le fer meurtrier qui creuse et élargit cette plaie. Les vérités généralement reçues sont comme un niveau sous lequel nous nous estimerions heureux de nous placer, si nous étions plus véritablement humbles.

17-19 § 1970. Quand on a un modèle tel que Jésus-Christ, il ne semble pas qu'il y ait à en chercher d'autre. Mais c'est par l'Esprit de Christ que Paul était conduit, et que sont conduits tous les vrais chrétiens. Ensorte que nous pouvons, sans mépriser le patron suprême, nous faire les imitateurs de ceux qui imitent Christ. Non que nous devions copier servilement personne ; car, au contraire, il importe que nous demeurions nous-mêmes et que nous confrontions les modèles humains avec le divin modèle. Toutefois, il est sûr que l'exemple de nos frères a une grande puissance, et que c'est par là souvent qu'il plaît au Seigneur de nous éclairer et de nous fortifier. Portés d'ailleurs à l'imitation par notre nature, si nous n'imitons pas le bien, nous imiterons le mal. De nos jours, encore plus qu'autrefois, nous trouvons de mauvais exemples parmi ceux mêmes qui, professant la foi, sont, par leur conduite, un déshonneur pour la croix de Christ. En cherchant leur bonheur dans la satisfaction de leurs goûts sensuels (Rom. XVI, 18) et en se glorifiant d'actes et d'habitudes dont ils devraient plutôt rougir, ils marchent à leur perdition, parce que leurs pensées sont toutes aux cho-

ses de la terre. C'est ce que l'apôtre avait dit fréquem- III
ment aux Philippiens, et ce qu'il leur répète en pleurant. 17-19
Quelle douleur en effet de voir le monde vivre dans l'égarement! mais quelle douleur plus grande encore quand on voit marcher à la manière du monde, des hommes qu'on croyait pouvoir envisager comme n'étant plus du monde! (Jean XVII, 16.)

§ 1971. « Avoir sa pensée aux choses de la terre! » 20, 21
c'est là que gît essentiellement le mal. Pour le combattre et en triompher, il faut nous rappeler que notre droit de bourgeoisie est dans les cieux. Paul, citoyen de Rome, et, ce qui était mieux encore, citoyen de la république d'Israël; Paul qui, par les bienfaits dont il avait été l'instrument, avait en quelque sorte acquis la bourgeoisie de Corinthe, d'Ephèse, de Thessalonique, de Philippes; Paul met au dessus de tout les droits à la cité céleste que la grâce de Dieu lui avait conférés (Jean 1, 12). C'est là qu'était son trésor; et non pas seulement le sien, mais celui de tous ses frères en la foi. Faisons donc l'examen de nos pensées, pour savoir si nous envisageons réellement le ciel comme notre patrie, si nous y cherchons Jésus-Christ, si notre espérance est de l'en voir revenir pour nous introduire dans son repos, après avoir transmué nos corps. Ces corps humiliés par toutes sortes d'infirmités et de maladies, mais encore plus par le péché, le Seigneur veut les rendre conformes à son corps glorieux! Ce sera de toutes ses œuvres peut-être la plus merveilleuse; mais est-il une seule chose qui soit au dessus de sa puissance? Voilà ce que l'apôtre croyait de IV
tout son cœur et ce qu'il rappelle à ses chers Philippiens, 1
afin qu'ils demeurent fermes en notre Seigneur. Etre ferme et inébranlable, ferme dans la profession de la saine doctrine, ferme contre les assauts du diable et les

IV 1 séductions de la chair! vous savez que la Parole de Dieu nous y exhorte sans cesse; mais nulle part elle ne le fait avec tant d'affection : « Mes frères bien-aimés et chéris, ma joie et ma couronne... » encore une fois, « mes bien-aimés! »

2, 3 § 1972. Qui étaient Evodie et Syntiche? Qui est ce « vrai collègue » auquel Paul les recommande? Que s'était-il passé qui eût rendu nécessaire cette exhortation spéciale? C'est ce que nous ignorons; mais ce passage nous montre le soin que notre apôtre prenait des âmes qui lui avaient été confiées et comment il leur témoignait son affection. Exhorter et aider, tel est le double devoir de tout chrétien envers ses frères, tel est notamment le devoir des conducteurs de l'Eglise. Et ce ne sont pas les faibles et les mal affermis qui ont seuls besoin d'avertissements et de secours : il en faut à ceux même qui se sont le plus signalés dans le bon combat de la foi.

4 § 1973. Paul revient avec une nouvelle insistance sur le devoir de se réjouir dans le Seigneur; preuve que la joie est un des sentiments qui découlent le plus de la vraie foi. C'est une joie sainte et sérieuse; une joie, non terrestre, mais céleste; une joie qui n'a pas de rapport avec celle dont il est dit : « Même en riant le cœur est triste, et la joie finit par l'ennui » (Prov. XIV, 13); toujours est-il que c'est de la joie. Comment considérer, sans se réjouir, ce que Jésus-Christ a fait pour nous, pauvres pécheurs, et ce qu'il nous prépare dans le ciel! Quand je pense à mes péchés, je suis triste et toutefois joyeux; car leur nombre même et leur gravité me rappellent l'immensité de la grâce qui m'a été faite. Quand je sens mon existence menacée par la vieillesse ou par la maladie, je suis triste et toutefois joyeux; car ainsi se hâte la transformation glorieuse de

mon corps. La religion est triste, dites-vous, ô gens qui VI
ne connaissez que les joies du monde! Votre religion est 4
triste, je le sais; mais non pas celle que m'a faite mon Sauveur. Déjà sous l'ancienne loi, le culte de l'Eternel était accompagné de fêtes, de vraies fêtes, toutes resplendissantes de joie et de bonheur; mais ce n'était que le type des joies en vertu desquelles « le cœur du fidèle est un festin continuel (Prov. XV, 15). »

§ 1974. D'après nos versions ordinaires, ce verset 5
contiendrait une exhortation à la douceur; mais selon le sens habituel du mot employé dans le texte, il s'agit plutôt de la modération ou de la tempérance, ce qui est loin d'exclure l'autre idée. Ceci, du reste, peut se lier à ce qui précède ou à ce qui suit. Si les joies de ce monde ont pour effet de surexciter les passions, la joie du fidèle tend plutôt à les calmer. C'est près du Seigneur qu'il se réjouit, et se pourrait-il qu'il s'oubliât dans la communion d'un tel ami? Mais par ces mots : « le Seigneur est près, » on peut entendre la proximité de sa venue, et rien n'est plus propre que cette pensée à modérer nos désirs terrestres, non moins que la vivacité de nos passions. Puis, si nous sommes modérés dans nos 6
désirs et nos affections, il ne nous sera pas difficile de bannir toute espèce d'inquiétudes. C'est un devoir souvent recommandé par le Seigneur lui-même, vous vous en souvenez; mais qui pourra le remplir, sinon uniquement les enfants de Dieu? Aussi longtemps qu'ils habitent « le corps de leur humiliation, » ils éprouvent de nombreux besoins, et il n'est même aucun d'eux qui n'ait à s'occuper que de soi. Mais ils ont un Père dans le ciel. En le remerciant pour tant de biens déjà reçus, ils lui adressent des prières et des supplications; et s'ils ne sont pas toujours exaucés par celui qui sait de quoi

IV 7 nous avons besoin, la paix de Dieu, dans tous les cas, cette paix que l'homme naturel ne possède ni ne comprend, garde leurs pensées et leurs cœurs dans le Christ Jésus, auquel ils appartiennent, quoi qu'il arrive. Sur un seul point, je pense, il leur serait permis d'avoir des inquiétudes: c'est au sujet de leurs âmes; mais non, « ils savent en qui ils croient, » ils savent que « celui qui a fait les promesses est fidèle » : en repos de ce côté, comment ne le seraient-ils pas sur tout le reste?

8, 9 § 1975. L'effet constant de la prière est donc de répandre la paix en notre âme; mais cela s'entend de la prière faite dans la foi et sous le souffle de l'Esprit saint. Or, là où sont la foi et l'Esprit de Dieu, là est aussi une vie sainte, condition sans laquelle le Dieu de la paix ne saurait être avec nous. Mais qu'est-ce qu'une vie sainte? C'est une vie qui réalise l'exhortation du Saint-Esprit que nous avons sous les yeux. Une vie, non pas sans faiblesse et sans péché, mais une vie calquée après tout sur le patron des Ecritures et sur le modèle que nous en ont donné les premiers messagers de l'Evangile. Se proposer en toutes choses la vérité, se comporter d'une manière grave, rendre à chacun ce qui lui est dû, se faire un devoir strict de la pureté dans les discours comme dans les mœurs, chercher à se rendre agréable au prochain, s'efforcer d'être en bonne réputation dans le monde et parmi les frères, rechercher en un mot tout ce qui est bien et qui mérite l'éloge : voilà certes un idéal sublime; mais tout sublime qu'il est, le vrai disciple de Jésus-Christ ne recule pas à cet aspect; sa conscience lui rend témoignage que ces choses sont l'objet de ses pensées, de son ambition, de ses prières; il s'y attache, il s'y conforme, et encore qu'il soit loin d'a-

voir atteint le but, le Dieu de la paix ne laisse pas d'être IV
avec lui, parce qu'il cherche réellement à l'atteindre.

§ 1976. Après avoir complété par cette magnifique ex- 10-19
hortation les enseignements du Saint-Esprit destinés à
ses chers frères et disciples de Philippes; Paul termine
sa lettre en les remerciant dans les termes les plus af-
fectueux de tout ce qu'ils avaient fait pour lui depuis
nombre d'années. Pendant quelque temps, il est vrai,
l'apôtre n'avait rien reçu de leur part; mais il savait
bien que cela ne venait pas de mauvaise volonté. Si
d'ailleurs il se réjouissait du secours pécuniaire qui
lui avait été transmis, il s'en fallait bien que ce fût à
cause du secours lui-même. Paul ne craignait pas la
pauvreté, il y était accoutumé, elle lui avait constam-
ment valu les consolations de Jésus-Christ, sa vraie ri-
chesse; mais, en lui députant Epaphrodite avec leur
offrande, les Philippiens avaient rempli envers lui un
devoir de charité, ils avaient rafraîchi le souvenir qu'il
conservait du temps difficile et toutefois heureux de ses
prédications à Thessalonique, ils avaient semé pour
eux-mêmes en définitive, et le Seigneur acceptait l'obla-
tion comme si elle lui avait été faite. En conséquence,
il ne manquerait pas de pourvoir à tous leurs besoins,
selon sa richesse, et c'est là ce qui causait la grande
joie de l'apôtre. Ceci complète admirablement les ins-
tructions apostoliques sur ce qu'on appelle quelquefois
« la question d'argent. » Les conducteurs des églises
doivent être prêts à remplir leurs fonctions gratuitement,
s'il le faut pour la gloire du Seigneur; puis, s'ils croient
pouvoir accepter les offrandes des fidèles, ils doivent le
faire avec joie, non par avarice, mais par amour même
pour ceux qui les assistent de leurs biens.

§ 1977. Après cette observation générale, remarquez, 11-13

IV 11-13 je vous prie, le beau modèle de contentement que nous donne l'apôtre. Il n'est pas dans la nature de l'homme d'être content, par cela même qu'il est, par nature, éloigné de Dieu, la source de tout bonheur. Le contentement d'esprit s'apprend, et il ne s'apprend dans sa perfection qu'à l'école de Jésus-Christ. Quelle que soit la situation d'un disciple de Jésus, il est pleinement satisfait, non-seulement parce qu'il est où Dieu le veut; non-seulement parce qu'il sait que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment le Seigneur; non-seulement parce que son état, si misérable soit-il, ne le sera jamais autant que ses péchés le mériteraient, ni autant que l'a été celui de Jésus sur la croix; mais encore parce qu'il n'est pas au pouvoir des circonstances de lui enlever la grâce de Dieu. La grâce de Dieu en Jésus-Christ, voilà ce qui fait sa force, comme le dit Paul; sa force pour surmonter les découragements, pour triompher de la douleur, pour accepter la pauvreté; mais aussi sa force contre les folles joies de la prospérité, contre l'abus des biens terrestres, contre la vanité et la fausse confiance qu'ils inspirent si souvent. « Je puis tout dans le Christ qui me fortifie! » Tel est le dernier mot de l'apôtre dans cette épître, et comme il résume bien toute sa carrière! Paul fut certainement un homme que Dieu avait doué d'une grande capacité intellectuelle et d'une grande énergie morale, bien qu'avec un corps débile; il avait acquis, dès sa jeunesse, des connaissances qui, dans tous les cas, auraient fait de lui un docteur en Israël, quoiqu'il n'eût pas une parole puissante et facile; mais après tout, qu'est-ce qui explique les succès de son ministère et la sainteté de sa vie, si ce n'est la force du Seigneur qui s'accomplissait dans son infirmité? (2 Cor. XII, 9.) Qui que vous soyez

donc, ô vous qui lisez ces lignes, forts ou faibles, savants IV
ou ignorants, occupés à l'œuvre du Seigneur autour de 11-13
vous ou en vous, inscrivez sur les tablettes de votre cœur cette importante déclaration de l'apôtre : « JE PUIS TOUT EN CHRIST QUI ME FORTIFIE. »

§ 1978. « Or à notre Dieu et Père, » à celui de qui 20
nous est venu Jésus-Christ, soit « la gloire au siècle des siècles, amen ! » Et « que la grâce de notre Seigneur 21
Jésus-Christ soit avec vous tous, » cette grâce sans laquelle nous ne pouvons rien, mais qui suffit pleinement à qui la possède !

ÉPITRE AUX HÉBREUX.

CCCXXXII. Introduction; divinité et humanité de Jésus-Christ; Jésus et Moïse comparés. Sérieux avertissements. — La Parole vivante.

§ 1979. Cette lettre, ou plutôt ce discours, ne portant de signature ni au commencement ni à la fin, il y a quelque incertitude sur son véritable auteur. Tous les docteurs dignes de quelque créance sont d'accord qu'il est d'un des apôtres ou de quelqu'un de leurs associés, tels que Luc, Barnabas ou Apollos, et par ces noms même on le rattacherait au ministère de Paul. L'opinion commune l'attribue à Paul en personne, mais cette opinion est fortement combattue, depuis assez longtemps. Je ne dirai pas les raisons qu'on allègue de part et d'autre. Mes lecteurs ne me les demandent sûrement pas : ils préfèrent que je leur explique l'Epître. Je dois pourtant leur dire qu'après avoir examiné la question le mieux qu'il m'a été possible, je suis demeuré convaincu que nous avons encore ici un écrit de l'apôtre auquel le Saint-Esprit a donné une si grande place
XIII parmi les premiers prédicateurs de l'Evangile. Il était
— en Italie quand il le composa ; son cher Timothée, après
22, 24

avoir été mis en prison, avait été relâché, et Paul l'at- XIII
tendait pour faire un nouveau voyage en Orient; d'où 23, 24
il résulte que Paul lui-même avait alors recouvré sa liberté. Peut-être revenait-il d'Espagne à cette époque, si toutefois il y est allé, selon son désir (Rom. XV, 24, 28); peut-être la persécution de Néron vint-elle l'envelopper avant qu'il pût faire le voyage en Orient dont il parle ici : ce sont des questions sur lesquelles l'Epître ne nous fournit pas de renseignements.

§ 1980. Si d'ailleurs Paul ne s'y nomme pas et s'il n'ajoute pas ses salutations ordinaires, c'est, quant au second point, comme dans l'Epître aux Ephésiens, parce qu'il écrivait plutôt un Traité qu'une lettre; quant à l'absence de son nom, elle peut s'expliquer par les relations dans lesquelles il avait toujours été avec ses frères hébreux. Bien que Paul fût demeuré juif avec les Juifs et qu'il n'eût jamais cessé de leur porter un intérêt dont ses lettres font foi (Rom. IX, 1-5; X, 1), il est sûr que sa vocation avait été auprès des Gentils, que sa prédication s'en était ressentie, que son ministère s'était exercé hors de l'influence juive; et comme il y avait parmi les chrétiens juifs, même les plus pieux, des frères qui judaïsaient à l'excès, on comprend que ceux-ci devaient nourrir de fâcheuses préventions contre Paul : nous en avons vu jadis quelques traces (§ 1643). De là viendrait que l'apôtre, non pour se cacher, mais pour heurter le moins possible, n'aurait pas mis son nom en tête de son écrit. Cela explique 22
aussi la forme suppliante par laquelle il le termine. Mais quoique Paul n'eût pas de vocation spéciale auprès des Juifs, et que ce fût plutôt le lot de Pierre (Gal. II, 7, 8), Dieu a voulu, en témoignage de l'unité de l'œuvre, non moins que de l'unité de la doctrine, que Paul à la fin

de sa carrière, écrivit pour les Hébreux, comme il avait voulu que Pierre prêchât l'Evangile dans la première assemblée de païens (Act. X).

§ 1981. Qu'il y ait d'ailleurs des différences notables entre ce Traité et les autres écrits de Paul, c'est ce qu'on ne saurait contester; mais quelle différence n'y a-t-il pas entre l'Epître aux Romains et la première aux Thessaloniciens, entre les Epîtres aux Corinthiens et les Epîtres à Timothée, même entre l'Epître aux Ephésiens et celle aux Philippiens, deux lettres écrites en des circonstances fort semblables! Quelle différence aussi entre le discours de Paul à Antioche de Pisidie et son discours à l'Aréopage; et si nous avions le récit de de tous les témoignages qu'il a rendus au Seigneur, que de diversités encore n'aurions-nous pas! Le sujet de l'Epître aux Hébreux est d'une tout autre nature que celui des Epîtres précédentes; les personnes à qui Paul écrit, sont aussi d'une autre origine. Ainsi s'explique, par exemple, pourquoi cet écrit abonde beaucoup plus en citations de l'Ancien-Testament. Mais sont-elles moins nombreuses dans le discours d'Antioche dont je parlais tout à l'heure, discours prononcé devant la Synagogue, comme ceci est adressé à des hommes sortis de cette même Synagogue?

§ 1982. Le sujet que discute l'apôtre, c'est la comparaison de la nouvelle alliance avec l'ancienne, sujet souvent touché par lui dans ses lettres. Le fond de son discours peut se diviser en deux parts : l'une traitant de la personne du Christ, l'autre de sa sacrificature, ce qui est entremêlé et suivi d'exhortations diverses, notamment d'exhortations à la fidélité ou à la persévérance. Et comme cela se fait avec de continuelles références aux institutions de Moïse et aux paroles des pro-

phètes, il n'est pas de livre du Nouveau-Testament qui jette plus de jour sur les anciennes Ecritures, ni qui nous enseigne mieux la vraie manière de les interpréter. C'est, du reste, un des caractères aussi de l'Epître aux Romains et de celle aux Galates, sans parler des autres.

§ 1983. Pour établir la supériorité de la nouvelle alliance ou de la nouvelle économie sur l'ancienne, du Nouveau-Testament sur l'Ancien, l'apôtre commence donc par traiter de la personne de Jésus-Christ. Dieu a parlé. Dès l'origine des siècles, il a parlé aux pères de la famille humaine, Adam et Noé, et plus particulièrement aux pères du peuple d'Israël; non pas une fois, mais à diverses reprises; non d'une seule manière, mais par des visions, des songes, des missions d'anges, des apparitions de sa gloire; il a parlé sous forme d'ordres, de menaces, de promesses, de récits, de prophéties, remplissant de son Esprit les hommes dont il daigna faire ses organes auprès du monde. Mais tout ceci n'était qu'une préparation, et quand les derniers jours sont venus, les derniers dans les temps de la Révélation, « Dieu, » dit l'apôtre, « nous a parlé par le Fils. » C'est lui qui a consommé la révélation de Dieu aux hommes. I / 1

§ 1984. Celui-ci est l'héritier (Matth. XXI, 38; Rom. VIII, 17), le possesseur de toutes choses, et par conséquent notre Maître et Seigneur. Par lui ont été faits les siècles, c'est-à-dire tout ce qui, ayant eu un commencement, possède une existence dont la durée se compte en jours, mois et années (Coloss. I, 16). Il est la vivante image du Père, celui en qui Dieu a manifesté la gloire de son essence (Colos. I, 15), en sorte que si quelqu'un l'a vu, il a vu le Père (Jean XIV, 9). C'est lui enfin qui soutient, 2-4

I 2-4 dirige, gouverne toutes choses par sa parole puissante ou à sa pure volonté (Matth. XXVIII, 18; Philip. III, 21). Tel est le Fils dans sa nature divine et antérieurement à l'envoi qui a été fait de sa personne pour compléter la révélation de Dieu. Mais cet accomplissement de la révélation de Dieu n'a pas eu lieu seulement en paroles. Le Fils a fait par lui-même la purification de nos péchés, en s'offrant pour nous à la mort de la croix; après cela, il est rentré dans sa gloire, s'étant assis à la droite de la Majesté dans les lieux très-hauts (Eph. I, 20). Si bien que, malgré son humiliation, et dans cette nature même qui fut humiliée, il est et demeure infiniment au-dessus des anges, le nom qui lui est donné par le Père étant bien plus excellent que le leur (Philip. II, 10).

5-14 § 1985. Il est vrai que le Fils de Dieu est appelé, dans l'Ancien-Testament, l'Ange de l'Eternel, l'ange de l'alliance; mais il n'est aucun ange à qui Dieu ait jamais dit, comme au Psaume second : « Tu es mon Fils, toi, je t'ai engendré aujourd'hui; » ou, comme ailleurs, parlant de Salomon, type du Messie : « Je lui serai pour père et il me sera pour fils (2 Sam. VII, 14). » Puis, au moyen de paroles extraites de divers psaumes messianiques, l'apôtre montre toujours mieux la supériorité du Fils sur les anges. Les anges adorent le Fils, et tandis qu'ils sont entre ses mains, semblables aux vents et aux flammes de feu dont il fait ses ministres, le Fils est Dieu, un Dieu qui règne éternellement, un Dieu que Dieu a oint d'une huile d'allégresse, au-dessus de tous ceux qui sont quelquefois appelés fils de Dieu, comme lui-même quelquefois reçoit le simple nom d'ange. C'est lui qui a fondé la terre et créé les cieux, et si les cieux et la terre doivent être transmués, lui au contraire, il est

permanent à toujours. Enfin ce ne saurait être un simple ange, celui avec lequel Dieu partage sa gloire et sa puissance, celui auquel il promet une victoire éclatante sur quiconque ne croit pas en lui. Quoi de plus? il est le Roi, et les anges sont ses ministres (Matth. XXII, 13); ministres de sa justice au dernier jour, ministres actuels de sa grâce et de ses délivrances envers les héritiers du salut (Gen. XIX; Act. X). I — 5-14

§ 1986. L'apôtre s'interrompt un instant pour adresser à ses lecteurs une exhortation dont il n'est pas difficile de sentir la justesse et l'importance. C'est un grand salut, celui qui nous a été annoncé et procuré par le Seigneur : grand par la grandeur de la délivrance, plus grand encore par la grandeur de l'expiation ; grand, à ne considérer que la suprême majesté du Sauveur, grand aussi, quand on pense aux merveilles qui en ont accompagné la prédication. Or, si la parole prononcée par le moyen des anges, en entendant par là, comme Paul le fait après Etienne, non-seulement les anges proprement dits, mais aussi les prophètes (Act. VII, 53; Gal. III, 19); si, dis-je, cette parole « a été ferme, et si toute transgression et toute désobéissance a reçu une juste rémunération » (rappelez-vous les jugements de Dieu rapportés dans l'Ancien-Testament), « comment échapperons-nous, si nous avons négligé un si grand salut? » Qui deviendra notre sauveur, si nous ne voulons pas du Sauveur Jésus-Christ? Qu'offrirons-nous à Dieu pour l'expiation de nos péchés, si nous méprisons le sang de Gethsémané et de Golgotha? Où chercherons-nous la lumière et la vie, si nous repoussons les appels et les grâces de l'Esprit de Christ? Répondez. II — 1-4

§ 1987. Les anges donc, ainsi qu'il l'a été dit tout à l'heure, ne sont que de simples ministres du grand 5-9

II 5-9 Roi ; aussi n'est-ce pas à eux qu'est réservée la domination de la terre à venir que les apôtres ont eu pour mission de prophétiser, mais c'est à celui que tous les anges adorent et qui toutefois a été fait pour un peu de temps inférieur aux anges. Voilà comment l'apôtre passe à l'humanité de Jésus-Christ, sans rien rabattre de la grandeur de sa personne. Il emprunte au Psaume VIII des paroles qui, applicables à tout enfant d'Adam, en ce sens que l'homme, inférieur aux anges, a reçu néanmoins de Dieu un grand pouvoir sur les œuvres de la nature, ne sont néanmoins entièrement vraies que si on les applique à Jésus-Christ. C'est lui qui est le Fils de l'homme par excellence, comme il est, par excellence, le Fils de Dieu; puis c'est à lui seul, d'entre ceux qui sont nés de femme, que Dieu a pu assujettir toutes choses (Matth. XXVIII, 18). L'apôtre fait observer là-dessus qu'en disant « toutes choses, » il ne reste rien qui ne doive lui être assujetti. Il s'en faut cependant que toutes choses lui soient maintenant assujetties, puisqu'il est encore tant de gens qui rejettent sa domination et que Satan exerce toujours une si grande autorité sur la terre! Cela est vrai ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'au sortir de son humiliation, Jésus-Christ s'est vu couronné de gloire et d'honneur (Act. II, 33; Phil. II, 9). Une conséquence que l'apôtre n'ajoute pas, mais qui se présente d'elle-même, c'est que la gloire actuelle du Seigneur est une garantie de sa gloire à venir, selon que Paul l'avait dit ailleurs (Phil. II, 9, 10). Il laisse de côté cette idée, pour s'arrêter sur ce qui se rapporte aux souffrances et à la mort du Sauveur. C'est par là surtout qu'il a été fait inférieur aux anges; mais c'est aussi par là qu'il a manifesté la grâce de Dieu et qu'il nous a ouvert l'accès à la vie éternelle.

§ 1988. Le développement de cette pensée occupe la fin du chapitre. Jésus-Christ y est appelé « le Prince du salut, » comme il est appelé au Livre des Actes « le Prince de la vie (Act. III, 15). » En tant que Sauveur, c'est au moyen de ses souffrances qu'il a été consommé, rendu parfait et accompli, de la part de Celui « à cause duquel et par le moyen duquel sont toutes choses. » Or, « il lui convenait » qu'il en fût ainsi. Notre Seigneur a dit « qu'il le fallait (Luc XXIV, 26); » mais, en Dieu, il n'y a pas de nécessité aveugle et fatale, comme la destinée des païens; ce qu'il juge nécessaire est toujours bon. D'un autre côté, ce qu'il estime *convenable*, ne saurait être abandonné au hasard des événements : *il faut* que cela se fasse. Qu'est-ce donc qui convenait à Celui par qui et pour quoi sont toutes choses? Il lui convenait que celui qui sanctifie, participât à la nature de ceux qui sont sanctifiés. Ceux qui sont sanctifiés, ce sont ceux qui croient; et celui qui sanctifie, c'est Jésus-Christ. Or, qu'il ait été vraiment un homme, c'est ce que prouve le titre de frère qu'il ne prend pas à honte de donner aux hommes; non pas à tous cependant, mais à ceux qu'il sanctifie. C'est déjà ce qu'il fait par la bouche de David, au Psaume XXII, verset 22. Puis, vous vous rappelez comment il leur donne ce nom, à l'instant même où il venait d'être déclaré le Prince de leur salut par sa résurrection (Jean XX, 17). Une occasion encore où il se montre semblable à nous, c'est lorsqu'au Psaume XVIII, il dit, comme l'aurait fait un simple homme : « Je mettrai ma confiance en l'Eternel, » et vous trouverez des paroles de cette nature dans tous les Psaumes messianiques. Et encore, c'est Jésus, homme, qui dit par son type le prophète Esaïe : « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés » (Es.

II
10-13

II VIII, 18), car il a pour sa postérité tous ceux dont il a payé la rançon (Es. LIII, 10).

14-18 § 1989. Afin que le « Prince de notre salut » eût la parfaite réalité de notre nature, et non pas une apparence humaine, comme lorsqu'il visita Abraham sous les chênes de Mamré, ou Josué ou le père de Samson, il a participé à la chair et au sang, de même que les enfants, étant aussi véritablement issu d'Adam que Marie sa mère. Et « s'il a été convenable » qu'il fût un homme réel, c'est pour qu'il pût mourir comme nous ; pour que, par le moyen de sa mort même, il nous arrachât à la puissance meurtrière de Satan et qu'il nous délivrât de la crainte de la mort, cette crainte qui ne fait que des esclaves. En effet, ou bien l'on vit dans une appréhension continuelle de mourir, tel qu'un esclave qui voit sans cesse la verge de l'exacteur levée sur lui ; ou bien, on s'efforce de calmer sa conscience par d'onéreuses dévotions, comme l'esclave qui ne travaille que pour éviter le châtiment, en sorte que la mort, œuvre de Satan, devient un des plus puissants instruments de son règne. Voilà de quelle lamentable condition Jésus-Christ est venu nous retirer ; car il est sûr que, si nous croyons du cœur en lui, nous ne sommes plus sous la tyrannie de cette horrible crainte de mourir, et nous servons Dieu par amour, non par peur (Rom. VIII, 15). Or, encore une fois, c'est bien pour nous, et pour nous exclusivement, que le Seigneur a souffert, et non pas pour les anges déchus. Ce qui le prouve, c'est qu'il n'est pas venu sous une forme d'ange, mais en vrai fils d'Abraham.

§ 1990. Enfin, pour que rien ne manquât à la similitude, non-seulement le Christ a souffert et il a été mort, mais encore il a été tenté, tenté par Satan de di-

verses manières (Marc I, 13; VIII, 33). C'est ainsi que, II
rendu parfaitement semblable à ses frères, comme cela 14-18
convenait, il se présente à nous en qualité de SOUVERAIN SACRIFICATEUR miséricordieux et fidèle : miséricordieux, car pourrait-il exister un plus grand amour que celui qu'il nous a témoigné? fidèle, car il a accompli toute justice et ses paroles sont d'une certitude immuable. En sa qualité de sacrificateur, il a fait la propitiation pour les péchés du peuple de Dieu : tel est le fruit de sa mort; mais comme il a repris la vie et qu'il est le Tout-Puissant, il peut secourir victorieusement ceux qui sont exposés aux tentations qu'il a surmontées. Bientôt, nous aurons le développement de cette doctrine et nous en verrons les conséquences. Auparavant, l'écrivain sacré, toujours occupé de la suprême grandeur du Christ, va nous dire combien il a surpassé Moïse, et dans sa personne et dans sa mission.

§ 1991. Ce fut certes un grand serviteur de Dieu III
que Moïse. Le Saint-Esprit lui rend le témoignage d'a- et IV
voir été fidèle, et il dit ailleurs que c'est tout ce qu'on demande d'un administrateur (1 Cor. IV, 2). Tel fut aussi Jésus-Christ, plein d'obéissance pour celui qui l'avait envoyé, et de dévouement pour ceux qui sont la maison de Dieu en esprit (1 Tim. III, 15; Eph. II, 22). Mais, tandis que Moïse fut simplement serviteur, Jésus a été tout à la fois SERVITEUR et Fils; et tandis que Moïse faisait partie de la maison, Jésus en est le constructeur; or celui qui a construit toutes choses est DIEU. Ensorte que, si nous croyons, nous sommes *sa maison*, tandis que les Israélites n'étaient pas la maison de Moïse. Après cela, si Moïse a eu pour mission de conduire les enfants d'Israël au pays de Canaan, mission achevée par Josué, qu'est-ce que le repos de Canaan, en comparaison

du repos éternel qui se trouve en Jésus? Telle est la doctrine que renferment ces deux chapitres; elle est parfaitement simple. Arrêtons-nous quelque peu sur les exhortations dont l'apôtre en entremêle l'exposé.

III / 1 § 1992. D'abord, il s'adresse à ses frères en leur donnant le nom de saints, et l'on voit ce qui justifie cette dénomination : c'est qu'ils avaient été faits participants de la vocation céleste, ou de la vocation de Dieu en Jésus-Christ. Etre appelé de Dieu, c'est déjà une mise à part, une consécration. C'est à ce titre que le peuple d'Israël était une nation sainte et que l'enfant qui naît de parents fidèles est saint (1 Cor. VII, 14). Mais peut-être que cette expression : « Etre fait participant de l'appel céleste, » désigne quelque chose de plus, savoir l'effet intérieur de la grâce de Dieu sur le cœur des élus, et alors on comprendrait encore mieux que l'apôtre ait appelé « saints, » ceux qui étaient l'objet de cette grâce. Dans tous les cas, il n'est pas douteux qu'il n'invite ceux qui font profession de l'Evangile, et nous par conséquent, à contempler l'ENVOYÉ (ou l'*apôtre*) et le souverain sacrificateur de notre profession, savoir Jésus-Christ, qui est le grand Envoyé de Dieu, comme il est aussi le grand Expiateur des péchés. Ce qu'il nous invite à considérer dans le Sauveur, c'est la gloire infinie de sa personne et les relations que nous avons avec lui. Nous sommes sa maison; à la condition toutefois que nous retenions fermes jusqu'à la fin « l'assurance et le sujet de gloire de l'espérance. » Vous vous rappelez comment l'apôtre revient dans chacune de ses lettres sur le devoir d'être ferme et inébranlable dans la foi. S'il n'emploie pas toujours ce dernier mot, il est manifestement sous-entendu; car où puiserons-nous l'assurance de notre salut actuel et la glorieuse espérance de

la rédemption de nos corps, si ce n'est dans notre foi en III
Jésus-Christ, l'Envoyé fidèle, le Fils de Dieu, le fondateur de l'Eglise, sa maison?

§ 1993. C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit : 7-14
« Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs (Ps. XCI). » Voilà donc ce que le Saint-Esprit faisait dire par le Psalmiste aux hommes de son temps, ce qu'il répétait aux chrétiens juifs par la bouche de Paul, ce qu'il nous adresse à nous-mêmes dans cette page de l'Ecriture. Nous avons tous à surveiller notre méchant cœur, plein d'incrédulité naturelle. Si les Israëlites, sourds à la voix de l'Eternel, s'endurcirent, prenons garde que nos cœurs ne s'endurcissent par la séduction du péché, car c'est le péché qui rend incrédule. Sommes-nous réellement devenus participants de Jésus-Christ? retenons-nous fermement la foi simple qui fut le principe de notre nouvelle vie? nous recevrons avec sérieux cette exhortation du Saint-Esprit et nous nous inviterons les uns les autres à y être attentifs. — Rapprochons, en passant, la seconde moitié du verset 14 de la fin du verset 6. Il résulte de ce rapprochement que le caractère essentiel du fidèle, est de se tenir avec force à la grâce de Dieu, comme à ce qui fait l'assurance de son âme, sa glorieuse espérance et sa substance même. — Remarquez aussi, verset 13, ce mot « aujourd'hui, » que l'apôtre détache de sa citation des Psaumes pour le mettre en saillie. Aujourd'hui est à nous, mais non pas demain ; aujourd'hui est un jour de grâce, si Dieu nous y fait entendre sa voix ; demain sera peut-être le jour où commencera pour nous ce terrible jugement : « Parce que vous n'avez pas écouté, je ne vous parlerai plus. »

§ 1994. Aussi l'apôtre continue-t-il en reprenant 15-19

III — 15-19 cette même parole, et il nous invite à réfléchir sur le funeste sort des enfants d'Israël dans le désert, selon qu'il en avait écrit autrefois aux Corinthiens (1 Cor. X, 1-12). Or, quels furent ceux qui, ayant entendu la voix de l'Eternel, ne laissèrent pas de provoquer sa colère? Hélas! ce furent les mêmes hommes que l'Eternel avait délivrés de l'Egypte par le moyen de Moïse. Nous donc qui faisons profession de croire que Jésus-Christ nous a rachetés de la condamnation, prenons garde que nos cœurs ne s'endurcissent par l'habitude d'entendre, sans l'écouter, la voix de ce miséricordieux Sauveur. Et contre qui l'Eternel fut-il indigné pendant quarante ans? Ne fut-ce pas contre des hommes qui péchèrent malgré tout ce que Moïse put leur dire et tout ce que l'Eternel faisait pour eux? Nous donc qui montrons souvent si peu de vigilance, qui nous jouons avec les tentations, qui n'avons pas du péché l'horreur qu'il faudrait, prenons garde que, par des habitudes coupables, nous n'attirions sur nous les jugements de Dieu. A qui encore l'Eternel jura-t-il qu'ils n'entreraient pas dans son repos, si ce n'est à ceux qui furent rebelles? Nous donc prenons garde de ne pas nous révolter contre Celui qui nous parle des Cieux. Enfin, par quelle raison furent-ils privés du repos que l'Eternel avait promis à leurs pères? Ce ne fut pas la puissance ou la fidélité de Dieu qui leur fit défaut : leur incrédulité seule en devint la cause. Nous donc aussi prenons-y garde. Jésus-Christ est un puissant Sauveur, son salut est un grand salut, son amour est fidèle; mais si nous le rejetons, si nous le profanons par incrédulité, nous n'en serons pas moins perdus sans ressource (2 Tim. II, 13).

IV — 1-10 § 1995. « Craignons donc, » dit l'apôtre, craignons..... Une promesse nous est faite, une bonne nou-

velle nous est annoncée : il y a maintenant encore un IV
repos pour le peuple de Dieu. Ce repos n'est pas celui 1-10
de Canaan ; c'est un repos meilleur et plus assuré : c'est le repos même dont Dieu se reposa après la Création et Jésus après l'achèvement de son œuvre de grâce. Quand le Saint-Esprit disait par la bouche du Psalmiste : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, » et quand il invite au repos les hommes de ce temps et de tous les temps, il est clair qu'il ne saurait être question du repos de Canaan, tout comme il est manifeste que si Josué eût introduit l'Israël fidèle dans le vrai repos, le Saint-Esprit n'aurait pas, si longtemps après, parlé aux fidèles qui, à l'époque du Psaume 95, habitaient le pays de Canaan, d'un nouveau repos à conquérir. Or, on se prive de ce repos quand on abandonne la promesse d'y entrer, c'est-à-dire quand on rejette ouvertement la Parole de Dieu ; mais on ne s'en prive pas moins, quand la Parole n'est pas mêlée dans le cœur avec la foi, c'est-à-dire quand on ne croit à la promesse que d'une foi morte (Rom. X, 10). Si, au contraire, nous y croyons réellement, nous entrons par ce fait seul dans le repos de Dieu, car nous goûtons la paix que procurent la réconciliation et le pardon, paix qui est à la fois les arrhes et l'avant-goût du repos éternel.

§ 1996. Le vrai moyen de ne pas se voir privé d'une 11-13
grâce, c'est de la saisir avec empressement dès qu'elle nous est offerte. Aussi l'apôtre nous dit-il : « Empressons-nous donc d'entrer dans ce repos, » et il nous présente encore pour motif ce qui arriva aux Israëlites dans le désert, ajoutant sur le pouvoir judiciaire de la Parole de Dieu, une réflexion de la plus haute importance. Jésus a dit : « Qui me rejette et ne reçoit pas mes paroles, il a qui le juge ; c'est la parole que j'ai prononcée qui le

IV 11-13 jugera au dernier jour (Jean XII, 48). » La Parole de Dieu, toute la Parole, est une parole vivante : « les paroles que je vous dis, sont esprit et vie (Jean VI, 63); » une parole efficace : « ma Parole ne retournera point à moi sans effet (Esaïe LV, 11). » « Plus tranchante qu'une épée à deux tranchants, » elle pénètre dans les abîmes de notre corruption morale, et, si nous ne consentons pas à être convertis par elle, elle ne peut que nous condamner et nous tuer. D'ailleurs, nulle possibilité de lui échapper; car « aucune créature n'est cachée devant elle. » Ici la Parole de Dieu nous apparaît comme une personne, comme une personne divine, comme Dieu lui-même, ce qui est tout à fait conforme à ce que nous avons vu autre part (Jean I, 1-5). Il y a deux Paroles : la Parole écrite et la Parole faite chair. De l'une, l'apôtre passe à l'autre, par une transition d'autant plus facile qu'en grec le mot *parole* est masculin, et par une association d'idées d'autant plus naturelle que Jésus-Christ, la Parole incarnée, est la grande révélation du Père ou sa Parole vivante, de même que la Parole écrite est appelée aussi la Parole de Christ (Col. III, 16). C'est avec lui que nous aurons affaire au jour du jugement, et toutes choses sont nues et entièrement découvertes à ses yeux. Malheur donc à nous, si nous abandonnons la promesse d'entrer dans son repos !

14-16 § 1997. L'apôtre cependant revient à l'idée fondamentale de sa lettre, comme de tout l'Evangile : celle de la grâce de Dieu. Nous avons en Christ un grand Souverain Sacrificateur qui a traversé les cieux, de même que le souverain sacrificateur des Juifs traversait le voile du temple et le lieu saint pour s'approcher du propitiatoire. Son nom est Jésus, qui veut dire *Sauveur*, et, de sa nature, il est le fils de Dieu. Conséquence :

« Retenons notre profession. » Puis, ce n'est pas un souverain sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités. Les secourir, cela va sans dire, puisqu'il est le Fils de Dieu, le Tout-Puissant; mais y sympathiser, c'est autre chose, et cette chose merveilleuse, il la peut, parce qu'il « a été tenté à notre ressemblance, bien que sans péché. » Or, pour compâtir aux misères des pécheurs, il n'est pas nécessaire de s'être souillé par le péché : il suffit d'être homme, d'avoir connu les tentations de Satan, d'avoir souffert les maux, les opprobres, la malédiction, suites du péché; et voilà ce qu'il en est de Jésus-Christ. Nouvelle conséquence : « Approchons-nous avec assurance du trône de la grâce (le propitiatoire, I, § 802), afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce, pour un secours opportun. » IV 14-16

§ 1998. Résumez maintenant les principes posés par l'apôtre dans cette portion de son écrit, rapprochez les conséquences qu'il en déduit, et vous arrivez à ce magnifique résultat : Rien n'égale la grandeur de la personne de Jésus-Christ, si ce n'est la grandeur de son dévouement. Fils de Dieu et Fils de l'homme tout à la fois, il nous appelle à lui pour donner du repos à nos âmes (Matth. XI, 28, 29). Croyons donc en lui fermement; prenons de sa main, sans hésiter, la grâce qu'il nous offre, et, dans toutes nos nécessités spirituelles, reposons-nous pleinement sur sa miséricorde.

CCCXXXIII. Sacrificature de Jésus-Christ. Les éléments; impénitence finale des apostats et indéfectibilité des fidèles.

§ 1999. Ces six chapitres traitent d'un seul et même sujet, entremêlé de digressions et d'exhortations, selon V à X 18

la manière constante de notre apôtre. Ce sujet, c'est l'excellence suprême de la sacrificature de Jésus-Christ, le Saint-Esprit nous montrant ainsi de nouveau la supériorité de la nouvelle économie sur l'ancienne.

V 1-4 § 2000. Il commence par rappeler l'excellence de la sacrificature lévitique. Institués, désignés, consacrés par l'Eternel, Aaron et ses successeurs, hommes choisis entre d'autres hommes, furent investis de leur charge pour le bien de leurs frères, dans les choses qui se rapportent à Dieu; car ils offraient des offrandes et des victimes pour les péchés. Et comme ils étaient eux-mêmes de pauvres pécheurs, il devait leur être facile de compâtir aux infirmités spirituelles d'autrui; mais, par la même raison, ils avaient à offrir aussi le sang des victimes pour leurs propres transgressions. En somme donc, la sacrificature légale, exercée selon l'ordonnance divine, était une institution toute bienfaisante, le sacrificateur étant médiateur de la miséricorde divine auprès des pécheurs et son autorité étant une autorité purement spirituelle.

5-10 § 2001. Si du Christ-Aaron vous passez au Christ-Jésus, vous remarquerez d'abord qu'il regarde comme une gloire d'avoir été fait Souverain Sacrificateur; puis, qu'il a reçu cette charge glorieuse en sa qualité de Fils de Dieu; enfin, que, par cela même qu'il est l'Eternel, il est sacrificateur éternellement, comme cela est dit au Psaume CX, psaume dont le premier verset est également appliqué au Seigneur Jésus-Christ, par Jésus-Christ lui-même et par ses apôtres (Matth. XXII, 44; Act. II, 34). De là suit que la sacrificature du Fils de Dieu est une sacrificature d'un ordre à part, l'ordre de Melchisédec et non l'ordre d'Aaron, idée qui reparaît une page plus loin (Ch. VI, v. 20). Cependant, ce sa-

crificateur extraordinaire ne laisse pas d'avoir été « pris V
d'entre les hommes, » comme Aaron; ou plutôt, il est 5-10
devenu homme pour exercer la sacrificature. Or l'offrande qu'il a présentée dans les jours de sa chair, ce sont des cris, des larmes, des supplications et des instances; c'est ensuite une parfaite obéissance à celui qui l'avait envoyé; ce sont enfin les souffrances dont la consommation s'est accomplie sur la croix (Philip. II, 8). De cette manière, sacrificateur éternellement et s'étant offert, lui, l'Eternel, en sacrifice pour le péché, il est devenu l'auteur d'un salut éternel.

§ 2002. Après avoir vu ce morceau dans son ensemble, reprenons quelques détails. Sans m'arrêter à faire observer avec quelle clarté cet endroit des Ecritures proclame le mystère de la double nature de Jésus-Christ: sa nature divine et sa nature humaine, voyez en quels 7
termes il nous y est parlé de l'abaissement auquel il s'est soumis. Ce que dit ici l'apôtre nous reporte vivement en Gethsémané et en Golgotha. Ce fut là que le Seigneur fut saisi de crainte à la perspective de la malédiction dont il s'était chargé en notre faveur; ce fut là, ô mystère d'un amour infini! là qu'il cria avec véhémence et avec larmes; là, qu'il fut comme un criminel qui demande grâce, ou plutôt ce fut là que son âme sainte repoussait les coups réservés au péché par la justice divine. « S'il est possible que cette coupe passe loin de moi...! » Non, cela n'était pas possible, et le Seigneur le savait bien. Mais il n'était pas possible non plus, que le Père n'exauçât pas d'une manière quelconque une telle prière (Jean XI, 42); aussi voyons-nous Jésus se lever de terre et dire avec le plus grand calme à ses disciples: « Allons, voici, celui qui me trahit s'approche. » Il fut délivré de sa crainte. Quelques heures plus tard, il s'écrie de nou-

V 7 veau : « Mon Dieu, mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné? » mais, cette fois encore, il obtient la délivrance; car après avoir dit : « Tout est accompli, » il remet paisiblement son esprit entre les mains du Père.

8 § 2003. Voyez, après cela, ce qui est dit de l'obéissance de notre Souverain Sacrificateur. En tant que Dieu, il n'a pas à obéir, bien qu'il soit *le Fils;* mais il a appris l'obéissance (Phil. II, 8). Ayant revêtu notre nature, il a accepté une position d'infériorité momentanée: il a consenti à obéir. Ce n'est pas toutefois par la parfaite conformité de sa vie avec la loi de l'Eternel, qu'il a surtout fait preuve d'obéissance : il n'y avait là rien de merveilleux de la part du Saint d'Israël; mais il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. Ici est le prodige, car la souffrance suppose le péché, et il n'y avait point de péché en lui. Je ne dis pas que la sainteté de Jésus ait été sans mérite. Bien qu'il n'eût rien en son âme qui correspondît avec les pensées de Satan (Jean XIV, 30), il n'en a pas moins eu à lutter contre cet ennemi de toute vérité et de toute justice. La lutte eut principalement lieu quand le moment de souffrir approcha; ce fut alors qu'il put y avoir tentation à désobéir, alors aussi que l'obéissance du Christ se montra dans toute sa gloire. Il en est de même de ses rachetés. Les épreuves de la vie sont des moments de tentation, en sorte que c'est dans l'épreuve surtout que nous apprenons l'obéissance. Qui n'a pas souffert, ne sait pas s'il est vraiment soumis, et qui ne souffre pas avec soumission, n'a qu'une obéissance apparente aux lois mêmes qu'il semble observer.

9 § 2004. Comme le Fils de Dieu, devenu homme, a obéi au Père, nous de même, si nous sommes devenus

par la foi enfants de Dieu, nous obéirons au Seigneur. V
Ce n'est pas notre obéissance au Fils qui nous sauve, 9
c'est son obéissance au Père ; mais il est évident que si nous lui sommes rebelles, nous ne croyons pas en lui, et si nous ne croyons pas en lui, nous ne saurions être sauvés. La foi, la foi qui sauve, nous le voyons pour la centième fois, est une force morale, une puissance qui agit sur la volonté, qui la détermine dans le sens des commandements de Dieu. Cela résulte de l'opération du Saint-Esprit par laquelle cette foi nous a été communiquée, et de l'union qu'elle établit entre le Christ et nous : c'est par cette sainte foi que nous entrons en possession du salut éternel dont Jésus-Christ est l'auteur. Oh ! notons bien ce point important. Le salut tout entier est l'œuvre de Christ. Nul salut, si ce n'est par la foi en lui. Point de vraie foi, là où il n'y a pas les œuvres.

§ 2005. Ici commence une digression qui se prolonge 11-14
jusqu'à la fin du chapitre VI. Paul ayant, après David, répété que le Christ est sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec, annonce qu'il va dire là-dessus des choses difficiles à entendre, surtout pour ceux auxquels il s'adressait. Bien que l'Evangile eût été prêché aux Hébreux longtemps avant de l'être aux païens, ceux-ci l'avaient plus vite saisi dans ses éléments. Les fils d'Israël étaient, sous ce rapport, comme beaucoup de vieux protestants, même pieux, comparés aux païens et aux catholiques qui se convertissent. La Bible contient certainement des choses difficiles à interpréter ; mais dans ce qu'elle a de fondamental, elle s'explique sans trop de peine, pourvu qu'on ne soit pas « devenu paresseux d'oreilles, » comme dit l'apôtre. Il est des gens qui voudraient que le Livre de Dieu se comprît de lui-

V — 11-14 même et sans aucun effort d'attention. C'est ainsi du moins qu'ils le lisent, et de là vient que ceux qui, depuis le temps, devraient être docteurs, ont besoin de rapprendre sans cesse les premiers éléments des oracles de Dieu. On voudrait leur donner de la nourriture solide, mais ils en sont toujours au lait des petits enfants. Ce qui est digne de remarque, si du moins je saisis la pensée profonde du Saint-Esprit, c'est ce qu'il indique comme le vrai moyen pour devenir apte à recevoir la nourriture solide de l'homme fait. Ce ne sont pas d'immenses travaux scientifiques sur la Parole de Dieu, travaux qui, au contraire, détruisent quelquefois tout appétit pour la nourriture spirituelle ; mais une vie sainte, une grande délicatesse de conscience, le sens moral exercé par l'habitude à discerner le bien et le mal. Ceci rentrerait dans la déclaration générale de notre Seigneur : « Si quelqu'un veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé, il connaîtra touchant cette doctrine si elle est de Dieu (Jean VII, 17). »

VI — 1-3 § 2006. Ce que l'apôtre appelait tout à l'heure les éléments des oracles de Dieu, il l'appelle maintenant « la parole du commencement du Christ; » par quoi il entend les doctrines initiatrices qui servent de point de départ à la prédication du salut en Christ comme souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. Ces doctrines fondamentales et pourtant élémentaires, telles que les blocs de marbre qu'on jette au fond de l'eau pour édifier les arches d'un pont, sont d'abord « la conversion quant aux œuvres mortes. » Il y a des œuvres mortes, comme il y a une foi morte. La foi morte est celle qui ne produit pas les œuvres; les œuvres mortes sont celles qui ne procèdent pas de la foi. De notre cœur naturel, il ne sort que des œuvres de cette espèce.

Ce qu'il faut donc avant tout, c'est la conversion. « Faites l'arbre bon, » a dit notre Seigneur, « et le fruit sera bon. » Puis, vient la foi en Dieu : « Si vous croyiez en Dieu, vous croiriez aussi en moi, » a dit encore Jésus-Christ. Que de gens qui rejettent Jésus, parce qu'au fond ils ne croient à rien! ou s'ils croient en Dieu d'une foi morte, comme les démons (Jaq. II, 19), quoi d'étonnant qu'ils ne croient pas mieux en Jésus-Christ! Après cela, nous avons la doctrine des baptêmes, du baptême de Jean sans doute, comparé à celui des apôtres, et de l'imposition des mains, par laquelle tant de grâces extraordinaires et miraculeuses avaient été conférées à l'Eglise; doctrines fondamentales au sens que j'ai dit, mais toutefois doctrines élémentaires, qui n'étaient qu'un commencement, qu'une initiation. Paul en avait sans doute parlé dans les églises, mais il n'en avait pas beaucoup écrit. Enfin, le relèvement des morts et le jugement éternel, faits à venir qu'il faut croire, sous peine de n'être pas chrétien, mais dont l'adoption ne constitue pas, à elle seule, la foi qui sauve. Cependant, vu l'importance de ces dogmes, l'écrivain sacré se proposait d'en traiter à part, si Dieu le lui permettait. VI 1-3

§ 2007. Il n'est pas facile de se rendre compte en vertu de quelle association d'idées l'apôtre passe assez brusquement à une doctrine qui ne semble pas avoir de rapport avec ce qu'il vient de dire; à moins peut-être qu'il ne faille rattacher les versets 7 et 8 de ce chapitre au verset 11 du chapitre précédent. Lorsqu'on « devient paresseux d'oreilles, » bientôt aussi l'on est semblable à une terre qui boit la pluie et qui, au lieu de plantes utiles, ne produit que des chardons. Or c'est à de telles gens que s'applique tout le discours de l'a- 4-8

VI — 4-8 pôtre. Quelques-uns ont prétendu qu'il se mettait ici en contradiction avec lui-même et avec le Seigneur, l'un et l'autre ayant déclaré que si les fidèles peuvent tomber, ils ne sauraient tomber de manière à n'être pas relevés (Jean X, 27-30 ; Rom. VIII, 38, 39). Mais en dirigeant cette attaque contre l'unité des enseignements de l'Ecriture, on n'a pas pris garde que, dans le tableau qui est fait ici du disciple irrémissiblement apostat, il n'est point question d'un disciple qui eût été précédemment dans la foi, ou, pour dire la chose en d'autres termes, d'un pécheur qui eût été vraiment converti. Vous vous rappelez que ce qui constitue le caractère propre des élus, c'est *la foi, l'espérance* et *la charité*. Vous vous rappelez également qu'il existe d'autres dons du Saint-Esprit et de plus éclatants, mais qui sont d'une moindre valeur (1 Cor. XII et XIII). Eh bien! l'apôtre ne dit nullement que ceux qui auront eu foi, espérance et charité puissent déchoir, et déchoir de telle sorte que tout relèvement devienne impossible. Il parle de gens qui ont été une fois éclairés, comme Simon le magicien; qui ont goûté le don céleste, comme ces pharisiens qui s'étaient réjouis à la lumière de Jean-Baptiste; qui ont été faits participants du Saint-Esprit, comme Balaam, comme Saül, comme Judas; qui ont goûté la bonne Parole de Dieu et la puissance des pensées du ciel, comme Hérode-Antipas quand il écoutait Jean, et comme ceux qui reçoivent la semence dans une terre peu profonde : c'est-à-dire qu'il parle de gens qui connurent et apprécièrent la vérité, qui purent être dans la main de Dieu les instruments de grandes merveilles, qui éprouvèrent en leurs âmes de fortes impressions, de très-vives émotions, des extases peut-être; mais qui n'eurent jamais la foi vivante et qui, en conséquence,

ne furent jamais réellement convertis. Cependant, des grâces éminentes leur avaient été accordées; mais, par le mépris qu'ils en ont fait, ils se sont fermé l'accès aux grâces plus excellentes, et il vient toujours un moment où de tels hommes tombent de toute la hauteur à laquelle Dieu les avait élevés. C'est ainsi qu'ils crucifient, quant à eux, le Seigneur Jésus, comme Hérode et Judas, l'exposant à l'opprobre, et qu'ils se rendent toute conversion impossible, semblables à une terre qui boit la pluie et ne produit que des épines; terre réprouvée et près de la malédiction; terre dont la fin est d'être brûlée. VI — 4-8

§ 2008. Tout ceci donc n'est qu'une nouvelle description de la foi morte et de ses funestes conséquences, description faite en des termes bien forts et quelque peu insolites, j'en conviens, mais non pas en des termes qui s'écartent de la vérité ou dont on ne retrouve ailleurs l'équivalent. Toujours est-il que le Saint-Esprit ne nous donne nulle part d'avertissement plus sérieux, et l'on ne conçoit pas qu'après de telles paroles, il puisse encore se trouver tant de gens qui se croient sauvés parce qu'ils éprouvent quelquefois de grandes joies dans leur âme, parce qu'ils ont été l'instrument de beaucoup de conversions, parce qu'ils ne cessent de s'occuper du siècle à venir; et, pour tout dire en un mot, qui se croient sauvés, parce qu'ils se croient sauvés. Ces lumières, et ces expériences, et ces succès, et cette assurance, accompagnent toujours, dans un degré quelconque, la vraie foi; mais elles peuvent exister en même temps que la foi morte, et combien cette pensée n'est-elle pas redoutable!

§ 2009. L'apôtre lui-même, comme effrayé du tableau qu'il a dû tracer, cherche à en adoucir l'effet auprès 9-12

IV — 9-12 de ses lecteurs. Sans dire qu'ils fussent tous à l'abri de l'apostasie et de ses funestes suites, il se plaît à reconnaître qu'ils étaient généralement dans une condition meilleure et sur le vrai chemin du salut. Or, à quels indices juge-t-il d'eux si favorablement? A leur *amour* pour Dieu et pour les saints, charité active et faisant œuvre. Puis, s'il exprime le désir que chacun d'eux abonde en « certitude d'*espérance* » jusqu'à la fin, pour s'exciter à l'action et pour imiter ceux qui, par *la foi* et par la patience, héritent les promesses, son langage même atteste qu'il y avait en eux le germe, tout au moins, de cette foi et de cette espérance dans lesquelles il veut qu'ils fassent des progrès. La FOI, l'ESPÉRANCE et l'AMOUR, voilà donc toujours le mot d'ordre donné à Paul par le Saint-Esprit. Nous l'avons vu dans sa première lettre (§ 1275), et nous l'avons retrouvé dans presque toutes les autres. Il est ici particulièrement remarquable, par l'usage que l'apôtre en fait pour distinguer nettement ceux qui « héritent les promesses, » d'avec ceux qui, ayant connu la vérité, s'en détournent pour aller à la perdition.

13-20 § 2010. Comment imaginer d'ailleurs que Dieu puisse, dans aucun cas, priver du salut éternel ceux qui ont une foi véritable en ce qu'il a dit? Lorsqu'il fit la promesse à Abraham, il la confirma par un serment (Gen. XXII, 16, 17), et Abraham ayant attendu, avec la patience de la foi, l'accomplissement de ce qui avait été promis, il l'obtint dans la naissance d'Isaac. Ce serment que l'Eternel solennisa en se prenant lui-même à témoin, parce qu'il ne pouvait jurer par un plus grand que lui, devait attester, plus hautement encore que sa simple parole, l'immutabilité de son conseil dans l'élection des fidèles. Par ces deux choses donc, la Parole de Dieu et

son serment, nous avons, dit l'apôtre, une puissante consolation, à moins qu'il ne soit possible à Dieu de mentir. Mais pour qui est-elle, cette consolation? Pour ceux qui, se sentant mourir par leurs péchés, se réfugient aux pieds de Jésus et saisissent l'espérance qui nous y est offerte. Cette espérance est comparée à une ancre sûre et ferme, jetée à l'intérieur du voile du sanctuaire, c'est-à-dire dans le ciel même (I, § 829), où Jésus est entré comme notre précurseur (Jean XIV, 2, 3), « ayant été fait sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec. » Il y a là plusieurs allusions à l'office du souverain sacrificateur chez les Juifs, qui entrait une fois l'an au delà du voile et qui le faisait au nom de tout le peuple. Mais Paul va revenir là-dessus; car, après cette digression, il reprend son sujet, savoir la souveraine sacrificature de notre Seigneur Jésus-Christ et son infinie supériorité sur la sacrificature lévitique. VI — 13-20

CCCXXXIV. Suprême grandeur du sacerdoce de Jésus-Christ.

§ 2011. La suprême grandeur du sacerdoce de Jésus-Christ se montre par neuf considérations distinctes. D'abord, Jésus-Christ est le Roi-sacrificateur qui se révéla jadis en Melchisédec et qui fut prophétisé par Zacharie (Zach. VI, 13). Roi de justice et roi de paix, sacrificateur du Dieu Très-Haut (I, §§ 284, 285), Fils éternel du Père, sa sacrificature est une sacrificature éternelle. Il est grand, celui auquel Abraham donna la dîme de tout et qui bénit l'illustre patriarche; car, dans la personne d'Abraham, il a béni et dîmé, lui toujours vivant, la tribu tout entière de Lévi, composée d'hom- VII — 1-10

VII mes mortels : première considération, déduite de la nature divine de Jésus-Christ.

11-19 § 2012. La supériorité du sacerdoce de notre Seigneur se prouve, en second lieu, par le fait même de son institution. En l'annonçant au psaume CX comme sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec et non selon l'ordre d'Aaron, le Saint-Esprit déclarait que le sacerdoce lévitique n'avait qu'une mission temporaire. Il fallait qu'un fils de Juda fût investi de cette charge, et que ce fils de Juda y eût droit, non en vertu d'une loi, mais « par la puissance d'une vie impérissable, » dit l'apôtre. Tout ceci suppose d'ailleurs un changement total d'économie divine : le commandement ancien, l'ordre de choses préparatoire est aboli, pour faire place à un système plus parfait. Nous retrouvons ici toute la doctrine de Paul sur les deux économies (Gal. III, 15-29; IV, 21-31; 2 Cor. III, 7-18).

20-22 § 2013. Troisième considération : la manière solennelle dont le Seigneur est appelé à la sacrificature. « L'Eternel l'a juré et il ne se repentira point : Tu es sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédec. » C'est-à-dire qu'il en est de la vocation de Jésus au sacerdoce, comme de la vocation d'Abraham à l'héritage de la promesse. Nous avons également ici « deux choses immuables, dans lesquelles il est impossible que Dieu mente » (VI, 18). Or, si vous comparez les Testaments de Dieu, celui qu'il fit en faveur des fils d'Israël, sous la loi, alliance qui fut scellée par le sang des victimes, au mont de Sinaï, Aaron étant sacrificateur; si, dis-je, vous comparez ce testament avec celui qui fut scellé par le sang de Jésus-Christ à Morija, cette autre montagne, vous direz qu'ils furent excellents l'un et l'autre, mais vous vous joindrez à l'apôtre pour

reconnaître que le second fut plus excellent. Et si vous VII
comparez les garanties qu'offrait le ministère des sacri- 20-22
ficateurs lévitiques, avec celles que nous offre le ministère de notre grand souverain sacrificateur Jésus-Christ, vous direz que les premières étaient pleines de force, mais que les garanties offertes par Jésus-Christ laissent les autres fort en arrière.

§ 2014. Par cela même que les sacrificateurs lé- 23-25
vitiques étaient des hommes mortels (quatrième considération), le sacerdoce passait de génération en génération, dans la même famille sans doute, mais avec une instabilité continuelle quant aux individus. Le Christ, au contraire, possédant en lui-même l'éternité, exerce un sacerdoce permanent et intransmissible. C'est pourquoi il peut sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par sa médiation, étant toujours vivant pour intervenir en leur faveur et à leur place. — Remarquez la gradation suivie par l'apôtre dans les conséquences
qu'il déduit des principes. Par le changement d'écono- 19
mie ou de système, nous avons une espérance meilleure, au moyen de laquelle nous nous approchons de Dieu;
par un effet du serment prononcé à l'installation de 22
notre souverain sacrificateur, nous avons un testament
qui nous offre des garanties sans égales; et parce que 23
Jésus est toujours vivant, nous possédons la certitude de trouver constamment en lui un parfait salut.

§ 2015. Une cinquième considération a pour objet 26-28
l'entière sainteté de notre souverain sacrificateur. Les sacrificateurs lévitiques étaient des hommes qui, sujets à l'infirmité, avaient besoin d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour eux-mêmes, et seulement ensuite pour le peuple. Mais notre Jésus est un être saint, sans méchanceté, sans souillure, séparé des pécheurs,

VII — 26-28 (comme l'agneau de Pâque l'était du troupeau), et plus pur que les plus hauts cieux. Si donc il a offert un sacrifice, ce n'est pas pour lui, et telle fut l'excellence de la victime, qu'il a suffi de l'immoler une fois. Victime parfaitement sainte offerte par un sacrificateur parfaitement saint, car il s'est immolé lui-même! Que sont, à côté de cela, les plus excellents sacrifices des sacrificateurs les plus excellents?

VIII — 1-5 § 2016. Voici le point capital, dit l'apôtre. C'est que la sacrificature de Jésus-Christ s'accomplit dans le ciel, tandis que l'autre s'exerce sur la terre. On voit par tout le discours de l'écrivain sacré, qu'au moment où il traçait ces lignes, le culte lévitique subsistait encore, et que par conséquent la ville de Jérusalem n'était pas détruite. Cela soit dit en passant, car je ne voudrais pas détourner l'attention du grand objet que le Saint-Esprit met sous nos yeux. Ce sacrificateur éternel, comme Melchisédec (§ 2011); ce Sacrificateur dont l'office n'est pas un office temporaire, à l'imitation du sacerdoce lévitique (§ 2012); ce sacrificateur solennellement introduit dans sa charge par un serment du Dieu fidèle et vrai (§ 2013); ce sacrificateur unique, dont les fonctions n'étaient pas destinées à passer de lui à un autre (§ 2014); ce Sacrificateur d'une sainteté parfaite, qui s'est offert en sacrifice parfaitement saint (§ 2015); ce Sacrificateur, dis-je, étant entré dans le ciel, le vrai sanctuaire, s'y est assis, plein de gloire et de puissance, à la droite du trône de la Majesté divine, offrant personnellement tout ce qu'il a fait pour le salut des pécheurs et réalisant ainsi le culte qui, selon l'institution de la loi, se faisait sur la terre, en symbole et en ombre des choses célestes. Car si Moïse vit sur la montagne le modèle du sanctuaire terrestre (Exode

XXV, 40), ce sanctuaire lui-même était une image du ciel. VIII

§ 2017. Aussi le testament, ou l'alliance dont notre Souverain Sacrificateur est le Médiateur, est-il infiniment supérieur au premier Testament ; c'est la septième considération. Déjà sous les prophètes, l'Eternel parlait de ce premier Testament en des termes qui marquaient son infériorité relative. Il avait annoncé par Jérémie qu'il stipulerait en faveur de son peuple un nouveau testament, tout autre que celui qu'il avait fait après la sortie d'Egypte par une loi écrite sur des tables de pierre. Il mettrait ses lois dans leur entendement et les écrirait dans leur cœur ; il deviendrait leur Dieu et ils deviendraient eux-mêmes son peuple d'une manière beaucoup plus intime; enfin la base de cette nouvelle alliance serait l'expiation qui serait faite de leurs péchés. Or, comme le dit l'apôtre, « en appelant nouveau, ce testament à venir, il déclare ancien le premier ; et ce qui devient ancien et qui vieillit est près de s'évanouir. » 6-13

§ 2018. La huitième considération dérive des précédentes et semble n'en être qu'une reproduction ; mais l'idée que l'apôtre y met en saillie, c'est que Jésus n'a dû offrir qu'une seule fois le sacrifice, pour que tout fût accompli. Il commence par rappeler de quelle manière avait été construite la première Tente, ou le Tabernacle du désert, et de quoi se composait son ameublement. Il signale ensuite ce fait, que les sacrificateurs entraient bien chaque jour dans la partie antérieure du sanctuaire pour y vaquer à leurs fonctions, mais que le seul souverain sacrificateur entrait une fois l'an dans le lieu Très-Saint, avec le sang de l'expiation pour ses péchés et pour ceux du peuple. Il dit ensuite que le IX 1-5 6-8 9, 10

IX Saint-Esprit avait fait connaître de la sorte, non-seulement que le ciel est fermé aux pécheurs, mais encore que le culte lévitique, avec toutes ses lois cérémonielles, était incapable de le leur ouvrir. Il n'y avait rien dans les offrandes et dans les victimes qui fût de nature à purifier la conscience, si bien que tout cela n'était qu'une parabole ou une figure de l'avenir, ordonnances charnelles imposées jusqu'au temps du redressement ou
11, 12 de la restauration. Or, le voici, le Sacrificateur des biens promis, celui qui s'est avancé tout au travers de la vraie Tente, c'est-à-dire du ciel; qui y est entré *une seule fois* en sa qualité de Souverain Sacrificateur, après avoir répandu, non le sang des boucs et des veaux, mais son propre sang, et qui, de cette manière, a trouvé et obtenu pour nos âmes ce que nulle créature ne pouvait nous procurer, ni imaginer, savoir une rédemption éternelle : le voici, ce Souverain Sacrificateur; c'est Jésus-Christ le Fils de Dieu.

13-14 § 2019. Le sang des agneaux et des boucs, non plus que les autres moyens de purification établis par la loi, même les plus solennels (1, § 960), ne pouvaient communiquer qu'une purification extérieure et conventionnelle : ils n'avaient rien qui fût capable de nettoyer le cœur. C'était pourtant quelque chose que cette purification légale, car, en bien des cas, elle préservait du châtiment. Mais si le sang des victimes avait le pouvoir de purifier dans une certaine mesure, à plus forte raison le sang d'une victime parfaitement sainte, sainte comme l'Esprit éternel qui réside en elle, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, c'est-à-dire de toutes les œuvres faites avant la conversion. Après avoir obtenu cette purification, et seulement alors, nous pouvons rendre au Dieu vivant le culte qui lui est agréable.

§ 2020. C'est pour cela, dit l'apôtre en poursuivant sa pensée, c'est pour que vous rendiez votre culte au Dieu vivant, que Jésus est le médiateur d'un nouveau testament, et c'est par sa mort expiatoire qu'il s'est acquitté de sa médiation. Il a effacé sur la croix les transgressions commises contre l'ancien testament, et sur cette même croix il a scellé aux élus de Dieu la promesse de l'héritage éternel. Celui donc qui est sacrificateur *éternellement*, nous a trouvé un rachat *éternel;* il s'est offert par l'Esprit *éternel*, et nous recevons par lui la promesse de l'héritage *éternel*. Ajoutez, selon la parole d'un prophète, « qu'il nous a aimés d'un amour *éternel* » (Jérémie XXXI, 3). Il y a là plus qu'un rapprochement de mots. IX — 15

§ 2021. Et voici comment l'apôtre conclut sa huitième considération. Un testament ne prend force qu'après la mort du testateur ; il y eut mort et sang répandu lorsque la première alliance fut inaugurée ; c'est par du sang que presque toutes choses sont purifiées selon la loi, et sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon. Ainsi furent purifiés les symboles des choses célestes, ou le culte lévitique et ceux qui le célébraient. Quant aux choses célestes elles-mêmes, c'est-à-dire tout ce qui est relatif au vrai culte, au culte spirituel, à ce culte qui, déjà céleste ici-bas, sera continué dans l'éternité, elles ont eu aussi leur purification. Le sang de Christ a été répandu, l'apôtre ne le répète pas : il venait de le dire ; mais le point sur lequel il insiste, c'est que si Jésus est entré dans le ciel, afin de paraître maintenant devant la face de Dieu pour nous, ce n'est pas qu'il doive s'y offrir plusieurs fois lui-même en sacrifice. Il a suffi, pour abolir le péché, du sacrifice qu'il a offert *une fois, une seule fois*. Représentant des hommes pé- 16-28

IX — 16-28 cheurs, il a dû mourir; mais l'homme ne mourant qu'une fois, Christ n'a dû non plus mourir qu'une fois; après quoi il y a un jugement. Il reviendra, pour ce jugement, celui qui a porté les péchés d'un si grand nombre d'âmes; il reviendra, non pour mourir de nouveau en expiation des péchés, mais pour accomplir la gloire de ceux qui attendent de lui le salut. Ainsi donc, ni dans le ciel maintenant, ni sur la terre à son retour, le Seigneur ne renouvellera son sacrifice. C'est, vous le voyez bien, la grande supériorité de notre Melchisédec sur Aaron et ses fils.

§ 2022. Devant de telles déclarations, que dire du prétendu sacrifice de la messe, inventé par les catholiques romains? A les en croire, Jésus-Christ serait, chaque jour, en des milliers de lieux différents, immolé de nouveau, sous la forme d'une hostie consacrée : le mot hostie veut dire *victime;* et ils prétendent que cette répétition du sacrifice est nécessaire pour le salut des générations successives et pour l'expiation des péchés qui
26 se reproduisent sans cesse. « Il faudrait donc, » comme dit l'apôtre, « qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la fondation du monde! » Pressés par cet argument, les catholiques accordent que le sang du Christ a pu laver les péchés de tous les élus de Dieu qui vécurent avant lui, depuis Abel le juste. Comment donc ne comprennent-ils pas que ce même sang peut avoir tout aussi bien expié les péchés des élus qui ont vécu et qui vivront depuis que Jésus s'est écrié sur la croix : « Tout est accompli! » Mais non, il importe aux prêtres romains de rabaisser la gloire suprême du Souverain Sacrificateur et de son parfait sacrifice. En reproduisant eux-mêmes, tous les jours et à volonté, ce sacrifice, ils se constituent les vrais médiateurs du Nouveau-Testament, à

l'exclusion du Seigneur, qui n'est plus sacrificateur, IX
mais simple victime, sous le bon plaisir du prêtre. Je 26
laisse de côté la doctrine de la transsubstantiation, erreur non moins fondamentale qui se rattache à celle-ci et dont j'ai parlé autre part (§§ 874, 875).

§ 2023. Voici enfin la neuvième considération par X
laquelle le Saint-Esprit établit l'infinie supériorité du 1-18
sacerdoce de Jésus-Christ : c'est que son offrande a aboli toute autre offrande. Revenant sur le caractère purement figuratif de la loi cérémonielle, sur la nécessité qu'elle imposait de répéter sans cesse les mêmes sacrifices et sur l'imperfection de ces sacrifices en ce qui concernait la purification des consciences, il montre que leur utilité la plus directe était simplement de rappeler aux pécheurs leurs continuelles transgressions. En sorte que la loi cérémonielle, comme la loi morale, ne servait qu'à donner la connaissance du péché (Rom. III, 20). Il est vrai qu'en rappelant à l'Israélite pieux son état de condamnation, le sacrifice l'invitait à regarder vers celui que les promesses de Dieu désignaient comme le grand réparateur de la misère humaine; toujours est-il « qu'il était impossible que le sang des taureaux et des boucs ôtât les péchés. » La vraie victime d'expiation est donc, selon le Psaume XL, ce Jésus qui, par soumission à la volonté du Père, s'est revêtu d'un corps et s'est offert volontairement en sacrifice agréable à Dieu. UNE SEULE FOIS, répète l'apôtre; mais ce seul sacrifice a été suffisant, non-seulement pour expier nos transgressions, mais encore pour nous sanctifier.

§ 2024. Et pourquoi le sacrifice de Jésus a-t-il une telle efficace? C'est encore parce que le Christ n'est pas sacrificateur à la manière des fils d'Aaron. Ceux-ci faisaient,

X — 1-18 dans la maison de Dieu, l'office de simples serviteurs, car la maison ne leur appartenait pas; et, en leur qualité de serviteurs, ils s'y tenaient *debout*, devant leur maître, « offrant plusieurs fois les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés. » Mais Christ, « après avoir offert pour les péchés un seul sacrifice, s'est *assis* à la droite de Dieu, » parce qu'il est le maître de la maison, parce qu'il est roi, et que tous ses ennemis doivent finir par lui servir de marche-pieds. Une telle gloire, après l'immolation de soi-même, assure pour toujours un parfait salut à ceux qui se sanctifient en lui ou qui sont sanctifiés par lui, cela revient au même. C'est ce que le Saint-Esprit avait fait entendre par le prophète Jérémie, dans l'endroit déjà cité (Jér. XXXI, 33, 34). Mais si le pardon en Christ est complet, il n'y a plus lieu d'offrir des sacrifices ou des offrandes quelconques au sujet du péché. — Rapprochez cette déclaration de la doctrine exposée dans l'Epître aux Galates, et vous comprendrez toujours mieux ce qu'il y a d'absurde et de criminel à vouloir, de manière ou d'autre, ajouter quelque chose à l'expiation accomplie par notre grand Souverain Sacrificateur.

CCCXXXV. Exhortations; la foi; contemplation de Jésus-Christ; côté moral des afflictions; la sanctification; gloire des cieux; le vrai culte.

§ 2025. La fin de l'Epître est toute d'exhortations: ce sont des exhortations à la foi, à la fidélité, à la persévérance, surtout dans les afflictions, conséquen-
19-25 ces pratiques des principes exposés jusqu'ici. En effet, de ce qui vient d'être dit sur Jésus, notre grand Souverain Sacrificateur, en y joignant la doctrine fon-

damentale de l'union que la foi établit entre lui et les fidèles, membres de son corps, il résulte que, par le sang de Christ, nous avons une pleine assurance d'entrer dans le vrai sanctuaire, dont il est le chemin (Jean XIV, 6). C'est un chemin nouveau, par opposition à l'ancienne voie des cérémonies; un chemin vivant, par opposition aux victimes et aux sacrificateurs d'autrefois; un chemin qu'il nous a tracé au travers du voile, c'est-à-dire de son humanité, qui, semblable au voile du sanctuaire terrestre, a dû être déchirée pour nous ouvrir un libre accès vers le ciel. Et puisque nous avons un grand Souverain Sacrificateur établi sur toute la maison de Dieu (1 Tim. III, 15), nous pouvons et nous devons, malgré nos péchés, nous approcher de lui de tout notre cœur, avec un grand courage et dans une pleine certitude de foi. Nous le pouvons et nous le devons encore parce que nos cœurs ont été arrosés, nos corps lavés, notre conscience sanctifiée par son sang et par son Esprit (1 Cor. VI, 11). Telle est notre espérance, si nous sommes vraiment dans la foi; et cette espérance, nous devons la retenir invariable, en nous fondant, non sur notre fidélité, mais sur la fidélité de celui qui a fait les promesses (1 Thess. V, 23, 24). Comme moyen de persévérer dans la foi et dans l'espérance, le Saint-Esprit nous invite à « prendre garde les uns aux autres pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres, » devoir trop négligé parmi les chrétiens; car si la sanctification découle de la foi, c'est elle aussi qui l'affermit. Le Saint-Esprit nous rappelle en outre le devoir de fréquenter les assemblées dans lesquelles les frères s'exhortent mutuellement à la fidélité, en vue du jour, de plus en plus rapproché, où le Seigneur viendra (Rom. XIII, 11). La fréquentation des assemblées est d'ailleurs une pro-

X
19-25

X — fession de foi qui ne peut que fortifier et développer la foi elle-même.

26-39 § 2026. D'un autre côté, nous savons maintenant que, Jésus ayant fait en une seule fois l'expiation, il n'y a plus d'offrande possible au sujet du péché. Si donc nous allions volontairement rentrer dans une vie d'égarement, loin de Christ, il n'y aurait pas d'expiation possible pour nous, et nous n'aurions à attendre que le terrible jugement de Dieu et l'ardeur du feu qui doit dévorer les adversaires. Vous savez, dit l'apôtre, quel supplice on faisait subir à ceux qui violaient la loi de Moïse ; mais Jésus-Christ est plus grand que Moïse. Or, si vous recommencez une vie de péché ; si, de cette manière, vous foulez aux pieds le Fils de Dieu dont le nom vous a été annoncé ; si vous tenez pour rien le sang du testament par lequel vous fûtes consacrés à Dieu ; si enfin vous outragez l'Esprit de la grâce qui vous avait révélé Jésus, cet Esprit dont vous aviez paru écouter les appels et qui vous parle si souvent dans l'intérieur de votre âme, de quel supplice ne vous rendez-vous pas dignes? Il est vrai que nous avons au ciel un Souverain Sacrificateur plein de miséricorde et de compassion ; mais c'est à lui aussi qu'appartient le jugement (Deut. XXXII, 35, 36). Il est vrai que vous vous rattachez au peuple de Dieu par votre profession; mais c'est précisément son peuple que le Seigneur jugera (Ps. CXXXV, 14). Ah! c'est une chose terrible de s'exposer aux coups du Dieu vivant!

§ 2027. C'est ainsi, mes chers lecteurs, que le Saint-Esprit ne cesse de nous rappeler à la fois la bonté et la sévérité de Dieu, pour que nos âmes soient gardées de toute chute et surtout de l'horrible apostasie (§ 1602). Et ne pensez pas que ces avertissements ne soient utiles

qu'aux chrétiens mal affermis. Les frères auxquels Paul X
écrivait ne paraissent pas lui avoir donné, sur ce point, 26-39
des inquiétudes particulières. Il loue au contraire la persévérance qu'ils avaient montrée au milieu des persécutions; il leur parle comme à des gens qui marchaient dans l'assurance de la foi; mais il savait que celui qui est debout doit prendre garde à ne pas tomber (1 Cor. X, 12), et le Saint-Esprit l'avertissait probablement que les grandes détresses prédites (Luc XXI) n'étaient pas loin d'arriver, et que la foi des fidèles y serait dangereusement éprouvée. C'est pour cela qu'il les menace d'un mal plus grand que la mort, mais non sans leur présenter l'assurance en Christ comme ce qui ferait par dessus tout leur sûreté. Il les encourage donc en leur rappelant que ce Jésus, connu jadis sous le nom de « Celui qui vient » (§ 232), n'avait pas cessé d'être « Celui qui vient; » que, pour ainsi dire, il était en route, et que « dans un peu, très-peu de temps, » il arriverait. Puis, il proclame, pour leur affermissement, la grande parole qui avait servi de texte à son Epître aux Romains (Rom. I, 17); après quoi le Saint-Esprit, développant sa pensée par la bouche de Paul, comme il eût pu le faire déjà par Habacuc (Hab. II, 3, 4) : « et s'il se retire, » dit-il, « mon âme ne prend point de plaisir en lui. » « Quant à nous, » ajoute l'écrivain inspiré, « nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour la perdition, mais de ceux qui croient pour la conservation de leur âme. » Et vous, mes lecteurs, de quel côté voulez-vous être?

§ 2028. Pour encourager par une nouvelle considé- XI
ration ses frères d'entre les Hébreux, Paul recommande
à leur imitation la foi des anciens temps : c'est le 1
sujet de ce chapitre. — Mais d'abord, qu'est-ce que la

XI 1 foi? C'est une substance des choses que nous espérons, ou comme la prise de possession du salut, bien que nous ne soyons sauvés qu'en espérance (Rom. VIII, 24). C'est aussi une démonstration des choses que nous ne voyons point, nos yeux s'y dirigeant comme si elles nous étaient réellement montrées. La foi suppose donc en même temps, et les promesses, et la réalité des choses invisibles. Nous avons dit ailleurs que la foi consiste à regarder du cœur vers Jésus-Christ crucifié et ressuscité; cette définition rentre évidemment dans la définition plus générale de l'apôtre.

§ 2029. La foi cependant ne se rapporte pas seulement à l'avenir; il y a, dans le passé, des choses que
3 nous ne pouvons connaître que par elle : ainsi l'organi-
2, 4 sation du monde, après son extraction du néant. Or, c'est par la foi que les anciens ont obtenu, dans les témoignages de l'Eternel, la place honorable qu'ils y occupent. Par exemple, qu'est-ce qui rendit l'offrande d'Abel plus excellente que celle de Caïn? Qu'est-ce qui valut au premier des pécheurs qui soit mort, le témoignage d'être juste? — Sa foi, nous dit Dieu; sa foi, au moyen de laquelle il nous parle encore, quoique mort.
5, 6 Pourquoi Enoch fut-il enlevé dans le ciel? Pourquoi a-t-il reçu le témoignage d'avoir été agréable à Dieu? Peut-on s'approcher de Dieu sans croire qu'il existe et qu'il est le rénumérateur de ceux qui le cherchent? Ce fut donc par la foi, dit Dieu, qu'Enoch fut transporté dans les demeures éternelles, sans passer par la mort.
7 Et Noé, si, en bâtissant l'arche pour la condamnation des impies, il devint le sauveur de sa famille et l'unique héritier, à cette époque, de la justice qui vient de Dieu, n'est-ce pas parce qu'il craignit d'être englouti par les eaux du déluge prédit? Et s'il craignit, n'est-ce

pas parce qu'il crut? Et sa foi ne fut-elle pas une dé- XI
monstration du déluge qu'il ne voyait point et une substance ou une prise de possession, ou la réalisation de la délivrance qu'il espérait?

§ 2030. Mais c'est toujours à Abraham qu'il faut en 8-19
revenir lorsqu'on traite de la foi (Rom. IV; Jaq. II). Voyez-le partant pour recueillir un héritage dont il ne pouvait connaître que par la foi, la réalité et la valeur. Voyez-le demeurant en étranger dans le pays qui lui avait été donné; ayant pour toute habitation la tente du voyageur, même après qu'Isaac et Jacob eurent été accordés à ses prières (I, § 408). Voyez-le, par une foi qui triompha des contradictions où l'Eternel semblait le jeter, plaçant Isaac sur le bûcher, Isaac, l'objet même de cette foi! Sara crut aussi, nonobstant son incrédulité momentanée. Ce fut de cette manière qu'Abraham et sa compagne, comme Noé, comme Enoch, comme Abel, reçurent de Dieu un bon témoignage, et que d'eux sortit, par miracle, une multitude telle que les étoiles du ciel et telle que le sable de la mer qu'on ne peut compter.

§ 2031. Le Saint-Esprit nous apprend d'ailleurs 10
qu'Abraham « attendait la ville qui a les fondements dont Dieu est l'architecte et l'ouvrier. » Dans cette attente, peu lui importait que son habitation terrestre fût stable ou temporaire. Jacob aussi faisait profession d'a- 13-16
voir été étranger et voyageur sur la terre (Gen. XLVII, 9), comme l'avaient été Abraham et Isaac. Mais quelle était donc cette patrie d'où ils se sentaient absents, et vers laquelle se dirigeaient leurs désirs? Etait-ce le pays de leurs pères, au delà de l'Euphrate? Etait-ce Canaan, toujours possédé par la race maudite? Non; c'était une patrie meilleure, savoir la céleste. Aussi, peu leur im-

XI — 13-16 portait de n'avoir pas reçu l'accomplissement de la promesse, en ce qui concernait le pays de Canaan; il leur suffisait de l'avoir vu de loin, cru et salué. Ils avaient une ville que Dieu leur avait préparée; c'est de ce côté-là qu'ils marchaient par la foi, et c'est pour cela que Dieu n'a pas eu honte d'eux, ni de s'appeler leur Dieu.

20-22 § 2032. Isaac, Jacob et Joseph se montrent, chacun à son tour, les dignes héritiers de la promesse; car ils sont tous animés d'un même esprit de foi : les deux premiers, en transmettant à leurs fils une bénédiction qui, jusque là, ne s'était pas encore réalisée; Joseph, en donnant, au sujet de sa dépouille mortelle, des ordres qui supposaient la certitude de cette réalisation, au 23 temps voulu de Dieu. Ce fut par ce même esprit de foi, que les parents de Moïse cachèrent, durant trois 24-26 mois, leur beau petit garçon, sans craindre l'édit du roi; que Moïse, devenu grand, préféra de souffrir avec son peuple, plutôt que de vivre dans les délices avec les 27 ennemis de Dieu; que, lors de cette lutte terrible où l'Eternel déploya tant de puissance et Pharaon tant de fierté, le prophète tint tête au monarque et quitta l'Egypte sans aucune crainte, « comme voyant celui qui 28 est invisible; » par la foi enfin qu'il solennisa la Pâque, avec l'assurance que le sang de l'agneau préserverait les Israélites de l'horrible catastrophe qui se préparait.

29-38 § 2033. Dès ce moment, l'histoire entière du peuple de Dieu proclame, d'un côté le pouvoir irrésistible de la foi, et d'un autre les souffrances auxquelles ceux qui croient sont appelés dans ce monde, objet que l'apôtre avait spécialement en vue. Quant aux triomphes de la foi, rappelez-vous entr'autres le passage de la Mer rouge, la prise de Jéricho, la conservation de

Rahab, les exploits d'un Gédéon, d'un Barac, d'un Samson, d'un Jephté et d'un David; l'énergie et la fidélité de tant de prophètes, à commencer par Samuel; rappelez-vous ces royaumes subjugués et ces jugements exercés par la main des Israélites, ces prières miraculeusement exaucées, ces lions domptés, ces flammes devenues impuissantes; rappelez-vous enfin toutes les occasions où Dieu délivra les siens du tranchant de l'épée, où il les rétablit de leurs infirmités, où il donna au petit nombre la victoire sur d'immenses multitudes, où même il rendit à des mères leurs enfants déjà morts. Rappelez-vous en particulier Daniel dans la fosse des lions et ses trois amis au milieu de la fournaise, David devant Saül, Ezéchias malade, Asa battant les Ethiopiens, la Sunamite recouvrant son fils : voilà les triomphes de la foi. D'autre part, que de souffrances, soit quand les fidèles étaient persécutés en masse par un Manassé, soit lorsque Jérémie était jeté dans une citerne, Zacharie lapidé, Elie chassé de lieu en lieu par Achab, et tant d'autres! En sorte que si, de tout temps, la foi eut ses victoires, elle ne cessa jamais non plus d'être mise à de rudes épreuves; et c'est ainsi que les fidèles des anciens temps nous exhortent à persévérer au milieu des tribulations, quelque sévères qu'elles puissent être. XI 29-38

§ 2034. C'est bien par la foi, et non par la vue, que les fidèles de l'Ancien-Testament marchèrent ici-bas; car ni les uns ni les autres ne virent l'accomplissement entier de la promesse. Abraham mourut sans compter une nombreuse postérité et sans posséder le pays de Canaan; Moïse, sans entrer dans la terre promise; Josué, sans avoir pu la conquérir en entier; et tous, à partir d'Abel, sans avoir vu Celui qui devait briser la tête du 39, 40

XI — 39, 40 serpent, la postérité par excellence d'Abraham, le fils de David, l'Elu de l'Eternel annoncé par Esaïe, Celui qui vient, disait Malachie; le Christ, en un mot, l'Ange-Eternel de l'alliance éternelle. Ce qu'ils attendaient par la foi s'est pourtant réalisé, et la position actuelle des fidèles est bien meilleure que celle des fidèles d'autrefois. Le Christ est venu; la vraie expiation est faite; le Saint-Esprit est répandu. Ce qui reste à venir, c'est le retour du Seigneur; mais combien l'objet proposé à notre foi n'est-il pas plus net, plus précis, sinon plus glorieux, que celui qui était proposé à la foi des anciens! En quittant ce monde, ils sont entrés dans leur repos, mais ils ne parviendront pas toutefois à la consommation de toutes choses sans nous, car c'est au retour du Seigneur qu'elle aura lieu.

XII — 1-3 § 2035. Les fidèles de l'ancienne alliance, auxquels Dieu rend un si bon témoignage dans sa Parole, sont à leur tour, auprès de nous, des témoins de la grâce et de la fidélité de Dieu. Leur exemple nous invite avec force à rejeter loin de nous tout ce qui peut embarrasser notre marche (1 Cor. IX, 24; Phil. III, 14), et à attendre patiemment le Seigneur, avec le regard constamment dirigé sur lui. Jésus ne nous est pas proposé comme un modèle de foi, car il marchait par la vue. Nous avons en lui autre chose qu'un croyant, puisqu'il est le principe même, l'objet et le consommateur de la foi. Cependant, déshérité, pour un moment, de la gloire qu'il possédait auprès du Père, il a dû la reconquérir, et la reconquérir en passant par la souffrance et par l'ignominie. Or, si nous considérons celui qui endura tant de maux de la part même des pécheurs qu'il venait sauver, il est impossible que cette contemplation ne nous soutienne pas dans nos peines. Souffrances phy-

siques et morales, fatigues, faim, soif, fièvre ardente, XII
douleurs affreuses, ingratitude des hommes, mauvaise 1-3
foi des adversaires, sollicitude pour les siens, sombres pressentiments, affronts sanglants, moqueries, insultes : il a tout éprouvé, tout supporté avec persévérance, en vue de la gloire qui était devant lui. C'est là plus qu'un exemple. Si nous sommes conduits par l'Esprit de Christ, nous nous formerons aux mêmes sentiments qui furent en lui, et nous ne trouverons point étrange que, pour partager sa gloire, il nous faille partager ses douleurs (Rom. VIII, 17).

§ 2036. Jusqu'ici l'apôtre a mis sous nos yeux trois motifs à la persévérance, nonobstant les épreuves de la foi : savoir, les terribles suites de l'apostasie, l'exemple des anciens fidèles et celui de notre Seigneur. En voici 4-11
un quatrième : c'est le côté moral des afflictions. Si nous sommes convertis, nous n'hésiterons pas à envisager les peines de la vie comme une suite du péché, et les maux en particulier que nous attire notre foi, comme une conséquence de ce que, par elle, nous faisons à Satan, au monde et au péché, une bonne et sainte guerre. Eh bien ! fallût-il aller jusqu'à donner notre sang dans cette lutte, nous devrions y demeurer fermes, par cela même que c'est une lutte contre le péché. Voilà déjà ce que l'auteur des Proverbes disait à son fils, lui représentant que toute souffrance est, pour les fidèles, une correction du Seigneur, et une correction paternelle (Prov. III, 11, 12). L'apôtre développe cette pensée, en faisant remarquer que, si nous étions exempts de correction, surtout du genre de correction auquel la foi expose dans ce monde, ce serait une preuve que nous ne sommes pas vraiment enfants de Dieu. Qu'est-ce d'ailleurs que perdre courage à cause de la correc-

XII tion? N'est-ce pas se révolter contre le Tout-Puissant?
4-11 Et si nous avons respecté nos pères selon la chair, lorsqu'ils nous corrigeaient, ne respecterons-nous pas, à plus forte raison, le Père des esprits, lui de qui nous tenons la vie éternelle? Nos pères selon la chair purent d'ailleurs mettre souvent de l'arbitraire et des vues intéressées dans leur discipline d'un jour; mais le Père des esprits, quand il nous corrige, ne le fait que pour notre avantage et pour nous rendre participants de sa sainteté. N'oubliez jamais cela, ô vous qui, par la foi, êtes devenus enfants de Dieu! Ce n'est pas sans but que votre Père céleste vous châtie. Depuis qu'il vous a pris à lui, toute sa pensée a pour objet votre sanctification (1 Thess. IV, 3), et c'est dans cette intention qu'il vous fait passer par tant de douleurs. Entrez donc, entrez dans sa pensée. La correction sera bien toujours en elle-même un sujet de tristesse et non de joie : Dieu n'abaisse pas sa verge pour qu'on ne la sente pas; mais vous ne tarderez pas à éprouver aussi qu'elle produit un fruit paisible de justice à ceux qui ont été exercés par son moyen. L'affliction, épreuve ou exercice de la foi, nous fait sentir toujours plus vivement le prix de la croix du Sauveur, et vous savez que s'il est ici-bas quelque paix et quelque justice possibles, ce n'est qu'au pied de cette croix (Rom. V, 1).

12-17 § 2037. Hélas! en ce qui concerne notre sanctification et l'activité que nous devrions y déployer, nous avons des mains affaiblies et des genoux paralysés. Que faire donc pour ne pas tomber? Tracer à nos pieds des sentiers droits et unis, dit l'apôtre; c'est-à-dire, simplifier le plus possible notre vie, aller en droiture de cœur sans regarder de côté et d'autre, débarrasser notre chemin des pierres et des fondrières que les affec-

ions de la chair et les séductions du monde y entassent XII
t y creusent, marcher enfin d'un pas décidé, afin que 12-17
e qui est faible en nous soit soutenu par ce qui est fort,
t même que la force succède partout à la faiblesse. Un
noyen particulier que le Saint-Esprit nous indique,
'est de poursuivre la paix avec tous les hommes. Les
haines, les rancunes, les divisions, les querelles font
plus de mal à l'âme, l'affaiblissent plus réellement, que
les douleurs du corps les plus aiguës, ou les peines de
l'âme les plus cuisantes. Donc, la paix avant tout (Rom.
XII, 18; Jaq. III, 18); et, le cœur plein de paix, pour-
suivez la sanctification, sans laquelle personne ne verra
le Seigneur. Là où il n'y a pas sanctification, c'est-à-dire
lutte contre le péché, marche constante vers la perfec-
tion, là n'existe qu'une foi morte.

§ 2038. C'est par la grâce de Dieu que nous sommes sanctifiés, comme c'est par elle que nos péchés nous sont pardonnés; mais si nous laissons volontairement croître et se développer en nous les passions de la chair, qui, semblables à de mauvaises plantes, étouffent la bonne semence, nous nous privons de la grâce de Dieu comme Esaü. Il semble, à première vue, qu'il abandonna son droit d'aînesse pour un misérable aliment; mais au fond, c'est que, dominé par ses appétits charnels de toute espèce, il ne croyait réellement pas à la promesse de Dieu. Or si, malgré d'abondantes bénédictions, de fréquents appels, de nombreux avertissements, quelqu'un entre de gaîté de cœur dans la voie du péché comme Esaü, c'est une chute dont il ne saurait être relevé. Vérité redoutable dont le frère de Jacob est un type bien saisissant! Nous le voyons sollicitant avec larmes la bénédiction paternelle qu'il avait méprisée, mais c'était trop tard (Prov. I, 22-31). Veillez

XII 12-17 donc, mes chers lecteurs, veillez sur vous-mêmes; extirpez de votre cœur, à mesure qu'elles paraissent, les convoitises du vieil homme; car une seule, en se développant, peut répandre sur tout votre être une ombre mortelle. Or, c'est un terrible malheur, que de se détourner de la vérité après l'avoir connue!

18-24 § 2039. L'exemple d'Esaü et de ses pareils peut être envisagé comme un nouveau motif à la persévérance. Le dernier est tiré de la considération du bonheur auquel les fidèles sont appelés, considération que l'apôtre développe dans l'esprit général de son discours; c'est-à-dire en montrant, sous ce rapport comme sous tous les autres, la supériorité de la nouvelle alliance. Au Sinaï, consumé par les éclairs d'une effroyable tempête et tout retentissant de paroles qui faisaient trembler Moïse lui-même, a succédé la montagne prophétique (Esaïe II, 2; Dan. II, 35), la Sion spirituelle, la Jérusalem céleste, ville du Dieu vivant, rendez-vous général des anges demeurés fidèles et des hommes élus, séjour glorieux du Juge suprême et des justes, qui y seront introduits lors de la consommation de toutes choses; de même qu'à Moïse, le médiateur de la loi et du sang des victimes, a succédé Jésus, médiateur d'un nouveau Testament et d'un sang d'arrosement qui prononce de meilleures choses qu'Abel. Le sang d'Abel criait vengeance, tandis que le sang de Christ nous assure de la grâce de Dieu.

25-27 § 2040. Telle est donc l'excellence infinie de notre vocation céleste en Jésus-Christ; mais, pour le répéter avec l'apôtre, ces grandes promesses et ces magnifiques perspectives ne sont point un encouragement à une coupable et dangereuse sécurité. Il n'est pas une chose au monde qui soit plus certaine que le bonheur éternel

de ceux qui croient; tout comme il n'y a rien dans ce XII
monde qui puisse nous donner quelque idée de ce bon- 25-27
heur. Mais si les hommes qui méprisèrent la parole de Moïse n'échappèrent point au châtiment, combien moins échapperons-nous, si nous méprisons la parole de Jésus-Christ! En méprisant Moïse, ils rejetèrent Dieu, dans la personne de son prophète; mais si nous méprisons Jésus-Christ, nous rejetons expressément celui dont la voix alors ébranla la terre, et qui a dit qu'il remuerait encore une fois, non-seulement la terre, mais aussi le ciel (Aggée II, 6). Cette prophétie s'est accomplie lorsque le Seigneur, expirant sur la croix, au milieu de prodiges non moins éclatants que ceux de Sinaï, ouvrit les cieux aux pauvres pécheurs, par sa mort même. Elle s'accomplira de nouveau, à la fin des jours. Dans l'un et l'autre cas, ce mot « encore une fois » indique « le déplacement des choses ébranlées, en tant que choses qui ont été faites, afin que celles qui ne sont pas ébranlées demeurassent. » C'est-à-dire que l'économie légale, économie provisoire, a été remplacée par l'économie stable de la grâce; et que la terre et les cieux d'à présent, avec leur existence précaire, doivent être remplacés par de nouveaux cieux et une nouvelle terre dont la durée sera éternelle.

§ 2041. Puis donc que c'est un royaume inébranlable 28, 29
celui qui nous est donné (Luc XII, 32), et un royaume dont on prend possession par la grâce de Dieu, saisissons cette grâce, retenons-la fermement, et ne nous la laissons pas ravir. On peut traduire aussi : soyons pleins d'actions de grâce ou de reconnaissance. Et dans quel but? Afin de rendre notre culte à Dieu d'une manière qui lui soit agréable, ce qui est, dans un sens, le but même de la venue de Jésus-Christ (§§ 75, 231). Ce culte

XII — 28, 29 consiste essentiellement dans la consécration de nos personnes au Dieu de toute grâce (Rom. XII, 1); mais plus cette consécration sera réelle, plus nous abonderons en prières et en cantiques, plus nous aimerons à rompre le pain dans l'assemblée de nos frères et à méditer avec eux la bonne Parole de l'Eternel. Or ce culte tout entier suppose, et qu'on a trouvé grâce devant Dieu, et qu'on est reconnaissant du grand salut qu'il nous a procuré. C'est alors seulement qu'il y a, dans nos relations avec Dieu, cet abandon et cette douce intimité qui n'exclut pas le respect et la crainte. La crainte, dit l'apôtre; « car notre Dieu est un feu dévorant. » Oui, notre Dieu, le Dieu et Père du Seigneur Jésus-Christ; Dieu, notre Sauveur, est, pour ceux qui le rejettent, un feu dévorant (Matth. XXV, 41).

CCCXXXVI. La fraternité; le mariage; l'avarice; l'immuable conducteur des âmes; le culte; les conducteurs des églises.

XIII — 1-3 § 2042. L'apôtre termine son écrit par des exhortations de diverse nature. — En disant aux Hébreux : « Que la fraternité demeure, » a-t-il voulu exprimer que, malgré la différence que la foi à l'Evangile établissait entre les Juifs qui avaient cru et les autres, ils devaient continuer à voir en eux des frères, comme il le faisait lui-même? La chose me paraît possible. Dans tous les cas, et à supposer qu'il ne veuille parler ici que de l'amour qui doit régner entre les fidèles, vous ne vous étonnerez pas qu'il ait placé cette recommandation en tête de toutes les autres; si du moins vous vous souvenez de ce que notre Seigneur a dit sur ce sujet

(Jean XIII, 35). Cet amour se montre envers les frères XIII
étrangers, par l'exercice de l'hospitalité, et souvent ainsi 1-3
l'on reçoit chez soi des anges de Dieu : allusion à l'histoire d'Abraham et de Lot ; il se montre envers les prisonniers, tels que Paul l'avait été, en se transportant par la pensée dans leur prison, et personnellement, si cela est possible ; envers ceux qui sont maltraités, en souffrant pour eux, comme si nous recevions nous-mêmes les mauvais traitements dont ils sont victimes. C'est encore ce que le Seigneur avait dit pour marquer à quoi l'on reconnaîtrait ses brebis (Matth. XXV, 34-40).

§ 2043. A l'époque de la prédication de l'Evangile, 4
il existait depuis assez longtemps en Judée, une société peu nombreuse et peu aperçue qu'on appelait les Esséniens, gens qui paraissent avoir appartenu proprement à la secte des Pharisiens, sauf qu'ils étaient en général plus sincères, plus vraiment pieux, plus austères encore, et qu'ils avaient pour spécialité de vivre dans le célibat : c'étaient comme les moines du pharisaïsme. Il n'y avait quoi que ce soit dans la loi de Moïse qui eût pu les conduire là, et nous voyons de nouveau qu'il n'y a rien non plus dans l'Evangile qui autorise les pratiques du romanisme à cet égard. Le mariage est une relation sainte que tous doivent honorer ; non-seulement ceux qui en ont contracté les liens, mais encore ceux qui, par une raison quelconque, vivent dans le célibat. Nous nous garderons donc d'en parler du ton léger des mondains, et nous éviterons à plus forte raison tout ce qui peut en ternir la pureté. Mais si le mariage est une relation honnête et honorable, il n'en est pas ainsi des liaisons temporaires qui se forment entre personnes non mariées. Quelque fréquents que

XIII 4 soient ces crimes, Dieu jugera certainement ceux qui s'y livrent. Vous vous rappelez que notre apôtre l'a déclaré plus d'une fois. Or, quoi qu'en puissent dire certaines gens, le jugement de Dieu est juste, et il s'exerce déjà bien souvent dès ce monde. En effet, que de misères morales et physiques l'impureté n'attire-t-elle pas sur ceux qui s'y abandonnent!

5, 6 § 2044. Le chrétien doit montrer dans toute sa conduite qu'il n'est pas guidé par l'amour de l'argent. Notre Seigneur a fréquemment ramené ses instructions sur ce sujet, et, conduit par le Saint-Esprit, Paul ne l'avait point oublié dans ses épîtres. Il avait dit, en parlant de lui-même : « J'ai appris à être content de l'état où je me trouve; » fort de son expérience, il nous exhorte à être, nous aussi, contents de ce que nous avons. Chose facile aux riches, pensez-vous peut-être. Mais les Hébreux pour lesquels Paul écrivait, étaient généralement dans la pauvreté, témoin les collectes qu'on avait si souvent faites pour eux; d'ailleurs, ce ne sont pas toujours les riches qui ont le plus de contentement. La possession des biens de ce monde n'est pas ce qui peut satisfaire l'âme : c'est la foi aux promesses de Dieu. Par cette foi, l'on s'applique sans hésiter celle qu'il fit à Josué (Jos. I, 5); et, avec le Psalmiste, on se repose avec assurance sur sa haute protection (Ps. CXVIII, 6).

7 § 2045. Au moment où Paul écrivait, les fidèles de Jérusalem devaient avoir perdu leur fidèle et vénérable conducteur spirituel, Jaques, le frère du Seigneur, après avoir vu mourir dix-sept ans auparavant le fils de Zébédée (Act. XII), et auparavant encore Etienne, l'un des sept (Act. VII), sans parler de plusieurs autres peut-être, depuis la fondation de l'Eglise. Or, Dieu

ne veut pas que nous oubliions ceux par lesquels il nous XIII
a annoncé sa Parole, bien qu'ils n'aient été que les ins- 7
truments de sa grâce. Il y a dans le souvenir de leur vie et de leur mort : de leur vie si dévouée, de leur mort si édifiante, quand il plaît au Seigneur, quelque chose qui affermit la foi et qui stimule à marcher avec un nouveau zèle dans la voie qu'ils ont parcourue avant nous.

§ 2046. Si, du reste, nos conducteurs spirituels nous 8
sont enlevés, comme Philippe le fut à l'Eunuque éthiopien, Jésus-Christ nous reste, toujours le même, hier, aujourd'hui et pour tous les siècles. Voilà le vrai conducteur et pasteur des âmes. Ce qu'il fut pour ses disciples durant les jours de sa chair, il l'est encore pour nous, et il le sera jusqu'à la fin, si nous sommes de ses vraies brebis. Après nous avoir appelés à lui, comme il appela André, Jean, Pierre et les autres, il continuera de nous faire connaître la volonté de son Père ; il nous redressera, comme il redressait ses premiers disciples ; il nous consolera, comme il consola Marthe et Marie ; il prie d'ailleurs pour nous et il nous a donné, sur la croix, d'assez forts gages de son amour, pour que nous attendions de lui l'achèvement de l'œuvre commencée. C'est une grande consolation pour le fidèle, que la pensée de cette immutabilité de Jésus-Christ, que cette certitude de le trouver toujours prêt à nous entendre, à nous secourir, à nous bénir.

§ 2047. Par cette raison même, nous sentirons com- 9
bien il importe de ne pas nous laisser entraîner çà et là, loin de la doctrine qui a pour unique objet Jésus-Christ et son parfait salut. Les disciples nés sous la loi de Moïse avaient toujours une tendance à chercher dans quelques observances, comme, par exemple, dans

XIII 9 l'abstention de certaine nourriture, l'affermissement de leur cœur, leur développement spirituel et leur sûreté morale. Nous, de notre côté, par la passion de mêler nos propres idées à celles de Dieu, nous imaginons facilement les plus vaines pratiques, et l'on sait que les catholiques n'ont pas été peu habiles dans ce genre d'inventions. Mais ce sont là des doctrines étrangères, et Paul, prédicateur du salut gratuit, nous dit que, pour affermir nos cœurs, il faut les nourrir de la grâce de Dieu, de la contemplation de son amour, du souvenir des souffrances expiatoires de Jésus-Christ et de la Parole qui lui rend témoignage par le Saint-Esprit. C'est là le moyen, et le moyen unique.

10-16 § 2048. Peut-être aussi l'apôtre avait-il fait allusion aux sacrifices de prospérité, qui servaient de nourriture à ceux qui les offraient. En un certain sens, Jésus-Christ est une victime qu'on mange (§§ 520, 521); toutefois, il est plutôt une de celles qui étaient entièrement dévouées et mises sous l'anathème; c'est-à-dire, une victime expiatoire ou une offrande pour le péché. Après qu'on en avait répandu le sang, on la transportait hors du camp, pour y être consumée. C'est ainsi (autre rapport entre le Nouveau-Testament et l'Ancien), que Jésus a souffert hors des portes de Jérusalem, soit en Gethsémané, soit surtout au Calvaire; qu'il a répandu son sang pour la sanctification des élus, et, comme il est dit ailleurs, qu'il l'a introduit dans le vrai sanctuaire. Conséquence : « Sortons vers lui, hors du camp, en portant son opprobre. » Ce camp, c'est le monde, toujours hostile à Jésus-Christ, toujours plein de dédain pour ses vrais disciples. Eh bien! quel que soit l'opprobre qui s'attache à notre nom en qualité de rachetés de Jésus, ne laissons pas de professer

notre foi; qu'on voie nettement que si nous sommes XIII
dans le monde, nous ne sommes pas du monde; et, 10-16
puisque nous faisons profession, comme les patriarches, de n'avoir pas ici-bas notre vraie patrie, mais de rechercher celle qui est à venir, conduisons-nous en conséquence. Abandonnant aux mondains les joies terrestres et le culte de Mammon, offrons continuellement à Dieu, par la médiation de Jésus-Christ, un sacrifice de louange; c'est-à-dire « le fruit de lèvres qui confessent son nom. » Il demeure toujours vrai, contre l'opinion des catholiques romains, qu'il n'y a plus de sacrifice pour le péché, et pourtant notre culte est un sacrifice : sacrifice de reconnaissance et non d'expiation, soit que nous offrions notre personne entière (Rom. XII, 1, 2), soit que nous offrions, de nos bouches, les actions de grâces de la foi, par des cantiques ou de toute autre manière. A quoi nous ajouterons les œuvres de bienfaisance, sacrifices au moyen desquels le fidèle n'aura jamais la pensée d'effacer d'aucune sorte ses péchés, mais qui, offerts à Dieu par des cœurs reconnaissants, lui sont agréables et ont une grande récompense.

§ 2049. Malgré la parfaite égalité qui règne entre les 17
rachetés de Jésus-Christ, relativement au salut, il y a, par sa volonté même, une subordination à observer dans l'Eglise. Cette subordination n'est pas celle du soldat à ses chefs, du sujet à son prince, du domestique à son maître, ni même de l'enfant à son père; mais, selon une comparaison que j'ai déjà essayée, c'est la subordination que voue à son guide l'étranger qui voyage dans les montagnes (§ 1944). Nos conducteurs spirituels, s'ils sont à la hauteur de leur charge, possèdent une connaissance des Ecritures et une expérience de la vie chrétienne que tous n'ont pas; ils veillent et prient dans

XIII 17 l'intérêt des âmes qui leur sont confiées; une gra responsabilité pèse sur eux : tout autant de raisons que nous déférions à leurs conseils et que nous sui de bon cœur leurs directions. Quels que soient nos cédés à leur égard, leur devoir subsiste, et ils le pliront fidèlement, s'ils ont une vocation réelle d gneur ; mais ce sera joyeusement ou avec tri suivant que nous accueillerons ou repousseroı ministère ; or, dans notre propre intérêt, il vaut qu'ils s'en acquittent avec joie.

18,19 § 2050. Nous devons autre chose encore à n ducteurs spirituels ; ce sont des prières. Nul ne prétendre à plus de droiture et de sincérité que à un plus vif désir de se bien conduire en toute tre. Or s'il avait besoin qu'on priât pour lui, plus ceux qui président maintenant les églises gneur! Faibles et fragiles, sujets à l'erreur, joue quefois de leurs propres passions, en lutte coı avec celles d'autrui, toujours aux premiers rangs guerre que l'Eglise livre au monde et à Satan, mal secondés par les membres du troupeau, même, en maintes occasions, à consumer une p table de leurs forces et de leur temps dans la ré de désordres qui devraient être inconnus au seir glise, n'ont-ils pas droit à la compassion et auı de tous?

20,21 § 2051. Mais si chaque église a des anciens, de la conduire ou de la paître selon le Seigneur ; trouve des docteurs qui, par l'enseignement de doctrine, en sont les bergers ou pasteurs (Eph. l'Eglise, vue dans son ensemble, n'a qu'un seul celui qui a donné sa vie pour ses brebis. C'est ce pôtre rappelle indirectement dans le vœu par

ettre. Il y rappelle également les deux grands XIII
quels repose tout notre salut, savoir la mort 20, 21
ection de Jésus. Si d'ailleurs il qualifie d'é-
stament scellé par son sang, c'est qu'il date
ı que Nouveau (1 Pier. I, 19, 20), et qu'il a
l'héritage éternel, en vertu d'une élection
uant au vœu lui-même, il est parfaitement
celui que nous lisons au bas de la première
Thessaloniciens. Nous y avons un résumé de
constamment prêchée par notre apôtre. Puis-
eu « qui produit en nous le vouloir et le faire
veillance » (Philip. II, 13), nous devons lui
ıu'il « nous forme à toute bonne œuvre, pour
a volonté, faisant en nous ce qui est agréable
par le moyen de Jésus-Christ » et pour la gloire
Jésus, à qui tout appartient, au siècle des

Sans revenir sur les données historiques ren- 22-25
ıs ces quatre versets, je ferai remarquer que
termine comme toutes les épîtres de Paul
ion : « Que la grâce soit avec vous tous! »
la dernière parole de cet apôtre ; j'entends
e le Saint-Esprit a voulu faire parvenir jus-
Jamais personne ne sentit mieux que lui le
ı grâce de Dieu, et pour lui et pour les au-
s aucun docteur ne comprit mieux et ne
franchement la doctrine de la grâce ; jamais
le cœur qui, par elle, fut rempli de plus de
ance et d'amour; jamais enfin l'on ne vit
e dévouer plus complétement au service de
grâce duquel il avait été sauvé. J'ai dit l'in-
ui plane sur les derniers temps de la vie de
ce qui demeure vrai, dans tous les cas, c'est

XIII — 22-25 que Paul, monument admirable de la grâce de prédicateur actif et puissant de cette grâce, a c carrière de prophète par cette belle parole : « (grâce de Dieu soit avec vous tous, amen ! » — Pu mes lecteurs demander et recueillir cette bénédi

SECONDE ÉPITRE DE PIERRE.

CCCXXXVII. Données historiques. La vie de Dieu dans les élus; la prophétie; les faux docteurs.

§ 2053. Rien, dans cette courte mais importante Epître, ne marque d'une manière précise, ni le temps, ni le lieu de sa composition, ni même les personnes à qui elle fut adressée. Il paraît cependant que l'apôtre avait III/1 en vue les églises pour lesquelles il avait écrit sa première lettre, ce qui ne veut pas dire que celle qui va nous occuper leur soit parvenue immédiatement. On I/12-15 suppose aussi qu'il n'était pas loin de subir le martyre par lequel il termina sa carrière ; et, si ce fut bien réellement à Rome, l'an 65 ou l'an 66, qu'eut lieu cette catastrophe, comme la tradition le porte, nous aurions la date approximative de l'Epître et l'indication du lieu où elle fut écrite. Depuis sa précédente lettre, et tandis que Paul était, ou prisonnier à Rome, ou occupé à prêcher l'Evangile en Espagne, ou de retour en Italie, Pierre se serait donc dirigé vers l'occident, et il serait arrivé dans la capitale de l'empire au fort de la persé-

cution ordonnée par Néron contre les chrétiens. On dit que Pierre fut crucifié selon la parole de son maître (Jean XXI, 22); on ajoute qu'il demanda, par humilité, d'être crucifié la tête en bas. Mais le second de ces faits est sans vraisemblance; car l'humilité ne connaît pas de tels raffinements, et comment imaginer qu'on eût fait ainsi les fantaisies d'un supplicié! Quoi qu'il en soit, voici une lettre qui porte le nom de Simon-Pierre, ou plutôt de Syméon, comme Actes XV, 14; de Pierre, esclave et envoyé de Jésus-Christ; une lettre dans laquelle il se réfère lui-même à plusieurs circonstances de sa vie, une lettre pleine de doctrine et de profondeur; une lettre qui se termine par une grande prophétie, sans parler des sérieux avertissements qu'elle contient : à tous égards donc elle est digne d'une attention particulière.

I / 1 § 2054. Voyez, dès le premier verset, l'abondance des idées exprimées en ce peu de mots. La foi est un bien, un héritage qui nous échoit de la part de Dieu; la foi du plus chétif est d'un même prix que celle d'un apôtre, car elle sauve l'un et l'autre également; la foi sauve, parce qu'elle nous fait avoir part à la justice de Jésus, lequel est notre Dieu et Sauveur. Ainsi, la divinité de Jésus-Christ, l'imputation de sa justice, la valeur infinie de la foi et sa source en la libre grâce de Dieu, tels sont les points de départ de l'apôtre, doctrines fondamentales qu'il se borne à rappeler indirectement et que nous avons vues développées ailleurs.

2 § 2055. « Grâce et paix! » sommaire constant des bénédictions de la foi. Or ces bénédictions sont susceptibles d'accroissement, et cet accroissement se proportionne aux progrès qu'on fait dans la connaissance de Dieu et de Jésus notre Seigneur. Telle est, me semble-t-il, l'idée qui va être comme le pivot des enseignements

de l'apôtre. Il y a une connaissance ou une science faussement ainsi nommée (1 Tim. VI, 20); ce n'est pas d'elle qu'il s'agit ici, non plus que de la connaissance qui enfle, bien que ce puisse être une connaissance de Dieu (1 Cor. VIII, 1). Il est aussi une science devenue nécessaire de nos jours, science des langues, des mœurs et des faits de l'antiquité, sans laquelle on ne saurait être théologien ou docteur; ce n'est pas non plus de cela qu'il s'agit. Mais il s'agit de la connaissance intime et expérimentale de Dieu et de sa Parole, de cette connaissance par laquelle nous sommes renouvelés à l'image de celui qui nous a créés (Colos. III, 10), et dont il est écrit : « C'est ici la vie éternelle de te connaître, toi, le seul véritable Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ (Jean XVII, 3). » I 2

§ 2056. Par le moyen de cette connaissance, dit l'apôtre, et en vertu du glorieux appel qui nous a été adressé d'en Haut, nous avons reçu de la puissance divine tout ce qui se rapporte à la vie spirituelle, qui est la vie de Dieu, et à la piété ou à la formation de relations étroites et habituelles avec lui. Bien plus, il s'est fait en nous comme une infusion de la nature divine, grâce aux promesses infiniment excellentes par lesquelles Dieu nous a manifesté sa gloire et sa vertu, ou sa force, nous ayant ainsi retirés de la corruption qui est dans le monde à cause de la convoitise (1 Pier. IV, 2). Voici donc l'enchaînement des pensées profondes du Saint-Esprit en cet endroit de l'Epître. Tout ce qui concerne notre salut : vie, piété, délivrance de la corruption, tout a sa source dans la puissance, la gloire, la vertu de Dieu; cela même est l'objet de ses grandes et précieuses promesses, et c'est par la foi en ces promesses que la vie divine nous est communiquée. 3, 4

I 5-7 § 2057. Autre enchaînement de pensées non moins importantes. A l'œuvre de Dieu qui s'accomplit dans les élus sans participation directe de leur volonté et comme à leur insu bien souvent, correspond une œuvre de Dieu qui se fait en eux avec le concours de leur volonté devenue bonne par la régénération ; ou, plus simplement, si, par l'efficace des promesses, nous avons reçu communication de la vie de Dieu, la foi en ces promesses produit au dedans de nous la sanctification, laquelle consiste dans la direction de notre volonté vers tout ce qui est bien et bon selon Dieu. C'est ainsi qu'apportant à cette œuvre le plus vif empressement, nous associons à notre *foi*, la *vertu* ou la force, comme plus haut; c'est-à-dire la fermeté, la décision, ce qui fait de la foi une vertu (Jaq. I, 6) ; à la vertu, *la connaissance*, c'est-à-dire des progrès dans cette même connaissance dont nous parlions tout à l'heure ; à la connaissance, *la tempérance*, ou la possession de nous-mêmes et la modération en toutes choses ; à la tempérance, *la persévérance* dans la foi, ou la patience dans les maux, ou encore l'attente calme de la venue du Seigneur, car le mot employé par l'apôtre signifie tout cela ; à la persévérance, *la piété* ou l'habitude de vivre en société avec Dieu ; à la piété, *la fraternité* ou l'amour des frères, et à l'amour des frères, celui de tous les hommes dans *l'amour* de Dieu, ce qui est toujours le couronnement de l'œuvre.

8, 9 § 2058. Il ne suffit pas que ces choses soient en nous, il faut qu'elles s'y multiplient ; et, pour bien dire, si elles ne s'y multiplient pas, c'est qu'elles n'y sont pas. Toute connaissance du Christ qui ne sait les produire est oisive et infructueuse, foi morte qui ne peut nous sauver (Jaq. II, 14). D'un autre côté, c'est la présence de ces saintes affections dans nos âmes qui y fait abon-

der aussi la vraie connaissance de Jésus-Christ. Celui 1
donc qui ne les possède pas, aurait beau savoir tout ce 8-9
qu'on peut connaître (1 Cor. XIII, 2), il est essentiellement aveugle, ou du moins tel qu'un myope qui, ne voyant pas de loin, ne sait où il va (Jean XII, 35); et s'il ne voit pas devant lui, c'est bien souvent parce qu'il ne porte pas suffisamment ses regards en arrière. Il fait profession de croire à la purification des péchés par Jésus-Christ; mais, en oubliant ses péchés d'autrefois, il perd de vue le grand amour du Sauveur qui nous a rachetés; de là vient qu'il demeure oisif et infructueux, malgré la connaissance qu'il a de ce Sauveur.

§ 2059. La conséquence de tout cela est exprimée 10, 11
par le Saint-Esprit en des termes d'une grande solennité. Notre vocation, et l'élection de Dieu d'où elle procède, ne sauraient, au point de vue divin, être susceptibles d'affermissement. Ces grâces sont, en Dieu, un fait immuable; car « les dons de la grâce et l'appel de Dieu sont sans repentir (Rom. XI, 29). » Mais au point de vue humain, c'est-à-dire en ce qui concerne le sentiment qui nous est donné de notre adoption et la certitude que nous pouvons en avoir, la grâce de Dieu peut être plus ou moins ferme. D'ailleurs, et sans chercher à pénétrer ce mystère, les décrets de Dieu ne détruisent nullement notre responsabilité et notre participation volontaire à sa volonté suprême. C'est un devoir pour nous de nous repentir, de croire, de répondre aux appels divins, d'aimer le Seigneur et de le servir avec toujours plus de zèle : c'est un devoir aussi de rendre fermes notre appel et notre élection, et quel empressement n'y apporterons-nous pas! Ainsi que nous venons de le voir, la manière d'y réussir, c'est de ne pas oublier la purification de nos péchés d'autrefois, c'est d'a-

I — 10, 11 gir d'une manière conséquente à nos principes, c'est d'associer à notre foi la vertu, la connaissance, la tempérance, la persévérance, la piété, la fraternité et l'amour; et le vrai moyen pour arriver là, c'est de croire avec toujours plus de fermeté à la vocation que Dieu nous adresse, en vertu de l'élection de sa grâce. Voilà le préservatif contre toute chute mortelle; voilà comment l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ nous sera richement accordée. Pour de pauvres pécheurs tels que nous, quelle grâce d'être sauvés, quand ce ne serait que tout juste! mais non, c'est une riche entrée que le Seigneur nous prépare. Celle d'un prince dans son palais, le jour de son couronnement, est d'une faible gloire en comparaison de ce qui nous attend auprès de Jésus-Christ : il avait dit la même chose en d'autres termes (Jean X, 10).

12-15 § 2060. On a beau connaître la vérité, et même y être affermi, l'on a toujours besoin de s'y voir ramené par la Parole de Dieu et par son Esprit, attendu que notre cœur naturel y est étranger, et que, sous l'influence des passions, non moins que par l'entraînement du siècle, il retourne aisément aux erreurs qui semblaient pour toujours abjurées. C'est par cette raison que les prédicateurs, à leur tour, ne sauraient trop revenir sur les articles fondamentaux de la foi; et quand on se plaint de leur insistance, on s'accuse soi-même d'un manque de piété ou de jugement. Plus les messagers de la bonne nouvelle se sentent près de leur fin, ou, comme dit l'apôtre, près de déposer leur tente (2 Cor. V), plus ils doivent insister. Vous voyez que c'est là ce que faisait le fils de Jonas. L'Esprit de Dieu lui rappelant sans doute le jour solennel où Jésus-Christ lui avait annoncé par quelle mort il glorifierait Dieu, et les circonstances où il

se trouvait, jointes peut-être à quelque révélation du Seigneur, lui attestant que le moment approchait, il s'empresse d'écrire quelques lignes avant son départ, non pas afin de se rappeler au souvenir des saints, mais afin de leur rappeler les choses qui concernaient le Seigneur Jésus et la connaissance de sa grâce. C'est du reste ce qu'ont fait tous les apôtres, dans chacune de leurs épîtres. I — 12-15

§ 2061. Voici ce qui donnait aux premiers prédicateurs de l'Evangile, et à Pierre en particulier, tant d'assurance à annoncer que le Christ était venu plein de puissance et qu'il reviendrait dans une gloire encore plus grande. C'est qu'ils avaient la certitude absolue des merveilles sur lesquelles portait leur témoignage. Ils avaient vu de leurs propres yeux, non-seulement les faits qui se rattachaient à l'humanité du Sauveur, mais encore ceux qui attestaient sa divine majesté. L'apôtre rapporte en particulier la transfiguration de Jésus, sur la sainte montagne où Jaques, Jean et lui, le virent dans sa gloire, s'entretenant avec Moïse et Elie. De ces trois témoins de la transfiguration, l'un était mort depuis une vingtaine d'années (Act. XII), l'autre put encore rendre longtemps témoignage des choses qu'il avait vues et entendues; quant à Pierre, il allait bientôt rejoindre Jaques auprès de leur maître commun. Or, cette gloire du Seigneur avait été annoncée par les prophètes, en des termes dont le sens n'est pas encore épuisé. Mais l'accomplissement partiel que leurs prédictions ont déjà reçu, nous en garantit l'accomplissement définitif. C'est ainsi que la gloire du Seigneur dans sa première venue, rend plus ferme la parole prophétique relative à sa gloire future. Celle-ci sera pour nous comme l'aube du jour et le lever de l'étoile du matin. 16-19

I 20, 21 § 2062. En attendant, nous demeurons, quant aux choses à venir, dans une obscurité qui serait complète, si la prophétie n'éclairait nos ténèbres. Et comme cet avenir nous concerne, non moins que Jésus-Christ, il est fort naturel, ou plutôt il est nécessaire que la parole qui s'y rapporte occupe nos pensées. Souvenons-nous seulement que les prophéties étant la voix du Saint-Esprit dans la bouche des saints hommes de Dieu, Dieu seul peut en donner une explication certaine. Il le fait de deux manières : ou en les expliquant lui-même dans sa Parole (Dan. VIII, 20-22), ou en amenant leur accomplissement (Matth. II, 17). Sans doute que, vers la fin des temps et par ces deux moyens, « la connaissance sera augmentée » (Dan. XII, 4); toujours est-il qu'en ce qui touche à la gloire future du Christ et de son Eglise, il restera longtemps encore de grandes obscurités dans la foi des fidèles. Il en fut de même chez ceux qui attendaient le Messie, avant sa manifestation à Israël. Je ne dis pas que le Saint-Esprit ne puisse donner à quelques-uns des vues d'une certaine justesse sur ce sujet difficile; mais pour arriver à la certitude, il faudrait une inspiration surnaturelle, supérieure même à celle des apôtres (Act. I, 7).

II 1-3 § 2063. S'il y a eu de saints hommes de Dieu qui, poussés par le Saint-Esprit, ont parlé, il y eut aussi de faux prophètes parmi le peuple, dit Pierre, et vous pouvez vous souvenir de ceux qui séduisaient Achab, puis des antagonistes du pieux Jérémie, pour ne citer que ces deux exemples. Sous la nouvelle alliance également, il y aura de faux docteurs, ainsi que Jésus lui-même l'annonça (Matth. XXIV, 11, 24); il y en aura non pas seulement dans le monde, qui est le propre domaine de Satan, mais dans le sein de l'Eglise. Ils ne

s'y présenteront pas tout ouvertement : ils insinueront II
peu à peu leurs hérésies; mais, après avoir commencé 1-3
d'un ton qui avait encore les apparences de la foi, ils en viendront à combattre l'une après l'autre les vérités de l'Evangile et à renier le Souverain Seigneur, qui, par le prix offert pour leurs âmes, avait droit à plus de fidélité. C'est ainsi que, se perdant eux-mêmes par leurs erreurs, ils entraîneront une foule de gens à la perdition. Ce n'est pas tout; le chemin même de la vérité sera décrié à cause d'eux; c'est-à-dire que bien des personnes qui auraient embrassé l'Evangile, s'en détourneront, à la vue de toutes ces aberrations; et puis, en définitive, tout cela aura sa source dans l'avarice. Trafiquer des âmes par avarice, est un crime, en effet, bien plus commun qu'on ne pense, et la prophétie s'est réalisée d'une manière qu'on aurait pu croire impossible. Il fallait non-seulement, pour cela, que le monde se jetât en masse dans l'Eglise, de telle sorte qu'il y eût intérêt à répandre des erreurs agréables au monde; mais il fallait encore que l'Eglise acquît des richesses ou qu'elle disposât de l'opulence des empires, de manière que le service de l'Eglise devînt le chemin de la fortune. Cela étant arrivé, contre toute apparence, on a vu et l'on voit encore des hommes qui, sans aucune vocation d'en Haut, qui, avec l'incrédulité dans le cœur, qui, remplis de vices, ne laissent pas d'exercer le ministère de la Parole et d'occuper la chaire des docteurs de l'Eglise. C'est par intérêt qu'ils prêchent ou enseignent l'Evangile; quoi d'étonnant qu'ils le falsifient, s'il le faut, pour conserver leurs emplois!

§ 2064. Or si Dieu n'a épargné, ni les anges qui 4-19
péchèrent, malgré l'excellence de leur nature primitive; ni le monde d'avant le déluge, malgré le nombre im-

II 4-19 mense des coupables; ni les villes de Sodome et de Gomorrhe, malgré les prières d'Abraham; si, tout en se montrant le sauveur de Noé et de Lot, l'un prédicateur de la justice auprès des impies, et l'autre attestant par sa tristesse l'horreur que lui inspirait le péché, il a sévi contre les rebelles de ces anciens temps et des temps postérieurs; ceux qui séduisent les âmes et les entraînent à la perdition, ne sauraient échapper non plus à ses jugements. Et comment douter de la justice de cette sentence, après le tableau saisissant que le Saint-Esprit nous trace des faux docteurs! gens qui ne songent la plupart du temps qu'à satisfaire leurs goûts et leurs penchants sensuels; qui se soulèvent contre l'autorité même de Dieu; qui, audacieux et pleins d'eux-mêmes, ne respectent quoi que ce soit et tranchent avec une souveraine hauteur les questions les plus ardues. Si parfois ils prophétisent juste, c'est comme Balaam, dont ils perpétuent l'horrible péché; mais ce sont d'ailleurs des fontaines à sec, des nuées que le vent chasse sans qu'elles donnent de pluie : il n'y a rien dans leur doctrine qui tourne à l'édification réelle du corps de Christ. Bien qu'ils se vantent de leurs lumières, ils ne répandent sur les âmes qu'une clarté blafarde, et l'obscurité des ténèbres leur est réservée pour l'éternité. Funestes pour tout le monde, leurs enseignements le sont surtout pour les nouveaux convertis. Ceux-ci, après s'être retirés d'avec les personnes qui vivent dans l'égarement, ne se laissent que trop souvent amorcer par la parole insinuante des faux docteurs; échappés au joug du péché ou à la servitude de la loi, ils éprouvent un vif besoin de liberté, et ils se jettent vers ceux qui la leur promettent; mais, à la suite des faux docteurs, c'est la liberté du vieil homme qu'on

retrouve, c'est-à-dire l'esclavage et la destruction de l'homme nouveau. II

§ 2065. Les faux docteurs ne sont pas, toujours, tout ce que l'apôtre vient de dire; mais l'erreur en matière de foi, quand elle est grave, aboutit constamment au même résultat, savoir à une immoralité plus ou moins évidente. Puis, ce qui est assez généralement vrai, c'est que les plus dangereuses hérésies se sont propagées par des hommes qui avaient pu sembler réellement convertis. Ils avaient la connaissance de Jésus-Christ, comme Seigneur et comme Sauveur; ils s'étaient retirés des souillures du monde, vivant dans une apparente sainteté : ils connaissaient donc le chemin de la justice, et ils se sont détournés du saint commandement qui leur avait été transmis. L'erreur n'est pas chez eux le fruit de l'ignorance : c'est une véritable apostasie, telle que nous l'avons vue décrite dans l'Epître aux Hébreux (§§ 2007, 2008). La manière dont le Saint-Esprit termine l'avertissement qu'il nous donne de nouveau sur ce crime, est bien propre à nous en inspirer une profonde horreur (Prov. XXVI, 11). 20-22

CCCXXXVIII. Les impies; la fin du monde; le jour du Seigneur; inspiration des Ecritures; l'antinomianisme; l'accroissement dans la grâce.

§ 2066. Outre les faux docteurs, il y aura des moqueurs qui, marchant selon leurs propres convoitises et professant ouvertement l'impiété, refuseront de croire à la fin du monde, au retour du Seigneur, au jugement à venir. Parce que Dieu conserve avec une admirable immutabilité toutes ses œuvres, ils en concluront leur III 1-7

III 1-7 éternelle durée. Et pourtant, il est sûr que ce monde n'a pas toujours été ce qu'il est. Créée d'ancienneté, comme dit l'apôtre, la terre, après avoir été toute couverte d'eau, en fut tirée par la puissance de Dieu (Gen. I); ensuite elle fut de nouveau submergée et le monde périt (Gen. VII). Voilà ce que les moqueurs ignorent volontairement, car la Parole de Dieu nous l'enseigne de la façon la plus positive, et la science, comme l'histoire de tous les peuples, confirme son témoignage (I, § 209). Or, puisque la terre a eu un commencement et qu'elle a déjà subi plus d'une crise de destruction (I, § 17), il est clair qu'elle peut en subir de nouvelles et qu'elle pourrait même rentrer dans le néant. Toute la question est de savoir si celui qui l'a créée et qui la conserve maintenant, veut la conserver à toujours. Or, il nous dit déjà dans l'Ancien-Testament que « les cieux périront (Ps. CII, 26, 27); » il nous dit dans l'Evangile : « Les cieux et la terre passeront » (Luc XXI, 33); et ici nous l'entendons déclarer que « les cieux d'à présent et la terre sont mis à part, étant réservés au feu, pour le jour du jugement et de la perdition des hommes impies. » Déjà tout est prêt pour cette immense conflagration : le feu est dans les entrailles de la terre, le feu est dans l'air, le feu brille en des astres que la puissance de Dieu peut, quand il le voudra, mettre en contact avec notre planète; oui, tout est prêt, et il ne sera pas plus difficile à l'Eternel de consumer le globe de la terre, qu'il ne lui a été de le couvrir par les eaux à deux reprises différentes. Le feu! élément terrible dont la faim s'accroît à mesure qu'il dévore, et dont rien ne peut arrêter la fureur, lorsqu'elle est extrême!

§ 2067. Mais quel intérêt les impies ont-ils donc à

se moquer de ce que la Bible nous dit sur la fin du III
monde? Le monde fût-il éternel, il est sûr du moins, 1-7
quant à nous, que nous ne serons pas éternellement sur la terre. Ah! c'est qu'il est douloureux de voir son Dieu périr; sans compter que la pensée de la fin du monde se lie à celle du jugement. Pourquoi le feu consumera-t-il la terre, si ce n'est parce que la terre est maudite à cause du péché? Mais si la terre doit périr en conséquence des péchés de l'homme, n'est-il pas manifeste que les pécheurs inconvertis ne sauraient échapper à la condamnation? Prenez donc garde, ô vous qui entretiendriez des doutes sur la vérité de cette portion de la Parole de Dieu! En le faisant, vous courez au devant du feu qui doit dévorer les adversaires (Héb. X, 27); car ces doutes mêmes sont de l'impiété.

§ 2068. Pour le fidèle, la pensée de la fin du présent 8-9
siècle se rattache au contraire à la promesse du glorieux avènement de Jésus-Christ. Il peut sembler à quelques-uns qu'il y a du retard dans l'accomplissement de sa promesse; attendu que le Seigneur lui-même et ses apôtres, dès leurs premières prédications, en parlèrent comme d'un événement fort rapproché. Mais, devant le Seigneur, demain, c'est dans mille ans, et mille ans, c'est demain. Les siècles s'écoulent lentement pour les générations des hommes; mais, relativement à l'éternité, dix siècles sont moins qu'une de nos journées les plus rapides; si bien que le vrai mot, quand il s'agit de comparer le temps à la durée infinie, c'est le mot *aujourd'hui*, mot plus d'une fois employé par le Saint-Esprit pour un temps si prochain, quant à Dieu, qu'il est actuel, et toutefois si éloigné, quant à nous, qu'il semble ne vouloir arriver jamais. Lors donc que le retour du Seigneur, la gloire des élus, la fin du

III — 8, 9 monde et le jugement des impiés, se feraient attendre encore bien des siècles, il n'y aurait aucun retard, en ce qui concerne Dieu ; car, pour lui, venir dans mille ans, c'est venir demain. Le retard n'existe qu'en ce qui nous concerne, et nous devons y voir, avec l'apôtre, un effet de la longanimité du Seigneur. Il ne se plaît pas à la mort du pécheur (Ezéch. XXXIII, 11); il invite tous les hommes à se convertir (Act. XVII, 30); il veut que la bonne nouvelle du salut soit prêchée par toute la terre: alors viendra la fin (Matth. XXIV, 14).

10-12 § 2069. Qu'il y ait retard ou non dans l'accomplissement de la promesse, que les hommes y croient ou qu'ils en fassent le sujet de leurs sarcasmes, il est sûr que le jour du Seigneur arrivera. Après que l'impiété des hommes aura épuisé les siècles de la patience de Dieu, après que Satan aura consommé son œuvre de destruction, il faudra que le Seigneur ait aussi son jour, et ce jour c'est l'éternité. Subit pour tout le monde et inattendu par les pécheurs, ce jour sera terrible. Comme la neige des montagnes et la poussière du désert tourbillonnent sous la véhémence de l'ouragan, ainsi passera le ciel aux yeux des hommes qui seront alors sur la terre, et celle-ci sera consumée jusque dans ses éléments. De même que, lors de la création, Dieu fit sortir la lumière des ténèbres, pour appeler ensuite toutes choses à l'existence, il fera jaillir les flammes des corps les moins combustibles et tout se dissoudra. Vos palais et vos parcs magnifiques, puissants de la terre! vos cabanes aussi et vos modestes jardins, vous pauvres! les fleuves et les lacs qui font l'ornement et la richesse de vos contrées; les montagnes où paissent mille troupeaux et les villes où s'entasse le genre humain : tout sera consumé!

Le monde passera : ce superbe édifice III
Un jour s'ébranlera jusqu'en ses fondements. —
Ta sagesse, grand Dieu ! ta bonté, ta justice, 10-12
Subsisteront dans tous les temps.

Si tout cela est vrai, quelle folie de mettre son cœur aux vanités du monde! (1 Cor. VII, 31), et qu'y a-t-il de plus important qu'une sainte vie, afin de posséder quelque chose que le feu ne puisse atteindre ! Et vous, mes chers lecteurs, si l'étude que nous faisons ensemble de la Parole de Dieu et que nous sommes près d'achever, a été bénie pour vos âmes en les conduisant à Jésus-Christ, ne vous tiendrez-vous pas dans l'attente assidue du jour de Dieu, le hâtant même par vos vœux et par vos prières?

§ 2070. Nier le retour de Jésus-Christ, c'est de l'in- 13
crédulité ; faire profession d'y croire et vivre sans y penser, c'est de la foi morte : la vraie foi consiste à attendre ce jour, en s'y préparant avec joie. Car ce jour si terrible, à considérer ce qu'il détruira, sera le plus magnifique de tous les jours, eu égard à l'ère nouvelle qu'il doit ouvrir. Des cendres de notre terre d'à présent, Dieu fera sortir une nouvelle terre et de nouveaux cieux ; et, tandis que le monde actuel est le triste séjour du péché, le monde qu'espère notre foi, deviendra celui de la justice. Ainsi s'accomplira la parole des prophètes et celle de Jésus-Christ sur le rétablissement de toutes choses ; car notre terre aura comme nous sa rédemption (§ 1581 ; Esaïe LXV, 17).

§ 2071. L'apôtre insiste de nouveau sur les consé- 14-16
quences pratiques de cette promesse, et puisque le Saint-Esprit revient là-dessus, je dois y revenir avec lui. Je prie donc mes lecteurs de considérer attentivement ceci. Ils doivent vivre comme si le Seigneur allait

III reparaître aujourd'hui, pour recueillir ses élus dans la
— gloire; comme si les cieux et la terre d'à présent allaient
14-16 se dissoudre aujourd'hui, pour faire place aux nouveaux cieux et à la nouvelle terre, où la justice habitera. N'est-il pas vrai que cette pensée vous commande une grande vigilance sur vous-mêmes, afin d'éviter toute tache et de vous corriger de tout défaut; mais surtout afin d'être trouvés dans la paix, c'est-à-dire, en communion avec Dieu et avec vos frères? C'est aussi avec la paix et le calme dans l'âme que vous devez attendre le Seigneur, envisageant le retard qu'il met à paraître, comme un effet de sa grâce ou comme un salut, dit l'apôtre, car ce retard est dû à sa longanimité. Admirez en effet cette longanimité du Seigneur, qui s'exerce non-seulement « envers des vases de colère formés pour la colère, » mais surtout envers « les vases de miséricorde qu'il a préparés d'avance pour la gloire (Rom. IX, 22, 23), » de même que Paul aussi nous l'a dit dans ses lettres.

§ 2072. Ce nom de Paul que le Saint-Esprit amène sous la plume de notre apôtre, donne à celui-ci l'occasion de rendre au grand docteur des gentils un témoignage éclatant de fraternité («notre bien-aimé frère Paul»), et plus que cela. De même que Paul avait reconnu la place importante que Pierre occupait dans le rang des apôtres (Gal. II, 9), Dieu a voulu que Pierre, à son tour reconnût publiquement l'apostolat de Paul, et en particulier l'inspiration de ses écrits. Non-seulement il déclare que ses lettres ne renferment pas une doctrine différente de la sienne, mais encore il les met au niveau des autres Ecritures; en sorte que si les Ecritures sont inspirées, comme Paul l'a dit (2 Tim. III, 16), les Epîtres de Paul le sont également; les prophètes ayant

parlé selon qu'ils étaient « poussés par le Saint-Esprit, » III
et Paul, « selon la sagesse qui lui était donnée. » En 14-16
même temps, le Seigneur nous avertit par la bouche de Pierre, que les lettres de Paul contiennent des choses difficiles à entendre, ce que nous avons bien vu en les lisant; mais que conclut-il de là? Conclut-il, avec les rationalistes, que ces portions des écrits de Paul méritent moins de confiance ou d'attention? Nullement. Elles sont vraies, sanctifiantes et consolantes, autant que les plus claires, et s'il est des personnes qui en déduisent des doctrines de perdition, cela vient de ce que, ignorantes et mal affermies, elles tordent ces Ecritures-là, aussi bien que les autres. Et encore, qu'est-ce que Pierre va conclure de cet abus? Sera-ce, avec les papes ses prétendus successeurs, que les prêtres seuls doivent lire les Ecritures; que lui, Pierre, va expliquer ces passages difficiles de Paul, et que s'il ne les explique pas tous, les évêques de Rome et leur clergé les expliqueront après lui? Non; parler ainsi eût été profondément absurde; car si les écrits inspirés de Paul ne doivent pas être lus, ceux de Pierre ne doivent pas l'être davantage, et c'est bien ainsi que l'entendent les papes. Mais comment s'y prendront-ils pour indiquer par quelle cause leurs bulles et les livres de leurs docteurs, inspirés ou non, offrent moins de danger que les écrits des prophètes et des apôtres? Au fond, croient-ils vraiment à l'inspiration des Ecritures?

§ 2073. Pour nous, qui y croyons, recueillons l'avertissement qu'elles nous donnent ici. Puisqu'il s'y trouve « des choses difficiles à comprendre, que les personnes ignorantes et mal affermies tordent à leur propre perdition, » lisons-les, non pas à la légère, mais avec une sérieuse attention, comparant les Ecritures

III 14-16 avec les Ecritures, afin d'acquérir, par ce travail, une connaissance solide de leur contenu ; puis, lorsque nous avons compris et saisi par la foi les doctrines du salut qu'elles nous prêchent, retenons-les fermement, afin qu'un mot ou un passage obscur n'aille pas jeter son ombre sur les vives clartés que nous avions recueillies. N'oublions pas enfin que le Seigneur a promis son Saint-Esprit à qui le lui demande, et que cet Esprit sait très-bien expliquer sa pensée à ceux auxquels il inspire un saint désir de la connaître.

17 § 2074. En attendant, nous devons certainement nous tenir sur nos gardes, pour ne pas écouter et recevoir toutes les interprétations qui nous sont données sur les portions difficiles des Ecritures. C'est là-dessus que les idées particulières abondent. Chaque chef de secte ne parvient à se faire des adhérents qu'en bâtissant tout un nouveau système sur certains passages dont il commence par tordre le sens. Gardons-nous surtout de ceux qui, tournant la grâce de Dieu en dissolution, ont des tendances évidentes d'*antinomianisme*. On entend par là, vous le savez, tout système qui expose les doctrines de la grâce de manière à affaiblir l'obligation morale. Les antinomiens ne vont pas généralement jusqu'à dire : « Péchons, afin que la grâce abonde ! » Mais si, par exemple, on prétend que la loi de Dieu n'est plus d'aucun usage pour ceux qui ont cru ; que lorsqu'on est conduit par le Saint-Esprit, on n'a plus besoin d'être exhorté au devoir ; que le pécheur qui se sait converti, n'a plus à faire l'examen de sa conscience ; que les péchés commis par les saints ne sont pas des péchés ; que c'est faire une injure à Jésus-Christ d'éprouver de la crainte, d'une manière quelconque ; si l'on agit, parle, prie ou chante comme si l'on n'était plus pécheur du

tout, on n'est pas antinomien comme ceux qui pensent III
que Dieu est trop bon pour jeter personne en enfer, 17
mais on est bien réellement dans la voie de l'antinomianisme, et au bout de cette voie se trouve souvent la plus grande immoralité. Les premiers qui la frayèrent furent les Gnostiques. Ils commençaient à paraître vers la fin de la vie des apôtres, et plusieurs d'entre eux ne tardèrent pas à justifier par leur vie l'épithète d'abominables que Pierre leur inflige. Or je prie mes lecteurs de remarquer que, selon les expressions dont il se sert, il y a, en effet, de l'entraînement dans les doctrines antinomiennes, si affreux que soient les résultats auxquels elles conduisent souvent. Ce qui les rend entraînantes, c'est d'un côté leurs rapports avec les penchants naturels de notre cœur, ou ce que l'apôtre appelle les convoitises de la chair; d'un autre côté, la prétention qu'elles élèvent de glorifier par dessus tout la grâce infinie du Seigneur et la valeur de son sacrifice. Elles ont ainsi de quoi séduire à la fois notre vieil homme et notre homme nouveau. C'est pourquoi, soyez sur vos gardes.

§ 2075. Est-ce donc que l'apôtre aurait peur, comme 18
tant de gens aujourd'hui, de la doctrine de la grâce? La rejetterait-il à cause des abus qu'on en fait? Complétant au contraire ce qu'il avait écrit dans sa première épître (1 Pierre, I, 13; V, 12), il nous dit maintenant : « Croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ, » vrai moyen de faire des progrès dans la sainteté, de n'être pas pris au dépourvu par le jour du Seigneur et d'obtenir une riche entrée dans son royaume éternel. L'apôtre Pierre est, comme on le dirait de nos jours, l'homme du progrès. Il a commencé l'une et l'autre de ses épîtres en disant :

III 18 « Grâce et paix vous soient multipliées; » il a dit plus en détail ce qui doit se multiplier en nous (2 Pier. I, 5-8), et s'il nous invite ici à croître dans la grâce, il a parlé ailleurs de la manière dont se fait cet accroissement (1 Pier. II, 2, 3). Ecoutez, mes chers lecteurs, avec un profond sérieux, ces dernières paroles d'un des plus chers disciples de Jésus; de celui qui contribua si puissamment à la fondation de l'Eglise; de celui qui, après avoir été bien près de l'abîme, en fut retiré par un amour plus grand que sa présomption; de celui qui, vif et bouillant par nature, conserva de son premier caractère et sous l'impulsion du Saint-Esprit, la disposition à marcher toujours en avant : en avant dans le zèle pour Dieu, en avant dans la vie de Dieu. Près de voir le Seigneur, il disait aux rachetés de Jésus, à ceux qu'il appelait ses bien-aimés : « Croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui la gloire, et maintenant et jusqu'au jour de l'éternité. Amen. » Joignons notre amen au sien; c'est la meilleure manière de prendre congé de ce fidèle serviteur de Dieu, la meilleure aussi d'honorer les grâces qui lui furent faites et de recueillir les fruits de son apostolat. — Encore un apôtre que nous voyons se retirer de la scène du monde, après y avoir déposé son témoignage! Nous touchons bientôt au terme de ces études; j'ose espérer que, par elles, mes bien-aimés lecteurs croissent dans la connaissance de Jésus-Christ; puissent-ils croître aussi dans sa grâce! ou plutôt, que la connaissance qu'ils ont de lui, soit cette connaissance même dans laquelle se trouvent la grâce et la paix! (Ch. I, 2.)

ÉPITRE DE JUDE.

CCCXXXIX. L'antinomianisme; exhortations.

§ 2076. L'auteur de cette épître, Jude ou Judas, se distingue de celui chez qui Paul se rendit à Damas (Act. IX, 11) et de Judas surnommé Barsabas (Act. XV, 22, 32), en se désignant comme le frère de Jaques; par où il faut entendre l'auteur de l'épître, le vénérable ancien de l'église de Jérusalem. Notre Judas était donc, comme Jaques, frère du Seigneur (Matth. XIII, 55; Marc VI, 3), et nous devons voir en lui l'apôtre désigné aussi dans les Evangiles sous les noms de Lebbée et de Thaddée, bien que quelques-uns soient d'une autre opinion (§ 397). La dernière fois qu'il a été fait mention de lui, c'est quand nous l'avons vu adresser au Seigneur cette question : « Comment se fait-il que tu te feras connaître à nous, et non pas au monde? » (§ 860.) On ignore d'ailleurs ce qu'il devint depuis la Pentecôte, ou plutôt depuis qu'il eut quitté Jérusalem avec tous les autres, plusieurs années après cet événement.

§ 2077. On ignore également à quelle époque et à

qui Judas écrivit sa lettre. Cependant, on conclut du verset 17, qu'elle fut composée assez tard; très-probablement après la mort de Paul et de Pierre, par conséquent après celle de Jaques frère de Jean, et de plusieurs autres sans doute, dont la mort ne nous est
1 racontée nulle part avec certitude. Quant à ceux qui devaient la lire les premiers, ils sont désignés en termes généraux, comme dans la seconde épître de Pierre; mais ces termes rappellent les doctrines fondamentales de la foi. Pour Judas, non moins que pour ses frères dans l'apostolat, tout vient en première ligne d'un appel de Dieu; puis, ce qui caractérise ceux qui ont reçu cet appel d'une manière efficace, c'est qu'ils sont sanctifiés, sanctifiés en Dieu le Père, c'est-à-dire par un effet de leur communion avec lui; enfin, ceux que le Père appelle et sanctifie, œuvre spéciale du Saint-Esprit, Jésus-Christ les conserve, les garde, car il ne
2 saurait avoir souffert en vain. C'est sur eux que sont invoquées toutes les grâces de Dieu, miséricorde, paix et amour, pour qu'elles se multiplient dans leurs âmes.

§ 2078. Si l'on compare cette épître avec la seconde de Pierre, on ne saurait douter que Judas ne l'eût sous les yeux; car sans la citer expressément et sans la copier, à bien dire, il reproduit la plupart des idées contenues dans le chapitre second de l'Epître de Pierre, le Saint-Esprit leur ayant voulu donner, de la sorte, une plus grande autorité. On a vu quelque chose de semblable pour le prophète Michée, relativement à Esaïe. Mais si nous continuons notre parallèle, nous remarquerons que, dans l'épître de Pierre, ce qui est dit des faux docteurs est une prophétie; tandis que, dans celle de Jude, il s'agit, hélas! d'un fait accompli. Puis,

tandis que, chez l'un, il n'est question que des docteurs; chez l'autre, on voit déjà le mal envahissant l'église même. Enfin, tandis que Pierre introduit ce sujet occasionnellement, Judas en fait le fond principal de son exhortation. Il écrit à ses frères « touchant le salut 3
qu'ils possédaient en commun, les suppliant de combattre pour la foi qui a été transmise une fois aux saints. » La foi est la propriété des saints; une propriété déterminée qui leur a été transmise par les hommes inspirés de Dieu; une propriété continuellement menacée, et qui ne se conserve pas sans efforts et sans beaucoup de luttes.

§ 2079. La foi des saints est attaquée par le péché 4-18
non moins que par l'erreur. Au moment où l'apôtre écrivait, de fausses doctrines, semées par des hommes dépourvus de sainteté, avaient déjà gagné du terrain dans l'Eglise; ensorte qu'il importait de prémunir les disciples contre la contagion de l'hérésie et du vice. Ceux qui se laissent séduire par les fausses doctrines, les propagent ordinairement avec plus de zèle que les inventeurs (Matth. XXIII, 15). Tandis que les docteurs spéculent et écrivent, leurs adhérents parlent et agissent; or chacun sait combien est puissante sur la multitude la parole des ignorants et quel est l'entraînement de l'exemple. Le premier crime que l'apôtre reproche à ces impies, c'est de changer la grâce de Dieu en impudicité, ce qui s'est revu dès-lors, et de renier l'autorité souveraine de Jésus-Christ, Dieu et Seigneur. Bien que l'antinomianisme (car c'est bien de cela qu'il s'agit, comme dans l'épître de Pierre, § 2074), bien, dis-je, que l'antinomianisme ne recèle pas toujours une telle immoralité, il ne laisse pas d'être une doctrine impie. Sous prétexte d'exalter la grâce, les promoteurs de cette hérésie abo-

4-18 lissent la loi, malgré ce qu'en ont dit et Jésus-Christ et ses apôtres (Matth. V, 17; Rom. III, 30). A force de glorifier Christ uniquement comme Sauveur, ils le privent de ses droits de Seigneurie, et c'est ainsi qu'ils mettent Christ au service du péché (Gal. II, 17); puis, en se prétendant suffisamment conduits par le Saint-Esprit pour n'avoir plus besoin des préceptes de la Parole, ils ouvrent une large voie à l'accomplissement des désirs de la chair. De tels hommes, dit l'apôtre, sont inscrits dès longtemps pour le jugement, et ils peuvent lire leur sentence dans le sort que Dieu a fait aux impies de tous les siècles.

§ 2080. Voyez effectivement ce que devinrent dans le désert ceux qui, délivrés du joug égyptien, se révoltèrent contre l'Eternel; voyez l'état des anges déchus; voyez la terrible destruction de Sodome et de Gomorrhe! Les premiers périssent, et pas un d'eux n'entre au pays de Canaan; les autres, devenus des anges de ténèbres, sont des prisonniers qui attendent dans les chaînes l'exécution de leur arrêt de mort, et le territoire occupé jadis par les villes de la plaine du Jourdain, semble brûler encore, offrant une redoutable image du feu préparé aux anges de Satan et aux hommes sans piété. Ceux-ci, livrés à leur propre sens, prenant leurs rêves pour des réalités, souillent leur chair de toutes manières et se soulèvent contre l'autorité établie de Dieu, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise. C'est sur ce dernier point que le Saint-Esprit insiste particulièrement, en citant un fait qui ne nous est pas révélé ailleurs et qui demeure enveloppé d'une grande obscurité. Aucune des explications qu'on a données de ce passage ne me satisfait entièrement; je préfère donc m'en tenir à l'instruction dont l'Esprit de Dieu l'accompagne. Mais je dois commencer par en faire sentir la nécessité.

§ 2081. On ne saurait douter que, par la grâce qui 4-18
leur a été faite, les rachetés de Jésus-Christ ne soient réellement plus rois que tous les rois de la terre; il est incontestable, en même temps, que, dans l'Eglise, ils sont tous également revêtus des fonctions sacerdotales (1 Pier. II, 9). On ne saurait douter non plus qu'un jour ne doive venir où les saints règneront avec leur Sauveur et où ils exerceront avec lui le jugement, même sur les anges qui ne conservèrent pas leur origine (Dan. VII, 18, 27; 1 Cor. VI, 3). Conclure de là que les disciples de Jésus-Christ ne doivent aucune obéissance aux princes et aux magistrats, parce qu'il a plû au Père de leur donner le royaume (Luc XII, 32), et qu'ils ne doivent reconnaître aucun conducteur dans l'Eglise, parce qu'ils sont tous conduits par l'Esprit de Dieu (Rom. VIII, 14), c'est ce que ne fera jamais celui dont la foi est réelle, vivante et éclairée. S'il croit aux promesses, il croit aussi aux commandements, et les commandements, à ces deux égards, sont précis (Rom. XIII, 1-6; Héb. XIII, 17). Mais supposez la foi morte de l'antinomien, alors la révolte contre « tout établissement humain dans l'Etat (1 Pier. II, 13) et contre toute administration régulière dans l'Eglise (Rom. XII, 8; 1 Thess. V, 12; 1 Tim. V, 17), devient très-possible, l'antinomien ne considérant pas que se soulever contre l'autorité établie de Dieu, c'est se soulever contre l'autorité de Dieu lui-même. Or, cette supposition s'est réalisée, en certains temps, d'une manière effrayante. De nos jours même, outre l'impiété qui règne dans le monde christianisé et qui se traduit par tant d'insubordination et d'anarchie, on a, dans le sein de l'Eglise, le spectacle de certains désordres qui proviennent toujours de quelque conception antinomienne et d'un abus de la liberté (I Pier. II, 16).

4-18 § 2082. Mais malheur à ceux qui poussent l'antinomianisme jusqu'à ses conséquences! Oui, malheur à eux, parce qu'ils marchent dans le chemin de Caïn, qui offrait un culte à l'Eternel et qui fut meurtrier; de Balaam, qui prophétisait au nom de l'Eternel et qui faisait de l'argent son Dieu; de Coré et de ses complices, qui, sous prétexte que tous les membres de l'assemblée étaient consacrés, se révoltèrent contre Moïse et Aaron. De tels hommes se rencontraient avec l'église dans ses agapes; mais ils y étaient d'horribles taches, et c'est par des images pleines de force et de vérité, que le Saint-Esprit caractérise de nouveau, et leur indignité et la fin qui leur est réservée (2 Pier. II, 17-22). Comme des nuées que le vent chasse dans une chaude journée d'été, et qui passent sans répandre la pluie bienfaisante qu'attendait le cultivateur; comme un arbre qui annonce au printemps des fruits superbes que la pourriture détruit avant la maturité, ou plutôt comme un arbre mort dans ses racines; comme des vagues impétueuses qui, blanches à la surface, sont pleines du limon qu'elles ont soulevé et dont l'éclat n'est que de l'écume; enfin, comme ces étoiles filantes, qui brillent un instant et disparaissent : tels sont les hommes qui, invoquant le nom de Christ, ne se retirent pas de l'iniquité (2 Tim. II, 19).

§ 2083. Ils ressemblent donc, en définitive, aux impies d'avant le déluge, sur lesquels le pieux Enoch prononça la parole foudroyante qui se lit ici. Conservée par la tradition des Juifs, le Saint-Esprit, en la citant, atteste l'authenticité de cette parole, et nous avons ici la preuve des avertissements que Dieu fit adresser aux impies de ce temps-là (I, § 186). Nous y voyons de plus que s'il n'a pas renvoyé de déluge sur la terre, ce n'est

pas que les hommes aient été moins méchants depuis 4-18
Noé, puisque l'apôtre applique aux impies de son époque ce qu'Enoch avait dit de ses contemporains (I, § 217). Puis, les ayant encore caractérisés par quelques traits pleins de vérité, il rappelle que les apôtres ses collègues avaient aussi prophétisé sur ces moqueurs qui marcheraient selon leurs désirs (1 Tim. IV, 1 ; 2 Pier. III, 3) ; gens entièrement charnels, dit Jude après Paul ; gens qui n'ont que l'âme et non l'Esprit (§ 1406) ; gens qui finissent toujours par se séparer de l'Eglise, lorsque celle-ci est vraiment ce qu'elle doit être. Ce genre de séparation n'a aucun rapport avec celle que Paul dut provoquer à Ephèse (Act. XIX, 9).

§ 2084. Reposons-nous de ce triste tableau en mé- 20, 21
ditant les admirables exhortations par lesquelles Judas termine son épître. Il l'a commencée en suppliant les saints de combattre pour la foi, et maintenant il les invite à s'édifier eux-mêmes sur leur très-sainte foi. La foi de l'antinomien n'est pas sainte, mais oui bien la foi vraie ; car elle a pour auteur le Saint-Esprit, elle nous unit intimement au Saint d'Israël, elle nous met en possession des saintes promesses de Dieu, et par cela même elle nous sanctifie. Il ne suffit pas à cet effet que nous nous sentions toujours prêts à combattre pour la vérité ; il faut que la vérité, solidement établie dans nos cœurs, y devienne le fondement sur lequel s'élève tout l'édifice de notre salut : justification et sanctification. Après quoi, nous prierons par l'Esprit Saint ; c'est-à-dire que nous présenterons à Dieu des prières qui ne seront pas le fruit d'un pénible travail de mémoire ou d'une savante méditation, mais celui d'une impulsion réelle de l'Esprit. Ces deux devoirs, joints à l'attente du Seigneur Jésus-Christ, nous sont présentés

20, 21 comme le moyen de nous conserver dans l'amour de Dieu, qu'on entende par là notre amour pour lui, ou son amour pour nous. Voilà certainement le chrétien complet et réel. Vivre en regardant à Celui qui vient, s'affermir dans la foi, fonder sur elle toute son activité, prier par le Saint-Esprit dont on est devenu le temple, et demeurer ainsi dans l'amour de Dieu : tel est, dis-je, le chrétien, à le considérer isolément.

22, 23 § 2085. Mais il vit au milieu des hommes, et son plus vif désir est d'en sauver le plus grand nombre possible. Dans ce but, il emploie tous les moyens à sa portée et sollicite, sur tous les tons, les pécheurs à se convertir. Usant de ce tact que donne la charité, s'il parle aux uns avec compassion et tendresse, il fait pour d'autres, s'il le faut, gronder les tonnerres de la loi, afin de ravir hors du feu ceux qui s'y jettent par la plus inconcevable insouciance. Quant à lui-même, il a horreur de l'atmosphère de péché dans laquelle il est obligé de vivre ; mais si ses yeux et ses oreilles se trouvent en contact perpétuel avec des souillures de toute espèce, son cœur les

24, 25 repousse résolument. Non par une sainteté qui lui soit propre, ni par ses forces naturelles, ni même par l'efficace de sa piété. Hélas ! de quels péchés ne se souillera-t-il pas s'il est un instant abandonné à lui-même ! C'est ce que l'apôtre rappelle dans sa belle doxologie. Dieu est le seul sage ; Dieu est notre Sauveur (ou notre Sauveur est Dieu) ; c'est par lui seul que nous pouvons être gardés ; à lui seul enfin qu'appartient la gloire de ce qu'il peut y avoir de bon au dedans de nous !

PREMIÈRE ÉPITRE DE JEAN.

CCCXL. Données historiques. Certitude historique du salut; la communion avec Dieu; le péché dans les fidèles; aimer Dieu et garder ses commandements; l'avocat céleste; l'amour du monde; les antichrists; les christs.

§ 2086. Ceci, non plus que l'Epître aux Hébreux, n'est pas, à bien dire, une lettre; car on n'y voit ni adresse, ni salutations. C'est plutôt un traité ou un discours religieux, destiné à ceux qui croient au nom de Jésus-Christ, selon ce qui est dit au chapitre V, verset 13. Quoique l'écrivain ne se nomme pas, il est facile de reconnaître à la doctrine, comme au style, l'auteur du quatrième Evangile. Par là, je n'entends pas que la doctrine de l'Evangile et de l'Epître soit la doctrine de Jean et non celle de Jésus-Christ; mais, de même que notre apôtre eut surtout pour mission de conserver à l'Eglise certains discours de notre Seigneur, il reçut aussi la mission de rappeler ici aux fidèles les vérités spéciales qu'il avait dû mettre en saillie dans l'Evangile, vérités dont le fond est la substance de tous les écrits du Nouveau-Testament.

§ 2087. Le premier siècle de l'ère chrétienne tendait à sa fin, les apôtres s'étaient tous endormis dans le Seigneur comme Etienne, le premier martyr ; Jean, seul, restait debout, le plus jeune des douze, selon toute apparence, et celui que le Seigneur avait réservé pour lui servir de témoin devant deux ou trois générations (§ 1035). Depuis le voyage apostolique que Pierre et Jean firent ensemble à Samarie (Act. VIII, 14), le livre des Actes ne nous a plus parlé du disciple bien-aimé de Jésus. Nous voyons seulement par une lettre de Paul, qu'il était encore à Jérusalem lors du quatrième voyage de l'apôtre des Gentils, et qu'il était compté comme une des colonnes de l'Eglise (Gal. II, 9). Que devint-il ensuite ? C'est ce que nous n'irons pas demander à des traditions qui, la plupart du temps, manquent de toute certitude. Il paraît néanmoins incontestable que Paul, Pierre, Jaques et les autres étant morts, Jean passa les dernières années de son long ministère au milieu des églises de l'Asie Mineure et notamment à Ephèse. C'est là qu'il aurait écrit ses trois lettres, mais assez longtemps après l'Evangile, bien que plusieurs théologiens pensent le contraire. Cependant, si l'on traduit littéralement le verset 19 du chapitre XXI de l'Evangile : « glorifiera » et non « glorifierait, » on acquiert la conviction que Pierre vivait encore lorsque Jean l'écrivit. D'un autre côté, tout dans ses épîtres atteste que l'Eglise commençait, pour ainsi dire, à vieillir ; aussi pense-t-on qu'elles ont pu être écrites plus de vingt ans après la mort de Pierre, vers l'an 90.

§ 2088. A cette époque s'accomplissaient de plus en plus les sinistres prédictions de Paul, de Pierre et du Seigneur lui-même, sur les plaies intestines de l'Eglise, plus dangereuses pour elle que les persécutions. Les

églises, partout considérablement accrues, comptaient dans leur sein des hommes qui, prétendant avoir reçu des lumières supérieures à celles des premiers disciples, interprétaient les Ecritures au gré de leurs imaginations et finissaient par construire un système religieux subversif de l'Evangile. D'autres, s'attaquant au mystère de l'incarnation du Fils de Dieu, cherchaient à l'expliquer ou à l'écarter, en niant la divinité du Sauveur, et la plupart en niant son humanité. Dans les églises enfin, se trouvaient, en nombre croissant, des chrétiens de nom, qui, abusant de la grâce de Dieu, abolissaient toute idée d'obligation morale. C'est-à-dire que l'Eglise, à cette époque, n'était déjà que trop ce qu'elle est devenue de plus en plus dans la suite des siècles et ce qu'elle est de nos jours. L'étude de cette épître est donc d'un intérêt actuel et d'une importance infinie. Je prie mes lecteurs de s'y livrer avec cette conviction et par conséquent avec un profond sérieux; et que le Seigneur nous aide!

§ 2089. L'apôtre commence par rappeler tout à la fois la certitude historique du salut, la divinité et l'humanité du Sauveur, les effets actuels et immédiats de sa grâce. Il avait dit, dans les premières lignes de l'Evangile : « Au commencement était la Parole... et cette Parole était Dieu... en elle était la vie... et cette Parole a été faite chair; » vous retrouvez ici les mêmes idées. Ce que Jean prêchait dans sa vieillesse, après soixante ans de ministère, ce que ses collègues avaient annoncé comme lui et ce dont ils avaient rendu témoignage au prix de leur sang, c'est ce qu'ils avaient entendu, vu, contemplé et touché, au sujet de la Parole de la vie : de là vient qu'ils en parlaient avec une si parfaite assurance. Il ne s'agissait pas ici d'une voix, comme celle

I
—
1-4

I qu'entendirent souvent les anciens prophètes, sans qu'ils
1-4 vissent personne : les apôtres ont vu celui qui est la Parole. Ils ne l'ont pas vu dans une courte apparition, comme Josué, Gédéon, Manoah, ou même Abraham à Mamré ; ils ont pu, durant plus de trois ans, le contempler tout à leur aise. Ils ne l'ont pas seulement contemplé ; ils l'ont touché, et qui pouvait mieux le dire que celui qui s'asseyait à côté de lui? (Jean XIII, 23.) Jésus-Christ a donc été réellement un homme. D'un autre côté, il est la Parole qui était dès le commencement, la Parole de la vie, la Vie même ; c'est-à-dire la source, non-seulement de toute existence matérielle, mais encore de toute vie spirituelle et éternelle ; car c'est par lui seul que les pécheurs sont créés de nouveau (Eph. II, 10): Jésus-Christ est donc réellement Dieu, dans l'unité avec le Père et le Saint-Esprit. Mais pourquoi Dieu (la Parole) a-t-il été manifesté en chair? (1 Tim. III, 16.) Pourquoi a-t-il voulu que ce grand mystère de piété fût annoncé au monde? C'est pour y former une société nouvelle, celle des enfants de Dieu, la foi en ce mystère étant le moyen par lequel les âmes s'unissent les unes aux autres et toutes ensemble à Dieu le Père et à son Fils Jésus-Christ (Eph. I, 10 ; II, 13-18) : tel est le premier effet du salut. Il a pour second effet actuel et immédiat, de remplir nos cœurs d'une parfaite joie, comme nous le disent les apôtres d'un accord unanime. Sans parler de Paul, dans les épîtres duquel cette doctrine abonde, voyez 1 Pierre I, 18 ; Jaq. I, 2.

5-7 § 2090. Si donc nous avons reçu et cru la promesse du salut qui est en Jésus-Christ, nous devons nous sentir en relations étroites avec tous ceux qui possèdent cette même foi ; en relations non moins intimes avec le Seigneur, objet de cette foi; et par là nous goûtons de toutes

les joies la seule vraiment pure et permanente. Mais I
Dieu est lumière, ajoute l'apôtre. C'est ce qui ressort de 5-7
toute l'Ecriture et ce que proclament en particulier ses promesses. « Si donc nous disons que nous avons communion (mieux, communication) ou société avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité. » A prendre ce mot « lumière » dans son premier sens, la déclaration de l'apôtre est d'une vérité évidente. Une âme qui marche dans les ténèbres ; c'est-à-dire une âme qui ignore ce qu'est Dieu et ce qu'elle est elle-même ; qui s'inquiète peu de la vie éternelle et qui ne sait si elle y va ou non ; qui, faute de notions claires sur la volonté de Dieu, appelle le mal bien et le bien mal ; une telle âme ne saurait être en communion avec le Seigneur, elle n'est pas de sa société : la connaissance est le principe de tout (§ 2055). Mais il y a un autre sens à donner au mot « lumière » (2 Cor. VI, 15 ; Eph. V, 8). « Dieu est lumière, » cela veut dire DIEU EST SAINTETÉ. Marcher dans les ténèbres, c'est vivre, ouvertement ou en secret, dans quelque habitude de péché. Or, si quelqu'un vit ainsi, et qu'il dise avoir communication avec Dieu, il fait plus que de se tromper, il ment ; et s'il professe la vérité ou la saine doctrine, il ne la pratique pas. Vivons-nous au contraire de la vie sainte dont nous avons vu si souvent le tableau tracé par le Seigneur et par ses apôtres ? alors il est sûr que nous appartenons à la société des enfants de Dieu et que nous avons part à l'aspersion et à la purification du sang de Jésus-Christ.

§ 2091. Mais vivre d'une vie sainte, ce n'est pas 8-10
dire qu'on n'ait plus affaire avec le péché. Au contraire, quand nous prétendrions que nous n'avons plus de péché dans notre cœur, nous nous ferions la plus coupable des

I 8-10 illusions, et nous ne serions pas moins hors de la vérité qu'en nous estimant possesseur de la lumière, tandis que nous marcherions au sein des ténèbres. Si donc nous avons reçu Christ, nous n'hésiterons pas à nous reconnaître pécheurs, et, nous approchant de lui avec le sentiment de notre misère, nous le trouverons toujours fidèle et juste pour nous procurer deux grâces qui se tient, et qui nous sont aussi nécessaires l'une que l'autre : le pardon de nos péchés et la purification de nos souillures, ou en d'autres termes, la *justification* et la *sanctification*. La promesse du Seigneur est positive, et à moins de manquer à sa parole, par conséquent à la justice, il est tenu de l'accomplir.

§ 2092. L'apôtre semble reprendre au verset 10, et dans les mêmes termes, l'idée du verset 8 ; mais il y a une différence à laquelle les traducteurs n'ont pas toujours fait droit. Dans le verset 8, l'apôtre parle de ceux qui méconnaissent le péché demeurant en eux ; et, dans le verset 10, de ceux qui prétendraient n'avoir pas commis de péché ou n'en plus commettre maintenant, malgré le péché qui demeure dans leur cœur. Or si les premiers se séduisent eux-mêmes et si leur illusion même atteste que la vérité n'habite pas en eux, (car si elle y habitait, elle les éclairerait sur leur véritable état Eph. V, 13) ; les seconds, plus coupables encore, font Dieu menteur, vu qu'ils donnent un démenti formel à sa Parole (1 Rois, VIII, 46). Que dire, après cela, des chrétiens qui estiment qu'on peut atteindre ici-bas la perfection ? Pour défendre cette thèse, il faut, ou soutenir qu'on est parfait lors même qu'on a le péché dans le cœur, pourvu qu'on ne le commette pas, ce qui est soutenir que la convoitise n'est pas un péché (Rom. VII, 7) ou bien, qu'on peut arriver à une pureté intérieure

telle, que les actes extérieurs du péché ne sauraient la ternir, comme si le corps péchait sans que l'âme pèche; deux thèses qui ont été soutenues, mais qui ne sont, ni l'une, ni l'autre, selon la vérité de Dieu. II

§ 2093. Et pourquoi ceci est-il écrit? C'est afin que nous ne péchions point. Se prétendre parfait, n'est pas le moyen de le devenir. Dans le sentiment de nos péchés, plus nous croirons de cœur que Jésus-Christ nous a purifiés par son sang, plus nous éprouverons le besoin et le désir de faire mourir en nous l'homme terrestre. Cependant, quelles que soient notre vigilance et nos prières, quelque persévérance que nous mettions dans nos efforts et bien que remportant habituellement la victoire, nous tomberons encore, notre conscience aura mille reproches à nous faire et Satan pourra toujours essayer de nous accuser devant Dieu. Mais nous avons un avocat, ou un défenseur auprès du Père, savoir Jésus-Christ, le Saint et le Juste. « Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce» (Héb. IV, 16), nous appuyant sur l'expiation que le Seigneur a faite de nos péchés; expiation complète, expiation d'une valeur infinie, trésor de grâce que les transgressions du monde entier ne sauraient épuiser. Après avoir lavé les péchés d'un Jean, d'un Pierre, d'un Paul et des fidèles de son temps, le sang de Jésus-Christ a lavé ceux des élus de tous les temps, et il est capable de laver pareillement les souillures des hommes, quels qu'ils soient, qui, d'ici à la fin des siècles, se convertiront à lui. Si donc, malgré tout notre travail, nous péchons encore chaque jour, nous ne cessons pas, pour cela, de trouver auprès de lui la parfaite expiation qui nous est nécessaire. Remarquez cependant que le Saint-Esprit ne dit pas : « Quand quelqu'un péchera, » mais 1, 2.

II « Si quelqu'un a péché ; » c'est-à-dire qu'il y aurait un
1, 2 énorme abus de la grâce de Dieu, un odieux antinomianisme, à se proposer de pécher, en s'encourageant par la pensée qu'après s'être « vautré au bourbier » (2 Pierr. II, 22), on ira se laver vers Jésus-Christ.

3-6 § 2094. En effet, tout ceci suppose la vraie foi, ou, pour parler avec Jean, tout ceci suppose que nous connaissons Dieu. Or, connaître Dieu et aimer Dieu, c'est une seule et même chose : on ne peut l'aimer sans le connaître ; on ne peut le connaître sans l'aimer. Mais « celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est menteur, et la vérité n'est point en lui. » Voici donc la première marque d'après laquelle nous pourrons savoir si nous aimons Dieu, ou si nous croyons en Jésus-Christ, ou encore si nous sommes convertis. Gardons-nous les commandements de Dieu? observons-nous sa Parole? marchons-nous comme Christ a marché? N'allons pas prendre certaines impressions pour de la foi, ni certaines émotions pour de l'amour. Obéir, c'est aimer, et qui n'obéit pas, n'aime pas (Jean XIV, 21). Se dire possesseur de la vérité et penser appartenir à Jésus-Christ, tout en vivant dans le mal, c'est une effroyable contradiction : c'est de l'antinomianisme, comme lorsqu'on dirait : « Péchons, afin que la grâce abonde ! »

7-11 § 2095. Parmi les commandements de Dieu, il en est un surtout qui ne cesse de nous être rappelé par les apôtres. Jean ne le reproduit pas dans sa teneur, mais on voit bien de quoi il s'agit. Ce commandement n'était pas nouveau, puisque l'Eternel l'avait déjà donné par le ministère de Moïse (Lévit. XIX, 18); toutefois, le disciple bien-aimé, répétant la parole de son maître (Jean XIII, 34), déclare que ce commande-

ment avait pris dans la bouche de Jésus un nouveau II
caractère, et qu'en pratique, il avait pris aussi quelque 7-11
chose de nouveau, depuis que la vraie lumière avait lui dans le monde. Voici donc encore une manière de savoir si vous êtes éclairés par la lumière du Seigneur, ou autrement, si vous êtes convertis. Aimez-vous les frères; non pas seulement ceux à qui vous donnez ce titre, mais tous ceux auxquels il appartient de droit? En ce cas, vous êtes dans la lumière, et cet amour même vous garantira d'une foule de péchés (Rom. XIII, 10). Mais si vous éprouvez de la haine pour quelqu'un de vos frères, vous êtes dans les ténèbres et vous ne savez où vous allez. Il faut en effet que vos yeux soient singulièrement obscurcis pour ne pas voir ce qu'il y a toujours d'aimable dans un disciple de Christ, nonobstant ses défauts et ses torts; puis, quel aveuglement dans la confiance antinomienne d'un prétendu chrétien qui croit tenir le chemin du ciel, bien que la haine remplisse son cœur! Ce ne seront pas, si vous le voulez, des haines violentes; mais de la froideur, des soupçons, du ressentiment, de l'aigreur ou de l'amertume, une certaine répugnance à se voir, à s'entretenir... et tout cela, certes, n'est pas de l'amour fraternel.

§ 2096. On a cru voir ici le langage d'un vieillard 12 14
qui, appesanti par l'âge, répète ses paroles plus qu'il ne le faut. Cette idée n'est nullement injurieuse à l'inspiration des Ecritures; car le mystère de l'inspiration suppose, chez l'écrivain, le maintien entier de son individualité; et quel plus digne organe du Saint-Esprit qu'un vieillard comme Jean, même en admettant que son style ait pu se ressentir du fardeau des années! Mais non, il n'y a pas ici de vaines redites. L'apôtre s'adresse expressément aux fidèles de tout âge : aux

II — 12-14 petits enfants, aux pères de famille, aux jeunes gens. Il leur écrit avec confiance, parce que leurs péchés leur sont pardonnés à cause de Jésus-Christ, première grâce de laquelle découlent toutes les autres; parce qu'ils connaissaient celui qui est dès le commencement, savoir notre Seigneur Jésus-Christ; parce qu'en lui, ils connaissaient Dieu comme Père et qu'ils avaient vaincu le malin. Et puisque j'ai parmi mes lecteurs beaucoup de jeunes gens, au moins je le suppose, je veux qu'ils remarquent ce que l'apôtre leur dit en particulier : « Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, et que la Parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le Méchant » ou le Malin, c'est-à-dire le diable. Il y a dans la jeunesse, une vigueur, un ressort, un besoin d'agir qui ne se retrouve pas plus tard. C'est aussi l'âge des passions fougueuses qui entraînent loin de Dieu. Mais par cela même, il n'est pas de spectacle plus beau et plus édifiant, aux yeux des hommes pieux et des anges, que celui de jeunes gens qui, donnant à Dieu la force et la fleur de leur existence, animés d'une vraie foi et nourris de la Parole de Dieu, vivent d'une vie aimable et sainte, ayant remporté la victoire sur Satan. Forts de la force de Dieu et de celle qui appartient à leur âge, de quelle bénédiction ne peuvent-ils pas être pour le monde! Aussi a-t-on remarqué que, dans tous les temps et sauf quelques rares exceptions, Dieu a commencé les œuvres de sa grâce par des hommes jeunes encore. Après cela, il n'est pas moins touchant de voir de petits enfants confesser leurs péchés à Dieu, en recevoir le pardon pour l'amour de Jésus-Christ et tendre leurs faibles mains vers le Père qui est dans le ciel; tout comme enfin de voir les pères, à leur tour, se faire petits pour aller à celui qui est dès le commen-

cement (Matth. XVIII, 3). Dans tous les cas, il faut avoir II
connu Dieu et vaincu le malin, être en un mot vrai- 12-1
ment converti, pour aimer les enfants de Dieu comme ses frères.

§ 2097. Voici une autre marque à laquelle vous pou- 15-1
vez savoir si vous aimez Dieu, et par conséquent si vous êtes convertis. Qui aime le monde, n'aime pas Dieu, car « l'affection pour le monde est de l'inimitié pour Dieu » (Jaq. IV, 4). Or l'apôtre va nous dire comment et en quoi la créature nous sépare du Créateur. Tout ce qui est dans le monde excite et nourrit nos mauvais désirs, non par l'effet de l'institution divine, mais à cause du péché qui est en nous. Depuis la chute, les relations de l'homme avec les choses ont été changées et tout est devenu pour lui l'occasion de nouvelles chutes, même les jouissances les plus innocentes, les biens les plus simples, les prétentions les plus naturelles. La chair a ses convoitises; ce sont les plus grossières et les plus dégradantes : gourmandise, ivrognerie, impudicité, nonchalance, amour de ses aises et de tout ce qui flatte les sens. Les yeux ont leurs convoitises: non-seulement celles dont le Seigneur parle dans son sermon de la montagne et qui se rattachent aux convoitises de la chair (Matth. V, 28), mais le désir de posséder ce qu'on voit, d'accroître ses biens terrestres; l'amour de l'argent, en un mot, convoitise non moins vile et non moins démoralisante que les autres. « L'orgueil de la vie, » dit enfin l'apôtre, genre de convoitise plus noble, mais tout aussi funeste. Depuis le philosophe qui prétend sonder toutes choses par les seules lumières de la raison, jusqu'à l'artisan qui s'estime le plus habile entre ses compagnons; depuis l'écrivain que soutient, dans ses laborieux travaux, l'espérance de voir son nom passer

II à la postérité, jusqu'au diseur de bons mots qui se plaît
15-17 à l'idée qu'on va répétant ses mauvais calembourgs; depuis le conquérant qui répand le sang à grands flots pour la gloire de son trône, jusqu'à la jeune fille tout heureuse des regards qu'un ruban attire sur elle; que de formes l'orgueil ne prend-il pas? et n'est-il pas vrai qu'il semble à lui seul remplir toute la vie? Or, ni la convoitise de la chair, ni celle des yeux, ni l'orgueil ne viennent de Dieu, quand même il est des hommes qui sont assez insensés pour affirmer le contraire. Tout cela est du monde; de ce monde, dis-je, qui, sous la malédiction divine, marche à la rencontre du feu prêt à le consumer (2 Pier. III, 10). Dieu et le monde : rien de plus opposé. Aimer l'un, c'est haïr l'autre. Si donc nous voulons vivre éternellement, ne nous attachons pas à ce qui doit périr : ce serait vouloir périr avec lui. « Crucifions plutôt la chair avec ses passions et avec ses désirs » (Gal. V, 24). En faisant ainsi, nous pratiquerons la volonté de Dieu, et nous avons vu tout-à-l'heure qu'obéir c'est aimer.

18-23 § 2098. Si l'on considère l'âge avancé de l'apôtre et sa longue expérience de la vie chrétienne, on comprend qu'il pût donner à tous ses lecteurs le nom de « petits enfants; » mais c'était aussi, dans sa bouche, un terme d'affection. Cette expression caressante lui vient au moment où il doit rappeler des faits très-affligeants, dont les fidèles ne peuvent se consoler que dans les liens de l'amour fraternel. Il y avait déjà beaucoup d'antichrists, précurseurs de « l'homme du péché », le grand antichrist (§ 1307). Et comme la révélation de cet antichrist doit avoir lieu « à la dernière heure, » ou sur la fin des derniers temps, en entendant par les derniers temps l'économie évangélique, l'apparition de ces

nombreux antichrists devait naturellement diriger la pensée sur la dernière heure ; d'autant qu'il est dans la volonté de Dieu que nous vivions comme si elle était à la porte. Ce qui rendait ces antichrists fort dangereux, c'est qu'ils étaient sortis du milieu des disciples. Mais, en contredisant par leurs systèmes et par leurs pratiques la doctrine des apôtres, ils faisaient bien voir qu'ils n'avaient pas appartenu réellement à leur société. Jean n'ignorait pas que ces hérétiques et leurs adhérents ne voudraient pas recevoir sa lettre ; aussi n'est-ce pas à eux qu'il s'adresse, mais à ceux qui, ayant l'onction du Saint-Esprit et par là une foi véritable, savaient discerner l'erreur de la vérité. L'apôtre dit « mensonge, » et non pas erreur, parce que les erreurs de cette nature ont leur source dans l'esprit de mensonge dont Satan est le père ; parce qu'elles sont en opposition directe avec les déclarations formelles de la Parole de Dieu, qui sont la vérité ; parce que ceux qui les propagent, mentent souvent à leur conscience ; parce qu'elles ouvrent aux âmes des voies trompeuses ; parce que, dans tous les cas, elles ne procèdent pas de l'amour du vrai, bien que leurs inventeurs et leurs promoteurs prétendent le contraire.

II — 18-23

§ 2099. Les antichrists dont il est ici question, étaient ces mêmes impies au sujet desquels Pierre avait prophétisé (2 Pier. II, 1). « Reniant le Souverain qui les avait rachetés, » ils se refusaient à voir en Jésus le Christ de Dieu, et ils en attendaient un autre qui réalisât mieux leurs conceptions. Il fallait, pour cela, qu'ils rejetassent la divinité suprême de Jésus-Christ ; et, en reniant le Fils, ils reniaient le Père. Toute leur religion s'adressait à un Etre qui n'existait que dans leur imagination ; en sorte qu'ils étaient

II comme les païens, sans Dieu dans le monde (Eph. II,
18-23 12). Oui, mes chers lecteurs, plus vous y réfléchirez, en observant ce qui se passe autour de vous et en vous rendant compte de ce que vous étiez vous-mêmes avant votre conversion (si du moins vous êtes convertis), plus aussi vous vous convaincrez qu'il n'y a de vraie foi, de vrai culte, de vraie piété, de vraie religion, de vrai Dieu, en un mot, que pour celui qui reçoit Jésus-Christ. En conséquence, ceux qui prétendent posséder Dieu, tout en rejetant Jésus-Christ, se font la plus grossière et la plus funeste des illusions. Et que sera-ce, s'ils s'arrogent néanmoins le titre de chrétiens, s'ils s'estiment peut-être disciples de Christ plus que personne et s'ils se présentent au monde comme ses ministres? Quelque impossible que la chose puisse sembler, c'est pourtant ainsi qu'elle se passe de nos jours, le mal ayant empiré à mesure que « la dernière heure » approche. Du temps des apôtres, les antichrists se séparaient de l'Eglise; aujourd'hui, ils y demeurent, ils y règnent, ils y sont pasteurs et docteurs : en quelques lieux même, ils constituent tellement l'Eglise que, pour être fidèles à Jésus-Christ, les rachetés sont obligés de sortir d'une société qui n'a, de l'Eglise, que le nom et certaines formes mensongères.

24-29 § 2100. L'exhortation que nous lisons dans ces versets, acquiert donc une valeur croissante. Entourés, comme nous le sommes et comme nous le serons peut-être toujours plus, de prétendus chrétiens qui, par leur antichristianisme, préparent le règne horrible du grand antichrist, il faut que, nous détournant des idées nouvelles en matière de foi, la bonne vieille doctrine du salut demeure en nous; que, de cette manière, nous demeurions dans le Père et dans le Fils, pour retenir la

vie éternelle, objet des promesses. Prenez donc garde à ceux qui pourraient vous égarer. C'est ce que vous ne manquerez pas de faire, si, au lieu d'être vous-mêmes des antichrists, vous marchez parmi les *christs* du Seigneur; car c'est, comme vous le savez, ce que veut dire le mot *oints* (Zach. IV, 14; Ps. CV, 15). Les élus de Dieu ont tous sur leur personne l'onction sainte de son Esprit. Réveillés, éclairés, régénérés, instruits, dirigés, sanctifiés, consolés et gardés par cet Esprit, ils ne courent pas après le premier docteur venu et ne se laissent pas entraîner à tout vent de doctrine. Par le Saint-Esprit, ils demeurent dans la vérité que le Saint-Esprit leur a enseignée. L'onction qu'ils ont reçue est une réalité, et ils ne l'abandonneront pas pour se repaître d'illusions et de mensonges. Comme elle les met en communication constante avec le Seigneur, ils ne redoutent pas le moment de son arrivée, et ils se présenteront devant lui avec assurance lorsqu'il sera manifesté. Mais l'apôtre ne saurait oublier que, outre l'antichristianisme qui renie Jésus-Christ en théorie, il en est un qui le renie en pratique (Tite I, 16). Ayons peur d'une assurance qui marcherait de front avec une vie de péché. Le Seigneur est le Saint et le Juste, et à ceci l'on reconnaît ceux qui ont été engendrés par son Esprit, c'est qu'ils pratiquent la justice. En cet endroit, le mot « justice » veut dire tout ce qui est bien; mais quand on voit la Bible donner à ce mot un sens si général, on sent plus vivement encore l'importance des devoirs de la justice proprement dite (§§ 1932-1935).

II
24-29

CCCXLI. L'amour des enfants de Dieu; la délivrance du péché; la bienfaisance; le discernement des esprits; Dieu est amour; l'amour parfait; foi, amour et obéissance; l'assurance de la foi; le monde; divinité de Jésus-Christ.

III — 1 § 2101. Si nous avons eu part au réengendrement spirituel dont tous les apôtres nous parlent après Jésus-Christ, nous sommes, par adoption, revêtus de la qualité d'enfants de Dieu (Rom. VIII, 15), et l'apôtre nous engage à considérer la grandeur de l'amour que Dieu nous a témoigné en consentant à devenir notre père. On peut entendre aussi d'une autre manière les paroles de Jean, si on les traduit comme la version de Lausanne : « Voyez quel amour le Père nous a donné, afin que nous fussions appelés enfants de Dieu! » Selon cette traduction, qui me paraît la plus littérale, le Saint-Esprit inviterait les fidèles à considérer l'amour qu'il a répandu dans leurs cœurs en les renouvelant (Rom. V, 5). Jean revient de la sorte au sujet dont il s'était momentanément écarté (§ 2095), et il y revient par un appel indirect, mais plein de force, à la conscience chrétienne de ses lecteurs. S'il est un fait incontestable, c'est qu'il n'y a jamais eu dans le monde d'amour vrai pour Dieu et pour le prochain, sinon par l'action régénératrice de l'Esprit de Christ. Si l'on vit quelque chose de cet amour chez un Joseph, un Moïse, un Samuel, un David, un Jérémie, et généralement chez les fidèles de l'ancienne alliance, il n'a toutefois existé dans sa plénitude et d'une manière sensible à tous les regards, que depuis la mort de Jésus-Christ et l'effusion du Saint-Esprit sur

son Eglise. Aussi les noms de Père, pour Dieu, d'enfants III
de Dieu et de frères, pour les croyants, ne datent-ils 1
proprement que de cette époque. Si donc c'est par la foi qu'on est fait enfant de Dieu, c'est par l'amour qu'on se montre tel aux yeux du monde. Mais, bien que le monde ait été souvent comme contraint d'admirer la fraternité qui règne entre les vrais disciples de Jésus-Christ, au fond il ne la comprend pas, il ne veut pas de cette fraternité sainte : il lui en faut une autre, et même il hait ceux qui ne s'aiment que parce qu'ils aiment Dieu en Christ (Jean XVII, 25; XV, 18). C'est ce que l'apôtre exprime, quand il dit : « Le monde ne nous connaît pas, parce qu'il ne l'a point connu. » Voyez, en conséquence, mes chers lecteurs, si vous êtes rejetés du monde, et s'il vous rejette parce que vous aimez autre chose et autrement que lui! Quel malheur, au contraire, si vous alliez être de ceux qui, aimés du monde, n'aiment pas les enfants de Dieu!

§ 2102. Votre conscience est-elle en paix de ce côté, 2, 3
le Saint-Esprit lui-même doit « rendre témoignage avec votre esprit, que vous êtes enfants de Dieu, » et que vous l'êtes dès maintenant (Rom. VIII, 16). Mais bien que ses enfants et ses héritiers, nous ne sommes pas encore ce que nous serons une fois (Rom. VIII, 23-25). C'est quand Jésus-Christ, notre Sauveur, reparaîtra plein de gloire, que nous jouirons aussi, dans leur totalité, des priviléges de notre adoption; parce que, dit saint Jean, nous verrons alors le Seigneur. Or si, en le contemplant par la foi, nous avons obtenu déjà quelque ressemblance avec lui, que ne sera-ce pas quand « nous le verrons tel qu'il est » et que nous lui serons décidément faits semblables? (1 Cor. XV, 49; XIII, 12). Telle est l'espérance des enfants de Dieu. Mais de cette

III 2, 3 espérance résulte nécessairement un travail sur soi-même, en vue de se purifier comme Jésus-Christ lui-même est pur. La purification est l'œuvre de Dieu, en ce sens qu'elle est produite par le sang de Christ et par l'Esprit de sa grâce ; mais elle ne se fait pas sans notre concours ; et, si nous sommes enfants de Dieu, ce que nous voudrons par dessus tout comme lui, c'est notre sanctification (1 Thess. IV, 3).

4-15 § 2103. Voilà comment l'apôtre ramène l'idée fondamentale de toute l'épître ; savoir, que la sainteté est le fruit et la preuve de la foi, cette sainteté dont une des branches-mères est l'amour fraternel. Le raisonnement est d'ailleurs parfaitement simple, une fois qu'on a observé que l'apôtre dit indifféremment « pratiquer le péché » et « pécher. » Celui qui pratique le péché, qui ne lutte pas contre le mal et qui s'y laisse aller sans trop de scrupule ; en d'autres termes, celui qui ne se purifie pas soi-même, celui-là est dans les liens de l'iniquité. Or Jésus-Christ étant venu pour ôter nos péchés, il est clair que l'homme qui vit dans le péché, n'est pas un racheté de Jésus-Christ. Cette vérité n'est pas moins évidente, quand on considère qu'il n'y a point de péché en Jésus-Christ. Si donc quelqu'un vit dans le péché, il n'est pas en communion avec Jésus-Christ ; la vie de Jésus-Christ ne circule pas dans son âme. « Petits enfants, » dit l'apôtre, « que personne ne vous égare. » Quand on ne tire pas sa vie morale de Jésus-Christ, on la tire du Diable. Celui-ci pèche dès le commencement et Jésus-Christ est venu pour détruire ses œuvres. D'où il résulte que l'homme engendré de Dieu, ne saurait pratiquer le péché ; il ne saurait recommencer sa coupable carrière d'autrefois, et s'il pèche encore, c'est en dépit de lui-même (Rom. VII, 13-24); car la semence

le Dieu, c'est-à-dire la Parole de la régénération de- III
neure en lui pour le sanctifier (1 Pier. I, 23; Jaq. I, 18; 4-15
Eph. I, 13). « En ceci donc se manifestent les enfants de Dieu et les enfants du diable. » Les premiers pratiquent le bien et ils aiment leurs frères; les seconds, nouveaux Caïns, haïssent les enfants de Dieu, à cause du contraste qui existe dans leurs vies (1 Pier. IV, 4). « Ne vous étonnez donc pas si le monde vous hait, » vous qui espérez en Dieu par Jésus-Christ. Puis, sans trop vous arrêter à ce que fait ou ne fait pas le monde, remarquez, pour la troisième ou quatrième fois, à quoi vous pouvez savoir si, de « morts en vos fautes » que vous étiez (Eph. II, 1), vous avez été faits participants de la vie de Jésus-Christ. Aimez-vous les frères? Question redoutable, puisque si l'on n'aime pas, on hait; et si l'on hait, on est homicide; et si l'on est homicide, on demeure dans la mort, bien loin d'avoir en soi le principe de la vie éternelle. N'existe-t-il pas bon nombre de chrétiens qui n'ont jamais pesé sérieusement cette parole?

§ 2104. Voulons-nous d'ailleurs savoir ce que c'est 16-22
qu'aimer? Regardons à Jésus-Christ. Il a abandonné sa vie pour nous! Soyons également prêts à donner notre vie pour nos frères. C'est ce qui peut nous être demandé, soit lorsqu'il s'agirait de les délivrer d'un danger mortel, en nous exposant nous-mêmes à la mort; soit lorsqu'il y aurait à souffrir le martyre pour la confirmation de leur foi, ce qui est arrivé à tant de chrétiens. Dans le cours ordinaire des choses, l'amour des frères ne nous appelle pas à un tel sacrifice; mais pour savoir si nous donnerions au besoin notre vie, demandons-nous ce que nous faisons pour nos frères qui sont en proie à la misère. Avons-nous réellement pitié d'eux, et leur accordons-nous une part suffisante de nos biens?

III C'est une question sérieuse. Rappelez-vous ce qui a
16 22 été dit ailleurs (§ 1499), et pesez attentivement les considérations que le Saint-Esprit nous présente ici. L'homme qui n'exerce pas la bienfaisance n'aime pas Dieu. Aimer seulement de paroles, et non en œuvres, ce n'est pas aimer réellement. Suivant la manière dont nous témoignons à nos frères de l'amour, nous connaissons si nous sommes de la vérité, ou autrement si nous sommes convertis. En conséquence, il n'est pas de devoir dont la pratique contribue plus à assurer nos cœurs devant Dieu; c'est-à-dire à nous placer dans de bons rapports avec lui. Cela ne signifie pas que nos aumônes effacent nos péchés, assurément; mais si notre cœur ou notre conscience nous fait des reproches à ce sujet, nous accusant d'avarice ou de dureté, Dieu est plus grand et plus saint que notre cœur, il en connaît mieux que nous les secrets : concluez! Si, au contraire, notre cœur ne nous reprend pas; si nous pouvons nous rendre témoignage que nous secourons nos frères, dans la mesure à la fois de leurs besoins et de nos facultés, en y mettant de l'empressement, « nous avons assurance devant Dieu, » dit le Saint-Esprit; et quand, à notre tour, pauvres mendiants, nous lui demandons quelque chose, il nous l'accorde, « parce que nous gardons ses commandements et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui. » En généralisant cette doctrine, qui est tout l'opposé de l'antinomianisme, nous arrivons à ce double résultat : savoir, que non-seulement la foi qui est sans les œuvres est morte, mais encore que les grâces de Dieu se proportionnent à la manière dont, par sa grâce, nous obéissons à ses commandements.

23-24 § 2105. Le commandement de Dieu se résume en

deux points, qui se touchent jusqu'à se confondre : Crois III
et aime. Crois au Seigneur Jésus, et, par lui, tu aimeras 23, 24
les frères, selon l'ordre qu'il nous en a donné. Or celui qui croit et qui aime, demeure en Lui et Jésus-Christ demeure en cet homme. La foi, mais la foi opérante par l'amour (Gal. V, 6), voilà donc toujours ce qui nous unit avec le Seigneur. Cette foi est l'œuvre du Saint-Esprit. En nous la donnant, il nous donne Christ (Jean XVI, 14, 15); par elle, il nous rend attentifs aux commandements du Seigneur et il incline nos cœurs à les pratiquer; en sorte que, s'il y avait en nous un esprit de désobéissance et tout à la fois d'assurance, cette assurance ne nous viendrait pas du Saint-Esprit.

§ 2106. Un autre fruit de la vraie foi, et l'apôtre en IV
a déjà touché un mot (Ch. II, 26, 27), c'est de nous 1-3
rendre défiants envers les hommes qui cherchent à nous endoctriner. La foi est l'union de l'âme avec Jésus-Christ, union sainte et jalouse comme celle du mariage (2 Cor. XI, 2). Autant donc nous accepterons sans balancer tout ce que le céleste Epoux nous dit dans sa Parole, autant nous serons sur nos gardes contre les interprétations qui nous en sont données par les hommes et contre leurs vaines imaginations. Il ne suffira pas qu'ils se présentent comme prophétisant par l'Esprit, nous examinerons sérieusement si cet Esprit est celui de Dieu; car ce pourrait être l'esprit de Satan, l'inspirateur de cette multitude de faux docteurs et de faux prophètes qui sont dans le monde. L'apôtre prémunit ses lecteurs contre ceux qui, à cette époque, révoquaient en doute la venue de Jésus-Christ en chair, c'est-à-dire son humanité. Ils estimaient qu'il n'y avait eu qu'une apparition prolongée du Fils de Dieu, apparition dans laquelle il n'avait pas été plus réellement un homme

IV 1-3 que lorsqu'il se fit voir à Manoah, par exemple, et ils renversaient ainsi la doctrine de l'expiation et de la substitution (Rom. V). Ces docteurs n'étaient pas moins des antichrists que ceux qui niaient la divinité du Sauveur; car c'était toujours se mettre en contradiction avec la parole qui le déclare « Dieu manifesté en chair. » L'erreur en question s'est reproduite de nos jours sous une autre forme. Tout en admettant l'idée du Christ comme symbole d'un système de philosophie religieuse, on a rejeté le Christ historique. Des gens qui se sont donnés pour des docteurs dans l'Eglise, ont prétendu que Jésus-Christ n'a jamais existé; que tout ce qui nous est raconté de lui est une fable, ou, comme ils disent, un mythe, sous le couvert duquel les inventeurs ont voulu faire le tableau de l'humanité souffrante et prophétiser sa restauration par la souffrance même. C'est la plus haute expression de ce qu'on appelle le *rationalisme*, et c'est bien là certainement un esprit d'antichrist.

4-6 § 2107. Quand on pense aux diverses formes que cet esprit a revêtues et qu'il peut revêtir encore; quand on considère la facilité avec laquelle l'erreur s'insinue dans les âmes, l'habileté que Satan déploie pour l'y faire pénétrer (2 Cor. XI, 3), et l'active propagande qu'il exerce par les livres et par les prédications, on se demande comment de simples fidèles, ignorant le monde et ses ruses, pourront échapper? Or non-seulement ils le peuvent, mais encore la victoire leur est assurée, plus qu'à personne, à cause du Saint-Esprit qui est en eux et qui est plus puissant que Satan, le prince de ce siècle. Ecoutés du monde, les faux prophètes ne sauraient l'être des enfants de Dieu. Le monde les écoute parce qu'il n'écoute pas Dieu; le fidèle disciple de Jésus

ne les écoute pas, parce qu'il écoute Dieu et ses serviteurs parlant dans les Ecritures. « C'est à cela, » dit l'apôtre, « qu'on reconnaît l'esprit de la vérité et l'esprit de l'égarement. » IV 4-6

§ 2108. Mais l'apôtre en revient toujours au signe le plus certain. Il se pourrait qu'on se montrât plein de zèle pour la saine doctrine et que néanmoins on ne fût pas un enfant de Dieu. L'amour chrétien, sans doute, est impossible avec la profession de doctrines anti-chrétiennes; mais la connaissance et la défense de la vérité qui ne sont pas accompagnées de l'amour chrétien, n'ont que les apparences de la foi : c'est pur esprit de système. L'enfant de Dieu aime, et il donne en aimant la preuve qu'il connaît Dieu comme il faut le connaître; car si Dieu est vérité, DIEU EST AMOUR. Il nous a manifesté cet amour par l'envoi de son Fils, son Unique, afin de nous donner en lui la vie spirituelle et la vie éternelle. Il nous a aimés quand nous n'étions nullement aimables, et c'est parce qu'il nous a aimés, que son Fils a fait l'expiation de nos péchés et nous a réconciliés avec Dieu. La conséquence en est que nous *devons* nous aimer les uns les autres. Cet amour, chose admirable, nous est représenté comme une sorte d'anticipation sur la vision béatifique de Dieu. Tant que nous sommes dans cette enveloppe mortelle, nous ne pouvons voir Dieu, et ce qui fera notre bonheur, quand nous le verrons, c'est que nous aimerons sans mélange d'égoïsme; plus donc notre charité va s'épurant et se perfectionnant, plus notre cœur est, pour ainsi dire, dans le ciel, Dieu demeurant en nous et son amour s'y épanouissant. 7-12

§ 2109. Puis, si nous demeurons en Dieu et qu'il demeure en nous, nous en aurons la certitude par la présence intérieure du Saint-Esprit. Les apôtres avaient vu 13-17

IV — 13-17 Jésus-Christ de leurs propres yeux ; mais c'est par le Saint-Esprit qu'ils ont saisi sa pensée et qu'ils lui ont rendu témoignage. Ce même Esprit est l'auteur de notre foi en Jésus comme Sauveur et comme Fils de Dieu, et si nous confessons franchement Jésus-Christ, nous avons, dans ce fait, une garantie de notre communion avec Dieu. Or, connaître Jésus-Christ et croire en lui, c'est connaître l'amour de Dieu et y croire ; car c'est en Jésus-Christ que Dieu nous a donné la preuve éclatante qu'il est amour. Puis, en demeurant dans l'amour de Dieu, l'on demeure en Dieu et l'on a Dieu en soi. Telle est donc la marche du rétablissement de son image au dedans de nous : la connaissance, la foi, l'amour. Avec ces grâces dans le cœur, on marche d'un pas assuré vers le jour du jugement.

18-21 § 2110. L'amour parfait est celui qui, « procédant d'un cœur pur, et d'une bonne conscience et d'une foi sans hypocrisie, » vient de Dieu et a Dieu pour dernier terme. Où règne cet amour, la crainte du jugement ne saurait exister. Cette crainte, qu'il ne faut pas confondre avec la crainte de Dieu (1 Pier. I, 17), est une punition du péché (Gen. III, 10), un sentiment pénible, une angoisse incompatible avec l'amour pour Dieu, lequel a sa source dans l'amour qu'il nous a témoigné. Les fidèles aiment Dieu, parce que Dieu les a aimés le premier. Mais Dieu nous ayant aimés avant que nous l'aimassions, comment pourrions-nous craindre de comparaître devant lui, maintenant que, par sa grâce, nous l'aimons? Si donc nous éprouvons un effroi quelconque à la pensée du jugement (ce qui ne veut pas dire que cette pensée n'ait rien de sérieux), tenons pour certain que notre amour pour Dieu est plein d'imperfections, si même il existe. On se récrie peut-être et l'on dit : Eh ! oui, nous

aimons Dieu et pourtant nous craignons! Quoi! vous aimez et vous craignez! Il faut qu'il y ait là quelque malentendu. Ne serait-ce point que, tout en prétendant aimer Dieu, vous n'aimez pas vos frères? Mais vos frères portent l'image de Dieu, et celui qui a dit : « Tu aimeras l'Eternel ton Dieu, » a dit aussi : « Tu aimeras ton prochain : » deux commandements qui n'en forment qu'un dans la pratique. Voilà donc votre illusion : Qui n'aime pas son frère, n'aime pas Dieu; le Saint-Esprit ne saurait trop le redire. IV 18-21

§ 2111. En résumé, s'il est plusieurs marques auxquelles on reconnaît ceux qui sont nés de Dieu, telles que leur sainte joie, leur attachement à la saine doctrine, le sentiment qu'ils ont de leurs péchés et la confession qu'ils en font, ainsi que du nom de Jésus-Christ leur Sauveur; ce qui les caractérise par dessus tout, c'est leur amour pour celui qui les a engendrés de nouveau et pour leurs frères en la foi, membres comme eux de la famille de Dieu. Or, de même que l'amour pour les enfants de Dieu sert à la fois de preuve et de contrôle à notre amour pour Dieu lui-même, l'amour pour Dieu sert de contrôle, sinon de preuve, à notre amour pour les enfants de Dieu. C'est-à-dire qu'on pourrait appeler amour fraternel, ce qui ne serait qu'un étroit esprit de coterie et un odieux esprit de secte. Votre conscience semble-t-elle donc vous attester que vous aimez vos frères, voyez si elle vous atteste également que vous aimez Dieu en eux, et plus qu'eux! Ce n'est pas tout. L'amour est un de ces sentiments dont il n'est pas impossible de se rendre compte, indépendamment de ses manifestations, mais sur lequel il est néanmoins facile de se faire des illusions, en prenant pour de l'amour ce qui ne serait que les élans de l'ima- V 1-5

V gination ou les émotions stériles d'une vaine sensibilité.
1-5 C'est pourquoi le Saint-Esprit nous donne ici comme preuve et contrôle de l'amour de Dieu et des frères, l'obéissance aux commandements du Seigneur. La question : Aimez-vous? revient à celle-ci : Obéissez-vous? Question foudroyante pour l'antinomien; question pleine de consolation pour les chrétiens sincères. Quand ils sondent leur cœur, ils n'y voient pas ces ardeurs, ces transports, ces étreintes qui leur sembleraient devoir caractériser l'amour pour Dieu; mais ils peuvent y voir, ils y voient la résolution bien arrêtée de faire la volonté de Dieu et de régler leur vie sur son commandement. Cette règle ne leur paraît pas trop dure; et loin de se sentir malheureux sous ce joug, ils ne voudraient pas n'y être point assujettis (Matth. XI, 30). Pourquoi cela? Par la raison même qu'ils croient en Jésus-Christ. « Le monde, » a dit un ancien, « nous séduit par ses erreurs, par ses terreurs et par ses faveurs. » C'est l'amour du monde qui rend odieux et impossibles au pécheur non converti les commandements de Dieu, c'est ce qui reste en nous de cet amour dépravé, qui excite encore si souvent nos résistances et nos révoltes : la « convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie; » mais, après tout, si nous croyons, nous sommes victorieux du monde et l'obéissance à Dieu ne nous est point à charge.

6-13 § 2112. Tout vient tellement de la foi, soit notre amour pour Dieu et notre obéissance, soit aussi notre amour pour les frères et notre assurance devant Dieu, que l'apôtre prend ce sujet à part, afin de le traiter avec une certaine ampleur. L'*objet* propre de la foi est Jésus, le Fils de Dieu, le Christ, qui a reçu l'eau du baptême à l'entrée de son ministère et qui a répandu

son sang sur la croix au sortir de ce monde, nous ayant V
apporté, au moyen de l'eau et du sang, la purification 6-13
et l'expiation. C'est ce dont rend témoignage le Saint-Esprit; en sorte que notre foi a pour *fondement* le témoignage de Dieu, le Père, la Parole et le Saint-Esprit; témoignage céleste, qui a son correspondant sur la terre, au moyen de l'Esprit, de l'eau et du sang. Il résulte de ce fait, que la *certitude de la foi* est supérieure à toute autre certitude morale; car si le témoignage des hommes est digne d'être reçu, celui de Dieu l'est bien plus encore. Il y a d'ailleurs dans la foi une *réalité* dont l'incrédule ne saurait avoir aucune idée, lui qui traite Dieu comme s'il était menteur. Par l'expérience que les fidèles font des secours, des consolations, des lumières de la foi, celle-ci devient pour eux une sorte d'*intuition*: possédant le témoignage de Dieu en eux-mêmes, ils ne pourraient pas plus douter de la puissance du Saint-Esprit et de l'efficace du sang de Jésus, qu'ils ne doutent de leur misère, ou de la lumière du soleil, pour passer à un autre ordre d'idées. Puis, *l'effet* de la foi étant de nous unir à Jésus-Christ, nous avons en lui la vie éternelle, non comme un salaire, mais comme un don (Rom. VI, 23). Enfin, ces grandes choses sont écrites en faveur de ceux qui croient, afin qu'ils *sachent* qu'ils *ont* la vie éternelle et qu'ils croissent dans la foi au Fils de Dieu. La vie éternelle leur appartient dès à présent, et il faut qu'ils le sachent : c'est en cela que consiste essentiellement l'*assurance de la foi*.

§ 2113. Un des plus grands priviléges de celui qui 14-18
croit, c'est la certitude que ses prières sont écoutées de Dieu (Jean XVI, 23). Le monde n'admet pas l'efficacité de la prière parce qu'il ne prie pas, ou qu'il prie mal; mais nous, disciples et rachetés de Jésus, *nous savons*

V que nos prières sont exaucées et que la fidélité de Dieu
14-18 égale sa puissance : nous le savons, parce que nous l'avons expérimenté. Le chrétien peut donc, avec confiance, prier pour un frère qui est tombé dans quelque péché, et en exaucement de ses prières, le Seigneur rendra la vie à ce pauvre frère (Luc XV, 32). Il est toutefois un péché qui va à la mort et pour lequel il serait inutile de prier. C'est, sans doute, celui que notre Seigneur appelait le blasphême contre le Saint-Esprit, celui que Paul et Pierre ont décrit plus au long, celui d'un homme qui, après avoir connu et confessé le Sauveur, lèverait l'étendard de l'Anti-Christ (Matth. XII, 31 ; Héb. VI, 4-8 ; X, 26, 27 ; 2 Pier. II, 20-22). Ce péché-là conduit à la mort, d'une manière irrémissible, et tel doit être notre respect pour les saints décrets du Seigneur, que nous ne devons pas prier pour que ce péché soit pardonné à ceux qui peuvent l'avoir commis. L'apôtre rappelle, là-dessus, que celui qui est engendré de Dieu ne pèche point ; ce qui veut dire, comme plus haut, qu'il ne vit plus dans la pratique du péché et que, par conséquent, il ne saurait commettre le péché irrémissible. Il est gardé par sa très-sainte foi (1 Pier. I, 5) et, dans ce sens, il se garde lui-même. Puis le diable a beau rôder autour de lui (1 Pier. V, 8), il ne peut le toucher ; c'est-à-dire qu'il ne peut le tuer, car son attouchement est mortel. Voilà ce que nous *savons*, dit l'apôtre.

19-20 § 2114. Ce que nous *savons* encore, nous qui croyons, c'est que nous sommes de Dieu ; nous lui appartenons, sa vie se développe et doit s'accomplir en nous ; tandis que le monde, « le monde entier gît dans le mal, » parole douloureuse à laquelle toute la Bible, non moins que l'histoire de tous les peuples et notre propre expérience, rendent le plus éclatant témoignage. Le monde

entier, malgré toutes ses agitations, ne serait qu'un cadavre gisant dans le péché, s'il ne s'y trouvait un certain nombre d'âmes que le Seigneur a élues dans le monde et qui ne sont pas du monde, comme lui-même n'est pas du monde (Jean XV, 19; XVII, 16). Aussi, quoi qu'en puisse dire ce monde incrédule, nous *savons* que le Fils de Dieu est venu et qu'il nous a donné l'intelligence pour connaître celui qui, seul, est le Véritable; nous *savons* que nous sommes dans le vrai, nous qui, par la foi, appartenons à ce Véritable, qui sommes un avec lui et qui participons à sa vie et à sa sainteté; nous *savons* enfin que c'est Jésus-Christ qui est, lui, le Dieu véritable et la vie éternelle. V 19-20

§ 2115. Jean termine donc son épître comme il l'avait commencée; il la termine en proclamant l'éternelle divinité du Fils de Dieu, base de tout vrai christianisme. Et ce qui rend cette dernière proclamation particulièrement remarquable, ce sont les paroles qui la suivent immédiatement. Rendre à Jésus-Christ les honneurs divins, ce n'est donc pas de l'idolâtrie. Loin de là; car l'adoration de Jésus-Christ en est le sûr préservatif. C'est pour cela même, on peut bien le dire, qu'il est venu dans le monde, et si nous voulons que les autels des faux dieux soient partout renversés, faisons porter aux peuples païens le nom devant lequel tout genou doit se ployer, sur la terre comme dans le ciel. 21

SECONDE ET TROISIÈME

ÉPITRES DE JEAN.

CCCXLII. L'amour dans la vérité; Caïus et Diotrèphe. — Considérations générales sur les Epîtres.

§ 2116. Il est facile de reconnaître dans ces deux courtes lettres l'auteur de la précédente : même fond d'idées, même style. Jean s'y donne le simple titre d'ancien, peut-être à cause de son grand âge, peut-être aussi parce que, établi depuis longtemps à Ephèse, il y remplissait les fonctions d'un des anciens de l'église. Quant à la dame élue, ou à l'élue Kyria (on peut traduire des deux manières), et à ce Caïus ou Gaïus auxquels il s'adresse, on ignore qui ils étaient; mais on voit sans peine ce qu'ils étaient et dans quel but l'apôtre leur écrit. Ces deux billets, d'ailleurs, comme l'Epître à Philémon, servent à nous montrer les premiers prédicateurs de l'Evangile dans leurs relations privées, afin qu'ils nous y soient en modèles non moins que dans leur caractère public. La grande ressemblance entre

ces lettres et la précédente, jointe à leur parfaite simplicité, me dispensent de longues explications; aussi bien dois-je avouer qu'il me tarde d'arriver à l'Apocalypse et au terme de ce long travail.

§ 3117. « Ils disent et ne font pas! » Ainsi parlait 1-3
des pharisiens celui qui est le Véritable (Matth. XXIII, 3). On ne pourrait adresser ce reproche à ses apôtres; car s'ils nous recommandent l'amour fraternel, ils nous en donnent tous l'exemple. Vous vous rappelez la charité de Paul, et vous avez ici celle de Jean. Il aime sincèrement la sœur en Christ à laquelle il écrit, et il n'aime pas moins ses enfants, à cause de la vérité qui est en eux et qui, devant demeurer avec nous éternellement, nous unit les uns aux autres par un lien indissoluble. Paul avait déjà représenté la vérité et la charité comme les éléments essentiels de toute vie et de tout progrès (Eph. IV, 15); le vœu exprimé par Jean renferme au fond la même idée : « Grâce, miséricorde, paix soient avec vous... dans la vérité et l'amour! »

§ 2118. Sur ce titre de « Madame, » que l'apôtre 4-8
donne à sa correspondante, ferai-je remarquer comment l'égalité et la fraternité chrétiennes sont loin de niveler les rangs, et comment l'apôtre Jean, ce saint vieillard, nous instruit à rendre l'honneur à qui l'honneur est dû? (Rom. XIII, 7.) Mais je passe là-dessus, pour m'arrêter à ce qui fait l'essentiel de la lettre. Evidemment composée en même temps que l'écrit auquel nous avons consacré nos dernières Etudes, elle résume toute la pensée de l'apôtre. Le premier devoir des chrétiens est de marcher dans la vérité; car hors de la vérité, il n'y a pas de communion possible avec Dieu. Puis, ils doivent s'aimer les uns les autres et vivre selon les commandements du Seigneur, ce qui est l'effet de l'amour. Il faut

4-8 enfin qu'ils soient sur leurs gardes, de peur qu'ils ne se laissent entraîner par les séductions anti-chrétiennes de ceux qui ne confessent point Jésus-Christ venu en chair.

9-11 § 2119. Ce que nous avons ici de particulier, ce sont des directions sur la conduite à tenir envers ceux qui, tout à la fois, vivent dans le péché et abandonnent la doctrine du Christ. De telles gens n'ont aucune relation vraie avec Dieu, et s'ils viennent à nous apportant une autre doctrine, ou plutôt, comme dit l'apôtre, n'apportant pas celle-là, nous ne devons pas les recevoir dans nos maisons, ni leur dire : « Joie te soit! » C'était la forme ordinaire de la salutation; mais dans la bouche du chrétien toute parole a sa valeur. Il ne dira point à quelqu'un : « Je suis à vous de tout mon cœur, » parce que son cœur doit appartenir à Dieu tout entier; et dire : « Joie te soit! » à celui qui n'a point Dieu, c'est le tromper cruellement. C'est lui faire croire qu'on peut être heureux hors de Dieu; or, en l'affermissant ainsi dans sa voie, on participe à ses mauvaises œuvres. Il est pénible assurément de traiter avec une apparence de dureté un ancien ami peut-être; mais il y a plus d'amour véritable à l'avertir comme Dieu le veut, qu'à lui dissimuler notre sentiment sous prétexte de charité. On raconte que le vieil apôtre s'étant rencontré quelque part avec l'un des antichrists de son temps, s'enfuit à la hâte, dans la crainte que la maison où ils étaient ne s'écroulât sur eux, par un jugement du Seigneur. Qu'il y a loin de là à ce *latitudinarisme* qui traite de la même manière l'erreur, même grossière, et la vérité!

3 JEAN 1-8 § 2120. Cinq fois le mot *vérité* dans ce petit nombre de lignes! C'est qu'en effet, pour l'apôtre Jean, la vérité allait avant tout. Non pas, il est vrai, la vérité abstraite, mais cette vérité qui apprend *à marcher* et dans laquelle

marchent en effet tous ceux qui sont nés de Dieu. Ainsi, 1-8
l'enfant de Dieu n'a pas deux manières d'aimer. C'est toujours « dans la vérité » qu'il aime ses frères. Il les aime d'un cœur sincère et sans hypocrisie; il les aime par amour pour la vérité qu'ils ont reçue et pour celui qui est la vérité. Remarquez, après cela, le bel éloge que l'apôtre fait de son bien-aimé Caïus. Est-il beaucoup de mes lecteurs dont on pût dire : Plût à Dieu que leur corps se portât aussi bien que leur âme! N'y en a-t-il pas même parmi eux qui ne se demandent jamais comment va leur âme? Quant à Caïus, preuve qu'il était de ceux qui « se gardent eux-mêmes et que le diable ne touche point » (1 Jean V, 18), sa prospérité temporelle et sa santé notamment, laissaient plus à désirer que sa prospérité spirituelle. Heureux Caïus! Il vivait, paraît-il, à une certaine distance de l'apôtre; mais des frères, en voyage pour l'Evangile, avaient passé chez lui, et, à leur retour, ils avaient raconté devant toute l'église, son attachement à la saine doctrine et l'amour avec lequel il les avait reçus. Ces frères, missionnaires de l'époque, avaient fait une tournée d'évangélisation parmi les païens, et comme ils ne demandaient rien à ceux qu'ils évangélisaient, il importait que les saints leur fissent accueil, qu'ils les accompagnassent et qu'ils vinssent à leur aide d'une manière digne de Dieu. Par là, ils s'associaient à leurs travaux et secondaient les progrès de la vérité. Mes lecteurs voient d'eux-mêmes combien tout ceci est applicable à l'œuvre actuelle des missions et même à celle de l'évangélisation en pays soi-disant chrétiens. Tout ce que nous faisons, personnellement ou par nos dons, pour les prédicateurs de l'Evangile, nous le faisons pour le Seigneur, et, de la sorte, nous sommes missionnaires nous-mêmes.

9-11 § 2121. Voici un homme qui, sans être proprement un antichrist, du moins à en juger par les paroles de l'apôtre, faisait autant de mal dans l'église, que Caïus y faisait de bien. Enflé probablement de la place qu'il y occupait, ou de ses dons spirituels, comme certains Corinthiens du temps de Paul, Diotrèphe aimait à primer au sein d'une société où « celui qui veut être le plus grand doit être l'esclave de tous » (Matt. XX, 27). Dans son orgueil, il traitait avec un certain mépris les enseignements du vieil apôtre et il ne craignait pas de tenir de mauvais propos contre lui. Encore s'il n'avait fait que cela (remarquez l'humilité de Jean et son abnégation !) mais il refusait de reconnaître pour frères ceux qui n'acceptaient pas ses prétentions, il empêchait les autres de les accueillir et même il les chassait de l'assemblée. C'était un grand désordre auquel l'apôtre se proposait de porter remède, s'il pouvait aller jusqu'à Diotrèphe. En attendant, il donne à Caïus un avis qui, soit dans le cas particulier, soit en toute circonstance, doit être pris par nous en sérieuse considération. Le mauvais exemple est si entraînant pour nous pauvres pécheurs, que même un Caïus doit être mis sur ses gardes pour ne pas imiter un Diotrèphe ! Voici pourtant une considération qui devrait nous être un préservatif infaillible : c'est que celui qui pratique le mal, fût-il un ange de lumière, ne connaît pas Dieu.

12-15 § 2122. Mais s'il est, dans l'Eglise, des Diotrèphe qu'il faut éviter, on y rencontre aussi, grâce à Dieu, des Démétrius auxquels tous rendent témoignage ; la vérité même qu'ils professent, qu'ils pratiquent, qu'ils honorent, attestant qu'ils lui appartiennent réellement. Ce Démétrius était peut-être en des circonstances propres à développer aussi chez lui l'esprit de domination,

ce qui est le péché d'un si grand nombre de conducteurs 12-15
des églises; c'est pour cela, sans doute, que l'apôtre en fait cette mention honorable dans sa lettre à son ami Caïus. Il y avait d'ailleurs beaucoup de choses dont il aurait eu à lui parler; mais soit qu'elles fussent d'une nature trop intime pour être confiées au papier, soit, comme il le dit, parce qu'il espérait d'aller bientôt le voir, lui et tous les frères de la localité, il se réservait la joie de s'entretenir avec lui bouche à bouche. Il finit donc en le bénissant. « Paix te soit! » paix dans le cœur, paix avec tous, paix avec Dieu par Jésus-Christ, paix au souvenir du passé, paix à la perspective de l'avenir. Il le salue au nom des amis d'Ephèse, si c'est bien de là que Jean écrivit cette lettre, et il le prie de saluer les amis un à un; car le vieil apôtre les connaissait tous et il eût été trop long de les nommer. — C'est ici, pour la première fois dans les Epîtres, que nous trouvons le mot d'*ami* appliqué aux frères. Mais on le lit Actes XXVII, 3, et le Seigneur avait dit: « Vous êtes mes amis, si vous pratiquez tout ce que je vous commande (Jean XV, 14). » Or, il est clair que ceux qui sont les amis de Jésus doivent avoir les mêmes amis que lui. Cette amitié est fort différente des amitiés qui lient et si souvent désunissent les mondains; aussi est-elle habituellement appelée d'un autre nom, l'Amour ou la Charité.

---

§ 2123. Parvenu à la fin des Epîtres, je devrais peut-être, à l'exemple de beaucoup d'auteurs, dire quelle part le Saint-Esprit semble avoir assigné à chaque apôtre dans l'œuvre commune. Paul fut, selon quelques-

uns, l'apôtre de la grâce; Pierre, de l'espérance; Jaques, des œuvres, et Jean, l'apôtre de la charité. Mais sans contester en effet que chacun d'eux peut avoir reçu sa mission spéciale et une mission conforme à son caractère particulier, il y a souvent dans ces parallèles antithétiques plus de brillant que de vrai. Ainsi, quand on dirait que Jean est l'apôtre de la vérité, de l'amour et de l'obéissance, on parlerait certainement plus juste; mais alors, il ne serait pas aussi facile de lui faire une place à part, attendu qu'on trouve tout cela dans les trois autres, et notamment chez Paul. A bien dire, Paul seul est complet, j'entends ses Epîtres. La raison en est, non pas qu'il ait été réellement supérieur à ses collègues, mais qu'il a écrit à lui seul cinq fois autant que les trois autres réunis. Supposez Jean, Pierre et même Jaques composant autant de lettres que Paul, au sein de circonstances analogues, et ils seront Paul lui-même, comme le prouvent certains passages de leurs lettres, passages qu'il suffirait de développer pour avoir ou l'Epître aux Romains, ou telle autre.

§ 2124. Cet admirable accord, est ce qu'il me paraît beaucoup plus utile de signaler. On pourrait faire une Harmonie des Epîtres, comme on en a fait si souvent pour les Evangiles, et l'on acquerrait une conviction toujours plus profonde qu'un seul et même Esprit a opéré avec efficace, pour nous révéler, par des voix diverses, une seule et même doctrine (1 Cor. XII, 11). Cette doctrine, c'est que nous sommes tous par nature de pauvres pécheurs dignes de la malédiction; c'est que, dans son amour éternel, Dieu s'est choisi un peuple parmi ces pécheurs; qu'il régénère un à un ceux qui appartiennent à ce peuple élu; que le Saint-Esprit qui les régénère leur donne la repentance et la foi en Jésus-

Christ ; que par cette foi, le pécheur est justifié, consolé et sanctifié, pour la gloire du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Toute cette doctrine repose sur le dogme fondamental de la divinité de Jésus-Christ et à la fois de son humanité. Ce dogme lui-même se rattache également à deux faits fondamentaux : la mort du Sauveur et sa résurrection.

§ 2125. L'harmonie des enseignements apostoliques n'est pas moins remarquable en ce qui touche à l'*escatologie,* ou à la science prophétique des derniers temps. Celui qui est venu en chair pour la souffrance, doit revenir en chair pour la gloire ; de grandes défections dans l'Eglise, de terribles catastrophes dans le monde, précéderont ce retour ; ce sera l'œuvre des siècles, et toutefois chaque fidèle doit vivre comme si le jour du Seigneur allait arriver demain. Ce n'est qu'une indication sommaire, mais elle me conduit naturellement au dernier Livre de la Parole de Dieu. Jean, survivant à tous ses collègues, a été le Daniel de la nouvelle alliance. C'est par sa plume surtout que le Seigneur a jugé bon de compléter les prophéties relatives aux derniers temps, et ce complément de la prophétie, c'est l'*Apocalypse.*

L'APOCALYPSE.

CCCXLIII. Introduction. Le Seigneur se révèle à Jean, son apôtre.

§ 2126. Ce que nous appelons l'Apocalypse de saint Jean, le texte sacré l'appelle « Apocalypse de Jésus-Christ. » On a fait de ce mot le synonyme d'*obscurité*, tandis qu'il signifie au contraire *révélation*, ainsi qu'on l'a traduit au commencement du premier verset. Il est vrai qu'une révélation des choses à venir et célestes ne saurait jamais avoir la clarté des événements passés et terrestres ; toujours est-il qu'elle met en lumière ce qui, sans elle, nous fût demeuré complétement inconnu. Ceci donc est une révélation qui, servant de couronnement aux révélations précédentes, se rapporte comme toutes les autres à Jésus-Christ, et où Jésus-Christ se présente à nous, pour la dernière fois, comme le révélateur suprême (Luc X, 22).

§ 2127. Il nous apparaît d'abord en cet état de dépendance qu'il a acceptée, pour venir dire à ses frères les choses que le Père lui a données et qu'il a apportées

au monde comme un ange eût pu le faire (Jean XVII, 8). Mais il n'est pas un simple ange; il est l'Ange par excellence, l'Ange de l'alliance (Malach. III, 1), et il va révéler à son esclave ou serviteur Jean, ce qui devait arriver bientôt, le chargeant d'en informer tous les serviteurs de Dieu. Après quoi, je fais remarquer que ces choses qui devaient arriver bientôt, n'étaient pas les événements quelconques de ce monde, mais seulement ceux qui se rapportaient à la révélation future du Seigneur Jésus. I — 1

§ 2128. Quant à celui qui fut l'heureux dépositaire de cette dernière révélation de Jésus-Christ, il est facile d'y reconnaître, comme il le dit, le disciple qui, plus qu'aucun autre, parmi les douze, reçut la mission d'attester la Parole de Dieu et le témoignage de Jésus (1 Jean I, 1). C'est Jean, celui qui entra l'un des premiers au service du Seigneur et qui annonça l'Evangile bien des années encore depuis que ses collègues eurent été retirés du monde. Après avoir écrit les lettres que nous venons d'étudier, il continua son ministère dans l'Asie Mineure, et ce fut là qu'il écrivit son Evangile, le Saint-Esprit lui ayant remis en mémoire les choses qui devaient en faire le sujet, pour compléter les trois autres (§ 46). Cet Evangile, vous pouvez vous en souvenir, contient essentiellement le témoignage que le Seigneur se rendit à lui-même. Il en est ainsi de l'Apocalypse. Jean y raconte ce qu'il a vu et entendu; mais ce qu'il a vu et entendu, c'est Jésus-Christ et les faits relatifs à son règne. 2

§ 2129. Ce livre-ci d'ailleurs se distingue de tous les livres du Nouveau-Testament, en ce qu'il est d'un bout à l'autre une prophétie; car, là-même où il semble ne parler que du temps présent, il y a des intentions ma- 3

I
3

nifestement dirigées vers l'avenir. Or, le Saint-Esprit proclame « bienheureux, celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de la prophétie. » L'Apocalypse, il est vrai, présente de grandes difficultés, et c'est ce qui en détourne maint lecteur. Ces difficultés résultent, non pas seulement de ce qu'une partie des oracles contenus dans ce livre ne sont pas encore accomplis, mais surtout de ce que les faits y sont annoncés sous le voile de l'allégorie ; en sorte que, même après l'accomplissement, il peut rester quelque doute dans l'esprit du lecteur, non sur la vérité de la prophétie, mais sur l'interprétation qu'on en donne. De plus, il faut, pour comprendre l'Apocalypse, des connaissances historiques plus approfondies qu'on ne les possède communément. Cette difficulté, du reste, n'agit pas avec moins de force en ce qui concerne les anciens prophètes, par exemple Daniel. Rien n'est plus clair que son oracle sur les Quatre Monarchies; mais encore faut-il, pour en avoir une parfaite intelligence, connaître quelque peu l'histoire des Perses depuis Cyrus, celle des Grecs depuis Alexandre, et celle des Romains depuis Pompée, histoire sur laquelle la Bible elle-même ne nous donne pas de renseignements suffisants. Avouons donc que la prophétie offre surtout de l'intérêt aux personnes qui ont une certaine culture littéraire.

§ 2130. Cependant, à l'époque même où l'apôtre écrivait, l'Apocalypse était plus difficile à comprendre pour les plus savants, qu'elle ne l'est aujourd'hui pour les plus simples ; attendu que les événements qui se sont déroulés durant les dix-sept siècles et demi qui nous séparent du siècle apostolique, doivent nécessairement avoir jeté quelque jour sur ces prophéties. Cela n'empêche pas qu'alors déjà le Saint-Esprit ne déclarât

« bienheureux, celui qui lit et ceux qui écoutent les I
paroles de la prophétie, et qui gardent les choses qui y 3
sont écrites. » Il n'est donc pas nécessaire de comprendre à fond pour être édifié, consolé, réjoui, sanctifié par la parole prophétique du Seigneur; de même qu'une lueur d'espérance change quelquefois du tout au tout la situation morale d'un individu. Je ne promets pas à mes lecteurs de leur rendre l'Apocalypse aussi claire que l'Evangile, ou même que les Epîtres les plus difficiles à entendre. Je commencerai plutôt par leur confesser que je ne la comprends pas partout. Je ne laisserai pas cependant de leur attester, pour en avoir fait l'expérience, par la grâce de Dieu, qu'il y a un grand bonheur à lire, à écouter et à garder les paroles sublimes de ce livre. Et si le temps de leur accomplissement était proche au moment où l'apôtre du Seigneur écrivait, il l'est certes bien davantage maintenant. (2 Pierr. III, 8).

§ 2131. L'apôtre adresse ces saintes pages à l'Eglise 4, 5
de tous les temps, sous le couvert, pour ainsi dire, de sept églises ou assemblées de l'Asie Mineure, auxquelles le Seigneur va se faire entendre dans sept épîtres. Pourquoi donc à sept églises, plutôt qu'à huit, dix, douze ou vingt? En avançant dans la lecture de l'Apocalypse, vous verrez que le nombre sept y joue un rôle considérable. C'était, depuis la création du monde, un nombre sacré, et en même temps un nombre qui marquait la plénitude et l'achèvement; ensorte que sept noms d'églises peuvent signifier la totalité des églises.

§ 2132. La salutation de l'apôtre ressemble d'ailleurs à celles des épîtres de Paul, quant au vœu qu'il y exprime. C'est toujours la grâce et la paix, le principe et le fruit de la foi. Mais Celui de la part duquel il bénit les églises reçoit un nom que nous ne lui avions pas encore vu

I — 4, 5 et qui est en rapport avec la nature prophétique du livre. Il est appelé le Qui est, et qui était, et qui vient (vraie traduction). Puis le Saint-Esprit, avec les grâces qu'il distribue, est nommé les Sept Esprits qui sont devant le trône de Dieu. Enfin, le nom de Jésus-Christ est accompagné d'éphitètes qui ne présentent pas le Seigneur autrement que nous ne le connaissons par ses paroles et par celles des apôtres, mais qui ne laissent pas d'avoir ici quelque chose de nouveau et de frappant dans leur réunion.

§ 2133. On pourrait croire au premier abord qu'en cet endroit comme ailleurs, l'apôtre a voulu rendre témoignage au Père, au Fils et au Saint-Esprit (1 Jean V, 6-8); mais, nulle part, que je sache, le Père ne nous est représenté comme Celui qui vient. C'est plutôt ainsi que le Christ était désigné par les prophètes, et à ce titre qu'on l'attendait, lors de sa première apparition. (Malach. III, 1; Jean IV, 25; Luc VII, 19). Nous avons vu que les apôtres, dans presque toutes leurs épîtres, nous parlent encore de lui comme de « Celui qui vient » (Héb. X, 37); parce qu'en effet le retour du Seigneur est l'objet de notre foi maintenant, non moins que sa première venue. Si d'ailleurs vous comparez successivement le verset 11e de ce chapitre avec les versets 18 et 8, en revenant au verset 4, vous partagerez, je pense, la conviction où je suis, que Jean bénit les églises de la part de Celui qui EST de toute éternité dans le sein du Père, qui FUT pendant un temps sur la terre, et qui SERA bientôt visible dans sa gloire, car il vient. C'est donc de la part de Jésus, Fils de Dieu, qu'il les bénit. C'est ensuite de la part de l'Esprit, de cet Esprit de Christ qui répand abondamment sur les rachetés les richesses et la plénitude de ses grâces. Enfin, c'est de la part de Jésus en

tant que Fils de l'homme, ou Médiateur, ou Christ; le I
témoin du Dieu vivant auprès de l'humanité, le *fidèle* 4, 5
administrateur des promesses de Dieu, le *premier-né* ou le chef de la famille des ressuscités, et bien plus réellement *roi* que tous les rois de la terre. En sorte que le vœu de l'apôtre serait, dans sa forme même, une révélation de Jésus-Christ, comme tout le reste du livre; une révélation, dis-je, de sa gloire, en tant que Dieu et homme tout ensemble.

§ 2134. Puis, se faisant le représentant des églises 5, 6
auxquelles il s'adressait, ou, pour mieux dire, de toute l'Eglise des élus, l'apôtre célèbre par un cantique la gloire et le pouvoir de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ. Expression de la foi et de la reconnaissance des rachetés, ce cantique exalte l'amour du Sauveur et les fruits merveilleux de son sacrifice. C'est parce qu'il nous aime, qu'il a donné sa vie pour nous : c'est par l'effusion de son sang que nous avons le pardon de nos péchés et la purification de nos souillures. Ensuite, s'il est vrai qu'en sa qualité de Christ, il est Sacrificateur et Roi, il n'est pas moins vrai que, par notre union avec lui, nous devenons, à notre tour, rois et sacrificateurs à son Dieu et Père. J'exhorte ceux qui lisent ces lignes à y réfléchir. Croient-ils à l'amour de Jésus-Christ et à l'efficacité de son sacrifice? Se sont-ils approchés de lui pour être lavés dans son sang? C'est à cette seule condition qu'on peut, sans épouvante, sonder les mystères de l'Apocalypse et porter ses regards sur le dernier avènement du Seigneur.

§ 2135. « Voici, il vient avec les nuées (Matth. XXVI, 7, 8
64), et tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé, et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine à cause de lui. » C'est-à-dire que, lors de sa prochaine

I venue, le Seigneur ne recommencera pas une carrière
7, 8 terrestre semblable à la première. Il apparaîtra subitement dans la plénitude de la gloire céleste (Matth. XXIV, 27), et il sera vu, non-seulement des siens, comme après sa résurrection, mais de ceux même qui le crucifièrent. Jour de lamentation pour les incrédules de toutes les tribus de la terre; jour dont nul ne pourra fuir la redoutable clarté, ce que marque cette double affirmation : « Oui, amen. » — « Je suis l'alpha et l'oméga, commencement et fin, dit le Seigneur » par la bouche de Jean, après l'avoir dit autrefois par Esaïe (Es. XLI, 4); et ce Seigneur, c'est « le Qui est, et qui était et qui vient. » — Tel est le magnifique préambule de l'Apocalypse : en voici maintenant l'introduction proprement dite.

9 § 2136. L'île de Patmos, aujourd'hui Palmosa, est la plus septentrionale des Sporades, en face de Milet et par conséquent d'Ephèse. Jean, vieillard âgé de plus de quatre vingt-dix ans, avait été jeté sur cette terre d'exil, en suite de la persécution dirigée contre les disciples de Jésus-Christ, par l'empereur Domitien. Au cruel Néron, le premier empereur qui ait trempé ses mains dans le sang des chrétiens, avait succédé, l'an 68, l'empereur Galba; à Galba, Othon, Vitellius et Vespasien, tous les trois en 69. Au moment où Vespasien fut proclamé empereur par ses soldats, il faisait la guerre contre les Juifs, avec son fils Tite (§ 1670,) et ce fut sous le commandement de celui-ci que les armes romaines accomplirent les jugements de Dieu contre la cité coupable qui avait rejeté le Seigneur (Luc XIX, 43, 44). C'est à ce Tite, prince d'ailleurs généreux, qu'avait succédé, l'an 81, son frère Domitien, surnommé le second Néron, à cause de ses mœurs sanguinaires. L'apôtre Jean, qui, selon la

prophétie de son maître, avait survécu à la ruine de Jérusalem (§ 1035), continuait d'annoncer la Parole de Dieu et de rendre témoignage à Jésus-Christ, lorsqu'il fut enveloppé dans l'horrible persécution qui sévit quelques années après. Admirablement épargné quant à sa vie, il s'était vu reléguer dans l'île sauvage de Patmos, et c'est là qu'il attendait Jésus avec patience, se souvenant de sa croix et plein de foi en son règne, lorsque ce même Jésus lui révéla sa gloire, ainsi que nous allons le voir. I 9

§ 2137. C'était le jour qu'à cette époque déjà l'on distinguait en l'appelant le jour du Seigneur; le premier de la semaine, celui où les frères tenaient leurs assemblées par souvenir de la résurrection de Jésus-Christ, et que le Seigneur a voulu rendre toujours plus mémorable en le choisissant pour mettre le sceau à ses révélations. Car, depuis ce dimanche, il n'a plus fait entendre sa voix personnellement; en sorte que, si j'osais me servir de ce langage, je dirais que nous avons ici son dernier mot. 10

§ 2138. « Je fus en esprit. » Par cette expression, qui a bien quelque obscurité, il faut entendre sans doute un état d'âme comme celui que Paul décrit dans la seconde aux Corinthiens, ch. XII, 1-4. Bien qu'en pleine possession de ses facultés et de ses sens, notre saint vieillard vit et entendit une foule de choses qui n'avaient d'existence que dans son esprit et de réalité que dans la pensée du Seigneur. C'est-à-dire que les impressions sensibles dont il fut le sujet, avaient leur objet, non point au dehors de lui, mais dans sa propre âme, par la volonté et par la puissance de Dieu, qui lui révélait de grandes réalités sous ces apparentes hallucinations. Il y a donc ces deux points qu'il ne faut

I / 10 pas oublier en lisant l'Apocalypse : l'un, que les personnes et les choses avec lesquelles Jean fut mis en rapport, n'existèrent que dans son entendement; l'autre, que la présence de ces images dans son entendement, ne fut pas le produit d'un cerveau malade, mais l'effet de la puissance suprême du Seigneur, lequel était bien réellement là, en Esprit et en personne, avec son bien-aimé disciple. A quoi j'ajoute que, même quant au Seigneur, les diverses apparences sous lesquelles il se présenta dans ces visions, peuvent bien avoir été en effet de simples apparences. C'est ce qui est sûr tout au moins de l'agneau qu'on voit immolé, au chapitre V, verset 6.

10. 11 § 2139. Il est difficile de savoir si l'apôtre dut écrire immédiatement ce qu'il voyait et entendait, ou s'il le fit seulement après que les visions eurent achevé leur cours. Cette dernière supposition me paraît la plus vraisemblable, et cela expliquerait certaines formes du récit que mes lecteurs remarqueront d'eux-mêmes à l'occasion. Mais il fallut pour cela que le Saint-Esprit lui remît en mémoire ce qu'il avait vu et entendu, comme lorsqu'il rédigea son Evangile (Jean XIV, 26). L'ordre d'écrire ce qu'il voyait parvint à Jean quand il n'avait encore rien vu, et ce fut par une voix éclatante comme une trompette. La trompette servait aux Israélites pour annoncer le renouvellement du mois et les fêtes solennelles, pour inviter au combat et pour convoquer les assemblées du peuple. Telle est l'Apocalypse : une grande voix qui nous parle du renouvellement de toutes choses et des guerres de l'Eternel contre Satan; voix adressée aux assemblées ou aux églises, notamment à celles d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Ce sont les

sept églises mentionnées plus haut, et le Seigneur les I
nomme dans l'ordre où elles se présentaient, à partir 10, 11
de Patmos.

§ 2140. Le son de la trompette était arrivé de der- 12-16
rière ; c'est pourquoi Jean (toujours en esprit) se retourna et vit alors celui qui venait de parler. Il s'était nommé l'alpha et l'oméga (première et dernière lettres de l'alphabet grec), le premier et le dernier, et, plus haut, (vers. 8), le commencement et la fin. Avant que les choses visibles et les invisibles fussent créées, il existait et il leur donna l'être ; toutes choses viendraient à cesser, qu'il subsisterait encore et c'est lui qui les aurait mises à néant. Voilà Celui qui apparut à Jean, au milieu de sept chandeliers d'or plus magnifiques sans doute que le superbe chandelier à sept branches qui avait cessé d'éclairer le temple de Jérusalem. Il était là, semblable à un fils d'homme ; mais il y avait quelque chose de si effrayant dans son aspect, que le disciple bien-aimé ne sut y reconnaître l'ami doux et humble dans le sein duquel sa tête avait si souvent reposé. C'est que le Seigneur se montrait à ce moment tel qu'il sera quand il viendra pour juger le monde.

§ 2141. Or, bien que celui qui croit n'ait pas à re- 17, 18
douter le jugement à venir, notre vieil apôtre était encore sur la terre, dans la lutte avec le péché. En présence de son juge, il eut peur ; mais la main du Seigneur se posa sur lui, et une voix, qui sûrement n'était plus, comme la précédente, le son éclatant de la trompette, une voix pleine de charme et de puissance, dit à Jean : « Ne crains point ! je suis le premier et le dernier, et celui qui vit, et j'ai été mort ; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles, amen ! et j'ai les clefs du séjour de la mort et de la mort » elle-même. Sans m'ar-

I — rêter sur des paroles que nous retrouverons bientôt, je
17, 18 ferai seulement observer que ces mots : « Ne crains point! » sont adressés à l'Eglise universelle des élus dans la personne de Jean, de même que cette Eglise chantait avec lui le cantique (v. 5, 6). Placés en tête de l'Apocalypse, ils nous disent que si la plupart des visions renfermées dans ce livre sont effrayantes, elles ne le sont pas du moins pour ceux qui, par une foi semblable à celle de Jean, appartiennent à Jésus-Christ.

19, 20 § 2142. L'ordre d'écrire est répété, sous une forme dans laquelle on croit voir la division fondamentale de tout le livre. « Ecris les choses que tu as vues ; » c'est-à-dire, pense-t-on, la vision qui vient de nous occuper; puis « les choses qui sont, » c'est-à-dire, l'état des sept Eglises et les avertissements que le Seigneur va leur faire adresser; enfin « celles qui doivent arriver après celles-ci, » c'est-à-dire les visions et les prophéties qui commencent au chapitre IV et qui remplissent la fin du livre. Mais ces choses seront exposées en « mystère, » comme les sept étoiles que l'apôtre avait vues sur la main droite du Seigneur. Cela signifie que la vision n'aura pas pour objet sensible les choses mêmes qui en seront les objets réels selon la pensée de Dieu, mais seulement leurs images, ou des emblêmes et des symboles qui les représenteront d'une manière plus ou moins mystérieuse, cachée, enveloppée. Comment pourrait-il en être autrement, quand il s'agit de raconter l'avenir, c'est-à-dire des événements, des personnages, des désordres, des luttes, des défaites et des victoires qui n'existent pas encore? Même lorsqu'il s'agira de réalités actuelles, le Seigneur les fera voir à Jean sous des emblêmes : ainsi les sept Eglises; à plus forte raison le fera-t-il pour celles qui n'étaient pas alors existantes.

Ce n'est pas tout; les sept étoiles, par exemple, que Jean avait vues sur la main du Fils de l'homme, n'étaient pas sept étoiles véritables; quoi de plus évident! mais sept étoiles telles qu'elles apparaissent dans le firmament. Ces étoiles « étaient, » c'est-à-dire représentaient les anges des églises ou l'ensemble de leurs conducteurs spirituels, désignés sous ce nom symbolique, non-seulement selon l'usage de la Synagogue (§ 1434), mais encore parce que les anciens et les ministres doivent être, dans les églises, comme des anges ou des messagers de Dieu. Quant aux églises elles-mêmes, elles avaient leur symbole dans les sept chandeliers; car toute église, comme tout fidèle, est une lampe allumée, qui doit être mise sur le chandelier, pour éclairer tout autour (Matth. V, 15). I 19, 20

§ 2143. Relisez maintenant ce premier chapitre, et vous verrez qu'il est bien réellement une révélation de Jésus-Christ; de Jésus-Christ, Dieu et homme tout à la fois; de Jésus-Christ, sauveur de nos âmes et chef de l'Eglise; de Jésus-Christ, vivant au siècle des siècles et nous annonçant son retour pour juger le monde. Relisez en particulier le verset 9, et demandez-vous si, « participant de la tribulation, du royaume et de l'attente patiente de Jésus-Christ, » vous pouvez vous compter parmi ceux dont le bienheureux apôtre se disait le frère. Savez-vous ce que c'est que souffrir quelque chose pour le nom de Christ? Avez-vous saisi par la foi son royaume inébranlable (Héb. XII, 28)? Attendez-vous avez patience et persévérance la manifestation de sa gloire? Il n'est pas, dans la Bible, de livre qui soit plus propre que l'Apocalypse à nous instruire de notre véritable état devant Dieu, ainsi que vous le verrez par la suite de ces études.

CCCXLIV. Les sept Epîtres de Jésus-Christ.

§ 2144. Nous avons eu quatorze épîtres de Paul, deux de Pierre, une de Jaques, une de Jude et trois de Jean ; ici, nous en avons sept de Jésus-Christ lui-même. Elles diffèrent des précédentes, comme la parole du roi diffère de celle de ses ambassadeurs, même lorsqu'ils ne font que transmettre les instructions de leur maître. Il y a beaucoup d'autorité dans les écrits inspirés à Paul et à ses collègues ; mais il y en a bien davantage, et cela se comprend, dans les déclarations et les exhortations sorties de la bouche même du Seigneur (Matth. VII, 29).

§ 2145. Les sept épîtres se ressemblent extrêmement par la forme. Elles peuvent toutes se diviser en cinq parties. D'abord, une introduction, dans laquelle le Seigneur se caractérise ou se qualifie de diverses façons, mais toujours d'une manière très-significative. Puis, le tableau de l'état spirituel de chaque église. En troisième lieu, un discours contenant, suivant les cas, des éloges, des réprimandes, des exhortations, des menaces. Après cela, une invitation à être attentif, et le tout se termine par des promesses. Cependant, sur ces deux derniers points, l'ordre n'est pas le même dans les sept épîtres.

§ 2146. Rapprochées les unes des autres, les paroles servant d'introduction nous présentent notre Seigneur Jésus-Christ dans la plénitude de son être et de ses offices ou de son œuvre. Elles se lisent aux versets 1, 8, 12 et 18 du chapitre II, et aux versets 1, 7 et 14 du chapitre III. Puis, si vous les comparez à ce qui écrit aux

versets 12 à 18 du premier chapitre, vous remarquerez que, dans les cinq premières épîtres, le Seigneur se caractérise en reprenant purement et simplement quelques-uns des traits de la vision.

§ 2147. « Il tient les sept étoiles dans sa main droite. » II
C'est donc lui qui est le chef suprême de l'Eglise, et il 1
n'y a de vrais conducteurs des âmes que ceux qui se laissent comme porter et conduire par lui. Bien plus, « il marche parmi les chandeliers d'or; » en conséquence, il est toujours présent au milieu des églises, informé de tout ce qui s'y passe et près de quiconque a besoin de lui. « Le premier et le dernier (§ 2140), » 8
il est Dieu au-dessus de toutes choses, béni éternellement. Toutefois, « il a été mort et il a repris la vie. » Réellement devenu un homme semblable à nous en toutes choses excepté le péché; ayant participé à la chair et au sang comme les enfants, il a connu la mort (Héb. II, 14). Mais il n'était pas possible qu'il fût retenu dans ses liens (Act. II, 24); c'est pourquoi, il a repris la vie, et maintenant nous ne devons plus chercher parmi les morts celui qui est vivant (Luc XXIV, 5). « Il 12
a le glaive aigu à deux tranchants; » car il est lui-même la Parole de Dieu, et c'est elle qui « pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moëlles (Héb. IV, 12). » Il est « le Fils de Dieu; » fils 18
comme personne d'autre ne l'est (Ps. II, 7, 12), car il est d'une même nature avec le Père (Jean X, 30). « Il a les yeux comme une flamme de feu; » c'est-à-dire que son regard pénètre dans le cœur de ses adversaires et les consume; et « ses pieds, » la seule partie du corps que ne recouvrît pas sa longue robe (Ch. I, 13), « sont semblables à de l'airain ardent, » ce qui représente, je pense, la gloire ineffable de sa parfaite pureté. « Il a les

III Sept Esprits de Dieu et les sept étoiles. » Le Seigneur,
1 écrivant aux églises, insiste sur ce fait important, que leurs conducteurs (les étoiles) sont ses ministres, les organes particuliers de son Esprit, et que cet Esprit lui-même, qui est l'Esprit de Dieu, UN par essence, *un* avec le Père et le Fils, se multiplie en quelque sorte selon le nombre des églises et leur est distribué par la
7 grâce de Jésus. « Il est le Saint » : sans défaut et sans tache, irrépréhensible et incapable de se plaire au mal; « le Véritable : » source de tout ce qui est vrai et dans l'impossibilité d'induire qui que ce soit en erreur. Possédant « la clef de David, » signe d'autorité, il gouverne le peuple de Dieu, comme l'avait fait le fils d'Isaï, son illustre type et son père selon la chair. « Il ouvre et personne ne ferme, il ferme et personne n'ouvre; » c'est-à-dire qu'il a tout pouvoir dans le royaume de Dieu : le pouvoir de pardonner les péchés et celui de condamner, le pouvoir de rendre la vie et celui d'en-
14 voyer à la mort. Enfin, « il est l'Amen, le Témoin, le Fidèle et Véritable, le principe ou le commencement de la création de Dieu. » — « Amen, amen, je vous dis! » Ainsi s'exprimait le Seigneur dans les jours de sa chair; savoir lorsqu'il vécut parmi les hommes pour rendre témoignage à la vérité éternelle et à l'amour du Père. Fidèle à sa Parole, vrai dans ses enseignements, créateur de toutes choses (Jean I, 1-3); tel est Celui qui va parler aux églises et qui commence par dire à chacune d'elles : « Je connais tes œuvres. »

II § 2148. Ce mot semble s'adresser à l'Ange de cha-
2, 9 que église, et nous avons vu que l'ange représente symboliquement les conducteurs ou anciens, dont le devoir
13, 19 n'est pas seulement de parler, mais d'agir. Les anciens, à leur tour, sont les représentants naturels de l'église

qu'ils dirigent; en sorte que, s'adresser à l'Ange d'une III
église, c'est s'adresser à l'église elle-même. Et si l'on 1. 8, 15
doit voir dans les sept églises de l'Apocalypse comme un abrégé de l'Eglise universelle, c'est par conséquent à nous aussi que le Seigneur fait entendre cette redoutable parole : « Je connais tes œuvres. » Quoi donc! Est-ce que le salut est par les œuvres? Non; mais le jugement a pour objet les œuvres, parce que ce sont les œuvres qui attestent la foi (Matth. XXV, 19-27, 35-46). Si cela est vrai de chaque chrétien pris individuellement, ce n'est pas moins vrai d'une église. C'est par ses œuvres, et seulement par là, qu'elle se rend digne de son Rédempteur et de son Epoux. Nous allons voir quelle espèce d'œuvres il attend des assemblées qui invoquent son nom, et quel est le jugement qu'il porte sur elles selon leurs œuvres.

§ 2149. Ici, nous prenons à part chacune des sept II
églises; car si elles se ressemblaient dans leur profession, 2, 3
elles ne se ressemblaient guère dans leur activité. Nous avons d'abord celle d'Ephèse. Fondée plus de quarante ans avant les visions de l'Apocalypse, elle avait eu le bonheur de posséder longtemps le saint vieillard qui lui écrit maintenant sous la dictée de Jésus-Christ. Cette église n'avait pas été oisive ni stérile dans la connaissance de la vérité, car le Seigneur rend témoignage à son travail. En elle se trouvait d'ailleurs ce vrai caractère de la foi, qui consiste à vivre dans l'attente du retour de Jésus et à combattre vigoureusement contre le péché, par un effet même de cette attente. Elle avait écarté de son sein les méchants, et, se souvenant des avertissements de Paul (Act. XX, 29, 30), lorsqu'il s'était présenté à elle des hommes qui se disaient envoyés de Jésus-Christ ou des églises (car il y

II avait des apôtres de ces deux sortes, 2 Cor. VIII, 23),
2, 3 elle les avait soigneusement éprouvés, selon le précepte de Jean (1 Jean IV, 1), et elle n'avait pas hésité à repousser comme menteurs ceux qui ne lui apportaient pas le véritable évangile. De plus, l'église d'Ephèse avait eu considérablement à souffrir dès le temps de Paul, et elle l'avait supporté sans abandonner son espérance et sans se lasser dans la propagation de la vérité. Voilà, certes, pour l'Eglise de tous les temps, un modèle qu'on ne saurait trop recommander.

4-6 § 2150. Mais, hélas! une église ne saurait être plus parfaite que ceux dont elle se compose. S'il est vrai que, chez les fidèles les plus avancés, il se trouve encore des restes du vieil homme, il ne faudra pas s'étonner que les églises aussi, même les plus pures, aient leurs grandes misères. Nous ne dirons pas pour cela qu'elles ont apostasié. Cependant, lorsqu'une église entière s'alanguit; lorsque, poursuivant peut-être les mêmes œuvres, elle les fait sans zèle, sans entrain, sans amour pour le Seigneur et pour les âmes, il y a là une dégradation qui ne saurait être le crime de quelques-uns seulement. C'est pourquoi le Seigneur parle à cette église comme s'il y avait tout à recommencer, et son exhortation rappelle ce qu'il disait à Pierre dans une circonstance semblable (Luc XXII, 32). Quand une église est tombée, il faut qu'elle se souvienne de son état précédent, qu'elle rebrousse chemin vers les témoignages de l'Eternel et qu'elle se remette à l'œuvre tout de nouveau. A défaut de quoi, le Seigneur lui enlèvera sa lumière, ce qui n'est que trop arrivé à l'église d'Ephèse, autrefois si florissante et maintenant anéantie. Au moment où Jésus-Christ lui écrivait, elle haïssait encore les œuvres des Nicolaïtes, espèce de sectaires

Acme
Bookbinding Co., Inc.
100 Cambridge St.
Charlestown, MA 02129

3 2044 054 752 9

Acme
Bookbinding Co., Inc.
100 Cambridge St.
Charlestown, MA 02129